Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17965 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — MARDI 29 OCTOBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

ALAIN NOGUES/SYGMA

DISPARITION

Jacques Massu, général repenti p. 14 et p. 9

SUPPLÉMENT

Le Monde ÉCONOMIE

Les inégalités entre régions

EMPLOI

PROCHE-ORIENT

Nouvel attentat en Cisjordanie p. 4

IRAK ET CORÉE

Bush face aux réserves de l'APEC p. 4 et les débats p. 16

AUTOMOBILE

PSA Peugeot-Citroën va construire une usine en Europe centrale p. 18

SÉCURITÉ SOCIALE

Les dispositions du projet de financement pour 2003 p. 8

CORSE

Un entretien avec Jean-Guy Talamoni p. 9

AFFAIRE ELF

Les menaces d'Alfred Sirven et les réponses de Philippe Jaffré p. 13

PHOTOGRAPHIE

Deux visions opposées de la guerre p. 29

BALADES D'AUTOMNE

Durant deux semaines, un choix de marches, avec Milan Presse p. 35

International..... 2
Union européenne.... 7
France..... 8
Société..... 12
Horizons..... 14
Entreprises 18
Communication..... 20
Marchés..... 22
Aujourd'hui..... 24
Météorologie-Jeux.. 27
Culture 29
Radio-Télévision..... 33
Carnet..... 34
Abonnements..... 34

Au moins 115 des otages de Moscou sont morts gazés

LA POLÉMIQUE se développe sur l'opération des forces spéciales qui a permis de reprendre le contrôle, samedi 26 octobre au matin, du théâtre, à Moscou, où un commando tchétchène retenait 750 spectateurs en otage depuis deux jours. Contrairement aux premières affirmations faisant état, samedi matin *(nos éditions datées 27-28 octobre)*, d'un nombre très limité de victimes, on décomptait, lundi, 117 tués parmi les otages, dont 115 par inhalation du gaz employé pour paralyser le commando. La liste pourrait être plus longue puisque 405 personnes étaient encore soignées dans les hôpitaux, lundi, dont 145 de façon intensive et 45 considérées dans un état grave, selon l'agence Interfax. Les familles sont tenues à l'écart sans information sur les blessés. Les responsables médicaux se sont plaints de n'avoir reçu aucun renseignement sur la nature du gaz. Il pourrait s'agir d'un gaz de combat interdit par les conventions internationales.

▶ Questions sur l'assaut des forces spéciales russes

▶ Un gaz de combat utilisé, seulement 2 otages tués par balles

▶ Les familles tenues à l'écart, les médecins privés d'informations

▶ Les femmes du commando abattues

▶ Congrès tchétchène au Danemark

Lire nos informations pages 2-3, l'analyse et l'éditorial page 17

Brésil : l'élection de Lula suscite l'espoir populaire

LA VICTOIRE de Luiz Inacio Lula da Silva à l'élection présidentielle brésilienne, dimanche 27 octobre, a été saluée par de grandes fêtes dans tout le pays. L'ancien ouvrier tourneur dit « Lula », leader du Parti des travailleurs, a obtenu, selon des comptes non encore définitifs, 61,3 % des suffrages contre 38,7 % pour son rival social-démocrate, José Serra, soutenu par le président sortant, Henrique Cardoso. L'arrivée de la gauche au pouvoir, pour la première fois au Brésil, suscite un immense espoir de réduction des inégalités sociales, de créations d'emplois et d'une amélioration des systèmes d'éducation et de santé, malgré les conditions économiques et financières très difficiles. Conscient du défi, Lula a déclaré, à Sao Paulo, après sa victoire : *« Le chemin vers la présidence a été dur, mais ce que nous avons fait jusqu'à présent a été plus facile que ce qui nous reste à faire. »*

Lire page 5

Double peine : promesses de Sarkozy

PLUS de 3 000 personnes se sont réunies samedi 26 octobre au Zénith, à Paris, pour dénoncer la double peine, *« cette nouvelle forme de bannissement »* des étrangers qui, ayant purgé leur peine de prison, sont ensuite expulsés de France, même s'ils ont des enfants nés français. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a indiqué au *Monde*, en marge de son voyage en Corse, qu'il entendait modifier la législation au début de l'an prochain, dans le cadre du projet de loi sur l'immigration, mais sans s'engager sur un calendrier précis. Son prédécesseur socialiste, Daniel Vaillant, estime, lui, qu'être « reconduit chez soi après une condamnation n'est pas une peine supplémentaire ».

D. R.

▶ Le ministre de l'intérieur annonce une loi en 2003

▶ Mobilisation et manifestations contre cette « forme de bannissement »

Lire page 12

ENQUÊTE

Comment la télé-réalité a transformé la télévision

D. R.

« LOFT STORY », « Popstars », « Koh-Lanta »..., les chaînes françaises multiplient les émissions dites de « télé-réalité ». Notre enquête montre que ce concept n'est pas nouveau, mais que le marketing le fait évoluer. Le succès de ces émissions modifie l'économie des chaînes, en particulier de TF1 et de M6, pour qui les produits dérivés sont désormais essentiels. *Lire pages 20 et 21*

Les amours précoces affolent les parents d'élèves chinois

PÉKIN
de notre correspondant

C'est l'épouvante des familles chinoises. On le nomme *zao lian*, en français : « attachement précoce ». A l'heure où la compétition scolaire fait rage, les parents tremblent à l'idée que les premières amours fassent dérailler une scolarité cher payée. Ils sont donc à l'affût des prémices de l'émoi, lisant le courrier, écoutant les communications téléphoniques, se livrant même à des filatures pour identifier l'éventuel démon tentateur. C'est que les exemples abondent de ces amours précoces qui enfièvrent les cours de récréation. Dans une école primaire de Tianjin, la coutume potache impose à chacun une liaison *zao lian* sous peine de *« perdre la face »*. Aux alentours d'un collège de Chengdu, on a repéré des rabatteurs qui font commerce de leur talent d'écriture. Il en coûte 2 yuans pour une déclaration d'amour joliment tournée.

A mesure que l'âge s'élève, les techniques s'affinent. Afin de déjouer la vigilance des parents ou des enseignants, les lycéens recourent à un langage codé : « A » pour « embrasser », « B » pour « toucher », « C » pour « faire l'amour », « D » pour « tomber enceinte », « E » pour « se faire avorter ». Cela donne d'obscures formulations : *« On a fait B pendant trois mois, puis on a réussi à faire C, mais pas d'inquiétude : je ne suis pas D. »*

Tant de désordre amoureux nourrit un courant en faveur d'une séparation des sexes. Les établissements mixtes multiplient les classes séparées et les lycées de filles connaissent un succès fulgurant – on en compte déjà 54 à travers le pays. Les défenseurs de l'expérience assurent protéger les filles, censées être *« plus fragiles »* que les garçons. Ce discours peut se teinter de féminisme. Au lycée de filles Hua Xia de Pékin – baptisé « un paradis sans Adam » – la professeure d'histoire demande ainsi à ses élèves pourquoi, *« dans l'histoire chinoise, les femmes – impératrices, concubines et servantes – sont souvent dépeintes comme de féroces criminelles »* ? On invite aussi des femmes « à succès », patronnes ou représentantes à l'Assemblée populaire, à prononcer des conférences. Mais d'autres prétendent que ce féminisme apparent risque de déraper vers un culte de la féminité ambigu. A les croire, ces lycées de filles vont former des *« beautés modernes, polies, douces et obéissantes, femmes idéales pour les hommes puissants »*...

Frédéric Bobin

SPORTS

Ski : Covili déjà en forme

ROBERT JAEGER/AFP

FRÉDÉRIC COVILI (*photo*), deuxième du géant de Sölden (Autriche), a bien commencé la saison.

Lire pages 24 à 26

POINT DE VUE

« Socialistes de toute l'Europe, unissez-vous ! », *par Laurent Fabius, Pierre Mauroy et Michel Rocard*

LE MONDE s'ouvre, l'économique, le culturel et le technologique s'entrechoquent, nous vivons le temps de la globalisation, tout et tous deviennent interdépendants.

Jusqu'ici, nous, socialistes français et européens, reconnaissons que nous n'avons pas suffisamment pris la mesure de cette nouvelle donne. Nos propositions, nos stratégies sont restées trop prisonnières de cadres nationaux. Nos modes de réflexion et d'action ont été peu coordonnés. Durant les cinq dernières années, à l'exception de l'euro, peu d'initiatives communes ont été prises alors même que nous étions aux responsabilités. Après l'*Erika*, à l'heure des OGM et de Sangatte, face aux contestations de Seattle et de Gênes, nous sommes apparus à court d'une parole forte sur la globalisation, qui est partout dans les têtes et trop peu dans nos projets.

La défaite socialiste française du printemps dernier a aussi pour cause cette lacune dans l'exposé d'une vision du monde. Or c'est bien le réexamen de cette vision que les socialistes français viennent de mettre à l'ordre du jour de leur 73e congrès, en mai 2003. Nous pensons que celle-ci sera d'autant mieux reformulée qu'elle s'inscrira dans une démarche commune avec nos partenaires et camarades européens.

Lire la suite page 16 et le débat au sein du PS page 10

LAURENT FABIUS, PIERRE MAUROY ET MICHEL ROCARD sont anciens premiers ministres.

GRAND PRIX DU ROMAN DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

MARIE FERRANTI

La princesse de Mantoue

roman

nrf

GALLIMARD

M 00147 - 1029 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

RUSSIE

Le **BILAN** de l'assaut des forces russes visant à mettre fin à la prise d'otages, dans un théâtre de Moscou, par un commando tchétchène n'a cessé de grossir depuis le dénouement du drame, samedi 26 octobre : lundi 28 octobre, quelque 117 morts étaient dénombrés parmi les otages, dont deux seulement tués par balles, tandis que les autres avaient succombé aux effets du gaz employé dans l'attaque. Sur les **405 PERSONNES** encore hospitalisées, environ 45 se trouvaient dans un état grave. Les autorités hésitent à dévoiler le type de produit incapacitant qui a été utilisé, sa nature pouvant contrevenir aux interdits de la **CONVENTION INTERNATIONALE** de 1993, entrée en vigueur en 1997, et que Moscou a signée. Le président Vladimir Poutine a eu un geste inhabituel en demandant « pardon » pour ce lourd bilan.

Questions sur le dénouement de la crise des otages de Moscou

Un gaz utilisé par les forces spéciales russes a provoqué la mort de 115 otages, selon le dernier bilan officiel. Le gouvernement tarde à fournir des précisions sur la nature du produit utilisé, en possible violation de la Convention internationale sur l'interdiction des armes chimiques

MOSCOU
de notre correspondante

Un jour de deuil national a été décrété en Russie, lundi 28 octobre. Le nombre officiel de morts parmi les quelque 750 personnes prises en otage par un commando tchétchène du 23 au 26 octobre au centre de Moscou n'a cessé de croître au cours des deux journées qui ont suivi l'assaut lancé samedi matin par les forces spéciales russes. Après avoir fait état d'une *« dizaine »* de morts, les autorités ont annoncé dimanche *« 117 morts, bilan établi à 15 heures »*. Deux de ces personnes ont été tuées par balles. Les 115 autres victimes ont péri à la suite de l'inhalation du gaz spécial utilisé lors de l'assaut, a déclaré dimanche le chef du Comité pour la santé de Moscou, Andreï Seltsovski.

Le bilan pourrait s'alourdir : lundi matin, 405 ex-otages étaient encore hospitalisés, nombre d'entre eux se trouvaient dans des services de réanimation, dont 45 dans un état critique. Autour de ce drame, plusieurs questions subsistent.

▶ **Quel gaz a été utilisé lors de l'intervention ?** Les autorités russes n'ont pas rendu publique la nature de ce gaz qui aurait été diffusé par le système de ventilation de la salle de spectacle où se trouvaient les otages et les assaillants. Selon Evgueni Loujnikov, chef d'un service de toxicologie dans un hôpital de Moscou, qui, comme d'autres officiels, cherchait à rassurer l'opinion, il s'agirait d'une *« substance utilisée pour l'anesthésie générale, dans la chirurgie »*. Le nombre important de décès est imputable, selon lui, à *« l'état exceptionnel d'affaiblissement dans lequel se trouvaient les otages : immobilisés pendant cinquante heures, manquant de nourriture et d'eau, certains affectés de maladies chroniques, comme l'asthme, le diabète »*. A dose élevée, a-t-il ajouté, ce gaz peut entraîner *« des modifications des fonctions de base de l'organisme, pertes de connaissance, problèmes de respiration, de circulation de sang »*.

Plusieurs ex-otages ont fait état de violents vomissements. Des médecins se sont plaints, devant des journalistes, de ne pas pouvoir traiter correctement les malades, faute d'avoir été informés sur la composition exacte du gaz. Aucune aide médicale étrangère n'a été acceptée par les autorités russes. Selon un expert russe en armes chimiques, Lev Fedorov, il s'agirait d'une *« arme chimique non létale »*. *« Nous avons un peu trop forcé la dose,* affirme de son côté un officier des forces spéciales, interrogé par un journal russe. *Nous n'imaginions pas que l'action négative pourrait être aussi puissante. »*

L'usage d'un tel gaz pourrait constituer une violation de la convention sur les armes chimiques de 1997, signée par la Russie. Après l'assaut, le vice-ministre de l'intérieur, Vladimir Vassiliev, avait été cité par l'agence officielle Itar-Tass, assurant qu'*« aucun »* des otages n'avait succombé à un empoisonnement par gaz.

▶ **Les circonstances de l'assaut.** Officiellement, la décision de lancer l'assaut (mené par le groupe « Alfa » des services de sécurité russes, le FSB) a été prise une fois que le commando terroriste eut commencé à exécuter des otages. Après une série d'explosions et de tirs, un porte-parole de la cellule de crise affirmait, peu avant 6 heures, samedi matin : *« Deux otages ont été tués. »* A 7 h 15, il indiquait que les forces spéciales avaient dû intervenir après une tentative d'évasion d'un groupe d'otages, qui avait été suivie d'un échange de coups de feu.

Des témoignages d'otages ne corroborent pas cette version. Une rescapée, Natacha, a décrit sur la radio Echo de Moscou que les premiers tirs étaient *« venus de l'extérieur »*.

Selon un témoin, le commando avait abattu dans la nuit un homme qui, en pleine crise de nerfs, avait jeté une bouteille en direction d'une des terroristes tchétchènes. Celle-ci aurait ouvert le feu, touchant une otage. C'est vers 2 heures du matin, selon le médecin Andreï Seltsovski, cité par l'agence Interfax, que des ambulances se sont approchées du théâtre de la rue Melnikova, pour en évacuer ces deux corps.

Selon le journal *Moskovski Komsomolets*, citant une source des forces spéciales, la nécessité de recourir à un assaut avait été admise dès mercredi 23 octobre. L'attaque était *« prévue à 6 heures »*, samedi matin, dit cette source, *« mais elle a commencé un peu plus tôt car les terroristes ont vu que nos forces se positionnaient, et ont ouvert le feu »*.

▶ **La mort des femmes kamikazes.** Des images filmées après l'intervention montrent les cadavres des femmes tchétchènes, la tête renversée, assises dans les fauteuils du théâtre comme endormies. Les corps des hommes du commando étaient en revanche dispersés, allongés sur le sol, dans leur sang. Aucune explication officielle n'a été fournie quant aux circonstances de l'élimination de cinquante membres du commando.

> « Nous avons un peu trop forcé la dose »
>
> **UN OFFICIER DES FORCES SPÉCIALES**

L'utilisation du gaz aurait eu comme *« principal but de liquider les femmes kamikazes »*, a relaté un membre des forces spéciales au *Moskovski Komsomolets*. *« Elles ont été abattues à bout portant, une balle dans les tympans. Je comprends que c'est cruel, mais nous n'avons trouvé aucun autre moyen de neutraliser des personnes qui portaient sur elles jusqu'à 2 kilos d'explosifs. »*

Bien d'autres questions se posent. Reste à établir par exemple comment le commando, ainsi armé et équipé, a pu pénétrer dans l'enceinte du théâtre.

Natalie Nougayrède

VERBATIM

M. Poutine : « Nous n'avons pas pu sauver tout le monde. Pardonnez-nous »

VOICI le texte intégral de l'adresse à la nation du président russe, Vladimir Poutine, prononcée à la télévision, samedi 26 octobre, après le dénouement de la prise d'otages :

« Chers concitoyens. Nous avons enduré ces derniers jours une épreuve terrible. Toutes nos pensées vont à ceux qui se sont trouvés aux mains d'ordures armées. Nous espérions la libération de ceux qui étaient en difficulté, mais chacun d'entre nous comprenait qu'il fallait être prêt au pire. Une opération de libération des otages a été menée ce matin. Nous avons réussi à faire pratiquement l'impossible : sauver les vies de centaines et de centaines de personnes. Nous avons prouvé qu'il est impossible de mettre la Russie à genoux. Mais je veux maintenant avant tout m'adresser aux familles et aux proches de ceux qui ont péri. Nous n'avons pas pu sauver tout le monde. Pardonnez-nous.

La mémoire des victimes doit nous unir. Je remercie tous les citoyens de Russie pour leur retenue et leur solidarité. J'ai une gratitude particulière pour tous ceux qui ont participé à la libération des gens. Avant tout, aux agents des unités spéciales, qui se sont battus sans hésitation et en risquant leur propre vie, pour sauver les gens. Nous sommes également reconnaissants envers nos amis du monde entier pour leur soutien moral et concret dans la lutte contre l'ennemi commun. Cet ennemi est fort et dangereux, inhumain et cruel. C'est le terrorisme international. Tant qu'il n'est pas vaincu, nulle part dans le monde les gens ne peuvent se sentir en sécurité. Mais il doit être vaincu. Et il sera vaincu. Aujourd'hui à l'hôpital, j'ai discuté avec l'un des blessés. Il a dit : *« Ce n'était pas effrayant, il y avait la certitude que les terroristes n'ont de toute façon pas d'avenir. »* Et c'est vrai. Ils n'ont pas d'avenir. Alors que nous, oui. »

Produit incapacitant ou gaz neuroparalysant, un arsenal très complet

LA RUSSIE est dans la situation paradoxale du pays qui détient un des stocks le plus importants, dans le monde, d'armes chimiques à usage policier et guerrier et qui a, en même temps, signé une convention internationale d'interdiction de ces armes, entrée en vigueur en 1997. Cette situation, embarrassante pour elle, peut expliquer que la Russie ait choisi, pour l'instant, de taire la nature du gaz utilisé à Moscou, du moins jusqu'au moment où il lui faudra l'avouer aux médecins, notamment à ceux qui ont à soigner des victimes étrangères, comme l'ont exigé les Américains.

Dans l'ordre chimique, que l'arme se présente sous forme gazeuse ou liquide, la Russie est supposée détenir quelque 55 000 tonnes de produits toxiques fabriqués entre 1920 et 1990. Ces agents chimiques peuvent avoir, après quelques minutes, des effets mortels (on les dit suffocants, vésicants ou hémotoxiques), incapacitants (par action sur le système nerveux) ou neutralisants (leur effet très fugace est irritant). A l'origine, en signant la Convention d'interdiction des armes chimiques, la Russie a subordonné son attitude au fait de recevoir, de la communauté internationale (Etats-Unis et Union européenne), une assistance financière susbtantielle pour l'aider à détruire ses stocks.

En avril 2002, les Russes devaient avoir démantelé 20 % de leur arsenal selon leur engagement. On est, de fait, assez loin du compte. De sorte que Moscou peut encore recourir à des stocks importants de produits. La gamme des agents va d'un gaz non létal, le CS, en usage chez les forces de maintien de l'ordre et de la lutte anti-émeutes, jusqu'à la famille des gaz neurotoxiques (comme les agents G, du type sarin), en passant par des anesthésiants fluorés (dont les effets sont hypnotiques et qui sont encore peu connus) ou par des produits incapacitants, tel le BZ (benzilate de quinuclidinyle) bien connu aux Etats-Unis, qui ont arrêté d'en disposer à la fin des années 1990.

Selon des sources non officiellese, à Moscou, mais non confirmées 48 heures après l'assaut, les commandos russes anti-tchétchènes auraient pu faire appel au BZ, qui handicape un adversaire de manière insidieuse et prolongée, avec des effets qui ne sont pas toujours réversibles.

EFFETS NEUROPARALYSANTS

Selon un spécialiste de la Fondation pour la recherche stratégique (FRS), Claude Meyer, le BZ est facile à fabriquer et peu coûteux. C'est un glycolate (les glycols sont des corps pourvus d'une double fonction alcool) qui a été découvert, au début des années 1950, à la suite de travaux de l'industrie pharmaceutique. Mais cette substance est dangereuse y compris pour ceux qui la manipulent.

Une autre hypothèse pourrait concerner l'usage d'agents chimiques vaporisés, qui sont considérés comme des gaz de combat. Ceux-ci ont peut-être été mis au point en dépit de la Convention de 1993, entrée en vigueur quatre ans après, ou récupérés par la Russie sur les territoires de l'ex-URSS où ils avaient été dispersés du temps de la guerre froide Est-Ouest. Autant de stocks qui n'auraient pas été déclarés officiellement.

Ce gaz aurait des effets neuroparalysants, à l'instar de ces substances anesthésiantes utilisées en chirurgie. Il provoquerait notamment la paralysie des muscles, y compris les muscles respiratoires, et la perte de conscience, avec des conséquences sur le système respiratoire et la circulation du sang.

Le coût total de l'élimination de l'armement chimique russe – un arsenal sans équivalent dans l'histoire de ces armes – est estimé à 6 milliards de dollars. Et, sans une aide soutenue que s'étaient engagés à fournir les Etats-Unis, l'Allemagne, la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et la Finlande en particulier, les stocks russes peuvent être une menace pour encore 30 à 50 ans.

Jacques Isnard

« Ni masques ni bouteilles d'oxygène »

*« **NOUS** avons été très choqués par les images de ces cars transportant des victimes visiblement en détresse respiratoire et sans assistance »*, déclare Pierre Carli, chef du SAMU de Paris et professeur d'annesthésie-réanimation. *« Nous aurions aimé voir au moins des secouristes avec des bouteilles d'oxygène et des masques... »*

Sans vouloir *« critiquer »* l'action des sauveteurs russes étant donné le manque de données précises, Pierre Carli indique que les choses se seraient passées de façon très différente en France. *« Nous aurions eu un accès total aux informations avant l'opération afin de préparer au mieux notre intervention. »* Il se trouve que le drame du théâtre de Moscou s'est déroulé la veille de l'opération européenne Euratox qui rassemble plus de 800 sauveteurs au camp militaire Canjuers (Var) pour une simulation d'attentats radioactifs et chimiques faisant 2 000 victimes.

A Moscou, c'est l'absence d'unités mobile de réanimation aux abords du théâtre et de fourniture de masque à oxygène pour tous les otages qui surprend le plus l'urgentiste. Les symptomes visibles des victimes laissent supposer, selon Pierre Carli, que le gaz utilisé possède les caractéritiques hallucinogènes des gaz anesthésiants. On distingue trois effets de ce type d'agent chimique : un endormissement brutal, un arrêt de la respiration engendré par la paralysie de centres nerveux et un œdème aigu du poumon.

Dans le cadre de l'anesthésie générale, les effets indésirables sont contrôlés grâce, par exemple, à l'addition d'oxygène dans le gaz. L'injection dans le théâtre de Moscou a, au contraire, pu provoquer des poches sans oxygène qui ont engendré une hypoxie fatale. Pierre Carli souligne le manque apparent de matériel utilisé : *« Dans une telle situation, nous aurions fait appel aux sondes d'intubation associées à des respirateurs automatiques »*, précise-t-il. Encore aurait-il fallu disposer d'un tel matériel pour secourir plus de 700 personnes.

Michel Alberganti

AFP/IOURI KADOBNOV

L'inquiétude des Russes

LA FAMILLE MINGALEV, à l'image de nombreux Russes était devant son poste de télévision samedi 26 octobre, après le dénouement de la prise d'otages, qui durait depuis trois jours. Dans sa déclaration, le président Vladimir Poutine a demandé *« pardon »* au peuple russe de n'*« avoir pu sauver tout le monde »*. Son refus de faire la moindre concession aux terroristes a été salué, dans le pays. Cependant, les familles des victimes du gaz utilisé lors de l'assaut restent toujours dans l'angoisse, sans information sur les conséquences de ce produit incapacitant.

Le flux des réactions internationales s'est tari

Les commentaires de l'étranger se sont faits moins nombreux dès qu'il est apparu que le bilan de l'opération menée par les forces russes était très lourd. Washington a qualifié la prise d'otages de *« tragédie »* et s'est refusé à plus de commentaires : *« Etant donné que les terroristes étaient sérieux dans leurs intentions et avaient déjà tué des personnes, et qu'ils avaient miné le théâtre de manière à ce que tous meurent, il est important de connaître toutes les circonstances avant d'aller plus loin »*, a déclaré le porte-parole de la Maison Blanche. En Europe, seul le chef du gouvernement espagnol Jose Maria Aznar a exprimé sa *« compréhension »* à Vladimir Poutine. A l'annonce du dénouement de la crise, Jacques Chirac a témoigné, samedi matin, dans une lettre au président russe, de son *« profond soulagement »* : *« La priorité que vous avez donnée à la préservation de la vie des otages a permis de limiter les conséquences de ce drame »*, déclarait-il alors. La veille, le président français et le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, avaient appelé à la recherche d'une *« solution politique »* en Tchétchénie.

A l'hôpital n° 13, les familles privées d'informations attendent dans l'angoisse

Des consignes de discrétion ont été données aux malades et aux médecins

MOSCOU
de notre correspondante

Devant les hautes grilles noires de l'hôpital n° 13, dans ce quartier ouvrier de Moscou qui abrite une usine de pneus, les familles guettent, debout sous la pluie, des bribes d'informations. Les nouvelles s'échangent par téléphone portable – c'est là une nouveauté. Mais ce qui n'a pas changé, malgré toutes les années écoulées depuis la chute du soviétisme, c'est ce parfait dédain des officiels pour ceux qui, tout en bas, souffrent et demandent des nouvelles de leurs proches.

Qui est vivant ? Qui sortira de l'hôpital ? Quels sont les effets, à terme, de ce fameux gaz ? Et les traitements possibles ? Les familles des otages sont maintenues dans l'ignorance la plus totale. C'est que, à l'intérieur du bâtiment, dit-on, des vérifications secrètes seraient en cours : contrôle d'identité des malades par les services spéciaux russes, qui craignent que des terroristes se soient dissimulés parmi les rescapés après avoir subtilisé des vêtements de rechange ; et observation attentive des effets sur l'organisme de la substance chimique diffusée par les forces spéciales pour *« neutraliser »* le commando. De l'aveu même des autorités, 115 ex-otages ont été tués par ceux qui devaient les secourir, et non par les assaillants suicidaires et fanatiques qui les menaçaient.

« Xenia va bien, nous lui avons parlé hier par téléphone. Nous attendons ici depuis trois heures. Peut-être sortira-t-elle ? » Au milieu de la petite foule qui s'agglutine sous des parapluies, une grand-mère raconte que sa petite-fille, qui figurait parmi les otages avec une quinzaine d'élèves de la classe venus voir la comédie musicale, a survécu à tout, à l'irruption des Tchétchènes dans le théâtre, à la détention pendant trois jours en mangeant un peu de chocolat et du jus de fruits, à l'assaut des soldats, à la diffusion du gaz par les bouches d'aération. *« Le pouvoir n'avait pas le choix, les terroristes étaient prêts à aller jusqu'au bout*, dit cette dame, Larissa, ajoutant : *quand nous avons entendu les explosions qui signalaient l'assaut, nous sommes tombés à genoux pour prier. » « Pour ce qui est du gaz, nous ne savons rien, on ne nous dit rien. Certains organismes résistent mieux que d'autres. »*

Les grilles de l'hôpital s'entrouvrent soudain, et un homme hirsute, en veste et pantalon, portant en guise de bottes des bandes de plastique bleu, ficelées sur les mollets, se met à crier *« Olga ! »*, à la recherche de son épouse, perdue dans l'attroupement. *« Je m'appelle Vladimir »*, dit-il à la cantonade. *« Voilà ce qui s'est passé. On a senti un gaz. On a vu des Tchétchènes chercher à imbiber des tissus d'eau pour s'en couvrir le visage. Ils n'ont pas eu le temps pour ça. Le gaz a agi en quelques secondes. J'ai perdu connaissance. Quand je me suis réveillé, dans une ambulance, j'avais perdu mes chaussures. A côté de moi, une femme allongée avait des spasmes et de l'écume à la bouche. »* Larissa, apeurée, l'interroge : *« c'était peut-être une allergie ? »* L'homme répond d'un air entendu : *« Mais non, c'était une arme super-secrète ! »*

Des bouquets de fleurs ont été déposés, en une longue rangée, sur une muraille près du théâtre de la rue Melnikova, où se jouait la comédie musicale. La façade rectangulaire est toujours recouverte d'une vaste affiche bleu pâle, avec un énorme trou en son milieu, fait par le tir d'une grenade. Des bougies sont là. Cet endroit que tous les Russes ont surveillé, trois nuits d'affilée, sur leurs écrans de télévision, deviendra-t-il une sorte de « Ground Zero » russe ? Larissa, tout à l'heure, soupirait : *« Peut-être que le monde extérieur nous comprendra mieux maintenant, nous les Russes. On nous reprochait la Tchétchénie. On nous disait : vous n'agissez pas de façon humaine. Maintenant les gens vont voir les choses autrement. J'ai de la compassion pour ce peuple, les Tchétchènes. Mais il faut bien frapper, car c'est un foyer de terrorisme. »*

> **« On ne sait pas de quoi sont morts nos enfants »**
>
> **ALEXANDRE SERGIENKO, PÈRE D'UNE VICTIME**

A la porte de l'hôpital « Numéro un pour les vétérans de la guerre », des feuilles blanches sous plastique ont été collées à la porte, comportant une quarantaine de noms, prénoms, patronymes. A côté, est indiqué l'état des malades, tous ex-otages : environ vingt-cinq sont jugés dans un état *« satisfaisant »*, trois *« moyennement satisfaisant »*, quatre *« en difficulté moyenne »*, et huit *« difficile »*. Aucune explication n'est fournie. Des familles se pressent à la porte, visages exténués, expressions décontenancées. *« Dites-nous quelque chose, informez-nous vite ! »* Soudain un homme émerge de l'hôpital : c'est Oleg Goloub, un des acteurs de la comédie musicale, toujours dans son costume de scène : en pilote, bottes hautes, veste brune.

Le 23 octobre, à 9 heures du soir, il était sur scène quand les Tchétchènes ont pris le contrôle du théâtre. Sa mère, Raïssa, fond en larmes en le serrant dans ses bras. Oleg fait une déclaration aux journalistes : *« Je me sens bien, je crois que je n'ai pratiquement pas perdu connaissance avec le gaz. Je voudrais dire que les gars des OMON* [forces spéciales] *ont agi comme il fallait et se sont très bien comportés avec nous. Je voudrais leur dire merci. »*

Rares sont, en cette journée où une quarantaine d'ex-otages sortiront des hôpitaux de Moscou, ceux qui osent exprimer publiquement l'angoisse qu'a suscitée l'utilisation d'un gaz potentiellement mortel. Des consignes de discrétion ont été données aux malades, aux médecins, pour le bien de *« l'enquête »*. Le soir, toutefois, un homme, père d'une fillette décédée après l'assaut, s'exprime sur une chaîne de télévision moscovite. Alexandre Sergienko, filmé dans son salon, tient à la main un portrait de son enfant décédée, âgée de treize ans. *« Je voudrais dire que l'on ne sait pas de quoi sont morts nos enfants. J'ai entendu qu'une dizaine d'enfants avaient trouvé la mort. Maintenant, la chose principale dont personne ne parle est : comment peut-on encore sauvez ceux qui ont respiré ce gaz ? »* Les autorités ont annoncé dimanche que 51 corps avaient été identifiés, sur les 117 victimes, et que des parents d'otages seraient bientôt convoqués pour identifier les cadavres au moyen de photographies.

N. No.

Les partisans de la poursuite de la guerre sortent renforcés de la tragédie

MOSCOU
de notre correspondante

« Par cette opération, Vladimir Poutine est devenu le deuxième chef d'Etat au monde, après Saddam Hussein, à utiliser une arme chimique contre ses propres concitoyens. » Phrase outrageante ? Elle était prononcée, dimanche 27 octobre, par un analyste russe connu, qui réclama aussitôt l'anonymat. La mort de 115 otages, à Moscou, des suites de la diffusion d'un gaz toxique par les forces de l'ordre au moment de l'assaut contre le commando tchétchène, noircit assurément le bilan d'une opération que le Kremlin s'est efforcé de présenter comme une grande victoire.

Le rapprochement peut être fait, en termes de pertes humaines, avec les catastrophes du *Koursk* (août 2000, 118 morts dans le naufrage du sous-marin en mer de Barents) et la récente chute d'un hélicoptère MI-26 en Tchétchénie (abattu par un missile le 19 août 2002, au moins 119 morts), épisodes qui avaient un temps écorché l'image d'ordre et d'efficacité militariste cultivée par le jeune président russe.

Le Kremlin a, cette fois-ci, rapidement neutralisé les risques. Critiqué dans l'affaire du *Koursk* pour son apparente indifférence, M. Poutine est allé, samedi, jusqu'à demander *« pardon »* aux familles des otages tués dans le raid du théâtre. Son refus de faire la moindre concession aux terroristes a été salué, dans le pays, comme une confirmation de la poigne forte du régime. Le rapprochement établi avec le terrorisme international a conforté un discours justifiant la politique menée en Tchétchénie.

MISES EN GARDE AUX MÉDIAS

Des mises en garde ont été de nouveau formulées à l'encontre des médias, accusés par le pouvoir de trop donner à la parole aux *« terroristes »*. M. Poutine est apparu à la télévision, menant des réunions avec les chefs des structures de forces (ministère de l'intérieur, services spéciaux) et les chefs de factions politiques, soulignant le thème d'une unité nationale. Il a aussi reçu l'ancien premier ministre Evgueni Primakov, qui tenta, vendredi, une vaine médiation avec les preneurs d'otages, et apporta publiquement son appui un règlement de la crise par la force.

« Ce qu'ont fait les services spéciaux [l'assaut] *et comment ils l'ont fait, c'était brillant »*, s'est enflammé le gouverneur de la région d'Oulianovsk, le général Vladimir Chamanov, dont les troupes en Tchétchénie se sont distinguées dans le passé par leurs exactions. *« Si, lors d'une opération de libération des otages, les pertes sont de 10 %, alors c'est super-efficace. Jusqu'à 20 %, on peut dire que c'est efficace. Là, les pertes ont été minimales, alors qu'il y a avait très peu de temps. Les terroristes étaient près à tout. »* Représentant le flanc *« libéral »* de la scène politique, la vice-président de la Douma (Chambre basse du Parlement), Irina Khakamada, a également approuvé l'action des forces de l'ordre. *« Dès lors qu'il y a des pertes, la situation n'est pas formidable, mais d'un autre côté, ça s'est fait de façon professionnelle, quand on pense qu'il y aurait pu y avoir 700 cadavres. »*

Selon l'analyste de la Fondation Carnegie Lilia Chevtsova, le Kremlin a aussi pris le soin de rechercher le soutien des pays occidentaux, *« en échange de quoi on peut supposer que les "faucons", à Washington, peuvent maintenant espérer une approbation russe à une action en Irak »*, a-t-elle commenté.

Un durcissement du régime de M.Poutine apparaît probable dans la foulée de ces événements. *« La propagande officielle présente le dénouement de la prise d'otage comme un grand succès des forces spéciales, sous la direction du président »*, relève le politologue Andreï Piontkovski. *« On peut s'attendre à une politique encore plus sévère en Tchétchénie, avec un rejet total des négociations. Le résultat de cette crise est que les partisans de la prolongation de la guerre, côté russe comme côté tchétchène, sortent renforcés. »*

N. No.

Le Congrès mondial tchétchène est maintenu au Danemark

Une précédente rencontre de la diaspora avait été annulée à la demande du Kremlin

COPENHAGUE (Danemark)
de notre envoyée spéciale

Le premier « Congrès mondial tchétchène », réunissant des membres de la diaspora cherchant une solution pacifique au conflit en Tchétchénie, s'est ouvert, lundi 28 octobre à Copenhague, malgré les menaces du Kremlin qui réclamait son annulation.

Prévu à l'origine à Istanbul en avril, la Turquie avait interdit la tenue de ce Congrès au dernier moment. Le Danemark, qui préside jusque fin décembre l'Union européenne, a semble-t-il ignoré les pressions russes. *« La Constitution du Danemark permet à chacun d'y organiser les conférences qu'il veut, dans les limites de la loi »*, a déclaré, samedi, le ministre danois des affaires étrangères, Per Stig Moeller. Il a précisé qu'il n'avait pas compétence pour intervenir contre cette *« initiative privée »*, répondant ainsi à un communiqué du ministère russe des affaires étrangères, publié le même jour à Moscou, qui remettait en question la visite d'Etat de Vladimir Poutine prévue au Danemark le 12 novembre, au lendemain d'un sommet UE-Russie.

SOMMET UE-RUSSIE DÉPLACÉ

Le président russe devait rencontrer la reine Margrethe et avoir des discussions avec le gouvernement danois. Mais *« la tenue sur le territoire du Danemark d'un rassemblement de soutien aux terroristes tchétchènes met en doute* (...) *la justification d'une rencontre bilatérale au sommet prévue à Copenhague »*, selon le communiqué.

Le ministère russe parlait aussi d'acte *« inamical »*, accusait la présidence danoise d'aller à contre-courant de la position de l'Union européenne et qualifiait de *« particulièrement cynique »* l'absence de mesures pour interdire ce Congrès *« à la lumière des événements des derniers jours à Moscou et de la série d'actes terroristes sanglants dans d'autre régions du monde »*.

Il s'agit d'un *« échange d'opinions diplomatique »* et non d'une *« crise diplomatique »*, a estimé M. Moeller. Il a publiquement demandé aux congressistes tchétchènes de *« considérer avec sérieux le contexte »* de leur conférence et *« la façon dont elle sera comprise dans le reste du monde »*.

Les intéressés – des modérés, qui appellent Moscou à négocier avec le président Maskhadov – s'y employaient, dimanche soir, dans les couloirs de l'hôtel Radisson, en attendant l'arrivée incertaine de députés russes, invités avec d'autres parlementaires. Akhmed Zakaev, le représentant de M. Maskhadov *« pour les négociations avec le Kremlin »*, aurait-il dû prendre sur lui de parler au nom du président indépendantiste avant que celui-ci ne parvienne à adresser sa déclaration condamnant la prise d'otages ?

Le Congrès peut-il présenter des « excuses » aux otages et à leurs familles, en plus de ses condoléances, alors que le Kremlin n'est pas exempt de responsabilité dans la tragédie ? Ces questions étaient débattues en petits groupes, entre les échanges rituels de nouvelles sur les parents ou les proches, morts ou enlevés lors des rafles en Tchétchénie.

La seule note optimiste est que le Danemark n'a pas cédé aux pressions russes. Les Pays-Bas en revanche ont interdit récemment la présentation d'un nouveau mensuel de la diaspora, *The Chechen Times*. Seule concession : le sommet UE-Russie qui devait se tenir le 11 novembre à Copenhague aura lieu *« en terrain neutre »*, à Bruxelles afin *« d'éviter une crise entre la Russie et l'UE »*, a expliqué M Moeller.

Sophie Shihab

SCIENCE&VIE

Les trous noirs livrent leurs secrets

Cachés au coeur de toutes les galaxies, ils déforment l'espace temps et happent les étoiles

Et aussi

Une enquête exclusive :
Napoléon n'a pas été assassiné !
Le point sur :
L'obésité, une épidémie mondiale, un défi majeur pour la santé
En pratique :
Le porte-monnaie électronique

En vente chez tous les marchands de journaux

Trois militaires israéliens tués dans un attentat-suicide en Cisjordanie

Tsahal affirme avoir arrêté 57 Palestiniens recherchés dans la zone de Jénine

UN ATTENTAT-SUICIDE commis à l'entrée de la colonie juive d'Ariel, dans le nord de la Cisjordanie, dimanche 27 octobre, a coûté la vie à trois soldats israéliens. Dix-sept Israéliens blessés ont été hospitalisés, parmi lesquels trois se trouvent dans un état grave, selon des sources médicales. Les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, groupe armé lié au Fatah du président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, et les brigades Ezzedine Al-Qassam, branche armée du mouvement radical Hamas, ont revendiqué séparément l'opération.

Peu après cet attentat, deux Palestiniens armés ont été tués dans une opération israélienne à Naplouse, dans le nord de la Cisjordanie. Une unité spéciale israélienne, opérant en civil dans une voiture banalisée, a pénétré dans le quartier de Ras el-Aïn, à Naplouse. Repérée, elle a été prise sous le feu de Palestiniens. L'un des deux Palestiniens armés tués au cours de l'échange de tirs était membre du groupe radical Djihad islamique et l'autre des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa. Un porte-parole militaire israélien a indiqué qu'un militaire a été légèrement blessé au cours de la fusillade et qu'un autre Palestinien a été atteint par balles aux jambes.

Par ailleurs, un jeune Palestinien âgé de 15 ans a été tué par un tireur embusqué israélien à Jénine, dans le nord de la Cisjordanie, où l'armée israélienne opère depuis vendredi, selon des sources de la sécurité palestinienne. D'après des témoins, il a été tué au moment où il sortait de chez lui, alors que la ville était sous couvre-feu. L'armée israélienne a affirmé qu'il portait une arme. Ces morts portent à 2 622 – dont 1 940 côté palestinien et 633 côté israélien – le nombre de personnes tuées depuis le début de l'Intifada, fin septembre 2000.

MAISONS DÉTRUITES

L'armée quadrille la zone de Jénine à la recherche d'activistes palestiniens, et affirme y avoir arrêté 57 Palestiniens recherchés. L'opération, baptisée « Avant-garde » et qui mobilise plusieurs dizaines de chars et de blindés en appui à des soldats, vise notamment à arrêter un responsable du Djihad islamique, accusé d'avoir commandité l'attentat-suicide perpétré le 21 octobre contre un autobus dans le nord d'Israël (14 morts). Lundi, à l'aube, l'armée a détruit les maisons de trois Palestiniens impliqués dans des attentats anti-israéliens, à Jénine et dans le camp de réfugiés de la ville.

La veille, l'armée avait détruit cinq habitations palestiniennes à Rafah, dans le sud de la bande de Gaza. Depuis le début du mois d'août, Tsahal a rasé une soixantaine de maisons dans le cadre de mesures de rétorsion dont l'objectif annoncé est de *« dissuader »* les Palestiniens de commettre des attentats anti-israéliens. Ces actions sont dénoncées par les organisations des droits de l'homme, pour qui elles constituent des *« punitions collectives »*

Israël a par ailleurs annoncé qu'il allait interdire, *« pour des raisons de sécurité »*, à 13 des 88 députés palestiniens de participer, lundi, à la session du Conseil législatif au cours de laquelle le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, doit présenter son nouveau gouvernement. – *(AFP.)*

Risque de crise gouvernementale en Israël

Le gouvernement d'union nationale israélien est menacé d'une crise grave, les travaillistes, deuxième force politique au Parlement, ayant décidé de voter contre un budget d'austérité selon eux trop généreux envers les colons. Plus de mille membres du comité central du Parti travailliste, réunis dimanche 27 octobre à Tel-Aviv, ont adopté une motion mandatant *« la fraction parlementaire et les ministres* [travaillistes pour] *voter contre le budget »* si des modifications ne sont pas apportées au texte qui doit être présenté, mercredi, en première lecture au Parlement.

Le budget prévoit des coupes de 1,8 milliard de dollars qui vont se traduire notamment par une diminution des allocations versées aux familles les plus pauvres ainsi qu'aux chômeurs et une réduction du budget de la défense. Les travaillistes exigent que les crédits alloués aux colonies dans les territoires palestiniens soient réduits de 150 millions de dollars, somme qui, selon eux, devrait être consacrée à la création d'emplois et à empêcher des coupes dans les budgets sociaux.

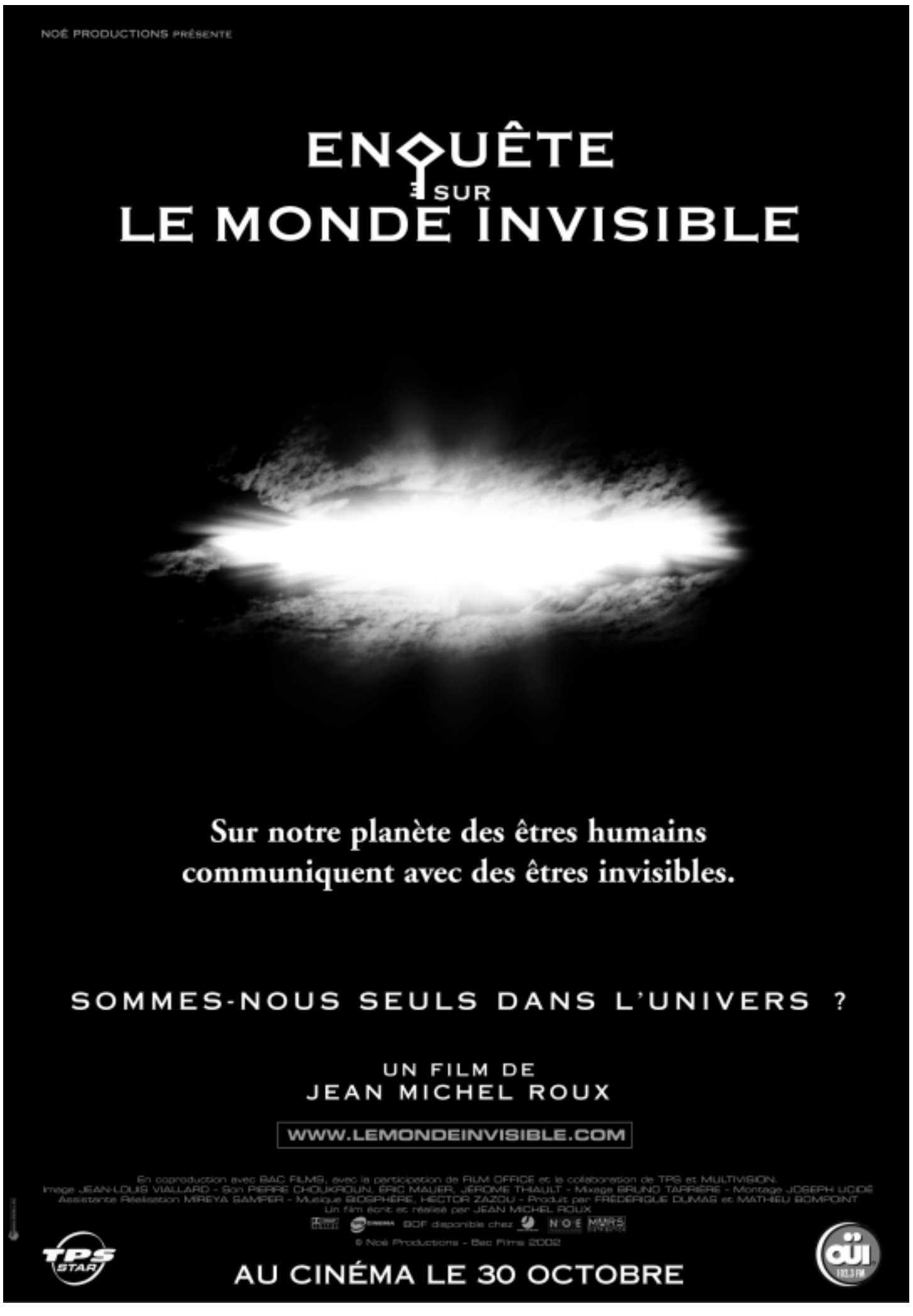

Les pays de l'APEC pressent la Corée du Nord de désarmer

M. Bush n'a pas obtenu du sommet Asie-Pacifique tout le soutien attendu vis-à-vis de Bagdad et de Pyongyang

STEPHEN JAFFE/AFP

Le président américain George W. Bush (de dos) prend congé de ses interlocuteurs, le président sud-coréen Kim Dae-jung (au centre) et le premier ministre japonais Junichiro Koizumi (à droite), après leur rencontre trilatérale, samedi 26 octobre, à Los Cabos (Mexique), en marge du sommet pays membres de la Coopération économique Asie-Pacifique.

WASHINGTON
de notre correspondant

La réunion des pays membres de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC), à Los Cabos, au Mexique, samedi 26 et dimanche 27 octobre, n'a pas apporté à George W. Bush les satisfactions qu'il espérait dans le traitement des affaires irakienne et nord-coréenne. Le président mexicain, Vicente Fox, dont le pays siège en ce moment au Conseil de sécurité, a écouté M. Bush, samedi, répéter que *« si les Nations unies n'agissent pas et si Saddam Hussein ne désarme pas »*, les Etats-Unis vont *« mener une coalition pour le désarmer »*.

Pas autrement ému par l'impatience de son hôte, M. Fox a expliqué que le Mexique souhaite parvenir à une résolution *« satisfaisante pour toutes les parties »* et qu'il fait *« tout son possible pour aboutir à une résolution vigoureuse »*. La définition qu'il en a donnée est pour le moins prudente : elle doit, a-t-il dit, *« permettre le retour rapide des inspecteurs* [et garantir] *que l'Irak se conforme aux accords existants avec l'ONU »*. Interrompant la traduction des propos de M. Fox en anglais, M. Bush est passé à la question suivante. La veille, dans son ranch de Crawford, au Texas, où il recevait le président chinois, Jiang Zemin, M. Bush avait devancé ce dernier en affirmant lui-même que la Chine, qui, en tant que membre permanent, dispose du droit de veto, *« soutient l'application stricte, par l'Irak, des résolutions du Conseil de sécurité »*. M. Jiang avait évité de s'exprimer à ce sujet.

PAS DE « CONDAMNATION »

Troisième pays de l'APEC siégeant au Conseil de sécurité, Singapour n'a pas fait connaître ses intentions au cours du sommet de Los Cabos. Samedi matin, dans l'avion qui transportait M. Bush au Mexique, son porte-parole, Ari Fleischer, a évoqué *« la possibilité que les Nations unies échouent* (...) *à relever le défi »* constitué par *« la menace »* de Saddam Hussein. Auquel cas, a-t-il affirmé, *« il ne serait pas très dur »*, pour les Etats-Unis, de réunir une coalition afin d'affronter Bagdad. Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, se référant à des conversations avec les ministres des affaires étrangères français, britannique, russe et chinois, a déclaré que l'accord était général pour juger *« qu'il est temps de résoudre les questions en suspens afin de parvenir à une résolution, si possible »*. *« Si une résolution n'est pas possible,* a-t-il ajouté, *alors reconnaissons-le et avançons ! »* Pour M. Powell, la semaine qui commence le 28 octobre est *« importante »*. *« Je ne peux pas vous dire que tout sera réglé cette semaine, mais nous ne pouvons pas continuer à avoir un débat sans fin »*, a dit M. Powell à Los Cabos.

Il a donné sa formulation des deux questions sur lesquelles, selon lui, bute l'accord au Conseil de sécurité : *« Comment caractériser les violations futures commises par l'Irak en présence d'une nouvelle résolution* (...) *et ce qui se passe une fois que* [ces violations] *ont été caractérisées. »* Ces propos renvoient aux deux expressions en discussion entre les Etats-Unis et la France : *« violation patente »* et *« sérieuses conséquences »*. La déclaration de M. Powell semble marquer une évolution dès lors que la *« violation patente »* serait commise par l'Irak s'il ne respectait pas la nouvelle résolution de l'ONU. Jusqu'à maintenant, les responsables américains voulaient faire établir que l'Irak est déjà en situation de *« violation patente »* au regard des résolutions antérieures, ce qui ouvrirait droit à l'emploi de la force contre ce pays.

M. Bush n'a pas obtenu, non plus, à Los Cabos, la condamnation et l'isolement de la Corée du Nord après l'aveu, par celle-ci, d'un programme d'armement nucléaire violant notamment l'accord de 1994 avec les Etats-Unis. Après les conversations que le président américain a eues avec son homologue sud-coréen Kim Dae-jung, et avec Junichiro Koizumi, le premier ministre japonais, le document signé par les trois pays ne parle nulle part de *« condamnation »* de la Corée du Nord, contrairement à ce que souhaitait la Maison Blanche. Séoul et Tokyo n'ont pas manifesté, non plus, l'intention de rompre leur dialogue avec Pyongyang. Reste l'appel lancé à la Corée du Nord, priée de *« démanteler ce programme de façon rapide et vérifiable »*.

Le communiqué des 21 pays membres de l'APEC reprend les mêmes termes et omet, lui aussi, de condamner la Corée du Nord ; il la menace, seulement, de voir s'éloigner la perspective de son intégration économique. M. Powell a expliqué que les Etats-Unis entendent se montrer *« patients »* et *« ne pas provoquer une crise dans la région »*. Il se rendra dans cette partie de l'Asie, en novembre, pour discuter d'autres pressions sur Pyongyang.

Patrick Jarreau

Paris cherche toujours un consensus sur l'Irak

Les 15 membres du Conseil de sécurité de l'ONU devaient entendre, lundi 28 octobre, le chef de la mission d'inspection en Irak, Hans Blix. Cette intervention était considérée comme importante, alors que les Américains souhaitent une décision cette semaine sur leur projet de résolution et que ce texte, en l'état, n'est pas assuré de recueillir la majorité de 9 voix nécessaires. Le ministre français des affaires étrangères, Dominique de Villepin, a proposé, dans un entretien au *Figaro*, de réunir le Conseil au niveau ministériel pour lever les blocages. *« Nous allons essayer de travailler avec les Américains sur la base du texte qu'ils ont proposé. Si nous n'y arrivons pas, nous proposerons évidemment officiellement notre propre texte. Notre désir, c'est d'aboutir »*, a-t-il dit. La ministre française de la défense, Michèle Alliot-Marie, en visite en Arabie saoudite, a estimé dimanche que, en cas de guerre contre l'Irak, *« d'autres attentats seraient à craindre »*. Pour l'éviter, *« il est indispensable d'arriver concrètement à la destruction des armes en Irak et les inspecteurs de l'ONU doivent pouvoir faire leur travail dans une totale liberté »*, a-t-elle déclaré. Mme Alliot-Marie a fait état, devant les 140 militaires français stationnés à al-Kharg, de *« la volonté française »* de maintenir *« dans ses missions actuelles »* le dispositif Alysse, mis en place dans le cadre du contrôle d'exclusion aérienne établi dans le sud de l'Irak.

Avec Lula, la gauche accède pour la première fois à la présidence du Brésil

Elu avec plus de 60 % des voix, le candidat du Parti des travailleurs a appelé les Brésiliens à « construire un pays solidaire » et assuré que « la partie difficile commence maintenant ». Il pourrait annoncer, dès lundi, la constitution de l'équipe de transition qui travaillera avec M. Cardoso

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

« Et le nouveau président du Brésil est... (suivent quelques secondes de suspense) *: Luiz Inacio Lula da Silva ! »* Dimanche 27 octobre, dès la clôture du second tour de l'élection présidentielle, un sondage de « sortie des urnes » accordait, conformément aux prévisions, une très large victoire (63 % contre 37 %) – rectifiée par les résultats officiels à 61,50 % – au candidat du Parti des travailleurs (PT) contre 38,50 % à son rival du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), José Serra, ancien ministre de la santé du président sortant, Fernando Henrique Cardoso.

En étendant ses alliances jusqu'à la droite au nom du pragmatisme politique, l'ancien leader syndical des métallos de Sao Paulo a finalement effacé par un triomphe, le jour de son 57e anniversaire (selon le registre, douteux, de l'état civil), ses trois échecs précédents (1989, 1994 et 1998).

Aussitôt, aux quatre coins du Brésil, des dizaines de milliers de ses sympathisants ont commencé à converger vers les centres de ralliement habituels pour y célébrer l'élection du premier président brésilien issu de la classe ouvrière depuis l'instauration de la République, en 1889. Si l'on excepte le bref et tumultueux intermède populiste qui avait abouti, en mars 1964, à la déposition par l'armée de Joao Goulart, porté au pouvoir en tant que vice-président après la démission du président Janio Quadros, c'est également la première fois qu'un candidat de gauche devient l'hôte du Planalto, le palais présidentiel de Brasilia.

BRÈVE ALLOCUTION

A Rio, en attendant, entre salves de pétards et lancements de fumigènes, un spectacle de variétés, la foule s'était massée, entre autres rassemblements festifs prévus, sur la place de Cinelandia, dans le centre-ville. Professeur dans un collège privé et membre fondatrice du PT, Cassia de Oliveira est venue avec ses deux jeunes fils *« participer à l'Histoire ». « Le peuple*, souligne-t-elle, *a enfin eu le courage d'élire un ouvrier et de balayer les préjugés. Lula incarne le changement social mais aussi culturel. »*

Fidèle électeur de Lula depuis 1989, l'informaticien Luis Carlos Baptista, accompagné de sa femme et de son fils, pense *« en tant que Noir, que la discrimination liée à l'origine sociale en a pris un coup ». « A cause de la vie qu'il a menée,* poursuit-il, *il va vouloir changer les choses, lutter pour la grande masse des exclus qui n'ont jamais eu le droit à la parole. »*

Drapeau cubain sur les épaules, Danilo Paiva, étudiant en géographie et militant du Parti communiste du Brésil (maoïste), allié indéfectible du PT, estime, lui, que *« Lula va relancer la production en favorisant les entreprises nationales, stopper les privatisations et affronter les spéculateurs ».*

Historique, la victoire de Lula l'est sur tous les plans tant elle symbolise la rupture avec l'hégémonie des élites dans un pays profondément inégalitaire, en même temps que l'émergence d'une alternance du pouvoir au sein d'une démocratie encore en construction, dix-sept ans après la fin de la dictature militaire (1964-1985).

Après l'annonce officielle de sa victoire, Lula a prononcé, à Sao Paulo, une brève allocution. *« L'espérance a vaincu la peur. Le Brésil a voté sans crainte d'être heureux »,* a-t-il déclaré, tout en félicitant *« le peuple pour l'extraordinaire spectacle démocratique qu'il vient de donner.* (...) *Le chemin vers la présidence a été dur, mais ce que nous avons fait jusqu'à présent a été plus facile que ce qui nous reste à faire. La partie difficile commence maintenant ».*

« Notre victoire est la concrétisation de l'espérance accumulée pendant des années et des années », a-t-il poursuivi, affirmant qu'il serait *« le président de 170 millions de Brésiliens à partir du 1er janvier ».* Appelant de ses vœux l'émergence d'un pays solidaire, il a convié *« dès aujourd'hui tous les hommes et toutes les femmes de ce pays, tous les entrepreneurs, tous les syndicalistes, tous les ouvriers et tous les paysans à construire le pays ».*

Quelques heures après son élection, Luiz Inacio Lula da Silva a donné le ton, en réitérant à l'adresse des marchés qu'il respecterait les engagements internationaux du Brésil, dans un entretien à la chaîne câblée Globo News. Mais, dans le même temps, il a aussitôt averti que *« les marchés doivent savoir que les Brésiliens ont besoin de manger trois fois par jour. Beaucoup de monde, au Brésil, a faim. »*

Sous tension depuis plusieurs mois en raison des attaques spéculatives lancées contre la monnaie brésilienne, le real, les marchés financiers attendent, avant de manifester clairement leur humeur, la désignation des 51 représentants du président élu qui vont intégrer la « commission de transition » mise en place par le président Cardoso.

La composition de cette équipe – qui pourrait être annoncée dès lundi – dont feront partie nombre de « ministrables » de premier plan, permettra notamment d'apprécier l'ouverture annoncée par la direction du PT en vue de former un gouvernement élargi aux partis et aux personnalités qui ont soutenu Lula au second tour.

En quête, parallèlement, d'une coalition au Congrès, Lula s'est d'autre part engagé, avant le scrutin, à prendre contact avec José Serra afin de discuter d'un *« pacte de gouvernabilité ».*

Jean-Jacques Sévilla

Pas d'« effet Lula » pour l'élection des gouverneurs

Les élections pour les postes de gouverneur n'ont pas été influencées par le succès au scrutin présidentiel du candidat du Parti des travailleurs (PT), Luiz Inacio Lula da Silva. Avec trois élus sur vingt-sept, le PT ne fait pas mieux qu'en 1998. En lice dans huit des quatorze Etats concernés par un second tour, le PT est tout juste parvenu à conserver son siège dans le Mato Grosso do Sul. Dans son fief du Rio Grande do Sul, dans l'extrême sud du pays, le PT enregistre son revers le plus cinglant : l'ancien maire de Porto Alegre, siège du Forum social mondial, Tarso Genro, dauphin du gouverneur sortant Olivio Dutra, a en effet été battu par Germano Rigotto, le candidat du Mouvement démocratique brésilien (PMDB, centre). A Sao Paulo, le gouverneur Geraldo Alckmin, du Parti de la social-démocratie brésilienne (PSDB), a été largement réélu aux dépens de son adversaire du PT, José Genoino. Dans le district fédéral (Brasilia), selon un décompte portant sur 97,7 % des urnes, le candidat du PMDB, Joaquim Roriz, l'emporterait avec 50,1 % des suffrages face au candidat du PT, Geraldo Magela. – *(Corresp.)*

Le président élu devra concilier attentes sociales et rigueur financière

*« **QUAND** on est dans l'opposition, on est aussi solide que la pierre ; quand on est au gouvernement, on devient fragile comme du verre. »* Même s'il ne prend officiellement les commandes du pays que le 1er janvier 2003, Lula risque, très vite, de vérifier ce dicton brésilien. L'arrivée au pouvoir de la gauche après trois tentatives infructueuses a nourri les impatiences d'un pays où les inégalités ne cessent de croître. Onzième économie du monde, le Brésil n'est qu'à la 73e place dans l'indice de développement humain du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement). Sur 170 millions d'habitants, près d'un tiers (54 millions) vit dans la misère. Le revenu par tête est plus de dix fois supérieur dans la riche région de Sao Paulo que dans les Etats pauvres du Nordeste (770 dollars contre 8 000 dollars).

Pour le politologue Leoncio Martins Rodrigues, *« la pression pour que les promesses électorales soient tenues est un problème que le nouveau gouvernement aura à affronter immédiatement ».*

Pour gagner, Lula a fait beaucoup de promesses. Et à tout le monde...

Et des promesses, le candidat Lula en a fait beaucoup. Et à tout le monde. Pour rassurer les investisseurs et calmer les marchés, il s'est engagé à respecter les engagements internationaux pris par l'administration Cardoso, notamment à l'égard du FMI. Pour élargir sa base électorale, il a fait alliance avec l'industriel Jose Alencar du Parti libéral. Il a amadoué les militaires en promettant de privilégier la production nationale. Enfin et surtout, il a fait naître l'espoir dans de nombreuses catégories sociales : les fonctionnaires qui n'ont pas été augmentés depuis huit ans ; les sans-terre, qui espèrent une réforme agraire ; les plus pauvres, qui attendent du nouveau gouvernement une amélioration de leurs conditions de vie. Le programme phare du président Da Silva, « Faim zéro », prévoit une distribution de coupons alimentaires à 44 millions de pauvres et indigents dont le coût est estimé à 5 milliards de reals en 2003. Bref, Lula *« va se trouver coincé entre deux feux : celui du mouvement social et celui des marchés financiers »,* résume Carlos Ranulfo, professeur de sciences politiques de l'université fédérale du Minais Gerais.

Le nouveau chef de l'Etat hérite de la stabilité des prix mais aussi d'un pays miné par des crises économiques successives provoquées par des chocs externes (Asie, Russie, Argentine, attentats aux Etats-Unis, scandales comptables) et internes (rationnement de l'énergie, spéculation financière).

Porté triomphalement à la présidence, de nombreux défis l'attentent :

▶ **Dette publique :** l'endettement du secteur public, dont la moitié est liée au dollar, est passé de 28 % du PIB en 1994 à 62 % en juillet 2002. Plus elle augmente, plus elle rend difficile le respect de l'objectif d'un excédent primaire fiscal de 3,75 % du PIB conclu en juin avec le FMI. Or, la rigueur fiscale est la principale condition posée par l'institution pour le versement du solde des 30 milliards de dollars promis en septembre.

▶ **Fracture sociale :** le pays connaît un niveau record de chômage et se situe au 4e rang mondial au palmarès de la concentration des richesses, 10 % des plus riches détenant 48 % des revenus du pays. Les Brésiliens qui ont la chance de travailler, souvent dans le secteur informel, n'ont droit à aucune protection sociale. Les comptes du système de Sécurité sociale devraient connaître un déficit de 17 milliards de reals cette année.

▶ **Salaire minimum :** il est actuellement de 200 reals. Le candidat Lula a promis une hausse de 100 %. Les contraintes budgétaires pourraient l'obliger à décevoir en limitant cette augmentation à 20 % en 2003.

▶ **Industrie :** le nouveau gouvernement sera testé sur le respect de sa promesse en matière de préférence nationale lorsqu'il choisira le fournisseur des nouveaux avions supersoniques pour les Forces armées brésiliennes et des nouvelles plates-formes pétrolières pour l'entreprise pétrolière Petrobras, jusque-là commandées à Singapour.

▶ **Commerce :** c'est un sujet de friction avec les Américains. Priorité sera donnée au Mercosur et les Brésiliens ont prévenu qu'ils se montreront *« intransigeants »* avec les Etats-Unis lors des discussions sur la création, en 2005, de la zone de libre-échange des Amériques, chère à George W. Bush.

Le président Da Silva est attendu sur tous les grands problèmes du pays : trafic de drogue, violence, croissance, emploi. Pendant la campagne, il a donné sa principale recette pour les résoudre : la création d'un *« pacte social »* qui réunirait l'ensemble des acteurs économiques et sociaux. Reste à savoir s'il disposera ou non d'un « état de grâce » assez long pour y parvenir.

Babette Stern

L'armée et les rebelles se sont livrés à des exactions à Daloa, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire

Près de cent civils sont morts dans les combats et les représailles qui ont suivi la prise puis la perte de la ville par les troupes antigouvernementales

DALOA
de notre envoyé spécial

Il n'y a pas eu foule, dimanche 27 octobre, au *« grand meeting de réconciliation »* à Daloa, la seule ville ivoirienne perdue, puis reprise par l'armée gouvernementale depuis le début de l'insurrection du Nord. A l'heure dite, l'affluence était même si faible que les organisateurs ont abandonné l'idée de tenir le rassemblement dans le stade municipal. C'est donc sur une petite place qu'une centaine de personnes ont attendu le *« message de paix »* de leurs édiles, qui ont aussi appelé à la *« reprise effective du travail »*, ce lundi.

REPORTAGE

Le « grand meeting de réconciliation » a rassemblé bien peu de monde

Or, des responsables de la ville, seuls les élus des « autochtones » – les Bétés, l'ethnie à laquelle appartient le président Laurent Gbagbo – étaient présents. Et leur initiative pour la paix n'a pas fait recette parmi les militants, venus en petit nombre pour se draper dans le foulard aux couleurs nationales sur lequel était imprimé : *« On est fatigué du "gbang-gbang" »*, l'onomatopée locale pour le « pan-pan » des fusils...

Pourtant, les armes ont crépité à Daloa, le grand centre cacaoyer dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire, depuis que les rebelles l'ont attaqué, il y a quinze jours. Si la prise de la ville ne s'était guère accompagnée de combats, le tonnerre de l'artillerie lourde – une défense antiaérienne (DCA) inconnue de l'armée ivoirienne – ayant suffi pour mettre les loyalistes en fuite, la reconquête a été plus âpre. Il a fallu trois jours à l'armée, du 14 au 17 octobre, pour reprendre le contrôle de Daloa, où des rafales ont retenti jusqu'au soir de la proclamation d'un cessez-le-feu entre le gouvernement et les rebelles. Et, malgré cette trêve, le *« gbang-gbang »* s'est poursuivi : venue d'Abidjan, une unité spéciale de la police ivoirienne, le bataillon antiémeute (BEA), a semé la terreur.

Il s'agissait de « nettoyer » la ville des supposés complices des assaillants du Nord. Dans ce but, le jeudi 17 octobre, le BEA a enlevé à son domicile un maître coranique de nationalité malienne, Sylla Gaoussou, l'un de ses amis, Chérif Haïdara, et sept de ses disciples. Ils ont été exécutés, aux abords de Daloa. Le même jour ont été arrêtés le consul honoraire du Mali, Bakaray Touré, un riche commerçant, et son jeune frère, Amidou. Les corps de deux hommes ont été découverts dans un marécage derrière la morgue de l'hôpital. L'immeuble habité par les Touré, près du grand marché, a été totalement saccagé et l'entrepôt du rez-de-chaussée pillé, tout comme leur magasin. Les stocks et leurs biens, jusqu'à la tôle ondulée de la toiture, ont été distribués à la population. Pour justifier cette mise à sac, les policiers ont exhibé quatre fusils de chasse, des « calibre 12 » appartenant aux gardes, qu'ils avaient trouvés lors de leur perquisition.

« VENEZ NOUS TUER TOUS »

Pendant deux jours, rafles et rapts ont continué. Le BEA a opéré une « descente » dans un quartier d'immigrés, Orly 2, faisant dix-neuf morts. C'est alors, dimanche, qu'une foule de musulmans, Ivoiriens du Nord et étrangers confondus, s'est massée autour de la grande mosquée, aux cris de *« Voici nos corps, venez nous tuer tous, pour en finir »*. Une veillée des dix-neuf tués s'est improvisée, et le grand imam, Abbas Diaby, a entrepris une médiation auprès des autorités militaires. Tout en soulignant la nécessité de débusquer les rebelles qui se cacheraient encore en ville, celles-ci ont donné des assurances sur le *« cadre réglementaire »* de leurs fouilles. Dimanche soir, le BEA a néanmoins fait une dernière victime, un homme d'affaires burkinabé, Tinta Tahirou. Son corps a été retrouvé, lundi matin, au même moment où, apparemment sous la pression du commandement militaire, le BEA est reparti à Abidjan. Depuis, il n'y a plus eu des *« débordements »*.

Le terme est employé par le lieutenant-colonel Yedess, l'un des deux chefs militaires à Daloa, qui insiste sur la présence obligatoire d'un officier lors des arrestations auxquelles procède l'armée. Les opposants en ville reconnaissent d'ailleurs qu'il n'y a *« pas de disparus parmi ceux qui ont été arrêtés par des soldats »*. Cependant, tout comme le colonel Akmel-Memel, son collègue à la tête du 2e bataillon d'infanterie, qui est stationné à Daloa, le colonel Yedess affirme, parlant des Ivoiriens originaires du nord du pays : *« Les Dioulas sont complices des rebelles. »*

Selon des témoignages dignes de foi, les assaillants auraient en effet été salués en « libérateurs » dans les quartiers dioulas, lors de l'éphémère prise de la ville. Des policiers et militaires qui, ayant troqué l'uniforme contre une tenue civile, se cachaient alors ont été dénoncés par des « autochtones » et exécutés par les rebelles. Au total, selon des informations recoupées, les combats et les représailles, des deux côtés, ont coûté la vie à quatre-vingt-six civils.

Stephen Smith

Ouverture, mercredi, de négociations de paix

Des pourparlers entre le gouvernement et les rebelles ivoiriens doivent débuter, mercredi 30 octobre, à Lomé, en présence du « coordonnateur » désigné par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao), le président togolais Gnassingbé Eyadéma. Dès dimanche soir, pour le Mouvement patriotique de Côte d'Ivoire (MPCI), une délégation de sept membres est arrivée dans la capitale du Togo, conduite par un officier supérieur, le colonel Michel Gueu, dont l'appartenance au MPCI était jusqu'alors inconnue. Les représentants du gouvernement ivoirien sont attendus, mardi, à Lomé.

Ce week-end, les ministres des affaires étrangères des pays membres de la Cedeao ont décidé l'envoi en Côte d'Ivoire de 2 318 soldats, membres d'une force d'interposition ouest-africaine qui, *« dans les dix à quinze jours »*, doit prendre la relève de l'armée française, actuellement déployée sur la ligne de front entre les troupes loyalistes et les forces rebelles, pour veiller au respect du cessez-le-feu conclu le 17 octobre. – *(Corresp.)*

Centrafrique : nouveau coup de force du général Bozizé

PARIS. Des tirs à l'arme lourde, effectués à partir des abords du palais présidentiel de Bangui en direction de quartiers nord de la ville, tenus par les auteurs d'un coup d'Etat, ont repris, lundi matin 28 octobre, après une nuit calme. Déclenché vendredi 25 octobre par des tirs d'artillerie lourde des partisans du général François Bozizé, le coup de force avait semblé marquer le pas, dimanche soir, au terme d'une violente contre-offensive menée par les forces loyales au président Ange-Félix Patassé, dont un contingent de l'armée libyenne, stationné depuis un an dans la capitale centrafricaine, et environ 300 combattants d'un mouvement rebelle, venus à sa rescousse du Congo-Kinshasa voisin.

En quatre jours passés en France, le général Bozizé, ancien chef d'état-major de l'armée centrafricaine, aura déclenché un coup d'Etat à Bangui, en aura réclamé la paternité sur les ondes de RFI, avant de s'envoler *« pour rejoindre* [ses] *troupes »*, via le Tchad, où il est arrivé dimanche. Un retour à la case départ, puisque, à la suite d'une tentative de putsch en novembre 2001, le général vivait à N'Djamena jusqu'à ce qu'un sommet de la Communauté des Etats de l'Afrique centrale (Cemac) décide son *« éloignement »* en France par *« mesure d'apaisement »*. – *(Corresp.)*

Transfert à Djakarta d'un chef musulman accusé de terrorisme

DJAKARTA. Le transfert d'Abou Bakar Baashir, le chef musulman indonésien soupçonné de terrorisme et gardé par la police depuis le 20 octobre dans un hôpital de Solo (centre de Java), a donné lieu, lundi 28 octobre, à des heurts entre ses partisans et les policiers. Le sexagénaire a été conduit à l'aéroport afin d'être placé dans un hôpital de la police, en banlieue de Djakarta. Il est présenté par plusieurs services de renseignements étrangers comme le dirigeant spirituel de la Jemaah Islamiyah, réseau islamiste implanté en Asie du Sud-Est et qui serait lié à Al-Qaida. La police indonésienne veut l'interroger au sujet d'une série d'attentats contre des églises (19 morts) en 2000 et une tentative d'assassinat de la vice-présidente à l'époque, Megawati Sukarnoputri, aujourd'hui présidente. M. Baashir n'est pas poursuivi pour l'attentat du 12 octobre à Bali (plus de 190 morts, dont une très grande majorité d'étrangers). – *(AFP, AP, Reuters.)*

DÉPÊCHES

■ **FRANCE : les opérations extérieures des armées françaises en 2002** devraient avoir coûté 670,3 millions d'euros, en augmentation de 28 % par rapport à l'an passé, selon un rapport de la commission de la défense à l'Assemblée nationale, publié jeudi 24 octobre. Pour l'essentiel, le montant de ce surcoût tient aux dépenses engagées en Afghanistan, avec le déplacement, durant sept mois, d'une force aéronavale autour du *Charles-de-Gaulle* en mer d'Oman (202,9 millions d'euros). Parmi les autres dépenses figurent les missions de paix au Kosovo et en Bosnie.

■ **JORDANIE/ÉTATS-UNIS : un membre de l'ambassade des Etats-Unis** en Jordanie a été assassiné, lundi 28 octobre, par un ou plusieurs hommes armés, à la sortie de son domicile dans un quartier ouest d'Amman. D'après l'AFP, la victime, Lawrence Foley, est un employé de l'Agence américaine pour l'aide internationale au développement (Usaid). Pour AP, il s'agissait d'un diplomate aux fonctions non précisées. – *(AFP, AP.)*

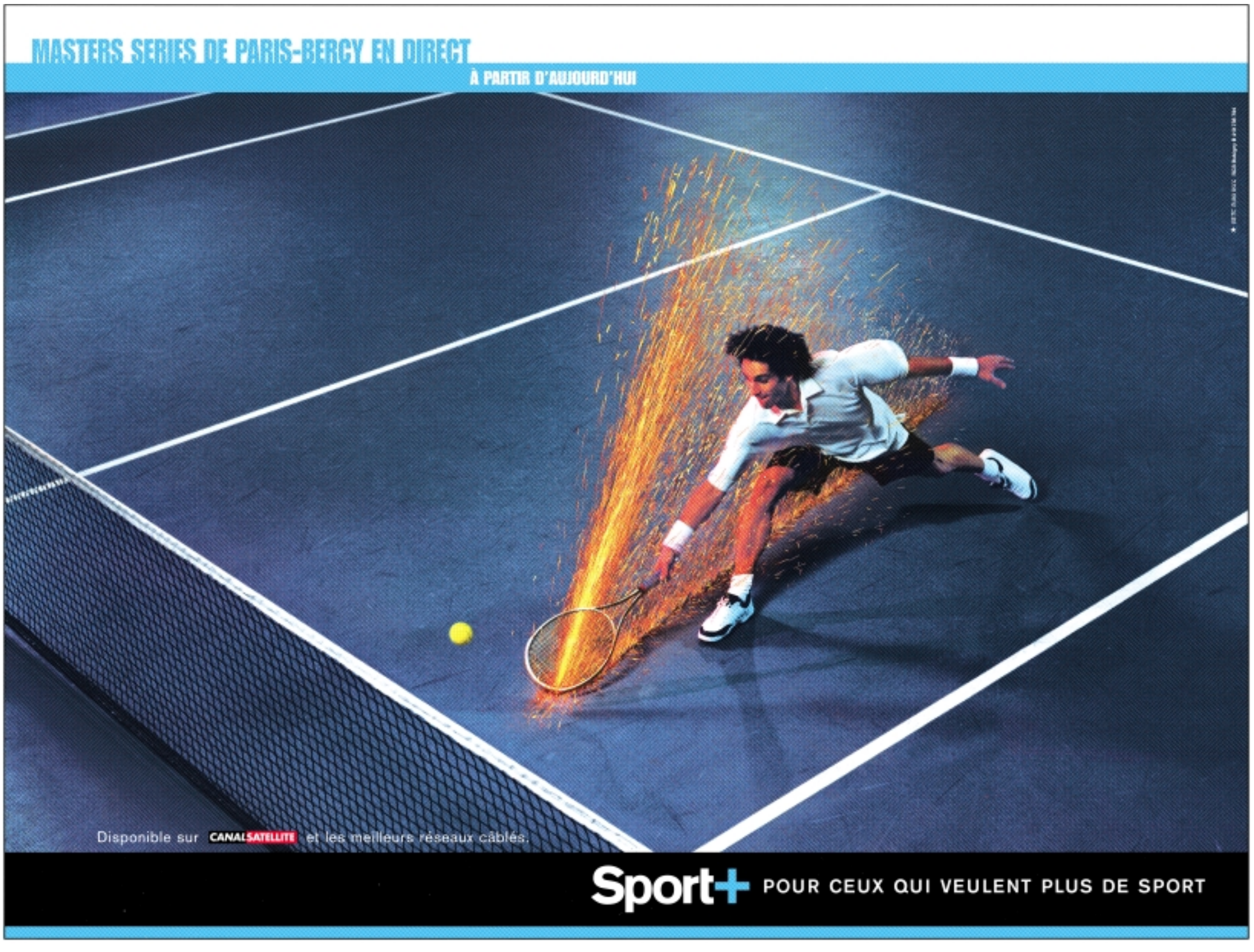

L'adhésion à l'UE au centre des élections turques

Avec la crise économique, l'opinion voit de plus en plus dans l'Europe un espoir

ISTANBUL
de notre correspondante

A moitié satisfaits des résultats du sommet européen de Bruxelles, qui s'est félicité en fin de semaine dernière des progrès réalisés par la Turquie, mais n'a pas évoqué de date pour commencer des négociations sur son adhésion à l'Union, les dirigeants turcs affichent leur détermination, à une semaine des élections du 3 novembre, d'obtenir davantage d'ici au prochain rendez-vous des Quinze en décembre.

« Nous aurons l'opportunité à Copenhague d'évoquer avec détermination nos attentes justifiées concernant le processus futur de notre candidature », a indiqué le président turc Ahmet Necdet Sezer en se rendant à la rencontre que la présidence danoise de l'UE a organisée, lundi 28 octobre, avec la Commission pour informer des décisions de Bruxelles les chefs d'Etat et de gouvernement des treize pays candidats.

Sur fond de crise économique et de montée du chômage, l'adhésion de leur pays à l'Europe est devenue un objectif important pour un nombre grandissant de Turcs. Pour certains, l'UE offre la promesse d'une prospérité économique, pour d'autres, plus de libertés individuelles ou une structure politique plus saine. Quelles que soient les attentes du public, aucun parti politique ne peut se permettre de les ignorer.

« LA CROISÉE DES CHEMINS »

Recep Tayyip Erdogan, dirigeant du parti conservateur musulman Justice et développement, que les sondages placent en tête depuis le début de la campagne, a récemment rencontré les ambassadeurs des pays membres pour confirmer l'engagement de son parti au projet européen. Issu du mouvement islamiste, M. Erdogan, qui ne peut pas lui-même se présenter en raison d'une décision de justice, a donné à son parti, fondé il y a un peu plus d'un an, une orientation pro-occidentale. *« L'UE est un projet de modernisation. Ce qui est important est d'adopter les critères de Copenhague »*, a-t-il affirmé lors d'un débat télévisé avec le principal adversaire de son parti, le social-démocrate Deniz Baykal, dirigeant du Parti républicain du peuple.

« Nous pensons que la Turquie peut et doit faire partie de l'Europe, explique pour sa part l'ancien ministre de l'économie Kemal Dervis, candidat du Parti républicain du peuple (CHP). *La perspective d'adhésion est importante, surtout pour les investissements étrangers. Il n'y a pas de miracle, nous ne pouvons pas créer des emplois en une nuit. Pour notre parti, le défi est de convaincre les gens qu'une bonne direction économique et la perspective d'entrer à l'UE peuvent vraiment faire une différence. »*

La Turquie, qui a aboli la peine de mort en août et levé certaines restrictions sur l'usage de la langue kurde dans l'enseignement et l'audiovisuel, estime qu'elle a fait une grande part du chemin qui lui est demandé. Tous les candidats soulignent la nécessité d'obtenir maintenant un signe concret de la bonne volonté des Européens. *« La Turquie a fait presque tout, si ce n'est tout, ce qui était nécessaire,* a déclaré Deniz Baykal au cours du duel télévisé avec Erdogan. *Il y a encore du travail à faire, nous devons élargir les libertés, mais l'UE aura de la peine à trouver un prétexte pour ne pas nous donner une date. Le sommet de Copenhague* [en décembre] *ne doit pas être une déception. »*

AP

« L'UE aura de la peine à trouver un prétexte pour ne pas nous donner une date »
DENIS BAYKAL

Une formation comme le Parti de la mère patrie (ANAP, centre droit), dirigé par Mesut Yilmaz, vice-premier ministre chargé des affaires européennes, a fait de l'adhésion son thème principal de campagne. *« La Turquie est à la croisée des chemins*, dit-il dans son programme électoral. *D'un côté, il y a une Turquie développée, prospère, puissante dans la région et capable de s'exprimer sur la scène internationale ; de l'autre, un pays du tiers-monde plein de déceptions. »* Sur les affiches, ses candidats sont présentés sur fond bleu étoilé, et M. Yilmaz ne cesse de dénoncer l'inertie de la classe politique et des institutions étatiques.

Mais même les ultranationalistes, qui s'étaient opposés aux lois récemment adoptées, affirment ne pas être contre l'Europe. *« Personne ne peut dire que le Parti d'action nationaliste* [MHP] *est contre l'Union européenne »,* a affirmé son dirigeant, Devlet Bahçeli, au cours de la campagne, tout en déclarant : *« Nous sommes contre la pression de l'UE et les pré-conditions qu'elle nous impose. »*

Le discours des politiques est appuyé par de nombreuses organisations qui militent pour une Turquie européenne. Une Plateforme de la société civile turque a été mise sur pied pour défendre l'adhésion. Elle compte désormais plus de 200 organisations non gouvernementales qui travaillent sans relâche, en Turquie et auprès des pays membres de l'UE, pour faire avancer la candidature d'Ankara. *« Les Européens ont compris que c'est la pression de la société civile qui a permis les réformes d'août,* explique l'une de ses dirigeantes, Mme Karaucak. *Les politiciens répondent parce que c'est ce que la population veut. »*

Nicole Pope

TROIS QUESTIONS À... AHMET SEVER

1 Candidat aux législatives pour le Parti de la nouvelle Turquie de l'ancien ministre des affaires étrangères Ismaïl Cem, ancien correspondant à Bruxelles, que pensez-vous de l'attitude de l'UE à propos de la Turquie ?

Les signaux positifs émis lors du sommet de Bruxelles ne sont pas une surprise. L'UE est consciente que c'est grâce à la perspective d'adhésion que le pays a entrepris, en très peu de temps, de grandes réformes comme l'abolition de la peine de mort et l'ouverture de l'enseignement aux langues minoritaires pour satisfaire les critères d'adhésion. Elle doit poursuivre dans cette voie, même si l'opinion publique turque est devenue méfiante. L'idée que la Turquie ne sera jamais totalement intégrée est aujourd'hui largement répandue. Les Quinze ont trop tergiversé, rendant la position des pro-européens très difficile.

2 Dans quelle mesure l'UE peut-elle aider au changement ?

L'Europe doit être sincère. Les conclusions du sommet d'Helsinki, en 1999, ont donné à la Turquie le statut de pays candidat. Mais à Bruxelles, on discute encore sur le point de savoir si la Turquie fait partie de l'Europe et certains partis défendent l'idée que l'UE doit être un club chrétien. Ce genre de débat est non seulement dépassé mais évidemment défavorable aux partis pro-européens. Je me sens parfois désarmé devant les ultranationalistes quand il s'agit de l'Europe et de son attitude par rapport à la Turquie.

3 Comment interprétez-vous la conversion de Recep Tayyip Erdogan, le leader du parti islamiste Justice et développement (AKP), en faveur de l'intégration de la Turquie ?

La sincérité de M. Erdogan reste à prouver. Lorsque Necmettin Erbakan [figure tutélaire du mouvement islamiste] était premier ministre, il n'a pas mis un pied en Europe alors qu'il a voyagé en Libye, Iran et Malaisie. En revanche, certains dirigeants de l'AKP comme Abdullah Gül ont compris que l'avenir de leur formation dépendait aussi de l'intégration de la Turquie dans le concert européen. Le processus d'adhésion aide ce parti à survivre. En cas de refus de Bruxelles, il n'est pas exclu que la Turquie se referme sur elle-même. Les mouvements nationalistes pourraient alors reprendre de l'ampleur et les militaires revenir sur le devant de la scène. Un scénario qui pourrait être fatal à l'AKP.

Propos recueillis par Nicolas Bourcier

L'élargissement de la zone euro aux nouveaux membres de l'Union prendra du temps

Une longue période d'adaptation sera nécessaire malgré l'impatience des pays candidats

FRANCFORT
de notre correspondant

Un élargissement peut en cacher un autre : après leur entrée dans l'union européenne, les nouveaux membres de l'UE ont vocation, à terme, à adopter la monnaie unique. A la différence de la Grande-Bretagne, ou du Danemark, qui ont négocié des clauses dérogatoires, les futurs membres ne pourront se tenir en retrait de l'union monétaire : l'euro fait partie des acquis communautaires qu'ils se sont engagés à reprendre à leur compte.

Dix des treize pays candidats à l'Union vont se voir confirmer, lundi 28 octobre à Copenhague, lors de la rencontre organisée par la présidence de l'UE et la Commission sur le sommet de Bruxelles, leur feuille de route pour terminer les négociations d'ici décembre en vue d'une adhésion en 2004. A Francfort, les dirigeants de la Banque centrale européenne ne tablent cependant pas sur un élargissement de la zone euro avant l'horizon 2006, dans l'hypothèse la plus favorable.

Sur le papier, les modalités pour l'adoption de l'euro sont claires. Quand ils seront prêts, les candidats à la monnaie européenne devront adhérer pendant une période de transitoire de deux ans au SME bis, le système monétaire mis en place pour canaliser les variations de change entre l'euro et les devises des Etats membres ayant conservé leur monnaie nationale. Pendant cette période, ces pays conduiront une politique monétaire autonome. Passé ces deux années d'apprentissage de la stabilité, ils se devront de respecter les critères de Maastricht, les mêmes que ceux établis pour les membres fondateurs de l'union monétaire (un déficit public inférieur à 3 % du PIB, une inflation maîtrisée, un endettement public inférieur à 60 % du PIB, etc.).

Néanmoins, les conditions de l'adhésion restent sujettes à discussions. La plupart des pays candidats souhaiteraient adopter l'euro au plus vite. Ce dernier constitue déjà une sorte de monnaie parallèle chez certains d'entre eux, où elle a remplacé le deutschemark. Ces Etats sont d'accord pour se qualifier sur la base des critères de Maastricht, faisant valoir notamment que leur taux d'inflation diminue nettement ces derniers temps. Mais ils refusent de devoir remplir des conditions supplémentaires.

En revanche, dans les pays actuellement membres de la zone euro, de nombreux dirigeants, notamment dans les milieux monétaires, cherchent à temporiser. Il s'agit, selon eux, de parvenir à une convergence réelle des économies, alors que le fossé entre pays membres et les futurs adhérents demeure immense. Les réformes engagées depuis la chute du mur dans les anciens pays du bloc soviétique les ont certes rapprochés. Toutefois, le processus est loin d'être achevé. Les dix candidats actuels représentent seulement 4,4 % de son produit intérieur brut. Le niveau de revenu par habitant atteignait, en 2000, 44 % de la moyenne de l'Union en termes de parité de pouvoirs d'achat. Le salaire moyen en République tchèque, en Hongrie et en Pologne correspond au cinquième du niveau français.

SYSTÈME DE ROTATION

« L'importance des écarts de revenus ainsi que la faiblesse des différentiels de croissance augurent d'un processus de convergence réelle très graduel et susceptible de s'étendre bien au-delà des dates envisagées pour l'adhésion », selon un récent rapport de la Banque centrale européenne (BCE). Une éventuelle précipitation risque de déséquilibrer l'ensemble de la zone euro. Selon Anne Beaudu, économiste au Crédit agricole, l'élargissement de la zone euro *« implique un processus de rattrapage et de convergence à marche forcée si les pays candidats veulent intégrer l'Union monétaire dans de bonnes conditions »*.

En attendant, la BCE planche sur une réforme de son principal organe de décision : le conseil des gouverneurs, composé actuellement de dix-huit membres, doit être adapté, afin de garantir l'efficacité du processus de décision lorsqu'il comptera une trentaine de membres. Un système de rotation est à l'étude, qui contraindrait tel ou tel gouverneur à abandonner temporairement son droit de vote. *« C'est une réforme ultrasensible, chaque pays est attaché au principe "un homme, une voix" »*, dit un responsable monétaire.

Philippe Ricard

Nouveau Lotus Notes 6 : champion de la productivité. Avec une série de "plus", à commencer par son interface séduisante et son accès mobile super-pratique. Pour les équipes, des fonctions optimisées d'agenda et de planification qui simplifient et accélèrent l'organisation des rendez-vous. Une présentation innovante du courrier qui facilite le suivi des messages. Lotus, membre de l'équipe gagnante des logiciels IBM avec DB2, Tivoli et WebSphere. Essayez Lotus Notes 6 sur **ibm.com**/e-business/fr/lotus

e-business. Jouez gagnant.

FRANCE

LE PARLEMENT

Le ministre de la santé, **JEAN-FRANÇOIS MATTEI**, défendait, à partir de lundi 28 octobre à l'Assemblée nationale, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003. Le projet prévoit que les comptes de la « Sécu » continueront de se dégrader l'an prochain pour atteindre **UN DÉFICIT** de 3,9 milliards d'euros. Le gouvernement n'envisage pas d'augmentation de la CSG, mais le plafond d'emprunt du régime général est quasiment triplé. En cas de **DÉRAPAGE** des comptes, la tenue d'un « collectif social » est prévue au printemps. L'objectif national des dépenses de l'assurance-maladie est fixé à 123,5 milliards d'euros, soit **UNE AUGMENTATION DE 5,3 %**. L'opposition soupçonne le gouvernement de vouloir **DRAMATISER** la situation en vue d'une possible privatisation de la Sécurité sociale.

Les comptes de la « Sécu » continueront de se dégrader en 2003

Le projet de loi de financement, dont l'examen débutait à l'Assemblée, lundi 28 octobre, prévoit un déficit de 3,9 milliards d'euros. M. Mattei exclut d'augmenter la CSG mais envisage une hausse des prix du tabac. M. Le Guen (PS) dénonce l'absence de « discours de maîtrise des dépenses »

MOINS d'une semaine après son passage à l'émission « Cent minutes pour convaincre », sur France 2, le ministre (UMP) de la santé, Jean-François Mattei, devait affronter, à partir du lundi 28 octobre, un grand oral d'un autre genre à l'Assemblée nationale. Il y défend le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003, qui prévoit un déficit proche de 4 milliards d'euros pour le régime général.

L'examen du budget de la « Sécu » suit traditionnellement celui du projet de loi de finances initiale. Les sommes en jeu – qui dépassent le budget de l'Etat – en font un temps fort de la rentrée parlementaire. Les débats s'annonçaient d'autant plus vifs que le projet de loi de M. Mattei, présenté comme un texte de *« transition »*, innove en fait sur un point majeur. Non seulement il écarte le retour à l'équilibre, mais il prévoit que les comptes de la Sécurité sociale, lourdement déficitaires en 2002 (- 3,3 milliards d'euros), continueront à se dégrader l'an prochain (- 3,9 milliards d'euros). Et si le ministre a exclu, le 22 octobre sur France 2, d'augmenter les cotisations ou la contribution sociale généralisée (CSG), le PLFSS révèle qu'il redoute le pire.

Un *« collectif social »* de printemps y est, en effet, explicitement prévu en cas de dérapage. Et le plafond d'emprunt du régime général est quasiment triplé, pour atteindre 12,5 milliards d'euros. Ces indices paraissent l'attester : le gouvernement envisage que la Sécurité sociale doive jongler avec sa trésorerie.

DÉFICITS ET EXCÉDENTS DU RÉGIME GÉNÉRAL

Les projets de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS)

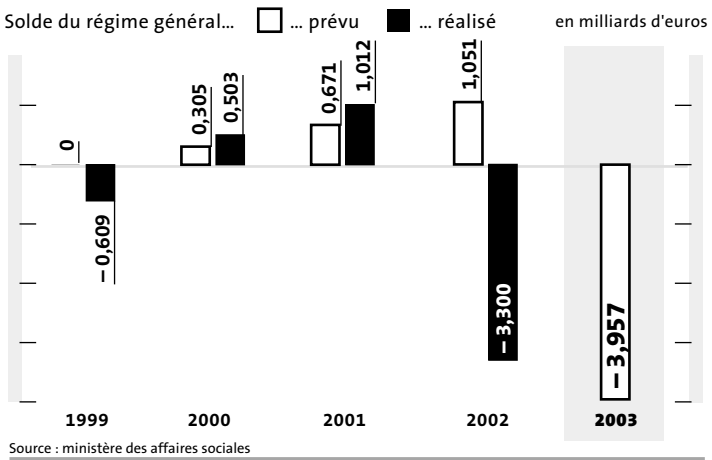

Source : ministère des affaires sociales

Entre le ralentissement économique qui entame les recettes et la progression soutenue des dépenses, le déficit ne peut que se creuser. La question est de savoir s'il tournera autour des 3,9 milliards d'euros officiellement prévus ou s'il dérapera davantage. Le projet de loi retient une hypothèse de croissance des recettes assez optimiste de 3,9 %. Mais une diminution du PIB d'un seul point réduirait les ressources de 1,5 milliard d'euros.

Au chapitre des dépenses, l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (Ondam) est fixé à 123,5 milliards d'euros pour l'année 2003 – soit une hausse de 5,3 %, qui tient compte plus que par le passé de l'évolution de l'activité des soins et des besoins du pays. Pour les syndicats qui gèrent les caisses de Sécurité sociale, il s'agit d'un *« premier pas »* sur la voie de la *« médicalisation »* de l'Ondam. Ce mouvement a un prix : en 2003, la branche maladie affichera un déficit de 6,9 milliards d'euros, alors que les accidents du travail, la vieillesse et la famille seront excédentaires.

Pour limiter le dérapage du déficit 2003, le PLFSS ne prévoit pas d'autre mesure de financement que la très forte augmentation (+ 15,2 %) du prix du tabac, qui ira à la branche maladie et au Forec, le fonds chargé de financer les allègements de charges sociales. *« Ce n'est pas un grand projet de financement de la Sécu. C'est une transition »*, plaidait François Goulard, député (UMP) et rapporteur pour la commission des finances, peu avant l'ouverture du débat. *« Nous sommes bien conscients que la protection sociale exige des réformes fortes. Mais ce n'est pas en trois ou quatre mois que l'on peut proposer un projet construit »*, renchérissait Yves Bur (UMP), membre de la commission des affaires sociales.

« ON N'A PAS DE RÉPONSE »

Le PS pourrait être gêné sur la question des comptes : le déficit en 2002 atteindra 3,3 milliards d'euros, alors qu'Elisabeth Guigou tablait sur un excédent d'un milliard. Les députés PS ne rateront pourtant pas une occasion de dénoncer l'imprévoyance du gouvernement actuel. *« Quand on pose la question : " Comment va-t-on financer ?", on n'a pas de réponse »*, remarque Pascal Terrasse (PS). *« Nous voilà renvoyés à la situation de 1994, qui s'était soldée par une hausse des prélèvements et une réduction des prestations »*, prévient Jean-Marie Le Guen (PS).

Très attendu sur la clarification des comptes, le gouvernement, contraint par la conjoncture, a procédé à *« une première étape »*. Il s'est engagé à compenser intégralement les nouveaux allègements de charges et à rembourser au régime général une partie des dettes contractées à son égard. Ces mesures iront droit au cœur du Medef, qui avait claqué la porte des organismes paritaires pour protester contre la confusion des responsabilités. Le texte de loi amorce aussi une réforme des accidents du travail.

Libéralisme oblige, M. Mattei a fait deux paris : celui de la *« confiance »* avec les médecins et celui de la *« responsabilisation des patients »*. Dans la droite ligne de l'augmentation des honoraires des généralistes, qui représente, pour une année pleine, un surcoût de 250 millions d'euros, le ministre de la santé a soldé les années Juppé. Il a mis fin au système des *« lettres-clé flottantes »* – qui permettait, en cas de dérapage important, de diminuer les honoraires des médecins – et supprimé les comités médicaux régionaux, chargés de procédures précontentieuses. Aussi, le gouvernement ne pourra-t-il compter que sur le bon vouloir des médecins pour maîtriser les dépenses. Cet espoir n'est pas jugé irréaliste par le président (CFDT) de la Caisse nationale d'assurance-maladie, Jean-Marie Spaeth : *« Je sens les médecins plus attachés à la Sécurité sociale. Si certains se sont radicalisés, leurs syndicats sont plus ouverts à la négociation »*, a-t-il déclaré au *Monde*.

Pour l'heure, les patients sont invités à contribuer au développement des médicaments génériques. La *« responsabilisation »* des assurés, qui verront certains remboursements réduits, ainsi que la redéfinition annoncée des frontières de la Sécu et des organismes complémentaires, devraient enflammer l'hémicycle.

Claire Guélaud et Philippe Le Coeur

Les retraites évolueront comme les prix

A côté de nombreuses dispositions sur la santé, le PLFSS 2003 propose, dans son article 43, une revalorisation des pensions de vieillesse de 1,5 %. Cette hausse, qui correspond à l'inflation prévue pour l'année 2003, garantit le pouvoir d'achat des retraités. Le gouvernement n'a pas jugé utile d'aller au-delà, estimant que le niveau de vie des retraités apparaît aujourd'hui, en moyenne, identique, voire supérieur, à celui des actifs. *« Tout effort supplémentaire présumerait de l'équilibre actuel et futur de la branche »*, a souligné, lundi matin devant les députés, le ministre des affaires sociales, François Fillon. Par ailleurs, M. Fillon a jugé *« légitime »* l'alourdissement des charges de compensation de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse, qui la prive de 825 millions d'euros. Le ministre considère que cet alourdissement bénéficie davantage aux régimes des *« non salariés non agricoles »* (commerçants, artisans) qu'aux agents des collectivités locales. M. Fillon s'est déclaré partisan d'une clarification des règles de compensation.

Les députés veulent infléchir le texte du gouvernement

UNE CENTAINE d'amendements ont été ajoutés au projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003 à l'occasion de son adoption, la semaine passée, par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale. Certains ont quasiment l'aval du gouvernement et devraient être adoptés en séance publique. D'autres devraient permettre à Jean-François Mattei de prendre date sur quelques dossiers.

▶ **Les amendements qui devraient être adoptés.**

– Evaluation des politiques de santé. Jean-Michel Dubernard, président (UMP) de la commission des affaires sociales, a proposé la création d'un office parlementaire d'évaluation des politiques de santé. Douze députés et douze sénateurs, assistés de six experts, auront pour mission d'évaluer et d'assurer le suivi des choix des politiques de santé. Cette proposition a été adoptée à l'unanimité par les députés de droite et de gauche de la commission.

– Hausse des taxes sur le tabac. Pour la commission, le gouvernement devrait encore augmenter les taxes : + 20 % des minima de perception sur les cigarettes et + 25 % sur le tabac à rouler, contre + 17,7 % prévus par le projet de loi. Yves Bur, rapporteur (UMP) pour les recettes et l'équilibre général, avance *« des raisons de santé »*, mais souhaite aussi *« conforter le milliard d'euros de recettes annoncé »* pour la Sécurité sociale à partir de ces nouvelles taxes.

– Hausse des taxes sur les bières. La commission propose de surtaxer les bières titrant plus de 8 degrés, jugées *« dangereuses pour la santé et l'ordre public car elles incitent à la saoulerie »*.

▶ **Les amendements qui pourraient passer.**

– Médicaments génériques. Le projet de loi propose de rembourser les médicaments sur la base du générique quand il existe. Ainsi le paracétamol, l'aspirine et le magnésium devraient être inclus dans ce dispositif.

– Personnes âgées dépendantes. Les députés invitent le gouvernement à retirer la disposition qui prévoyait d'inclure dans la tarification des séjours en établissements le coût des médicaments nécessaires aux traitements.

▶ **Les dossiers en attente.**

– 35 heures. Le gouvernement a annoncé qu'il mettra fin en 2004 au Forec, fonds de financement des allégements de charges sociales pour les 35 heures. Les députés proposent la création d'un comité des finances sociales, qui évaluerait le coût des exonérations de cotisations pour chaque branche de la Sécurité sociale et les compensations que l'Etat devra attribuer.

– Nouveaux médicaments. Les députés veulent ramener à 180 jours – contre environ un an actuellement – le délai d'instruction pour l'autorisation de la mise sur le marché d'un nouveau médicament.

– Sevrage. Les députés proposent de rembourser les produits favorisant le sevrage tabagique.

Ph. L. C.

L'opposition dénonce « un budget de privatisation »

***« C'EST** un budget de privatisation. »* A l'image de Pascal Terrasse (PS, Ardèche), les députés socialistes s'annoncent décidés à battre en brèche l'image *« d'un budget de transition »* pour la Sécurité sociale en 2003 *« que voudrait faire passer le gouvernement »* et à en dévoiler ce qu'ils considèrent comme les non-dits. *« Le risque de ce budget, c'est ce qu'il ne dit pas*, dénonce M. Terrasse, *on dit que l'on ne veut plus faire de maîtrise comptable des dépenses de santé, mais, la santé ayant un coût, il faudra bien l'assumer, et là on ne dit pas explicitement par qui ce coût sera payé. » « En fait, implicitement, il y a des décisions structurelles graves qui sont en train d'être prises, et elles se cachent derrière l'inaction du gouvernement »*, assure Jean-Marie Le Guen (PS, Paris).

Le député socialiste souligne d'ailleurs que *« le gouvernement prévoit un déficit du régime général de la Sécurité sociale de 3,9 milliards d'euros fin 2003, mais il devrait plutôt atteindre 5 ou 6 milliards d'euros, compte tenu du fait que les recettes devraient être plus faibles avec le ralentissement de la croissance et la hausse du chômage. Et, face à cela, il n'y a pas l'ombre d'un discours de maîtrise des dépenses de santé et pas l'amorce d'un discours de retour à l'équilibre, même pour 2004 ». « Le projet ne propose aucun nouveau mode de financement,* déplore également Jacqueline Fraysse pour le Parti communiste, *alors que la Sécurité sociale souffre d'abord d'un problème de recettes. »* Aux yeux des socialistes, la stratégie du gouvernement serait en réalité dès à présent lisible : *« Mettre la Sécurité sociale dans une situation relativement dramatique »* et *« vraisemblablement dramatiser »* cette situation. *« On sent que ce gouvernement veut faire des coups sous la pression »*, suppute M. Le Guen. *« Fin 2003, on devrait être à environ 10 milliards d'euros de déficits cumulés.* (...) *Quand on sera dos au mur en 2003, il n'y aura pas trente-six solutions : soit on augmentera les cotisations sociales, CSG et CRDS* [contribution au remboursement de la dette sociale]*, soit on accentuera la politique de déremboursement, de médicaments d'abord, de soins de ville ensuite »*, lui fait écho M. Terrasse.

« QUI COUVRIRA ? »

« Cela nous renvoie à la situation catastrophique de 1994, qui s'était soldée par une augmentation des prélèvements et une réduction des prestations », poursuit M. Le Guen, qui, au-delà de la question de la gestion du déficit, pointe également les effets de *« l'acceptation »* par le gouvernement de la *« déstructuration de la gestion paritaire de l'assurance-maladie ». « A partir du moment où l'on ne se bat pas pour que le Medef revienne siéger à la CNAM, c'est que l'on accepte le risque d'une étatisation de fait »*, déclare le député parisien, qui en résume *« les conséquences »* : *« Une intervention de l'Etat est par nature plus limitée. Elle induit une réduction des capacités de prélèvements consacrés à l'assurance-maladie par un affaiblissement de la légitimité du préleveur et elle conduit par ailleurs à développer en conséquence une couverture complémentaire plus importante. » « Et qui couvrira ? Les mutuelles, mais aussi et surtout les assureurs privés, qui le demandent depuis longtemps »*, résume M. Terrasse.

Au PS, on entend aussi dénoncer *« la pénalisation des assurés »* qui serait en marche avec le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003. *« Qu'il faille responsabiliser, oui, mais là on pénalise unilatéralement les assurés*, stigmatise M. Le Guen ; *on passe d'un système avec une maîtrise comptable des dépenses de santé sur le dos des médecins – qui a certes été un fiasco social, économique – à une maîtrise comptable des dépenses d'assurance-maladie sur le dos des assurés. C'est facteur d'inégalités. »* Le député de Paris déclare, par ailleurs, *« ne pas croire »* que les professionnels de santé puissent *« être les messagers de la responsabilisation des assurés, comme le voudrait le gouvernement. Ce serait leur faire jouer un rôle dangereux. Ils risqueraient d'y perdre leurs valeurs ».*

Ph. L C.

Claude Le Pen, professeur d'économie à l'université Paris-Dauphine

« Les dépenses de santé vont continuer à croître plus vite que le PIB »

LE TEXTE de cet entretien a été relu et amendé par M. Le Pen.

A quoi imputez-vous le dérapage des comptes de la maladie ?

Le retour des déficits ne s'explique pas seulement par une augmentation plus forte que prévu des dépenses de santé. Il est surtout lié à l'effondrement des recettes et au ralentissement de la croissance. Dans les années 1994-1995, le « trou » de la Sécurité sociale, qui dépassait 55 milliards de francs et qui avait conduit au plan Juppé, n'avait pas d'autre cause. Le retour de la croissance l'a fait disparaître comme par miracle.

Les comptes de la Sécurité sociale sont extraordinairement sensibles à la conjoncture. Un point d'augmentation de la masse salariale suffirait, par exemple, à régler le déficit actuel de l'assurance-maladie. Pour le moment, nous sommes confrontés à un phénomène très classique de ciseau : d'un côté, des dépenses qui s'accroissent de 5 % à 7 % par an, de l'autre, des recettes qui progressent bien moins vite.

La maîtrise des dépenses de santé est-elle impossible ?

Les différents plans de maîtrise, médicale ou comptable, n'ont pas donné les résultats escomptés. L'augmentation des dépenses a longtemps été jugée comme un dysfonctionnement que l'on imputait au laxisme des professions de santé, à l'irresponsabilité des patients, à l'absence de contrôle, etc. En réalité, les dépenses de santé ne vont pas s'arrêter de croître et de le faire plus vite que la richesse nationale. C'est une tendance lourde des économies des pays industrialisés. Parce que le progrès technique est coûteux et que les transformations sociologiques du rapport à la santé, au corps et au bien-être pèsent sur les comptes. Quant au vieillissement de la population, il n'est pas en lui-même un facteur de renchérissement. Mais les personnes âgées bénéficient de traitements auxquels elles n'avaient pas accès autrefois, et cela coûte cher. C'est le triptyque médicalisation-vieillissement-progrès technique qui est un facteur d'augmentation. On n'a pas épuisé le potentiel de dépenses.

En matière de santé publique, on pourrait faire beaucoup plus en se lançant dans le dépistage systématique du cancer du sein, du cancer colorectal ou des maladies cardio-vasculaires. Dans son rapport à la santé, notre société est un peu schizophrène. Nous devrions accepter de nous poser les vraies questions : quel niveau de prise en charge souhaitons-nous ? Voulons-nous un système anglais ? Des traitements rationnés ? Si tel n'est pas le cas, il faudra bien accepter d'y mettre le prix.

Le PLFSS 2003 insiste sur la responsabilisation des patients. Que faire à l'égard des professions de santé ?

Il faut responsabiliser tous les acteurs, en commençant par les pouvoirs publics et par les politiques. Les parlementaires votent, depuis plusieurs années, un objectif national des dépenses d'assurance-maladie (Ondam) qui est régulièrement dépassé. Et les mêmes font pression pour éviter une fermeture d'hôpital dans leur circonscription... Qu'il faille aussi responsabiliser les médecins, c'est sûr mais sans confondre responsabilisation et culpabilisation. Quant aux assurés sociaux, ils ont été, depuis dix ans, les oubliés de la maîtrise. Il serait déraisonnable d'en rester là.

> « Le retour des déficits est surtout lié (...) au ralentissement de la croissance »

Faut-il revoir la place de la solidarité nationale ?

Les dépenses de santé sont une chose, les dépenses remboursées une autre et la définition des dépenses de Sécurité sociale relève d'un choix politique. Aujourd'hui, plus de 9 Français sur 10 ont une couverture complémentaire. L'ouverture d'un champ plus large d'intervention aux mutuelles et aux assurances ne les lèsera pas. Il ne s'agit pas d'opposer les assurés sociaux les uns aux autres ou le « petit risque » au « gros risque. » En revanche, la Sécurité sociale et les organismes complémentaires pourraient fort bien définir ensemble le pourcentage de dépenses qu'ils prennent en charge. Ce ne serait pas, pour autant, une privatisation.

Propos recueillis par Claire Guélaud

L'idée d'un référendum sur le statut territorial de la Corse divise les élus insulaires

La suggestion de M. Sarkozy porte sur l'éventuelle fusion des deux départements de l'île

AJACCIO
de notre envoyé spécial

Une collectivité unique ou le maintien des deux départements ? Le statut territorial de l'île divise les élus corses. L'hypothèse d'un référendum pour trancher la question, évoqué par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, samedi 26 octobre à Ajaccio (*Le Monde* daté 27-28 octobre), a ravivé les oppositions, lors de la table ronde consacrée aux institutions. M. Sarkozy a mis en cause *« ceux qui ne veulent rien changer »*. *« Nous n'avons pas envie d'être le laboratoire avec les cobayes pour la France entière »*, a clamé le député et maire de Bastia (PRG), Emile Zuccarelli, qui suspecte le gouvernement de vouloir *« acheter la paix par des évolutions institutionnelles »* qui ont l'assentiment des nationalistes. *« Nous ne pouvons pas en permanence nous présenter comme des précurseurs, des petits génies de la décentralisation, alors que nous savons que pèse dans ces négociations une organisation clandestine »*, a renchéri le vice-président du conseil général de Corse-du-Sud (PRG), Nicolas Alfonsi.

Adversaire de la collectivité unique, il a été interrompu par Paul Giacobbi (PRG), président du conseil général de Haute-Corse, qui en est partisan. *« Est-ce que vous pensez que nous sommes là à cause des organisations clandestines ? »*, s'est exclamé ce dernier, avant de déplorer que, dans les départements, *« le débat n'ait pas été ouvert »*. *« Le référendum va être le ver dans le fruit qui nous amènera très loin »*, a insisté M. Alfonsi, laissant planer la menace d'une éventuelle consultation sur l'indépendance. *« Et nous ne voulons pas d'une recentralisation sauvage au niveau régional »*, a-t-il ajouté.

Le président de l'Assemblée territoriale, José Rossi (UDF), a rappelé qu'il voyait dans la suppression des deux départements *« l'intérêt de la Corse »*. Les conseillers territoriaux se sont prononcés par un vote en faveur de la collectivité unique.

Par ailleurs, le garde des sceaux, Dominique Perben, a confirmé aux présidents de groupe de l'Assemblée de Corse, dont le chef de file nationaliste de Corsica Nazione, Jean-Guy Talamoni, le principe du regroupement en Corse des détenus définitivement condamnés. Dans l'attente de la construction d'un nouvel établissement, ils seront regroupés à Borgo (Haute-Corse) dans le respect *« des conditions de sécurité »*, a souligné M. Perben.

Pascal Ceaux

Jean-Guy Talamoni, président du groupe Corsica Nazione de l'Assemblée de Corse

« Les conditions sont réunies pour la poursuite du dialogue »

LE TEXTE de l'entretien que nous publions a été relu et amendé par M. Talamoni.

Comment réagissez-vous à l'annonce par le ministre de la justice du regroupement des condamnés corses à Borgo ?

C'est la confirmation de la promesse faite au mois de juillet par le ministre de l'intérieur Nicolas Sarkozy. Cela va à nos yeux dans le bon sens. Nous apprécions que le gouvernement reconnaisse que les Corses étaient victimes d'une discrimination, puisqu'il déclare qu'il s'agit simplement désormais d'appliquer la loi. Quant à l'amnistie, elle n'était pas à l'ordre du jour de cette réunion. Nous souhaitons bien évidemment en discuter, si le dialogue se poursuit.

Le ministre de l'intérieur a quant à lui évoqué la *« régionalisation »* des emplois de fonctionnaires. Est-ce un autre geste dans votre direction ?

Nous, nous appelons cela la *« corsisation »* des emplois, puisqu'il s'agit bien de la Corse. Nous le demandons depuis des années. Nous sommes satisfaits que Nicolas Sarkozy reconnaisse la légitimité de cette revendication, et que l'on sorte du mauvais procès qui nous était fait de revendication « ethniciste ». Nous regrettons que la mesure ne concerne pour l'instant que les fonctionnaires de catégorie B et C. Les emplois de catégorie A sont ceux d'encadrement et de responsabilité. Ce sont précisément ceux-là dont les Corses sont systématiquement exclus depuis des années. Il faut poursuivre le dialogue sur ce point.

L'éventualité d'un référendum sur le statut territorial de l'île – maintien ou non des deux départements – répond également à l'une de vos revendications...

La suppression des conseils généraux, tout le monde y est favorable, sauf certains des intéressés, les conseillers généraux, qui voient leur situation personnelle menacée. Peut-on compromettre pour eux l'intérêt général des Corses ? Les conseils généraux sont les nids du clanisme. Nous les avons toujours combattus. Nous estimons cependant que le référendum local doit être plus large. Il faut qu'il pose également la question du pouvoir législatif de l'Assemblée de Corse, et de mesures concrètes en faveur de notre langue. Si ce n'est pas le cas, il faudra sans doute organiser plusieurs consultations, au risque de lasser les électeurs.

Quelle part êtes-vous prêts à prendre dans les offres de dialogue faites par le gouvernement ?

Aujourd'hui, nous considérons que les conditions sont réunies pour la poursuite du dialogue. Nous sommes prêts à apporter notre contribution, car il n'y a pas eu, pour l'heure, de reniement de la parole donnée. C'est très important, particulièrement en Corse. Je rappelle que pendant les discussions du processus de Matignon, Lionel Jospin était revenu sur cette parole donnée par son ministre de l'intérieur à propos de la situation des prisonniers. Cela avait mis à mal le processus de dialogue, pourtant prometteur. La démarche engagée par l'actuel gouvernement bénéficie cependant du processus de Matignon qui avait donné aux élus corses l'occasion de débattre ensemble de l'avenir de leur pays. Nous ne sommes toutefois pas là pour distribuer les bons et les mauvais points, d'autant que ce n'est pas encore l'heure du bilan. Les avancées positives qui viennent d'être proposées par le gouvernement nous permettent d'espérer aller plus loin.

Propos recueillis par P. Ce.

M. Chirac rend hommage au général Massu

Il avait exprimé, à la fin de sa vie, des regrets sur l'usage de la torture en Algérie

LE PRÉSIDENT de la République, Jacques Chirac, a rendu hommage, dans un communiqué diffusé dimanche 27 octobre par l'Elysée, au général Massu, décédé samedi. *« Avec le général Massu disparaît un très grand soldat qui fut de tous les combats de la France contemporaine »*, souligne le chef de l'Etat, qui retrace les grandes dates de la carrière de l'ancien commandant militaire du département d'Alger, ayant dirigé la bataille d'Alger en 1957. *« Dès juin 1940 il refuse la défaite, rejoint le général de Gaulle et se bat pour la libération de la France aux côtés du général Leclerc. Officier loyal et valeureux, servant en Indochine et en Algérie, il place l'obéissance à la République au premier rang de ses devoirs. Guidé par le souci de la grandeur de la France, il contribue au retour du général de Gaulle aux affaires et à la création de la Vᵉ République. »*

M. Chirac revient sur les regrets qu'avait exprimés le général Massu à propos de l'utilisation de la torture pendant la guerre d'Algérie : *« Au soir de sa vie, alors que la France s'engage dans un débat difficile sur les pages douloureuses de son histoire récente, le général Massu assume ses responsabilités avec dignité, courage et honnêteté. Homme de conviction tout entier dévoué à son pays et à son métier, il laissera aussi le souvenir d'un homme de cœur et de générosité. » « J'exprime à son épouse, à ses enfants et à ses proches mes condoléances attristées*, conclut le chef de l'Etat. *Je leur dis, au nom de la France, la gratitude de la nation. »*

La ministre de la défense, Michèle Alliot-Marie, qui a fait part, dimanche, de sa *« tristesse »* et de sa *« très grande émotion »*, a également salué la mémoire du général Massu, *« compagnon de la Libération qui a servi la France avec passion tout au long de sa vie »*. De même, le secrétaire d'Etat aux anciens combattants, Hamlaoui Mekachera, a rendu hommage à l'ancien commandant de la place d'Alger, le qualifiant de *« remarquable chef de guerre »*. Le secrétaire d'Etat estime que *« son nom est associé aux campagnes militaires où s'est illustré notre drapeau, des premiers jours de la seconde guerre mondiale à la fin de la guerre d'Algérie »*, et rend hommage à l'*« homme de courage et d'honnêteté* [qui] *sut aussi, récemment, porter un regard digne et responsable sur les heures douloureuses de notre histoire contemporaine »*.

« RETOUR SUR LUI-MÊME »

Dans *Le Parisien* du 28 octobre, en revanche, le général Bigeard, qui a servi sous les ordres du général Massu en Algérie, conteste les regrets que ce dernier avait exprimés sur cette période : *« C'est une affaire montée de A à Z. On a profité de son grand âge pour lui arracher des aveux »*, estime l'ancien lieutenant-colonel des parachutistes coloniaux, qui ajoute : *« C'était un vieil homme. C'est facile de démolir les gens comme cela. »*

Simone de Bollardière estime au contraire, dans *L'Humanité* du 28 octobre, que le général Massu *« est le seul à avoir opéré, en quelque sorte, un retour sur lui-même »*. La veuve du général de Bollardière, qui s'était opposé à l'usage de la torture et avait demandé à être relevé de ses fonctions de commandement en Algérie, ajoute toutefois : *« Massu a obéi aux ordres d'un pouvoir politique qui porte l'entière responsabilité d'avoir donné les pleins pouvoirs à l'armée, laquelle a institutionnalisé la torture en Algérie. Mon mari a dénoncé cette situation. Massu, lui, l'a couverte. »*

Lire aussi page 14.

Opel **Corsa** Comfort **8 950 €***

Pack électrique de série ✖ 58 708,15 F*

✖ Vitres avant électriques à impulsion
✖ Verrouillage centralisé à distance
✖ Direction assistée asservie à la vitesse
✖ Siège conducteur réglable en hauteur
✖ ABS avec répartiteur de freinage (EBD)
✖ Airbags frontaux...

www.opel.fr Conso 1.0 12V (l/100 km) urbaine 7,2 / extra 4,7 / mixte 5,6 et CO_2 (g/km) 135
* Offre de 1 200 € déduite non cumulable réservée aux particuliers valable jusqu'au 31/12/02.

Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

Arnaud Montebourg, Julien Dray et Vincent Peillon ont lancé leur courant dans l'affluence

Les trois « rénovateurs » du PS, qui appellent à une réorganisation du parti, ont rassemblé un millier de militants et sympathisants, samedi 26 octobre à la faculté de la Sorbonne

ILS APPELLENT cela la *« fabrique du nouveau Parti socialiste »*. Une *« fabrique »* un peu brouillonne, fiévreuse et enthousiaste, mais qui s'imagine déjà comme une force en marche au sein du PS. Arnaud Montebourg, Julien Dray et Vincent Peillon en ont organisé la première démonstration, samedi 26 octobre, à la Sorbonne à Paris. Un millier de militants y étaient attendus, le compte y était. En milieu de matinée, l'amphithéâtre Richelieu débordait ; on faisait la queue pour entrer dans d'autres petits amphis et salles de cours, pour débattre des *« services publics »*, des *« paradis fiscaux »* ou du fonctionnement du PS.

ERIC FEFFERBERG/AFP

Samedi 26 octobre, dans l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, Julien Dray prend la parole, avec, à ses côtés, Arnaud Montebourg et Vincent Peillon. Un millier de partisans du « nouveau Parti socialiste » s'étaient réunis autour du trio des rénovateurs du PS.

Au fond, peut-être que si la direction du parti avait elle-même organisé ces rencontres pour comprendre sa défaite, un bon tiers des militants ne serait pas venu à la Sorbonne. Mais voilà : en surfant sur l'envie des socialistes, notamment les plus jeunes, de discuter et d'échapper à l'évidence de l'attelage formé par François Hollande, Laurent Fabius et Dominique Strauss-Kahn, le petit courant de MM. Montebourg, Dray et Peillon, rejoints par l'ancien ministre et député de la Nièvre Christian Paul, le maire de Ris-Orangis Thierry Mandon et l'ancien président du Mouvement des jeunes socialistes (MJS) Benoît Hamon, tient un début de succès.

Chacun des participants a amené ses troupes. M. Montebourg assure avoir recensé, dans les couloirs de la Sorbonne, 300 des siens, militants de la Convention pour la VIe République (C6R), mus par le désir d'un changement de régime. M. Dray, lui, dénombre *« au moins 500 militants de la Gauche socialiste »*. Mais on trouve aussi nombre d'adhérents des MJS – dont quatre de ses anciens présidents.

Ouvrant les débats, M. Paul a expliqué la motivation de départ par la *« cicatrice encore vive »* du 21 avril, affirmant que la déroute de Lionel Jospin n'était *« pas un accident »*. Dans les douze ateliers où se pressent les militants, la défaite revient sans cesse. Et puis, aussi, cette droite qui exaspère d'autant plus qu'elle paraît gouverner sans véritable opposition. M. Hamon, qui lance *« je ne veux plus entendre Sarkozy se présenter comme le défenseur de la France des oubliés* [ni] *Raffarin dépolitiser et désidéologiser son action »*, est applaudi debout.

A l'attention du PS, M. Montebourg a préparé un traitement spécial, en clôture de la journée. Prenant soin d'éviter toute rupture avec la direction actuelle, dans la perspective du congrès prévu à la mi-mai, à Dijon, le député de Saône-et-Loire a défini le camp de ses partisans comme « la gauche des bâtisseurs ». *« Nous ne voulons pas donner seulement un petit coup de Ripolin sur la façade, ni sur les poutres, dont certaines sont d'ailleurs passablement vermoulues »*, a-t-il lancé, ajoutant : *« Le Parti socialiste est comme le phare d'Ouessant : un roc. Le tumulte est à l'extérieur, mais le silence est à l'intérieur. »*

LA FORCE DE L'« AMITIÉ »

M. Dray, qui lui succède à la tribune, a choisi des sujets plus dérangeants : *« La cellule familiale a éclaté, et le paradoxe est que nous devons nous battre pour la règle et l'ordre,* déplore-t-il *(...) Le triomphe de l'argent roi nous a détruits (...) La télévision détruit toutes les valeurs, parce que la seule chose qui triomphe tous les soirs, c'est le "combien-ça-coûte". »* Aussi appelle-t-il la gauche à replacer l'école au premier rang de ses préoccupations, à reprendre l'initiative en matière d'immigration, estimant que *« le fait que, pour la première fois, une fille issue de l'immigration soit devenue ministre et que ce ne soit pas la gauche qui l'ait fait est une gigantesque gifle »*.

Vincent Peillon, de son côté, a expliqué : *« Ce que nous voulons construire, c'est une économie avec marché, mais où le marché est discipliné et limité. »* Répondant à ceux qui pronostiquent que leur trio ne résistera pas au choc des ambitions de ses trois leaders, le porte-parole du PS a rappelé la force de leur *« amitié »*. Les trois compères se préparent maintenant à une tournée de toutes les fédérations.

Raphaëlle Bacqué

Jean-Pierre Chevènement veut « aider le PS à retrouver le chemin de la République »

Les membres du Pôle républicain sont partagés

JEAN-PIERRE CHEVÈNEMENT se tient *« à la disposition »* des militants du Pôle républicain *« pour continuer le combat »*, mais il se refuse à trancher le débat d'orientation politique qui s'est exprimé lors des assises de son mouvement, samedi 26 octobre, aux Ulis (Essonne).

Les 500 militants présents ont écouté une cinquantaine d'orateurs présenter leurs réflexions en vue du congrès fondateur qui doit se réunir les 25 et 26 janvier 2003. Les participants semblaient très partagés entre les tenants d'un ancrage à gauche exclusif et les partisans du *« rassemblement national »*, *« seule ligne de résistance contre la mondialisation libérale »*, selon François Morvan, qui anime cette tendance. *« La période est révolue*, estime ce dernier, *où l'on pouvait espérer faire sa pelote à gauche pour, ensuite, la dépasser pour s'adresser à toute la nation. »*

FIN DE LA RÉCRÉATION

Après ces échanges, M. Chevènement a sonné, à sa manière, la fin – provisoire – de la récréation. Il a d'abord chauffé son auditoire par une diatribe contre *« les médias »* et rappelé à ses militants que le débat ne *« se tiendrait pas dans la presse mais dans nos assemblées »*. Puis il s'est lancé dans un long développement sur le bilan de l'action gouvernementale, notamment en matière de politique internationale. Il est, enfin, entré dans le vif du sujet en proposant de *« purger l'idée de l'ancrage à gauche »* – une formulation qu'il a pourtant lancée au lendemain de sa défaite à l'élection présidentielle. *« Qu'est-ce que c'est que cette ancre qui se balade dans la vase ? »*, s'est-il interrogé. Pour l'ancien ministre de l'intérieur, la question qui se pose est simple : *« Peut-on combattre le capitalisme financier patrimonial et la mondialisation financière sans être de gauche ? »* Et la réponse est surprenante : *« Il ne me semble pas, sauf à rejoindre Oussama Ben Laden. »*

« SYNTHÈSE MOLLE »

M. Chevènement, qui n'a pas renoncé à son ambition de faire *« bouger les lignes »*, a invité ses militants à *« ne pas "démoniser" le Parti socialiste »*, et il s'est posé, une nouvelle fois, en recours pour la gauche. *« Par notre existence même,* a-t-il déclaré, *nous devons essayer d'aider le PS à retrouver le chemin de la République. »*

Voilà pour le dessein général. Reste les échéances immédiates, notamment les élections européennes de 2004. Pour l'ex-député de Belfort, le Pôle républicain, dont tous les candidats, sans exception, ont été battus aux élections législatives de juin, devra *« être capable d'affronter, seul s'il le faut, les prochaines échéances électorales »*.

Même s'il donne, ainsi, des gages aux partisans de l'autonomie politique du Pôle républicain, M. Chevènement semble avoir déjà tranché pour une orientation qualifiée de *« synthèse molle »* par plusieurs participants. Parce que c'est la seule à même de lui conserver l'espace singulier qui a structuré sa carrière politique depuis trente ans. La seule capable, aussi, de ménager à ses lieutenants de l'ex-MDC la possibilité de renouer, à gauche, les liens qu'ils ont rompus, parfois avec difficulté, en le suivant dans son aventure présidentielle.

Christine Garin

Les militants ne veulent « pas seulement distribuer des tracts »

A PREMIÈRE VUE, les partisans du « Nouveau Parti socialiste » sont souvent plus jeunes que ceux que l'on croise habituellement dans les rangs des partis politiques. Mais il ne faut pas s'y tromper. Beaucoup sont des militants de longue date. Cinq, six années dans les rangs des Jeunesses socialistes ou à SOS-Racisme, parfois plus de dix ans au PS. Les nouveaux adhérents sont assez rares, mais on les repère. D'abord, ils expliquent leur engagement par la menace lepéniste et l'ampleur de l'abstention à la présidentielle. Ils disent : *« Je voudrais répondre au copain qui vient de parler... »*, plutôt que d'employer le traditionnel *« camarade »*, et avouent timidement, comme Jacques (fédération de Paris), être venus au PS pour parler de politique, *« pas seulement pour distribuer des tracts »*.

Les plus anciens pourraient les rejoindre sur ce point : ils veulent d'abord être entendus. *« On dit que la société est dépolitisée,* remarque Stéphane, 27 ans, dont presque dix de militantisme en Gironde. *Mais c'est le PS qui est dépolitisé. »* Ils parlent, donc. Ils témoignent. De la difficulté d'être prof *« dans un collège où il y a seulement 20 % de réussite au brevet et où pas un enfant n'a des parents nés en France »* (Jean-Baptiste, 29 ans) ; de l'impossibilité d'*« organiser des débats de fond dans les sections »* (Didier, 35 ans) ; de leur exaspération, aussi, devant les initiatives de la droite : *« Si Sarkozy remet en cause la double peine, ça sera bien, mais ça me fera vraiment mal au ventre que ce soit lui qui le fasse »* (Barbara, 26 ans).

NON AUX AMBITIONS PERSONNELLES

Dans l'atelier consacré au service public, on s'inquiète de *« l'impuissance de l'Etat à empêcher une entreprise comme France Télécom de faire 60 millions d'euros de déficit »*. Dans celui portant sur l'Europe, on propose de *« transférer au Parlement européen les pouvoirs des Parlements nationaux »*. Au cours d'un débat sur la *« marchandisation des rapports humains »*, un militant remarque : *« Nous sommes environ 150 000 au PS. Or, chaque semaine, il y a 9 millions de personnes qui regardent sur TF1 "Combien ça coûte". Comment faire porter nos arguments quand le rapport de forces est si inégal ? »* On évoque un peu Marx, Mitterrand rarement, presque jamais Lionel Jospin. Les militants venus de la gauche socialiste – *« On nous repère tout de suite, n'est-ce pas ?* sourit Mounia. *Parce qu'il y a chez nous plus de filles et plus de beurs »* – se montrent méfiants à l'égard d'ambitions personnelles prêtées à M. Montebourg. Des douze ateliers tenus à la Sorbonne, celui consacré au fonctionnement du PS aura d'ailleurs été l'un des plus animés : on y a fustigé ceux qui *« font carrière »* au parti. *« Il faut écrire dans notre motion que nous exclurons du bureau national toute personne qui cumule des mandats ! »*, a lancé Paul, inscrit à la fédération du Var.

« Les militants ont le sentiment qu'ils font de la figuration pour le compte des dirigeants », accuse David, de la fédération du Rhône. *« Moi, j'attends de voir ce que les animateurs de ce courant qui naît auront comme pratique du pouvoir »*, souligne Gérard, de la section d'Argenteuil (Val-d'Oise), sous les applaudissements. En aparté, une jeune femme remarque : *« Il y a déjà un petit problème à résoudre : les dirigeants de notre courant sont tous des hommes. C'est tout de même un peu désolant, non ? »*

Rle. B.

Bernard Kouchner critique le gouvernement de Lionel Jospin

DANS un ouvrage d'entretiens à paraître, le 11 novembre, intitulé *Le premier qui dit la vérité...* (Robert Laffont), Bernard Kouchner assure que sa popularité *« irritait »* Lionel Jospin. *« Il ne m'a jamais trouvé légitime »*, écrit l'ancien ministre délégué à la santé, portant par ailleurs de nombreuses critiques à la gauche plurielle qui, selon lui, *« tournait à la caricature, à l'empilement géologique »*. M. Kouchner regrette l'isolement dans lequel s'est placé le candidat socialiste à la présidentielle. *« Ayant le bonheur d'être populaire depuis plus de dix ans, j'aurais pu en faire profiter mon parti,* regrette-t-il. *Le PS n'en a pas voulu. »*

Parmi les erreurs de *« méthode »* qu'il reproche au précédent gouvernement, il pointe notamment les 35 heures, à propos desquelles il parle de *« rendez-vous manqué »*. Toutefois, M. Kouchner affirme conserver son estime à M. Jospin – qu'il n'a pas revu depuis sa défaite : *« Ce que beaucoup* [lui] *reprochent,* dit-il, *n'est rien d'autre que d'avoir perdu. »*

L'ancien ministre déplore également l'insuffisance de débat dans un gouvernement où il *« n'a pas été très heureux »*. *« En conseil des ministres,* rapporte-t-il, *j'intervenais parfois sur des sujets que je connais par cœur, sur l'Afghanistan et Massoud, les femmes victimes de l'intégrisme, les Balkans, l'Afrique... Jospin détestait ça, j'avais l'impression de commettre une incongruité ! »* De même le processus de Matignon sur la Corse aurait-il, selon lui, été insuffisamment discuté : *« La déclaration de guerre contre Jean-Pierre Chevènement, devenue inévitable, n'eut pas lieu. La fidélité de Lionel Jospin à des amitiés anciennes lui aura nui. »*

M. Kouchner constate le peu de cas que la diplomatie française et certains responsables de la gauche font de son expérience de représentant spécial du secrétaire général de l'ONU pour le Kosovo, de 1999 à 2001. *« Seul rescapé de Mai 68 à être demeuré en politique traditionnelle* [avec le sénateur (PS) Henri Weber et le député européen (Vert) Daniel Cohn-Bendit] », il précise n'avoir jamais été attiré par les Verts français, qu'il juge *« assez boudins et antiscientifiques »*.

Nicolas Weill

Henri Emmanuelli, député (PS), au « Grand Jury RTL- "Le Monde"-LCI »

« La gauche ne peut pas se rassembler sur une ligne libérale »

Vous avez pris la tête de l'opposition à la direction du PS en affirmant qu'il y a des « ruptures nécessaires ». Avec quoi, précisément, voulez-vous rompre ?

J'ai une fierté : toutes les critiques que je fais depuis que nous sommes dans l'opposition, tous les sujets sur lesquels je souhaite une clarification, je les ai abordés quand nous étions au pouvoir. La rupture de doctrine de la gauche sur la fiscalité, en particulier le choix de baisser l'impôt sur le revenu, je l'ai dénoncée en son temps. De même pour les fonds de pension à la française, pour l'ouverture du capital d'EDF, pour la prime à l'emploi.

Que reste-t-il de positif dans le bilan de Lionel Jospin ?

Le gouvernement de Lionel Jospin a un bon bilan. Il a été sans aucun doute le plus à gauche de tous les gouvernements européens. Je l'ai toujours dit et je le redis. Mais, simultanément, sont apparues des dérives – c'est ce que j'appelle le social-libéralisme – qui ont choqué et désorienté un électorat. Si on nous avait écoutés, il n'aurait pas manqué 180 000 voix le soir du 21 avril. Il n'a jamais été au premier rang des préoccupations des socialistes de dire : nous venons au pouvoir pour baisser l'impôt. Pourquoi ? Parce que les gens ne sont pas idiots. Ils savent bien que si on baisse l'impôt, cela va diminuer les financements de l'action publique et faire baisser le taux de redistribution de la richesse dans ce pays.

AFP

« Je n'accepte pas une économie de marché où le seul critère retenu est celui du profit maximal »
HENRI EMMANUELLI

Mais cette baisse des impôts était souhaitée ?

Non. Nous avons de grands esprits qui nous ont expliqué que si on ne baissait pas les impôts, on allait être battus aux élections.

Il s'agit de Laurent Fabius ?

Je ne me souvenais pas du nom. Merci de me le rappeler. On les a baissés quand même de deux cents milliards. Vous avez vu ce que ça a apporté politiquement !

Selon vous, c'est un reniement des principes socialistes ?

Oui. Il y a une capitulation du socialisme face à la poussée très forte du libéralisme économique et de son idéologie. Car le néo-libéralisme, ce n'est pas seulement un système économique, c'est aussi tout un système de valeurs, c'est tout un système où on exalte les rapports de forces contre les valeurs humanitaires.

Acceptez-vous l'économie de marché ?

J'accepte l'économie de marché, en tant que système qui organise l'offre et la demande. Mais je n'accepte pas une économie de marché où le seul critère retenu est celui du profit maximal. Il peut y en avoir d'autres, en particulier des critères sociaux. C'est ça qui doit être le fer de lance du socialisme.

C'est donc sur ces bases que vous voulez conquérir la direction du PS ?

Notre objectif n'est pas de renverser monsieur François Hollande ou je ne sais qui. Notre objectif est d'obtenir une certaine clarification. Pour redonner à la gauche une capacité majoritaire dans les années qui viennent, il faut lui donner les moyens de se rassembler. Or il est évident que la gauche ne peut pas se rassembler sur une ligne social-libérale.

Jusqu'où va ce rassemblement ?

Mais comme d'habitude ! Je pense aux communistes, aux Verts, à tous ces militants aujourd'hui engagés dans la gauche mouvementiste, à Attac, dans les ONG, et qui représentent aujourd'hui pour la gauche traditionnelle un petit peu le même enjeu que représentait le PCF dans les années 1970.

Le rassemblement ne va pas jusqu'à l'extrême gauche ?

Je ne pense pas que j'arriverai à convaincre madame Laguiller ou monsieur Besancenot, si c'est votre question. Le débat n'est pas entre réformisme et révolution. Le débat est de savoir si le socialisme, en France comme en Europe, a quelque chose à dire aux gens pour incarner leur espérance ou s'il est simplement le soigneur de touche qui est là pour soigner les dégâts de la mondialisation libérale.

Propos recueillis par Patrick Cohen, Gérard Courtois et Pierre-Luc Séguillon

Les militants du Parti radical se sont résolus à rejoindre les rangs de l'UMP

En décidant, parfois à contrecœur, de s'allier à la famille gaulliste, les 200 représentants du mouvement, réunis à l'Assemblée nationale ce week-end, ont le sentiment de se lancer dans un pari

C'EST un mariage de raison que les radicaux valoisiens ont célébré, samedi 26 et dimanche 27 octobre, à Paris. Un mariage sous contrat avec séparation de biens qui les fait passer des bras de l'UDF à ceux de l'UMP.

Réunis en congrès à l'Assemblée national, quelque 200 représentants du Parti radical ont voté à la quasi-unanimité (six voix contre et quatre abstentions) leur adhésion au parti chiraquien en tant que personne morale associée. Un statut qui leur permet de figurer dans les instances nationales et départementales tout en leur garantissant – *« le temps de la mandature »* – leur autonomie financière.

Comme beaucoup de mariages de raison, celui-ci ne s'est pas déroulé sans psychodrame : avec des parents qui refusent ce qu'ils considèrent comme une mauvaise union, et des frères et sœurs qui les supplient de rester dans le giron familial. Beaucoup d'émotion donc, notamment quand Didier Bariani, ancien président du parti, a déclaré qu'il était *« dubitatif sur la maison commune »*. *« Je crois à une meilleure rationalisation de la vie politique avec deux pôles à droite. Je ne suis pas UMP. J'accorde un préjugé favorable à l'UDF. Sous bénéfice d'inventaire »*, a-t-il expliqué à ses compagnons de route depuis quarante ans. C'est les larmes aux yeux qu'il les a laissés décider de son sort. *« On va te garder, va ! »*, a lancé un délégué, tandis que la salle l'ovationnait. Un peu plus tard, le président du Parti radical, François Loos, également ministre délégué au commerce extérieur, précisait toutefois à la presse que le statut d'associé négocié entraînait une automaticité d'appartenance à l'UMP pour tout adhérent du parti. Ce qui exclut de fait M. Bariani.

Tout départ, chez les radicaux, rappelle la sécession de l'aile gauche en 1972. Le parti – qui a porté des hommes tels que Georges Clemenceau, Edouard Herriot et Pierre Mendès France – avec ses 9 députés et ses 7 sénateurs, ne peut plus se permettre des déchirures. Mais c'est sans haine que les congressistes ont écouté Thierry Cornillet, lui aussi ancien président, annoncer qu'il continuait à faire son chemin auprès de l'UDF, où il compte animer une *« aile gauche »* et *« une plate forme intitulée Convergences »*. Un troisième ancien président radical, Yves Galland, président du groupe UDF à Paris, avait déjà annoncé qu'il ne participerait pas à l'aventure UMP.

L'indulgence est d'autant plus grande que beaucoup ont l'impression que leur choix est un pari. Ceux qui restent à l'UDF mettent en garde François Bayrou contre ses velléités *« d'absorption »*. Ceux qui vont à l'UMP jettent un regard lucide sur la *« rigidité du RPR »*.

« Le parti radical sera ce que nous ferons de lui », ont rappelé Arlette Fructus, la secrétaire générale, aussi bien qu'André Rossinot, autre ancien président du parti. Aux congressistes qui s'inquiétaient du silence de leurs élus et de leur président aujourd'hui ministre, le député Jean Léonetti a promis de *« retrousser les manches »* tout en invitant les militants à faire de même. *« Il vous appartient de partir au combat »*, leur a lancé M. Loos. Il leur a lu ensuite un message du président de la République. Dans celui-ci, M. Chirac rend hommage à *« l'esprit de laïcité »* de *« tolérance »* et de *« respect des autres »* des radicaux. Des valeurs qu'ils ne veulent pas perdre.

Christiane Chombeau

Manifestation de soutien à un syndicaliste CGT condamné

1 500 personnes ont défilé, samedi 26 octobre à Cherbourg, pour dénoncer une « sentence inique »

CHERBOURG (Manche)
de notre correspondant

1 500 personnes se sont rassemblées, samedi 26 octobre, à Cherbourg, devant l'hôpital René-Le Bas, pour soutenir Alain Hébert, dirigeant local de la CGT. C'est ici que, le 26 juin, s'était tenue une manifestation pour protester contre le désengagement du service de santé des armées, à la suite d'une restructuration. Ce jour-là, une bousculade avait opposé manifestants et gendarmes maritimes, qui a provoqué la condamnation du leader local de la CGT, Alain Hébert. Jugé *« coupable des délits de violence sur une personne dépositaire de l'autorité publique suivie d'une incapacité supérieure à huit jours et de menace ou acte d'intimidation pour déterminer une victime à ne pas porter plainte ou à se rétracter »*, le syndicaliste, qui nie l'agression, a été condamné à un mois de prison ferme et cinq mois avec sursis.

« Sentence inique », lancent les manifestants venus apporter leur soutien au cégétiste, qui attend d'être fixé sur la date de son appel. *« Chirac, Papon, Messier en prison, Hébert à la maison »*, scande la sono. Les Verts, en délicatesse avec les syndicats locaux depuis l'accueil houleux réservé à Daniel Cohn-Bendit à la Hague en janvier 1999 (*Le Monde* du 21 janvier 1999), participent au mouvement. *« Nous serons toujours là dès qu'il s'agira de défendre les libertés syndicales, associatives et politiques »*, explique Didier Anger, conseiller régional Vert de Basse-Normandie. Tout aussi surprenant dans ce Cotentin très nucléarisé : la présence de Greenpeace. *« La démocratie a besoin de contre-pouvoirs, nous nous mobiliserons toujours quand ils seront attaqués »*, indique François Veilerette, président de Greenpeace France.

Depuis que le tribunal de Cherbourg a rendu son jugement, la solidarité autour de M. Hébert s'est développée. Une pétition lancée pour réclamer sa relaxe a recueilli 19 000 signatures, dont celles du sénateur (PS) de la Manche, Jean-Pierre Godefroy, et celle du maire (PS) de Cherbourg, Bernard Cazeneuve. Après avoir dénoncé *« une justice expéditive qui récuse les déclarations de quarante témoins et ne retient que celles de trois gendarmes »*, Yann Perotte (FO) appelle, au nom de l'intersyndicale, *« à amplifier le mouvement pour être au rendez-vous de la cour d'appel de Caen »*.

Pour Alain Krivine et Olivier Besancenot, porte-parole de la LCR, *« ce procès vise à stigmatiser les activités syndicales et sociales. Dans le climat détestable que nous connaissons actuellement, le moment est arrivé de dire "halte"*. » Une politisation du débat qui ne fait pas l'unanimité parmi les syndicalistes.

Jean-Pierre Buisson

Marine Le Pen fait son entrée dans les sondages

MARINE LE PEN arrive en deuxième position comme personnalité la *« plus capable de représenter les idées du FN »* à la présidentielle de 2007 derrière son père, Jean-Marie Le Pen, selon un sondage CSA - France Europe Express - France-Info publié dimanche 27 octobre. Néanmoins, aux yeux des seuls sympathisants FN et MNR interrogés, elle n'arrive qu'en quatrième position derrière Bruno Mégret, président du MNR, puis Bruno Gollnisch, délégué général du FN.
Globalement, 20 % de la totalité des personnes interrogées désignent Jean-Marie Le Pen comme première personne la plus capable de représenter les idées du FN, puis 10 % Marine Le Pen, 6 % Bruno Gollnisch et 4 % Bruno Mégret. 48 % des personnes interrogées ne se prononcent pas. Ce sondage a été réalisé par téléphone le 10 octobre auprès d'un échantillon représentatif de 1 001 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas.

L'Union calédonienne remporte l'élection municipale de Lifou

L'UNION CALÉDONIENNE-LIBÉRATION KANAK ET SOCIALISTE a remporté, dimanche 27 octobre, à l'issue du second tour, l'élection municipale partielle organisée à Lifou (Nouvelle-Calédonie). La liste UC-LKS, conduite par le maire sortant, Neko Hnepeune, a recueilli 54,36 % des suffrages et obtenu 26 sièges, devant la coalition de la majorité gouvernementale de Nouvelle-Calédonie, la liste FCCI-RPCR (30,21 % des suffrages et 5 sièges), et la liste du Palika (15,43 % des suffrages et 2 sièges). La participation (50,7 %) a progressé de 4 points entre les deux tours.
Le scrutin de mars 2001 avait été annulé par le tribunal administratif de Nouméa à la suite d'un recours déposé par un élu anti-indépendantiste concernant l'inéligibilité d'un candidat. Cette nouvelle élection permet à l'Union calédonienne, associée au LKS, de conforter ses positions dans le chef-lieu de la province des îles Loyauté.

DÉPÊCHES

■ **DÉCENTRALISATION : le Parti des travailleurs dénonce *« un formidable retour en arrière »*.** La formation trotskiste a décidé de lancer un appel pour « *mettre en échec la régionalisation* » et *« sauver la démocratie »*. Dans cet appel qui comprend une pétition, le PT accuse le gouvernement Raffarin de remettre en cause *« la République une et indivisible instaurée par la Révolution française, complétée à la Libération par les lois sociales arrachées par la classe ouvrière »*.

■ **Le FN réclame un référendum.** Le Front national a exigé, samedi 27 octobre, la tenue d'un référendum sur le projet de décentralisation de Jean-Pierre Raffarin, dans lequel il voit *« un danger de démantèlement »* pour la France. « *La décentralisation, c'est moins de responsabilités pour l'Etat, plus d'impôts pour les citoyens »*, affirme-t-il dans un communiqué.

■ **Claude Goasguen dénonce une *« décentralisation bidon »* à Paris.** Le président du groupe UMP à Paris, évoquant, lundi 29 octobre, la tribune de Bertrand Delanoë publiée dans nos colonnes (*Le Monde* du 28 octobre), estime *« qu'en réalité, la décentralisation ne se fait pas du tout »* dans la capitale.

SOCIÉTÉ

IMMIGRATION

Quelque 3 000 personnes ont participé à un **MEETING** au Zénith contre la double peine, cette *« forme de bannissement »* qui veut qu'un étranger ayant accompli une peine de prison soit expulsé, et exigé des actes du gouvernement. Le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, a de son côté indiqué, en marge de son voyage en Corse, que le régime de la double peine pourrait être modifié par le projet de loi sur l'immigration qui doit être présenté au début 2003. Il a notamment estimé qu'il était « **DIFFICILE DE RENVOYER DANS LEUR PAYS** *des personnes qui vivent depuis longtemps en France, qui ont fondé une famille »*. L'ancien ministre (PS) de l'intérieur, **DANIEL VAILLANT**, déclare au *Monde* qu'*« être reconduit chez soi au terme d'une condamnation (n'est pas) une peine supplémentaire »*.

Le mouvement contre la double peine attend des actes de M. Sarkozy

Le ministre de l'intérieur a indiqué ce week-end qu'il était prêt à modifier le régime qui veut qu'un étranger ayant accompli une peine de prison soit renvoyé dans son pays. Les participants au meeting du Zénith, samedi 26 octobre à Paris, ont réclamé un « moratoire sur les expulsions »

PROMESSES sans lendemain ou réel changement de cap ? Les déclarations du ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, ont relancé les discussions, à défaut d'en modifier pour l'instant les conditions d'application, autour de la double peine, qui consiste à renvoyer dans leur pays d'origine les condamnés de nationalité étrangère qui ont purgé leur peine. M. Sarkozy a été à l'origine des interrogations sur un éventuel changement de position du gouvernement en affirmant, vendredi 25 octobre, sur France Inter que le débat sur la double peine était désormais *« ouvert »*.

En marge de son voyage en Corse, les 25 et 26 octobre, le ministre de l'intérieur est revenu sur ce sujet sensible, en indiquant notamment que des modifications du régime de la double peine pourraient être intégrées au projet de loi sur l'immigration que le gouvernement doit présenter au début de l'année prochaine. M. Sarkozy a expliqué qu'il avait voulu sortir d'une situation bloquée dans laquelle s'opposaient les partisans et les adversaires de la double peine. *« Je considère,* a-t-il expliqué, *qu'il faut faire des différences entre les cas. Il est difficile de renvoyer dans leur pays d'origine des personnes qui vivent depuis longtemps en France, qui ont fondé une famille. En revanche, il n'est pas absurde de continuer à renvoyer les condamnés pour des faits graves récemment installés dans notre pays. »*

Le ministre de l'intérieur a pris récemment deux mesures d'assignation à résidence en faveur de personnes qui étaient l'objet d'une décision d'expulsion du territoire français après des condamnations pénales. Il s'est cependant montré prudent et n'a pas fixé de calendrier. *« La priorité du gouvernement reste de répondre aux attentes de ses électeurs en matière de sécurité »*, a réaffirmé M. Sarkozy. L'action résolument lancée sur ce terrain, a-t-il ajouté en substance, peut toutefois permettre des avancées sur des sujets comme la double peine.

FRANÇOIS GUILLOT/AFP

Samedi 26 octobre à Paris, environ 2 000 personnes sont parties de la place de la République pour manifester contre le projet de loi sur la sécurité de Nicolas Sarkozy. Le défilé s'est achevé dans le 19e arrondissement, où se tenait, au Zénith, un meeting contre la double peine. La journée s'est terminée par une rave au bord du canal de l'Ourcq.

MOUVEMENT TACTIQUE ?

Les premières déclarations publiques du ministre ont été accueillies avec un espoir mêlé de scepticisme par les organisateurs de la campagne nationale contre la double peine, qui s'est terminée à Paris, samedi 26 octobre, par un grand meeting payant au Zénith. L'absence d'engagements précis peut faire naître la crainte d'un simple mouvement tactique, destiné à embarrasser la gauche, et à donner une image plus humaine et moins sécuritaire au ministre de l'intérieur. L'exemple du débat avorté sur le droit de vote des étrangers suffit à alimenter les suspicions. Le député Yves Jego (UMP), proche de M. Sarkozy, s'y était déclaré favorable dans une déclaration au *Monde* du 11 octobre. Le premier ministre Jean-Pierre Raffarin a vite coupé court au débat, en annonçant, jeudi 24 octobre lors de l'installation du Haut conseil à l'intégration, qu'il y était hostile, et préférait faciliter les procédures de naturalisation.

Le rassemblement du Zénith, auquel ont participé plus de 3 000 personnes, a marqué la fin d'une mobilisation sans précédent contre cette *« nouvelle forme de bannissement »*, que constitue, aux yeux des participants, la double peine. Pour le réalisateur Bertrand Tavernier, à l'initiative de la campagne lancée à Lyon en novembre 2001 avec une trentaine d'associations (Cimade, Emmaüs, Gisti, Ligue des droits de l'homme, Mouvement immigration banlieues – MIB –, MRAP) et de syndicats (Syndicat de la magistrature, Syndicat des avocats de France, Sud-Ptt), les propos du ministre de l'intérieur constituent également un espoir.

« UNE INCROYABLE LÂCHETÉ »

« C'est un progrès indéniable, a poursuivi Bertrand Tavernier, l'auteur du documentaire *Histoires de vies brisées* qui raconte le parcours de Lyonnais touchés par la double peine, *un acte éminemment positif qu'on a vainement attendu de la part des ministres de gauche. Mais pendant cinq ans, le PS a fait preuve sur cette question d'une incroyable lâcheté »*, a déploré M. Tavernier. Dans une tribune parue samedi dans *Le Monde,* le cinéaste et le député (UMP) Etienne Pinte en avaient appelé *« au président de la République, gardien de nos institutions et protecteur des droits de l'Homme, pour que la double peine soit abolie »*.

« On veut un moratoire sur les expulsions et la traduction dans les textes de ces déclarations », a insisté Bernard Bloze, porte-parole de la campagne nationale et membre de la Cimade, qui milite pour la suppression de l'interdiction du territoire français et l'égalité de tous devant la loi pénale. *« Dans le respect du principe d'égalité en matière de traitement pénal de la délinquance, étrangers et Français doivent encourir strictement les mêmes peines »*, affirment les associations.

Sur la grande scène du Zénith, les orateurs se sont succédés pour témoigner et dénoncer le caractère *« discriminatoire »* de la loi. *« Nous les enfants d'immigrés, on demande l'égalité de traitement,* s'est exclamé Nordine, au nom du MIB. *On ne veut pas de cette loi qui nous dit qu'un immigré, c'est comme une portée de chat : on peut le séparer de sa famille. On n'est plus des invités en France ! Il y a longtemps qu'on a posé nos valises ! »*

Selon le collectif, 6 405 doubles peines ont été prononcées en l'an 2000 et 2 638 exécutées. Six expulsés sur dix vivaient en France depuis plus de dix ans ; 31 % sont arrivés en France avant l'âge de 6 ans, 10 % seulement après 25 ans ; 48 % avaient des enfants français et 68 % étaient mariés ou vivaient en concubinage.

Parallèlement au meeting du Zénith, une manifestation a rassemblé environ 2 000 personnes, samedi à Paris. Ravers, sans-logis, sans-papiers, squatteurs, membres d'association de chômeurs, d'Act-up, syndicalistes de la CNT, organisations libertaires ont défilécontre le projet de loi de Nicolas Sarkozy sur la sécurité intérieure. Le cortège a apporté son soutien à *« l'abolition de la double peine »*, comme le proclamait une banderole.

Pascal Ceaux, Alexandre Garcia et Caroline Monnot

Les Maghrébins, premiers expulsés

Selon une étude de Jean Saglio, directeur de recherches en sociologie au CNRS, les étrangers expulsés au titre de la double peine sont majoritairement des hommes d'âge mûr originaires du Maghreb (à 75 %), qui ont passé la plus grande partie de leur vie en France (*Le Monde* du 21 novembre 2001). Sur les 36 nationalités poursuivies, les Algériens sont en tête : alors qu'ils sont 18,7 % des étrangers autorisés à séjourner en France, ils constituent 36 % des double peine. A l'inverse, les ressortissants de l'Union européenne obtiennent 36,1 % des autorisations de séjour mais ne représentent que 3 % des expulsés.

PROFIL CHERIF BOUCHELALEG

Emblème de la campagne contre la double peine, Cherif Bouchelaleg n'était pas au Zénith à Paris, samedi 26 octobre. Ses proches l'en avaient fortement dissuadé. *« On nous a dit que cela serait vécu comme une provocation,* regrette le jeune homme. *Ma place était là-bas. J'aurais voulu participer, témoigner pour faire avancer les choses. »* Cherif est resté à Sallanches, en Haute-Savoie, avec sa femme et ses six enfants. Assigné à résidence, il n'a pas le droit de s'éloigner de plus de 40 km de chez lui. *« Je suis comme un clandestin, dans une grande prison »*, déplore-t-il.

L'histoire de cet Algérien de 32 ans, arrivé en France à l'âge de 11 ans, est exemplaire. Menacé par deux fois, depuis juin, d'être expulsé vers l'Algérie par le ministère de l'intérieur, il a finalement contribué à faire évoluer Nicolas Sarkozy sur la double peine. Ce jeune menuisier avait fait l'objet, depuis 1990, de plusieurs condamnations à de courtes peines, mais les magistrats ne lui avaient jamais infligé de mesure d'éloignement. C'est le préfet de Haute-Savoie et le ministère de l'intérieur qui avaient décidé de l'expulser, le 18 juin, contre l'avis de la commission d'expulsion de Haute-Savoie, alors qu'il venait de bénéficier d'une libération conditionnelle le soumettant à une obligation de soins en France.

Conduit le 2 juillet au centre de rétention de Lyon-Saint-Exupéry, le jeune père de famille allait embarquer sur un bateau pour l'Algérie quand la cour d'appel de Lyon a décidé le 11 juillet de le remettre en liberté. Sous la pression notamment d'Etienne Pinte, député (UMP) des Yvelines, du socialiste Jack Lang et du patron de l'UDF, François Bayrou, Nicolas Sarkozy a décidé, le 16 juillet, d'abroger l'arrêté, officiellement pour erreur de procédure.

Mais, le 31 juillet, nouveau revirement : le ministre de l'intérieur décide de rouvrir la procédure d'expulsion contre le jeune Algérien, décrit comme *« ayant passé près de la moitié de son existence en prison »*. Le préfet de Haute-Savoie avait même invoqué, à tort, des liens familiaux distendus et une nouvelle condamnation. Le 14 octobre, la commission d'expulsion émet un nouvel avis défavorable à l'expulsion. Le 17 octobre, Nicolas Sarkozy décide finalement d'assigner Cherif Bouchelaleg à résidence pour six mois.

Pour le jeune homme dont la vie a bien failli basculer, c'est un soulagement. Précaire. *« Mon combat continue. Je veux retrouver ma liberté et pouvoir continuer à travailler normalement. Nous sommes ébénistes antiquaires et nous exposons toute l'année en France. Assigné à résidence, je ne sers à rien,* s'inquiète Cherif Bouchelaleg. *Cette double peine est une injustice. Ma liberté conditionnelle me contraint déjà à beaucoup d'obligations. Pourquoi en rajouter d'autres ? Moi, à l'égard de mes enfants, je donne une sanction, mais jamais deux punitions pour la même bêtise. »* Cherif Bouchelaleg et sa famille attendent désormais la décision du tribunal administratif de Grenoble, saisi en annulation de l'arrêté d'expulsion, seul moyen pour lui de retrouver sa liberté.

Sophie Landrin

Daniel Vaillant, ancien ministre (PS) de l'intérieur

« Etre reconduit chez soi après une condamnation n'est pas une peine supplémentaire »

Daniel Vaillant a relu et amendé cet entretien.

Il y a quelques jours, Nicolas Sarkozy a déclaré que le débat sur la double peine était *« ouvert »*. Comment accueillez-vous cette nouvelle ?

C'est une bonne chose. Mais je n'aime pas cette formulation de double peine : c'est réducteur. Je ne suis pas de ceux qui disent qu'être reconduit chez soi au terme d'une condamnation soit une peine supplémentaire. Je pense qu'il y a différents types de situation, qui appellent des réponses différentes. Et il y a un principe : pour le même délit commis, la sanction doit être la même pour chacun, Français de souche ou immigré. C'est le délit qui doit être sanctionné, pas la situation personnelle de chaque individu. Si la justice décide qu'une personne doit être reconduite à nos frontières, parce qu'elle représente un risque, lié notamment au terrorisme, ou parce qu'elle est en situation irrégulière en ayant commis plusieurs délits criminels, cela ne me choque pas.

Et pour les étrangers en situation régulière ?

Les étrangers en situation régulière doivent être considérés comme des citoyens français. Ils n'ont donc pas, a priori, à être concernés par une mesure d'éloignement après avoir purgé une peine. Cependant, la justice peut considérer qu'en raison de la dangerosité d'un individu pour notre société, il puisse faire l'objet d'une mesure d'éloignement. Bien sûr, toute personne vivant sur notre sol depuis longtemps, n'ayant plus aucune attache dans son pays d'origine ou encourant un risque à y retourner, doit pouvoir rester en France sous certaines conditions, telle l'assignation à résidence.

AFP

« Peut-être avons-nous eu tort de ne pas ouvrir le débat [sur la double peine] »
DANIEL VAILLANT

Le gouvernement Jospin n'a pas voulu ouvrir le débat sur la double peine. Vous le regrettez ?

Nous avons fait voter la loi Reseda sur l'entrée et le séjour des étrangers, puis il y a eu la réforme du code de la nationalité – la loi Guigou. Ensuite, nous avons réglé les situations au cas par cas, dans un souci d'humanité. Au total, nous avons régularisé 150 000 personnes – même si nous n'avons pas trop communiqué sur ce chiffre, pour ne pas créer un appel d'air. Je ne veux pas occulter notre responsabilité. Peut-être avons-nous eu tort de ne pas ouvrir ce débat. Au fond, le gouvernement ne souhaitait pas relancer le sujet de peur que l'extrême droite ne s'engouffre dans la brèche. Il faut dire aussi qu'à l'Assemblée nationale nous étions moins interpellés par la droite sur les questions d'immigration en fin de législature qu'à ses débuts...

Fallait-il que le candidat PS à la présidentielle évoque la suppression de la double peine *« dans certaines conditions »*, dix jours avant le premier tour ?

Il n'est jamais très bon d'ouvrir un débat aussi complexe dans la dernière ligne droite. Mais les critères proposés par Lionel Jospin étaient bons [suppression de la double peine pour *« les personnes entrées avant l'âge de 10 ans sur le territoire français et y séjournant depuis »*, et pour celles *« séjournant depuis plus de quinze ans et y ayant des attaches familiales »* (*Le Monde* du 10 avril]. Jospin aurait revu le dispositif de la double peine s'il avait été élu président. De même, il aurait pu proposer, par référendum, le droit de vote des étrangers aux élections locales.

Après le contrat d'intégration proposé aux étrangers qui arrivent en France, la droite donne des signes d'ouverture sur la double peine. N'avez-vous pas le sentiment qu'elle est en train d'investir des dossiers traditionnels de la gauche ?

Tout gouvernement est confronté à la réalité. Celui-ci est aujourd'hui confronté à la « double peine ». Soit il louvoie, soit il agit. Je ne vais pas critiquer, a priori, la décision de revoir la question de la double peine. Mais qu'on ne dise pas que la droite fait ce que la gauche n'a pas su faire... Attendons les actes ! Sur le contrat d'intégration, je suis très dubitatif à l'idée d'un contrat liant un individu et un Etat. Je préfère l'idée d'un contrat entre le pays d'accueil et le pays d'origine. Surtout, je vois beaucoup de contradiction entre Jacques Chirac qui propose le contrat d'intégration, et Jean-Pierre Raffarin qui refuse le droit de vote des étrangers.

Propos recueillis par Clarisse Fabre

« Bouda », rappeur menacé d'expulsion, devenu héros d'un film

LE GOUVERNEMENT de Lionel Jospin n'a *« pas eu le courage »* de supprimer la double peine et de régler le sort de Bouda, un jeune danseur de hip-hop qui vit depuis douze ans sous la menace d'une expulsion du territoire français. Alors, le cinéaste Jean-Pierre Thorn se tourne vers la droite. Vendredi 25 octobre, la projection de son dernier film, *On n'est pas des marques de vélo,* – coproduit par Arte – aux Rencontres urbaines de La Villette, tombait à pic, deux jours après le signe d'ouverture donné par Nicolas Sarkozy. *« C'est la première fois qu'un homme politique au pouvoir se dit prêt à ouvrir le débat »*, constate Jean-Pierre Thorn, qui reste toutefois prudent : il se souvient que François Mitterrand avait promis de supprimer la double peine en 1981...

Le documentaire retrace la vie d'Ahmed M'Hemdi, dit « Bouda » (*Le Monde* du 7 avril 2001), âgé de 31 ans, et décrit l'essor de la *breakdance* dans les années 1980. Entré régulièrement en France à l'âge de 4 mois, Bouda a grandi à Dugny (Seine-Saint-Denis). A 12 ans, il devient membre des Paris City Breakers (PCB), enchaîne les spectacles, jusqu'à ce que la vague hip hop commence à retomber.

Condamné à vingt mois de prison ferme en 1990, dans une affaire de vente de cannabis, Bouda replonge à sa sortie de prison. La deuxième condamnation, en 1993, est plus lourde : quatre ans de prison et cinq ans d'interdiction du territoire français. Surtout, le ministère de l'intérieur prononce un arrêté d'expulsion. C'est la « triple peine », titre du rap qui rythme le film. En janvier 1997, le jour de sa libération, Bouda est expulsé en Tunisie. Il regagne la France neuf mois plus tard, clandestinement. Devant la caméra, il explique qu'il a arrêté la drogue. Il s'est investi dans la danse, et des propositions de travail ont été présentées pour soutenir sa demande de régularisation. En vain.

Un comité de soutien a été constitué. Des élus se sont mobilisés, comme le maire (Verts) du 2e arrondissement de Paris, Jacques Boutault, qui organisait une conférence de presse, le 23 janvier. Rien n'y a fait. Dans une lettre datée du 26 janvier, le cabinet de Daniel Vaillant, alors ministre de l'intérieur, indique que l'arrêté ministériel d'expulsion est *« maintenu »*. *« Pendant la campagne électorale, j'ai interpellé Elisabeth Guigou, Jack Lang ; Martine Aubry a signé pour Bouda lors d'un festival de hip hop. Mais cela n'a rien donné. Dans les quartiers, on a pensé que Chirac était plus ouvert que Jospin »*, tranche le cinéaste. Depuis, le maire (UMP) de Dugny, André Veyssière, a transmis le dossier de Bouda à Tokia Saïfi. Dans un courrier daté du 15 juillet, la secrétaire d'Etat au développement durable explique que, *« sensible »* à cette cause, elle a transmis le dossier à Nicolas Sarkozy en *« lui demandant de bien vouloir l'étudier avec attention »*. Samedi soir, en croisant Jack Lang au meeting contre la double peine, Jean-Pierre Thorn lui a redit son amertume. Compatissant, et un peu ennuyé, l'ancien ministre a haussé les épaules.

Cl. F.

Incarcéré depuis 2001, Alfred Sirven menace de mettre en cause « les gens » qui lui auraient suggéré de s'exiler

Alors que la cour d'appel de Paris doit rejuger, à partir du 4 novembre, les protagonistes de l'affaire Elf, l'ancien numéro deux du groupe pétrolier dénonce « l'acharnement du parquet à son égard »

L'AVERTISSEMENT a été lancé soudainement, au terme du dernier interrogatoire d'Alfred Sirven. Incarcéré depuis le mois de février 2001 à la prison de la Santé, l'ancien directeur des *« affaires générales »* d'Elf Aquitaine s'est emporté, dans le cabinet du juge Renaud Van Ruymbeke, contre l'opposition du parquet à toute décision qui lui serait favorable, jusqu'à l'assouplissement de son contrôle judiciaire – purement virtuel, puisqu'il reste sous mandat de dépôt.

S'expliquant *« l'acharnement du parquet à* [son] *égard »* par sa fuite aux Philippines, en 1997, et la longue cavale qui avait suivi, M. Sirven a interrompu l'audition pour déclarer : *« J'entends maintenant révéler les conditions précises et les motifs de mon départ. Cette décision étant extrêmement grave, je souhaite m'entretenir avec mes avocats. »*

Passé le conciliabule avec ses défenseurs, M. Sirven n'a rien ajouté, mais *« son intention demeure »*, a indiqué au *Monde* l'un de ses conseils, Me Eric Turcon. L'explication attendue pourrait être livrée en public, devant la cour d'appel de Paris, qui doit rejuger, à partir du 4 novembre, les protagonistes de l'affaire mettant en cause l'ancien président du Conseil constitutionnel, Roland Dumas, et son ancienne compagne, Christine Deviers-Joncour. A l'instar de ceux-ci, M. Sirven avait été condamné, en première instance, à une peine d'emprisonnement ferme, de même que l'ex-PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent.

« L'AFRIQUE OU LES BAHAMAS »

Dès sa première rencontre avec M. Van Ruymbeke, le 1er mars 2001, M. Sirven avait évoqué, en termes sibyllins, les circonstances de sa fuite, assurant : *« Cette affaire ayant pris les dimensions d'une véritable affaire d'Etat, il m'a été vivement conseillé de m'éloigner. En retour, il m'a été assuré que je pourrais séjourner à l'étranger sans risque particulier en dépit des mandats d'arrêt, ce qui fut effectivement le cas pendant deux ans. »* Jamais, depuis lors, il ne s'est montré plus précis. Le 18 septembre 2001, plaidant sa cause en personne devant la 9e chambre de la cour d'appel, saisie d'une demande de mise en liberté, le détenu avait glissé qu'*« on »* lui avait suggéré de s'exiler vers *« l'Afrique »* ou *« les Bahamas »*.

Quelques mois plus tard, il voisinait, à la Santé, avec Didier Schuller, autre fugitif célèbre, dont le premier lieu d'exil fut justement les Bahamas. De leurs conversations, les deux hommes ont déduit que leurs aventures présentaient des similitudes. Or peu après sa libération, l'ex-conseiller général (RPR) avait accusé *« les chiraquiens »* – et notamment l'avocat Francis Szpiner, qui l'avait contesté – d'avoir orchestré une *« manipulation »* visant à provoquer sa fuite (*Le Monde* du 6 mars). Sans en dire davantage sur les éventuelles révélations annoncées par M. Sirven, son entourage indiquait, la semaine dernière, qu'il pourrait, à son tour, *« mettre en cause des gens proches du pouvoir actuel »*.

L'ancien bras droit de M. Le Floch-Prigent semble aussi espérer que sa responsabilité directe sera dégagée à propos des fonds versés par Elf à Mme Deviers-Joncour, puisque seul le PDG disposait du pouvoir de faire verser des *« commissions »*. Devant le tribunal, M. Le Floch-Prigent avait estimé avoir été *« trahi »* par M. Sirven. Il a ensuite pris sa défense dans un livre, mais sans prendre la responsabilité des faveurs consenties à la compagne de M. Dumas.

Jamais confrontés durant l'instruction, les deux hommes qui contrôlèrent le groupe Elf de 1989 à 1993 s'étaient à peine croisés lors du premier procès, au mois de mai 2001 – M. Sirven ayant rapidement déserté les audiences. Leurs retrouvailles s'annoncent tendues, les proches de M. Sirven ayant multiplié les messages pour prévenir que celui-ci ne resterait pas muet. *« Je m'estime responsable de mes actes et je suis prêt à en assumer les conséquences,* disait-il au juge, le 13 décembre 2001, *mais je laisse aux autres protagonistes le soin de prendre eux-mêmes, en toute conscience, leurs responsabilités. »* A la veille du procès en appel, il semble décidé à les y aider.

Hervé Gattegno

Philippe Jaffré « assume la responsabilité » des commissions versées par Elf dans le dossier nigérian et justifie la corruption de dirigeants étrangers

LA MISE EN CAUSE attendue par ses ennemis n'a pas eu lieu. Interrogé, le 22 octobre, sur les commissions versées en 1995 par Elf Aquitaine en marge de ses investissements au Nigeria, l'ancien PDG du groupe pétrolier, Philippe Jaffré, s'est dit *« meurtri par cette enquête »*, et *« choqué »* par les soupçons qu'elle suscite, mais il est reparti sans être l'objet d'aucune poursuite. *« J'ai été élevé (...) dans le sens de l'honneur, le respect de l'honnêteté et dans le dégoût de la tricherie et de l'irresponsabilité »*, a-t-il déclaré au juge Renaud Van Ruymbeke, affirmant avoir *« restauré sans faiblesse »* ces principes au sein du groupe Elf – *« ce qui m'a valu,* a-t-il dit, *des haines inextinguibles »*.

Au cours de cette longue audition, M. Jaffré s'était auparavant efforcé de balayer les incertitudes autour du paiement de plusieurs intermédiaires dans l'affaire nigériane. *« J'assume l'entière responsabilité de l'ensemble de ces versements »*, a-t-il déclaré, assurant que ses collaborateurs s'étaient *« pliés à* [ses] *instructions »*.

Dirigeant d'Elf de 1993 à 1999, M. Jaffré – qui s'est présenté sans avocat – a expliqué dans quelles conditions l'implantation de la compagnie française avait été remise en cause par le régime du général Sani Abacha, ce dernier ayant exigé un *« complément de prix »* par rapport au montant officiel de la transaction. C'est ainsi qu'avaient été versés 10 millions de dollars à l'homme d'affaires libanais Samir Traboulsi et 60 millions de dollars à l'industriel nigérian Ely Calil – tous deux mis en examen depuis pour *« recel d'abus de biens sociaux »*.

« RAGOTS », « ÉLUCUBRATIONS »

Ayant *« donné* [son] *accord »* au transfert de ces sommes et soulignant la *« rentabilité considérable »* des participations nigérianes, l'ex-PDG a expliqué qu'*« il était de l'intérêt évident d'Elf de conclure cette affaire à l'amiable, même moyennant un complément de prix très important* [et] *qu'il n'y avait aucune chance d'aboutir sans disposer d'agents commerciaux efficaces »*. Il a néanmoins ajouté avoir constaté, à la lumière de l'enquête, que *« certains intermédiaires auraient reçu des sommes plus importantes que ce qui était prévu »*, précisant : *« Dans mon esprit, la rémunération des divers agents commerciaux était de 40 millions de dollars* [...], *ce qui était cher mais paraissait correspondre au service rendu et aux habitudes de cette région du monde. »* En réalité, M. Calil avait aussitôt reversé, sur les 60 millions de dollars perçus, 45 millions à Gilbert Chagouri, un proche du général Abacha, et 6 millions à M. Traboulsi, qui fut donc rémunéré deux fois.

« N'avez-vous pas le sentiment que la société Elf a été escroquée ? », a demandé le juge. En réponse, M. Jaffré a concédé n'avoir eu *« aucune assurance formelle »* que les sommes versées rémunéraient une prestation effective, mais il a expliqué que *« traiter avec cette profession* [d'intermédiaires] *un peu "ficelle" implique d'accepter quelques risques »* et tenu, là encore, à en *« assumer la responsabilité »*, pour avoir donné des *« instructions »* afin que les sommes en cause soient versées.

A celles-ci s'étaient d'ailleurs ajoutés deux virements de 10 millions de dollars, toujours en 1995, à destination de comptes bancaires suisses censés dissimuler les présidents gabonais Omar Bongo et togolais Gnassingbe Eyadéma (*Le Monde* du 20 septembre). M. Jaffré a expliqué à ce propos avoir donné son *« accord »* à la sollicitation, par les hommes d'Elf, de ces *« hautes personnalités »*, au moment où la négociation nigériane semblait dans l'impasse, et avoir ordonné leur paiement après qu'André Tarallo, le *« M. Afrique »* d'Elf, lui avait *« fait valoir que les interventions avaient bien eu lieu »* et que, si les règlements n'étaient pas effectués, *« les intérêts d'Elf en Afrique auraient à en souffrir »*.

Justifiant, en termes choisis, la corruption de dirigeants étrangers, M. Jaffré a expliqué que *« tous les pays ne font pas la même distinction entre argent public et argent privé, entre être au service de l'Etat et se servir »*, rappelant que *« la France elle-même a pris du temps pour appliquer plus rigoureusement cette distinction »* et que *« Richelieu, Mazarin, Colbert, Talleyrand ont fait leur fortune, celle de leur parentèle, celle de leurs proches, tout en faisant celle de l'Etat »*. *« Je ne partage évidemment pas ces valeurs,* a-t-il conclu, *mais je n'ai pas à juger.* [...] *Un groupe qui travaille dans de nombreux pays a à se plier aux usages et aux règles, dès lors qu'ils ne sont pas en contradiction avec la loi française. »* Avant de dénoncer *« ragots »* et *« élucubrations »*, pour lancer au juge cette sorte de défi : *« Lorsque vous aurez terminé l'expertise de mes comptes bancaires et que vous n'y aurez décelé aucun mouvement suspect, j'espère que vous le ferez hautement savoir. »*

H. G.

Passer les épreuves du bac voilée, oui, mais pas avec son mari

UNE CANDIDATE au baccalauréat de confession musulmane peut-elle invoquer sa religion pour demander à être interrogée par une femme ? Convoquée en juin pour une épreuve orale d'anglais dans un lycée des Yvelines, une jeune femme a obtenu du proviseur de passer devant une examinatrice pour ne pas avoir à se dévoiler devant un homme. La candidate en avait fait la demande officielle quelques semaines plus tôt dans un courrier envoyé au chef d'établissement. La jeune femme, qui passait le bac en candidate libre, témoignait de sa *« condition »* particulière : *« De confession musulmane, je suis une femme entièrement voilée, dont le visage. »* Visiblement bien informée sur les règles édictées par le ministère de l'éducation nationale, qui tolère le voile islamique lors d'un examen à condition qu'un contrôle d'identité puisse avoir lieu, elle s'engageait à accepter une *« vérification d'identité »*. Mais à la condition, là encore, que ce soit une femme qui s'en charge.

Dans l'embarras, le proviseur s'est tourné vers son autorité de tutelle, le service interacadémique des examens et concours d'Ile-de-France, qui a décidé... de ne rien décider. *« C'est au chef d'établissement qu'il revient d'affecter les candidats aux différents membres du jury. Le proviseur était donc responsable »*, explique l'administration pour justifier l'absence de consigne. Le proviseur a donc dû trancher seul. *« J'ai privilégié le baccalauréat à une vision pure de la laïcité*, souligne-t-il. *Il m'a semblé qu'il valait mieux lui donner la possibilité de passer son bac plutôt que de le lui interdire. »* Par courrier, il a donc garanti à la jeune femme qu'elle serait interrogée par une examinatrice. Le jour de l'épreuve, la candidate, intégralement voilée, les mains dans des gants noirs, s'est présentée, accompagnée par son mari. *« Il m'a dit qu'il ne voulait pas laisser sa femme seule »*, indique le proviseur. *« Gêné »*, il a néanmoins laissé le mari pénétrer dans l'établissement. Selon la même logique : *« En interdisant l'accès au lycée à son mari, je l'empêchais de passer son baccalauréat. »*

L'affaire a provoqué la colère des personnels du lycée. Dans une lettre-pétition aux ministres de l'éducation nationale et de l'intérieur, les enseignants s'émeuvent de ce précédent. Quant à la candidate, qui souhaitait obtenir son bac pour poursuivre ses études en Arabie saoudite, elle n'a pu terminer l'examen : lors des épreuves écrites, qui avaient lieu dans un établissement différent, le couple s'est vu refuser l'entrée du lycée. Cet autre proviseur a estimé que la jeune femme ne pouvait être accompagnée par son mari, même pour des motifs religieux.

Luc Bronner

Les intempéries ont fait quatre morts en France et causé de nombreux dégâts

28 personnes au moins ont été tuées en Europe

AFP/ERIC HOURI

Des vents atteignant 140 km/h ont soufflé sur le port du Havre (Seine-Maritime), dimanche 27 octobre. Le trafic ferroviaire en provenance de plusieurs villes du nord et de l'ouest de la France était très perturbé lundi matin.

EN FRANCE, quatre personnes ont trouvé la mort, dimanche 27 octobre, dans des accidents provoqués par les vents violents qui ont soufflé en rafales, parfois à plus de 140 km/h.

Deux personnes ont été tuées et deux autres blessées par la chute de la branche maîtresse d'un arbre, alors qu'ils circulaient en voiture, sur la nationale 1, près de Pierrefitte (Oise). A Caumont, dans l'Aisne, un homme qui bricolait dans sa maison en construction a été tué par l'effondrement du pignon. Un autre a été tué par la chute d'un arbre sur le pavillon de chasse où il déjeunait, près de Maubeuge (Nord). A Deauville (Calvados), un automobiliste a été blessé par la chute d'un arbre sur sa voiture. Dans le Nord et le Pas-de-Calais, les pompiers ont effectué plus de mille interventions. Près de 20 000 personnes ont été privées d'électricité autour d'Arras, de Calais et de Dunkerque.

Dans les autres pays d'Europe du Nord et de l'Ouest, au moins vingt-quatre personnes ont été tuées par la tempête. C'est en Allemagne, où les rafales balayaient le pays depuis samedi, que le bilan est le plus meurtrier. On comptait dix morts lundi matin, dont cinq en Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Six personnes ont été tuées par des chutes d'arbres en Angleterre et au Pays-de-Galles.

On compte quatre victimes aux Pays-Bas, dont deux plongeurs belges morts dans une rivière. Quatre autres, dont deux surfeurs, sont portées disparues. Un couple de retraités a été tué près de Salzbourg, en Autriche, et une femme est morte en Suisse. En Belgique enfin, un adolescent de 13 ans en patins à roulettes a été emporté par le vent sur une digue, près de Bruges. Il a percuté un engin de chantier et en est mort.

En Allemagne, des milliers de passagers se sont retrouvés bloqués, dimanche, dans les trains en rase campagne. British Airways a annulé 39 vols au départ de Londres. Le trafic des ferries a connu accident et incidents dans la baie de Portsmouth et à Calais. Lundi matin, le trafic ferroviaire entre Paris et les villes du Havre, de Caen, de Mantes et de Pontoise était très perturbé.

DÉPÊCHES

■ **BANLIEUES : une centaine de personnes ont participé,** samedi 26 octobre, à un rassemblement *« pour le respect et contre la violence »* dans le quartier de Hautepierre, à Strasbourg (Bas-Rhin), où trois pompiers avaient été blessés, huit jours auparavant, lors de violences urbaines, alors qu'ils intervenaient pour éteindre des incendies de voitures. Une dizaine d'habitants ont pris la parole pour dénoncer ces *« agissements intolérables »* et souligner l'importance de la prévention.

■ **IMMIGRATION : quelque 300 personnes, en majorité des Turcs et des Kurdes, ont manifesté,** samedi 26 octobre, dans le centre-ville de Bordeaux (Gironde), pour demander *« la régularisation des sans-papiers »* et *« l'abrogation des lois anti-immigrés »*. Depuis le 21 octobre, des sans-papiers occupent un local paroissial avec l'accord de l'archevêque de Bordeaux, Mgr Jean-Pierre Ricard.

■ **RAVE PARTY : les gendarmes sont intervenus,** dimanche 27 octobre, à Bard (Loire), à la fin d'une rave party non autorisée, qui avait rassemblé une centaine de personnes. Ils ont saisi le matériel de sonorisation et entendu les organisateurs.

■ **ROUTE : quatre personnes sont mortes,** dimanche 27 octobre, à Aiguillon, près d'Agen (Lot-et-Garonne), à la suite d'un choc frontal entre deux véhicules. Le même jour, à Chiché, près de Bressuire (Deux-Sèvres), trois personnes sont décédées et un nourrisson a été très grièvement blessé dans une collision entre une voiture et un camion.

■ **TERRORISME : plus de 800 sauveteurs venus de France et de cinq autres pays de l'Union européenne ont simulé**, dimanche 27 octobre, sur le camp militaire de Canjuers (Var), trois attentats, censés faire plus de 2 000 victimes en 48 heures. L'opération, baptisée *« Euratox 2002 »*, visait à tester les chaînes de commandement des secours face aux conséquences d'une attaque terroriste majeure et à lancer des actions de protection civile impliquant plusieurs Etats membres de l'Union européenne.

■ **CORSE : un attentat à l'explosif a endommagé,** dimanche 27 octobre, une agence bancaire du Crédit lyonnais de Propriano (Corse-du-Sud), sans faire de blessés. Cet attentat, qui n'a pas été revendiqué, intervient au lendemain du départ des ministres de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, et de la justice, Dominique Perben, qui ont effectué une visite de deux jours dans l'île (*Le Monde* daté 27-28 octobre).

■ **PRISON : un détenu de la maison d'arrêt de La Talaudière (Loire) a été retrouvé mort** dans sa cellule, samedi 26 octobre. Il s'était pendu aux barreaux. L'homme, âgé de 43 ans, était en détention provisoire depuis le 1er octobre, dans le cadre d'une affaire criminelle.

Bogota | Buenos Aires | Caracas | Costa Rica | La Havane | Mexico | Panama | Rio de Janeiro | Saint Domingue | Santiago du Chili

1927 2002 SOIXANTE QUINZE ANS À VOTRE SERVICE

Jusqu'au 12 Décembre,
offrez-vous l'Amérique Latine aux meilleurs prix.

Contactez votre agence de voyages ou Iberia au 0 820 075 075 (0,118€ /mn) ou www.iberia.fr

L'une des meilleures compagnies aériennes du monde IBERIA

JACQUES MASSU

LE GÉNÉRAL REPENTI

JACQUES MASSU est entré dans l'histoire à trois reprises au moins. Une première fois en 1940, quand il répond, parmi les tout premiers, à l'appel du 18 juin et se rallie à la France libre. Une deuxième fois, en mai 1968, lorsque, commandant en chef des Forces françaises en Allemagne, il accueille à Baden-Baden le général de Gaulle, qui vient de quitter la France secouée par les événements. Une dernière fois, en juin 2000, quand il sort de sa retraite pour regretter et condamner l'utilisation de la torture et les exactions pendant la guerre d'Algérie.

Né le 5 mai 1908 à Châlons-sur-Marne, passé par Saint-Cyr, ce capitaine de 33 ans a choisi de servir dans la Coloniale. Il commande depuis 1938 la 3e compagnie du régiment de tirailleurs sénégalais du Tchad et la subdivision militaire du Tibesti. Le gouverneur du Tchad, Félix Eboué, s'est, le premier en Afrique française, rallié au général de Gaulle, suivi avec enthousiasme par Massu. Lorsque Leclerc arrive au Tchad, le capitaine a le coup de foudre. Il suivra son nouveau patron jusqu'en Indochine. D'abord le Fezzan (région saharienne au sud-ouest de la Libye), où Massu participe à la conquête des oasis libyennes sur les Italiens. Puis la poursuite des Germano-Italiens jusqu'en Tunisie. Au Maroc, en 1943, le « marsouin » (infanterie de marine) se transforme en cavalier lorsque Leclerc forme la 2e division blindée. Il fait la campagne de France en 1944 : la Normandie, Paris, la Lorraine. Fonçant à corps perdu à travers les Vosges, Massu est un des protagonistes de la percée vers Strasbourg.

La guerre en Europe finie, pas de repos : le lieutenant-colonel Massu est placé à la tête du détachement précurseur qui débarque à Saïgon. Il participe au dégagement de la ville et du sud de la Cochinchine. Il restera en Indochine jusqu'en 1947 puis, à son retour, devient « para ». Son avancement n'est pas particulièrement rapide. *« Ce magnifique guerrier,* lit-on dans son dossier, *n'a pas l'étoffe d'un général. »*

En attendant, il a le sens et le goût du contact avec les hommes et ses boutades font le tour des popotes. En juin 1955, général de brigade, il commande le groupe parachutiste d'intervention et, l'année suivante, la toute neuve 10e division parachutiste, qui deviendra vite la « division Massu ». Il débarque le 6 novembre 1956 à Port-Saïd (Egypte), lors de l'opération de Suez. La ville prise, il fonce vers le sud, avec les Anglais, mais les ordres de Paris comme ceux de Londres les arrêtent sur la route d'Ismaïlia (Egypte).

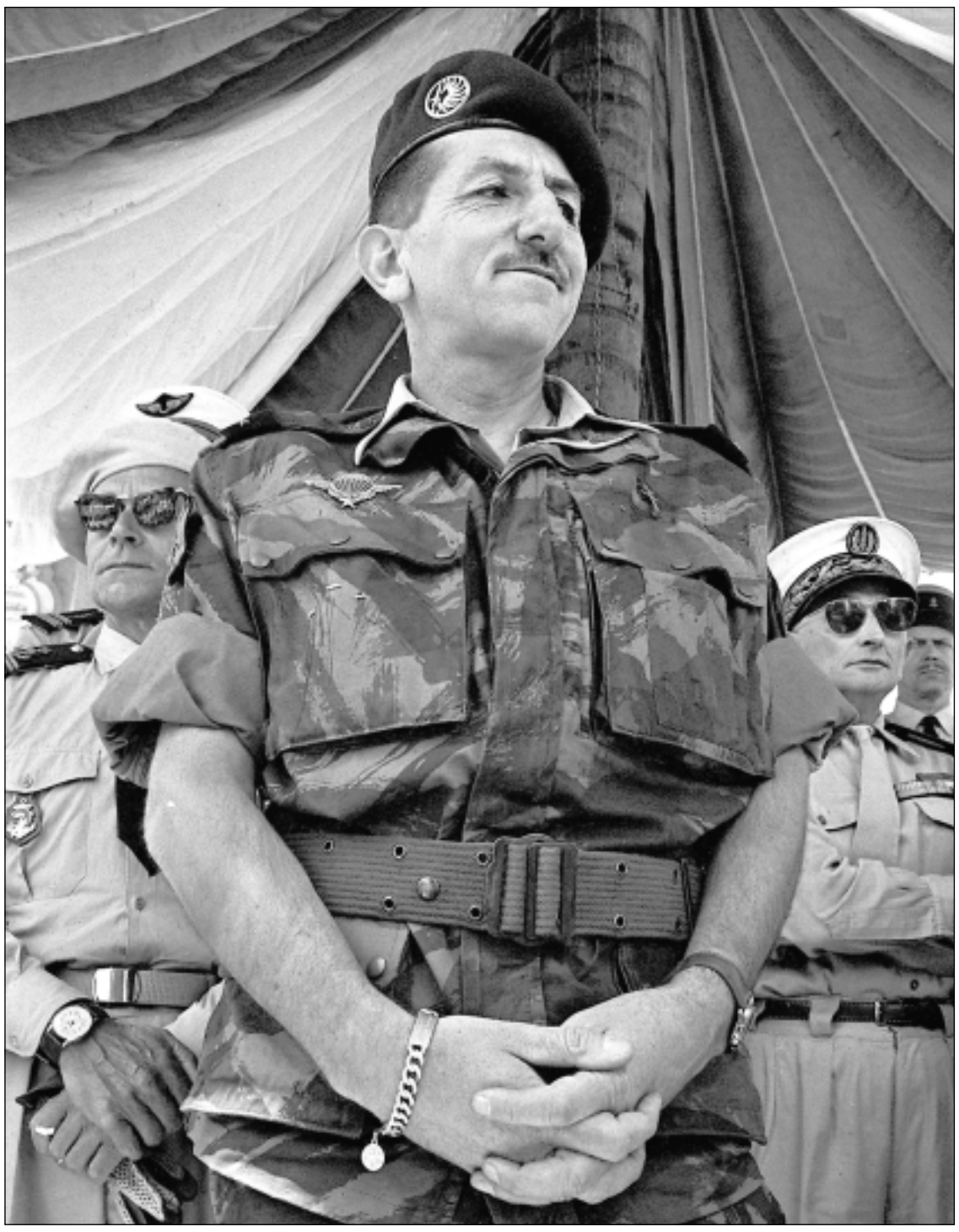

SIPA PRESS

Alger, 1958. Le général Massu, commandant du « Grand Alger », prend la tête du soulevement et crée un comité de salut public.

Retour amer en Algérie, où s'annonce la « bataille d'Alger ». Le FLN a lancé une offensive terroriste : des bombes placées dans les lieux publics font des dizaines de morts et de blessés dans la population. Le ministre résident en Algérie, Robert Lacoste, confie tous les pouvoirs de police à l'armée. Le 7 janvier 1957, Massu écrit sur son bloc : *« Sainte Mélanie* [la sainte fêtée ce jour], *priez pour le nouveau commandant militaire du département d'Alger ! »* Les quatre régiments de la 10e DP se partagent la ville. Ils écrasent dans l'œuf la grève décrétée par le FLN. Maîtres d'Alger, ils emploient tous les moyens pour dépister les poseurs de bombes et trouver leurs caches. Chaque régiment a son centre d'interrogatoire où la torture est utilisée presque systématiquement. Un jour, Massu se fait « passer à la gégène » et affirme n'avoir pas trouvé la chose insupportable. En réalité, ses subordonnés n'ont pas *« mis toute la sauce »* lors de cette séance – c'est lui-même qui l'indiquera, un peu goguenard, des années plus tard, au *Monde.*

En France, de François Mauriac à l'extrême gauche, on s'indigne. La disparition d'un jeune universitaire communiste, Maurice Audin, arrêté par les parachutistes et probablement torturé à mort, alimente la polémique. Au prix d'un nombre indéterminé de morts et de disparus, l'offensive du FLN est brisée et ses réseaux algérois sont démantelés.

Le 13 mai 1958, la foule envahit le siège du gouvernement général, Massu est le seul, grâce à sa popularité et à sa voix de tonnerre, à pouvoir se faire entendre. Faute de pouvoir enrayer le mouvement, il en prend la tête et crée un comité de salut public dont il se nomme président.

Le compagnon de la Libération est mort le 26 octobre. Son nom reste attaché à la torture en Algérie. A la fin de sa vie, le chrétien avait exprimé ses regrets

En France et à l'étranger, la réaction est vive : déjà considéré comme un tortionnaire, Massu est maintenant dénoncé comme factieux et fasciste. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle qu'il a appelée de ses vœux dénoue, pour le commandant du Grand Alger, une situation gênante. Il reste commandant du corps d'armée, préfet d'Alger et préfet de la région. S'il obéit, son entourage le pousse cependant à grogner. Il grogne trop fort en janvier 1960. Dans une interview accordée à l'envoyé spécial de la *Süddeutsche Zeitung* de Munich, il malmène la politique de Paris. De Gaulle le rappelle. Massu dément ses propos, mais de façon peu convaincante. Il ne regagnera pas Alger. La nouvelle y suscite une réaction violente : la semaine des barricades.

Vacances forcées pour ce gaulliste qui, comme beaucoup d'autres, a cru obéir en maintenant l'Algérie française. Il défend devant le tribunal militaire les accusés du « procès des barricades ». Ce sera son baroud d'honneur. En janvier 1961, rentré en grâce, il devient gouverneur militaire de Metz et commandant de la VIe région militaire. En février 1966, il est nommé commandant en chef des forces françaises en Allemagne. Deux ans plus tard, de Gaulle, qui a quitté Paris en proie aux émeutes, débarque le 29 mai 1968 à Baden. Il passe une heure avec Massu, dont l'assurance le réconforte, puis repart pour l'Elysée. Massu quitte l'Allemagne en juillet 1969 pour prendre sa retraite.

Il lui reste à écrire, maintenant que la discipline ne le contraint plus au silence. Il plaide non coupable, avec quelque talent et un style châtié, sans grand rapport avec sa verve habituelle. En novembre 1971, il publie *La Vraie Bataille d'Alger,* qui lui vaut, l'année suivante, la réplique de Pierre Vidal-Naquet (*La Torture dans la République).* Installé à Conflans-sur-Loing, un village du Loiret où il mène une vie de gentleman farmer, Massu se consacre ensuite à la rédaction de plusieurs autres ouvrages, notamment *Baden 1968.* Les années passent. On n'entend plus parler de lui.

AFP

En octobre 1962, après son retour en grâce, le général Massu assiste aux grandes manœuvres terrestres avec le chef de l'Etat et le ministre des armées Pierre Messmer.

Le 22 juin 2000, au moment où on s'y attend le moins, Jacques Massu fait sa réapparition. Celui qui a connu plusieurs drames dans sa vie personnelle – la mort de son épouse, puis celle de leur fille unique – et qui a maintenant 92 ans se voit rattrapé par l'Algérie. Deux jours plus tôt, *Le Monde* a publié le récit d'une ancienne « fellagha » (partisan de l'indépendance), Louisette Ighilahriz, capturée en septembre 1957 à l'âge de 20 ans par l'armée française, puis torturée et violée pendant ses trois mois de détention à l'état-major de la 10e division parachutiste à Alger.

CETTE femme, devenue psychologue et qui a fait carrière au sein du FLN, incrimine deux des principaux chefs militaires de l'époque, le général Massu et Marcel Bigeard, alors colonel. L'un et l'autre, dit-elle, venaient sur le lieu de ses interrogatoires, même s'ils laissaient à un subordonné, le capitaine Graziani, le soin de passer aux *« travaux pratiques. »* Si Louisette Ighilahriz a eu la vie sauve, c'est grâce à un inconnu, qui l'a fait transférer en prison pour la soustraire à ses tortionnaires, et qu'elle recherche depuis quarante ans, un certain commandant Richaud.

Invité le lendemain par *Le Monde* à commenter cet épisode, le général Massu va créer l'événement. Alors que le général Bigeard nie tout en bloc et qualifie ce récit de *« tissu de mensonges »,* le vainqueur de la bataille d'Alger le confirme pour l'essentiel. Tout en indiquant ne pas se souvenir de Louisette Ighilahriz et en démentant avoir été mêlé personnellement à ses tortures, Massu révèle avoir très bien connu le commandant Richaud, médecin chef de la 10e division parachutiste, *« un humaniste »,* décédé dix-huit mois plus tôt. *« Je peux aider cette femme* [Louisette Ighilahriz] *à retrouver ses proches, »* propose-t-il en ajoutant *« vraiment regretter »* ce qui s'est passé. Plus inattendu encore, Massu avoue qu'avec le recul la torture ne lui paraît *« pas indispensable en temps de guerre »* et qu'on pourrait *« très bien s'en pas*ser. » *« Quand je repense à l'Algérie, cela me désole,* déclare-t-il. *Tout cela faisait partie d'une certaine ambiance, à cette époque, à Alger. On aurait pu faire les choses différemment. »*

Un an après le vote historique du Palais-Bourbon, permettant de qualifier de *« guerre »* ce qui n'était jusque-là que des opérations de *« maintien de l'ordre »,* les remords de Massu le chrétien, au soir de sa vie, vont accélérer le travail de mémoire en France et libérer les consciences, sur fond de polémique et de passion. *« A quoi bon rouvrir le débat alors que les plaies sont encore à vif ? »*, reprochent les uns, rappelant les crimes du FLN, tandis que douze personnalités, à l'initiative de *L'Humanité,* réclament une reconnaissance et une condamnation officielles, par l'Etat français, des exactions commises pendant la guerre d'Algérie.

Le 23 novembre 2000, le débat rebondit. Dans un entretien au *Monde,* le général Paul Aussaresses, 82 ans, coordinateur des services de renseignement à Alger en 1957, évoque pour la première fois ses crimes de guerre, en particulier les exécutions sommaires qu'il a pratiquées en personne. Il précise qu'il n'en a ni remords ni regret.

Une repentance de l'Etat français ? Il serait contre. Dans cette même édition, le général Massu revient de son côté sur ses *« regrets »*. Il avoue qu'il a toujours souffert de voir son nom *« associé à la torture »* et déclare que, *« si la France reconnaissait et condamnait ces pratiques,* [il] *prendrait cela pour une avancée. »* Il évoque au passage les deux enfants algériens qu'il a adoptés en 1958 : Malika, qui lui a été confiée à l'âge de 15 ans par ses parents, et Rodolphe, qu'il a recueilli à l'âge de six ans. *« Pour moi, ils sont la preuve que l'intégration, celle pour laquelle je me suis toujours battu, était possible et n'était pas une chimère »*, souligne-t-il. Au cours de cet entretien réalisé à Conflans-sur-Loing en présence de sa seconde épouse, Massu prévient qu'il gardera, désormais, le silence. Accepterait-il de livrer d'autres secrets, en particulier de dire la vérité sur Maurice Audin ? Il hésite. Au terme d'un interminable silence, d'une rare intensité, il lâche, impénétrable, le regard fixe : *« Je ne sais plus. Si je m'en souvenais, je vous le dirais. »*

Jean Planchais et Florence Beaugé

Mettez de l'huile de friture dans votre moteur

Le « Guardian » donne la recette du bio-diesel, qui permet de rouler en utilisant ce qu'il reste de la cuisson des « fish and chips »

C'EST UNE RECETTE assez spéciale dont *The Guardian* livre les secrets, schémas à l'appui : prenez n'importe quelle huile végétale (palme, maïs, soja, citrouille ou coco), assurez-vous qu'elle est « propre », ajoutez-y la quantité voulue de méthanol, pour en détacher la glycérine, et vous obtenez un liquide, baptisée bio-diesel, qui possède exactement les mêmes propriétés que le célèbre carburant provenant du pétrole. Cette recette connaît en Grande-Bretagne un succès foudroyant lié au souci, chaque jour accru, de protéger l'environnement.

Ceux qui produisent – et consomment – le bio-diesel vantent ses nombreuses qualités écologiques : il est totalement biodégradable, ne provoque ni cancers ni allergies, et produit plus d'énergie que son équivalent d'origine pétrolière, qu'ils appellent, par dérision, le « dino-diesel » (comme dinosaure). Le bio-diesel réduit les émissions de particules (– 50 %) et d'oxyde de carbone (– 10 %). Sans doute génère-t-il une très légère augmentation (+ 2 %) du dioxyde de carbone (gaz carbonique), mais cela n'a aucune importance, car ce surplus est absorbé, pendant leur croissance – et, en quelque sorte, recyclé –, par les plantes avec lesquelles on fabrique le bio-diesel.

La demande de bio-diesel, déjà en forte croissance, a explosé depuis que le gouvernement l'a fait bénéficier en juillet d'une réduction fiscale. Ce carburant écologique est vendu 63 pence le litre contre 75 pence pour le diesel ordinaire. Les fabricants de bio-diesel sont d'envergures très diverses. Le leader du marché produit plus de 5 millions de litres par an. La grande majorité vendent moins de 40 000 litres par mois. C'est le cas d'Envirodiesel, une petite compagnie artisanale qui fabrique 3 000 litres par semaine distribués à une cinquantaine de clients réguliers dans le sud du Yorkshire.

Sa patronne, Jane Myatt, chimiste de profession, fait la tournée des *fish and chips*, où elle récupère l'huile de friture usagée. *« On la nettoie, on la filtre, on enlève les impuretés – restes de frites, bouts de papier, mégots de cigarettes –, on ajoute le méthanol. Les dosages doivent être très précis. On nettoie à nouveau et le produit peut être mis directement dans le réservoir des voitures ».*

PAS DE TAXE SUR LES CARBURANTS

L'avenir du bio-diesel s'annonce radieux dans un pays où circulent 30 millions de véhicules équipés de moteurs diesel et qui ne demandent qu'à consommer un carburant moins cher à l'achat, plus rentable à l'usage, et plus respectueux de l'environnement. Le bio-diesel a ses amateurs, ses clandestins, ses fabricants à la petite semaine qui achètent l'huile de cuisine au supermarché du coin et parfois se font pincer par la police pour non-paiement de la taxe sur les carburants.

Les fournisseurs légaux de bio-diesel, eux, n'ont qu'un seul vrai problème, mais de taille : la pénurie de matière première. Ils enragent de voir les 70 millions de litres annuels d'huile de cuisine usagée finir dans les égouts ou être reconvertis dans la fabrication d'aliments pour animaux. Ils aimeraient que la Grande-Bretagne, à l'instar d'autres pays de l'Union européenne, interdise l'utilisation d'huile usagée dans la chaîne alimentaire destinée aux animaux. Le bio-diesel est devenu le carburant favori des Verts du royaume. Certains militants écologistes enseignent sa fabrication à qui le souhaite.

L'aventure glorieuse du bio-diesel aurait ravi Rudolf Diesel, l'ingénieur allemand qui imagina en 1893 le moteur auquel il a donné son nom. Guidé par de généreux mobiles, il espérait en effet que son invention, apte à utiliser les carburants les plus divers, aiderait les petits artisans à résister à la domination de la grande industrie, où régnaient à l'époque les machines à vapeur, gourmandes en combustible. Diesel voulait faire marcher son moteur à l'huile de chanvre ou de céréales. Celui qu'il présenta, lors de l'Exposition universelle de Paris en 1900, fonctionnait à l'huile d'arachide. Mais il mourut mystérieusement en 1913, et ses rêves furent balayés, après la Grande Guerre, par la toute-puissance des compagnies pétrolières.

Jean-Pierre Langellier

★ www.guardian.co.uk

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LE FIGARO**
Yves Thréard
La guerre livrée par Vladimir Poutine en Tchétchénie est loin d'être terminée, et on voit mal comment le dénouement de la prise d'otages peut redonner l'avantage au président russe. S'il confirme l'autorité de ce dernier, il radicalisera vraisemblablement le combat des indépendantistes. C'est dire s'il est hasardeux d'affirmer que Poutine a remporté une victoire ce week-end. Cet épisode marque en revanche un tournant d'une autre dimension. Il range définitivement la Russie dans le camp occidental. Délivré de son passé communiste, Moscou est aujourd'hui en butte au même fléau que les vieilles démocraties. Il a un nom : le terrorisme international islamiste. Et, contrairement aux précédents, ce nouveau totalitarisme n'a pas besoin d'un chef ou d'un maître penseur pour se faire entendre. Il procède comme une pieuvre dont le prosélytisme parvient à détourner les causes. Même les plus justes.

■ **LIBÉRATION**
Jacques Amalric
Avec un bilan de cent vingt à cent cinquante otages tués, peut-on encore parler de succès ? En Russie, on peut tenter de crier victoire, et c'est bien ce qu'a fait le président Poutine, après avoir adressé les excuses de circonstance aux familles des gazés. Car, en Russie, la vie humaine n'a absolument pas la même valeur qu'en Occident ; c'était déjà vrai du temps du tsarisme, mais cela le devint encore plus après 1917 ; c'est en effet à Lénine, à Trotski puis à Staline que l'on doit les plus fortes dévaluations de l'être humain. Khrouchtchev, ensuite, perdit le pouvoir en partie pour avoir tenté de revenir sur ce concept de l'homme comme « matériau ». Quant à la perestroïka de Gorbatchev et à l'effondrement de l'URSS, ils n'ont pas suffi, loin de là, à gommer cette décote de l'humain.

■ **FRANCE-INTER**
Dominique Bromberger
Depuis hier, l'embarras des responsables russes laisse craindre le pire. Oui, le gaz chimique utilisé *[est]* vraisemblablement une arme interdite par les conventions internationales. Ce qui est vraiment le nœud de ce drame, c'est la décision des forces de sécurité de donner l'assaut en sachant qu'il y aurait de nombreuses, de très nombreuses victimes. Ni Vladimir Poutine ni les grands corps qui constituent l'ossature de son régime ne pouvaient évidemment céder aux exigences de fous suicidaires. Mais la bataille contre le terrorisme justifie-t-elle que, pour relever le défi, on n'hésite pas à juger que la vie des otages est sans grand intérêt ? Dans cette tragédie, le président de la Russie est à coup sûr perdant. Ou bien il condamne le raid, désavoue ses propres hommes, et il ébranle les bases institutionnelles de son pouvoir, ou bien il admet qu'il a pris sa décision en toute connaissance de cause. Et il ne pourra plus apparaître à personne, ni chez lui ni à l'étranger, comme le héros si souvent vanté qui combine l'ordre et la démocratie.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Sécurité sociale

■ L'Assemblée nationale présente le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2003 et donne accès aux précédentes lois depuis 1998.
▷ www.assemblee-nat.fr/12/budget/plfss2003.asp
▷ www.assemblee-nat.fr/budget/plfss/sommaire.asp

■ Le ministère des affaires sociales fournit le rapport de la commission des comptes pour 2002 et les prévisions pour 2003.
www.social.gouv.fr/htm/dossiers/ccss/a-02/ccss0209/sommaire.htm

■ La Cour des comptes publie son rapport annuel au Parlement sur les comptes sociaux.
www.ccomptes.fr/Cour-des-comptes/publications/rapports/secu2002/introduction.htm

■ Le Sénat a mené une étude des lois de financement de la Sécurité sociale.
www.senat.fr/rap/r98-433/r98-433.html

■ Le portail Sécurité-sociale.fr décrit l'histoire du système français et son fonctionnement actuel.
www.securite-sociale.fr/presentation.htm

■ France Pratique et Service-public.fr ont constitué un ensemble de fiches concernant ces sujets.
▷ www.pratique.fr/vieprat/secsoc/
▷ http://vosdroits.service-public.fr/ARBO/1701-NXSAN100.html

■ Le site de l'Union européenne présente les systèmes en vigueur dans les pays membres.
http://europa.eu.int/business/fr/advice/social/

■ Le Centre des liaisons européennes et internationales de sécurité sociale renvoie à de nombreux régimes existant dans le monde.
http://www.cleiss.fr/docs/regimes/

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La crise de Fiat vue par la presse italienne

La perspective d'un rachat par General Motors de ce symbole national est taboue

LA CRISE que traverse actuellement la filiale auto de Fiat divise industriels, gouvernement et journaux quant à la solution à adopter. La perte de ce symbole national serait un désastre pour l'Italie.

« La déroute industrielle et financière de Fiat est perçue par la classe politique comme un signe avant-coureur de déclin national. Ils cherchent tous à lutter contre, mais aucun d'entre eux ne sait comment s'y prendre, estime le quotidien **Il Foglio**, proche de Silvio Berlusconi. Le 9 octobre, le groupe Fiat a demandé au gouvernement de décréter l'état de crise, à la suite de l'effondrement des ventes de sa filiale auto. Depuis, tous les responsables restent perplexes.

« Comme si la crise de la plus importante entreprise italienne tombait à l'improviste », remarque le quotidien économique **Il Sole 24 ore**. Et d'ajouter : *« Or il n'y a là rien de nouveau. Tout le monde pouvait voir que, depuis quelques années, les rues italiennes se remplissaient d'automobiles fabriquées dans d'autres pays. »* Un avis partagé par le quotidien centriste **Corriere della sera** : *« On peut tout dire sur la situation de Fiat, excepté qu'elle était imprévisible. »* Pourquoi, dès lors, les décideurs ont-ils tant attendu ?

« Parce que Fiat n'est pas une entreprise comme les autres », explique le **Corriere della sera**. *« C'est un trésor national »*, renchérit l'hebdomadaire conservateur **Panorama**. Fiat, dont l'actionnaire principal est la dynastie industrielle des Agnelli (30 % du capital), a en effet été pendant plus d'un siècle le fleuron de l'économie nationale, un emblème considéré comme intouchable. Mais dorénavant le temps presse.

Et, affirme le **Corriere della sera**, *« il est naturel, à ce stade aigu de la crise, que le gouvernement cherche une solution qui permette de restructurer Fiat Auto, et assure la survie d'une entreprise qui, en Italie, fournit du travail à 40 000 personnes. Il y a trois semaines, MobilCom a été sauvé par une contribution déterminante du gouvernement allemand, et Chirac s'apprête à faire de même pour éviter l'effondrement de France Télécom. »* Mais intervention ne signifie pas participation. Car, *« si l'État devient un actionnaire important de Fiat Auto, il pourrait s'endetter de 10 milliards d'euros, soit environ 1 % du PIB »*, souligne encore le **Corriere**. **Il Sole 24 ore** ajoute : *« La liste des entreprises publiques qui grèvent le budget de l'Etat est déjà assez longue ne pas en rajouter une autre. »* En revanche, le quotidien économique estime que *« Fiat ne peut s'en sortir seul et* [qu']*un partenaire est indispensable »*. Il appelle donc à *« un resserrement de l'alliance avec General Motors »*, l'autre actionnaire principal de Fiat Auto (20 % du capital).

Il Sole n'ose pas utiliser le mot « rachat » : Fiat est tellement perçu comme un patrimoine national que cette expression est taboue en Italie. **La Repubblica**, quotidien de centre-gauche, adopte la même position tout en restant plus vigilant à l'égard du *« colosse de Detroit »* : *« Personne ne souhaiterait que Fiat finisse sous le contrôle américain, mais General Motors est aujourd'hui l'unique solution possible. »*

Si **La Stampa**, le quotidien du groupe Fiat, a préféré s'abstenir jusqu'à présent de commenter l'événement, **Il Foglio** joue comme à son habitude la provocation en estimant qu'il vaut mieux *« éviter d'investir dans une entreprise sans avenir, pour un projet qui n'existe plus »*. Ce à quoi **Il Giornale**, autre quotidien progouvernemental, lui rétorque : *« Fiat est un bien fondamental pour un pays déjà colonisé* [sous-entendu par l'industrie étrangère] *et personne ne peut dire le contraire ! Sauf notre sanguinaire ami Giuliano Ferrara* [rédacteur en chef du **Foglio**] *qui voit l'effondrement de Fiat Auto ni plus ni moins que comme l'application des règles du Marché déifié. »*

Mais foin des polémiques sur les remèdes à apporter, comprendre les causes profondes de la débâcle *« qui plus que financière est aussi et surtout industrielle »* est une priorité, souligne **Il Sole 24 ore**.

Olivia Delaittre

« AS SAFIR » (Liban)

Le geste de Saddam. Le président irakien a décrété une amnistie générale, qui concerne les prisonniers tant politiques que de droit commun. Une manifestation de bonne volonté à l'égard des Occidentaux.

DESSIN DE SAAD HAJO

AU COURRIER DES LECTEURS

Justice au quotidien

Le jeudi matin 3 octobre, le commissariat de police me prévient : ma voiture avait été vandalisée pendant la nuit, et les trois auteurs de ce délit – deux majeurs et un mineur – avaient été arrêtés. J'ai passé ma journée en démarches diverses, et je dois dire que j'ai rencontré partout des gens compétents, efficaces, courtois. Cinq jours plus tard, j'étais convoquée au tribunal de Bobigny pour avoir un *« entretien avec le délégué du procureur de la République au cours duquel devraient être déterminées les modalités de l'application de la décision »,* cette convocation ne concernant que les deux prévenus majeurs.

Première surprise : les prévenus étaient absents (moi qui travaille, je n'en étais qu'à ma deuxième journée perdue). Qu'à cela ne tienne, le délégué du procureur a immédiatement fixé une date pour un nouvel entretien. Il m'avait pourtant été signifié, à moi la victime, je cite : « *Dans l'hypothèse où vous ne vous rendriez* (sic) *pas à la convocation, vous seriez, à bon droit, considérée comme renonçant à toute réclamation.* » Deuxième surprise : les prévenus (arrêtés en flagrant délit) ne passeraient pas en jugement. Troisième surprise : j'étais là, en fait, pour signer avec eux un « contrat » organisant les modalités d'une indemnisation ; sous forme de paiements échelonnés, par exemple. Quatrième surprise : j'avais de la chance, car il y avait dans cette affaire un prévenu mineur, et je serais donc, normalement, indemnisée par l'assurance en responsabilité civile de ses parents.

Je m'interroge : qu'en est-il du simple respect de la victime au tribunal de Bobigny ? Qu'en est-il de l'efficacité d'un tribunal qui manque certainement de personnel, mais qui organise lui-même ses dysfonctionnements en faisant traîner des affaires au-delà du raisonnable ? *(...)* Qu'en est-il enfin et surtout de la compétence de ce tribunal dans sa mission de justice, quand de jeunes délinquants, arrêtés en flagrant délit, ne verront même pas un juge pour s'entendre au moins rappeler que nous sommes dans une société de droit.

En quittant son bureau, le délégué du procureur m'a signifié que, si j'étais mécontente, je n'avais qu'à le faire savoir. Dont acte.

Monique Viala
Livry-Gargan (Seine-Saint-Denis)

Vaincre la douleur

Mon épouse, atteinte d'un cancer du foie, est décédée le 15 septembre, à l'âge de 70 ans, à l'hôpital de Valence (Drôme), après avoir souffert inutilement, placée quelques jours avant son décès dans une chambre, en retrait, sans aucun traitement réellement efficace, de manière durable, contre la douleur.

A une époque où l'on parle beaucoup du respect de la personne humaine, où l'on demande *(...)* de penser aux personnes âgées présentes dans les hôpitaux, il est encore quelques médecins pour qui la douleur n'est pas une préoccupation majeure et la chaleur humaine apportée au malade et à la famille une nécessité.

Il serait souhaitable qu'un enseignement sur la douleur soit prévu dans les études de médecine, que les médecins déjà en activité puissent suivre d'une manière sérieuse des stages de formation. Combien de malades devront encore souffrir le martyre avant que la douleur soit prise en compte dans tous les hôpitaux ? Doit-on rester encore longtemps dans l'ignorance, l'obscurantisme et l'inhumanité d'une autre époque ?

Claude Chirol
Mézériat (Ain)

Absentéisme scolaire : le modèle anglo-saxon

Vous oubliez en évoquant le projet de loi ouvrant la voie à une éventuelle pénalisation des parents pour l'absentéisme scolaire de leurs enfants (*Le Monde* du 3 octobre) de rappeler la provenance de cette idée : la Grande-Bretagne qui met une mère en prison pour les absences de son enfant (*Le Monde* du 15 mai). En tant qu'Américain, je tiens à attirer l'attention des Français sur le fait que l'« importation » anglo-saxonne la plus menaçante n'est nullement le fast-food McDonald's ou les films hollywoodiens, mais plutôt ce modèle de société qui cherche à minimiser la redistribution de richesses tout en maximalisant la répression policière envers les pauvres créés par ce même système, modèle dont semble s'inspirer le gouvernement actuel. Qu'est-ce qui devrait inspirer le plus de crainte à la société française : la « malbouffe », ou une criminalisation de la pauvreté qui substitue à la recherche de ses causes l'attaque spectaculaire de ses symptômes ? Si seulement les José Bové de ce monde avaient le courage de « démonter » les manifestations de cette invasion-là !...

Nathaniel Greene
Paris

Absentéisme électoral

On pourrait croire à vous lire (*Le Monde* du 13 octobre) que la faible participation des parents d'élèves à l'élection de leurs représentants tient à leur origine socioculturelle. Vous omettez une autre raison bien plus importante : les parents d'élèves savent l'inutilité des institutions qui les représentent. Animateur d'une fédération départementale pendant sept ans, j'ai pu constater que les associations de parents d'élèves ont été détournées de leur esprit et de leur objectif par le monde enseignant. Au demeurant l'une d'elles n'est en fait qu'une fédération des enseignants-parents d'élèves, et se trouve sous l'influence d'un syndicat enseignant. Il est dommage que l'étude citée de la DPD (direction de la programmation et du développement du ministère de l'éducation nationale) occulte ce facteur (bien connu) de non-participation des parents.

Y.Sebe
Chambourcy (Yvelines)

La pornographie outre-Rhin

Je crois nécessaire de revenir sur les règle de diffusion d'images pornographiques en Allemagne. A lire la presse française, elle serait interdite. Cette interdiction existe, mais elle fait exclusivement référence à la représentation des organes sexuels. Tous les autres films, c'est-à-dire tout ce qui passe en tant que « porno » ou « film X » sur les chaînes françaises et qui sont appelés en Allemagne « films érotiques » sont diffusés chaque soir et sont facilement accessibles *(...)*. En matière de diffusion d'images pornographiques, nous sommes « pires » que la France. Et pourtant... le problème des « tournantes » n'existe pas ici. Une telle information ne devrait-elle pas changer les termes du débat français sur pornographie et viols collectifs ?

Niklas Bender
Francfort (Allemagne)

Les Irakiens peuvent changer de régime

par Peter Ackerman et Jack DuVall

ALORS même que George Bush et Tony Blair durcissent les termes de leur réquisitoire contre Saddam Hussein, des doutes sur la nécessité ou les risques d'une action militaire persistent parmi les alliés des deux dirigeants.

En Allemagne, Gerhard Schröder annonce que son pays ne participera tout simplement pas. De leur côté, Jacques Chirac, pour la France, et Jean Chrétien, pour le Canada, refusent une action préventive unilatérale des Etats-Unis. Gough Whitlam et deux anciens premiers ministres australiens, par ailleurs, craignent qu'une frappe militaire ne déclenche l'usage de ces armes de destruction massive qu'elle entend justement neutraliser.

L'inquiétude sur les conséquences incertaines de la guerre, aussi compréhensible soit-elle, éclipse les raisons sous-jacentes qui rendent désirable, pour l'Irak même, un changement de régime dans ce pays. Nul ne prétend que le monde devrait tolérer indéfiniment la loi d'un dictateur sans pitié qui a envahi ses voisins et utilisé des gaz toxiques contre son propre peuple. La légitimité politique découle du consentement populaire, et Saddam n'a jamais obtenu ce consentement. Il ne détient le pouvoir qu'en entretenant la peur par des menaces et des assassinats.

Le débat sur les risques de la guerre nous écarte aussi de l'exploration d'une autre méthode de changement de régime, qui a souvent permis de renverser des dictateurs à moindre coût pour la vie des populations et la fortune de ceux qui y recouraient.

Marcos aux Philippines, Pinochet au Chili, Botha en Afrique du Sud et Milosevic en Serbie ont tous été défiés par des mouvements civils non violents. A chaque fois, le retournement des forces de sécurité et de la garde rapprochée, jusque-là loyales et dévouées, a fait voler en éclats le pouvoir du maître. Des armes non violentes accessibles à tous, comme la grève, le blocus, le boycott, la désobéissance civile et les manifestations de masse, furent les moyens mis en œuvre.

Cette stratégie est-elle possible en Irak ? Le premier préalable est l'existence d'une volonté populaire. Un dirigeant de l'opposition irakienne, Sharif Ali Ben Hussein, a déclaré que « *la totalité des Irakiens étaient contre Saddam Hussein* ». Mesurant la profondeur de cette aliénation, l'ancien inspecteur de la Commission spéciale des Nations unies (Unscom), Charles Duelfer, affirmait que « *le peuple d'Irak était la plus grande menace pour Saddam* ». Comment traduire cette menace dans les faits ?

> Une résistance civile préalable raccourcirait le conflit armé en suscitant des défections dans l'armée

Une campagne de résistance civile mettrait la pression sur les franges les plus éloignées et les moins fiables du régime, en exploitant la moindre faille et en encourageant l'émergence d'une plus large opposition latente. Des actions exposées comme des manifestations de rue ne sont pas nécessaires d'emblée. Des marques de non-coopération – une grève des ouvriers travaillant à l'extraction du pétrole par exemple, ou un refus massif de payer les impôts et redevances – ruineraient son autorité et briseraient son système de contrôle.

Même si une action militaire alliée est entreprise, une résistance civile préalable raccourcirait le conflit armé en suscitant des défections dans l'armée irakienne.

PETER ACKERMAN préside la commission de contrôle de la Fletcher School of Law and Diplomacy de l'université Tufts, à Medford (Massachusetts).
JACK DUVALL dirige l'International Center on Nonviolent Conflict (Washington DC).

Une force intérieure patriotique et non hostile peut constituer une tentation irrésistible pour des déserteurs potentiels (quand armer des forces insurrectionnelles produirait l'effet inverse). Lorsque des unités militaires changeront de camp, les failles qui existent dans la loyauté plus ou moins totale à Saddam seront exposées à la vue de tous.

Chacun de ces mouvements avait compris que le régime tomberait lorsque la majorité des gens refuseraient de coopérer plus longtemps avec lui, et les sceptiques qui, comme aujourd'hui, déclaraient qu'une telle chose était impossible en furent confondus. On demandait récemment à un militant démocrate irakien ce qui se passerait si 100 000 Irakiens manifestaient contre Saddam dans les rues de Bagdad. « *Saddam serait fini* », répondit-il.

Pour hâter l'arrivée de ce jour, des Irakiens courageux se préparent actuellement à défier le pouvoir de Saddam en utilisant des stratégies non violentes. Nous ne serions pas étonnés qu'ils deviennent le fer de lance d'un changement de régime en Irak.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Françoise Cartano.

L'Iran écartelé

par Farhad Khosrokhavar

L'ATMOSPHÈRE générale en Iran tranche d'avec celle des pays arabes. Ici, dans la rue, nombreux sont ceux qui veulent la peau de Saddam pour une triple raison. Parce qu'il a fait pendant plus de huit ans (1980-1988) une guerre meurtrière à l'Iran et que le traumatisme des familles qui ont perdu leur fils ou leur père est encore bien réel.

Deuxième raison d'en vouloir au chef d'Etat irakien : on le déteste à proportion du rejet du pouvoir conservateur iranien par une population qui lui reproche le même despotisme, voire la même corruption.

Troisième raison : le régime iranien est perçu, à tort ou à raison, par une grande partie de la population comme appréhendant le renversement de Saddam à cause du futur encerclement du régime iranien par des pouvoirs pro-américains. Après l'Afghanistan, l'adhésion irakienne à la *pax americana* achèverait de boucler la boucle. Le Pakistan est pro-américain, la Turquie au moins autant, les régimes du nord de la Caspienne convoitent le pétrole et ne sont certainement pas à l'unisson avec l'Iran, tramant des traités avec les Etats-Unis à son insu.

Bref, le régime iranien se sent déjà terriblement seul aux yeux d'une partie de l'opinion ; cela réjouit une population qui reproche aux tenants du pouvoir, et en particulier aux conservateurs, d'avoir déçu les espérances mises dans l'élection du président Khatami et d'avoir neutralisé les tentatives de réformes en enfermant les intellectuels en prison et en muselant le Parlement. Le spectacle d'une éventuelle désolation du pouvoir remplit d'aise une partie de l'opinion publique qui y trouve une revanche symbolique.

La sympathie à l'égard des Etats-Unis n'est, certes, pas grande : ils ont fait détruire, au début des années 1990, un avion civil iranien, provoquant la mort de près de 300 personnes ; tout au long de la guerre contre l'Irak, de concert avec l'Europe, ils ont aidé le régime de Saddam Hussein, avant sa disgrâce en raison de l'invasion du Koweït en 1990.

Mais l'antipathie vis-à-vis du pouvoir conservateur est telle que l'on se réjouit davantage de le savoir aux abois, sans manifester pour autant une quelconque gentillesse envers le Grand Satan américain.

Dans la plupart des pays arabes, les détenteurs du pouvoir détestent Saddam et ne verraient pas d'un mauvais œil son renversement, n'était une situation délicate où les affaires palestiniennes et l'attitude pro-Sharon des Etats-Unis rendent difficile l'alignement officiel et explicite sur leur politique au Moyen-Orient. Par contre, dans la rue, les gens sont pour Saddam, par antiaméricanisme et par volonté d'affirmation de la dignité palestinienne et, par-delà, arabe.

C'est toute la différence avec l'Iran. La majeure partie de la population y marque une grande insensibilité à l'égard des Palestiniens, non pas tant par le rejet de ces derniers que par la volonté de se démarquer d'un pouvoir qui s'aligne sur les positions palestiniennes les plus dures, du moins dans les slogans et dans les manifestations de la rue. Là encore, ce n'est pas tant la désaffection à l'encontre des Palestiniens que le désamour vis-à-vis du pouvoir dominant qu'exprime l'opinion publique.

> L'éventualité de l'attaque de l'Irak par les Etats-Unis a déjà eu une influence perceptible sur le champ politique iranien

L'éventualité de l'attaque de l'Irak par les Etats-Unis a déjà eu une influence perceptible sur le champ politique iranien. Désormais, deux tendances s'affrontent. Parmi les conservateurs purs et durs, il y en a qui prônent une discussion directe avec les Etats-Unis, en excluant les réformateurs qu'ils voudraient tout simplement chasser du pouvoir. Mais l'autre tendance a le vent en poupe, puisqu'elle semble bénéficier du soutien d' Hachémi Rafsandjani, homme fort du régime, à la tête du puissant Conseil de discernement des intérêts du régime islamique, destiné à trancher les litiges entre le Parlement et le Conseil des gardiens. Ce dernier met un veto systématique aux tentatives timides de réforme d'un Parlement en majorité acquis au président Khatami.

FARHAD KHOSROKHAVAR est directeur d'études à l'EHESS.

Ce courant, qui s'inscrit dans une tendance politique « centriste », les Kargozârân, où se côtoient les conservateurs et les réformateurs modérés, prône le dialogue avec les Etats-Unis en marginalisant, au sein du régime, les radicaux de chaque camp. D'ores et déjà, la politique étrangère de Téhéran se décide au niveau de Rafsandjani et de ses partisans, beaucoup plus qu'au niveau du ministère des affaires étrangères, pour ce qui est des relations avec les Etats-Unis et de l'attitude à adopter au sujet du conflit Irak-Amérique.

La guerre future des Etats-Unis contre l'Irak a déjà changé certaines attitudes au sein du régime iranien. Chacun reconnaît la neutralité de l'Iran, faute d'atouts majeurs. Mais chacun voit aussi que l'avenir, après le renversement éventuel de Saddam, ne saurait laisser inchangées les relations de l'Iran avec les Etats-Unis et qu'il faut se préparer à des révisions difficiles.

« Socialistes de toute l'Europe, unissez-vous ! »

Suite de la première page

Faute de quoi des peurs demeureront sans réponse, et le doute croîtra sur ce que peut le politique.

Regardons autour de nous : quand le climat se dérègle, quand le terrorisme s'internationalise, quand le capital se délocalise et quand la précarité s'étend, le socialisme dans un seul pays n'a évidemment plus de sens.

Si l'on veut être efficace et peser vraiment sur le cours des choses, les politiques à mettre en œuvre et les régulations à construire se situent désormais à l'échelle des continents et du monde. Là est la nouvelle frontière de la social-démocratie.

Au XXIe siècle, être socialiste, c'est penser que le monde est notre village, et non que le village est notre monde. La République ne prend tout son sens que dans un horizon qui la dépasse.

Il faut d'autant plus nous garder de tout repli que l'ultra-libéralisme montre désormais clairement ses dégâts. Après le reflux de l'intervention publique, les réveils sont douloureux pour les apôtres du dieu marché. Celui-ci n'a jamais réalisé de grands miracles, mais le voici qui multiplie les grands défauts. Manque de transparence d'un système financier qui n'obéit qu'à lui-même, accroissement des inégalités au sein même des nations et entre elles, précarité du développement à travers les menaces qui pèsent sur l'avenir de la planète, critiques croissantes à l'égard des institutions financières internationales : on ne reviendra pas au tout-Etat, qui a échoué, mais il est désormais évident que les marchés, loin de s'autoréguler, réclament des contre-pouvoirs et des limites.

Dans nos systèmes complexes, il faut donc inventer des combinaisons dynamiques entre plusieurs partenaires – marché, Etats, société civile – plutôt que de chercher à assurer l'hégémonie de l'un sur tous les autres.

La social-démocratie se définit par la recherche d'un triple compromis entre le capital et le travail, le marché et l'Etat, la compétition et la solidarité. Avec la globalisation, le premier de chacun de ces termes est renforcé au détriment de l'autre.

Pour protéger le travail contre les empiétements excessifs du capital, il faut mieux intégrer dans le travail les jeunes, les immigrés, les non-qualifiés.

Pour garder à l'Etat sa capacité d'intervention, nous devons, au plan international, définir des biens publics et conférer à la puissance publique internationale les moyens de les protéger.

Pour maintenir la solidarité, la redistribution doit être désormais pratiquée à l'échelle du monde par des institutions et par des mécanismes internationaux nouveaux.

Les trois compromis de la social-démocratie doivent donc être actualisés, nos méthodes réformées et internationalisées. La création d'un conseil de sécurité économique et social, l'application du protocole de Kyoto sur les émissions de gaz à effet de serre, le projet d'une taxation internationale pour accroître l'aide au développement n'ont pas d'autre but que de moderniser et de rendre plus efficace le compromis social-démocrate.

Il faut aussi éviter tout repli sur soi, car le déséquilibre actuel qui fait des Etats-Unis l'acteur hyperdominant du système international doit être corrigé. Sans puissance à sa mesure et persuadée de son bon droit, l'administration américaine tente d'imposer sa vision au reste du monde.

Après les attentats du 11 septembre 2001, chacun attendait des Etats-Unis, dans la lignée des Wilson, Roosevelt, Kennedy et Clinton, un engagement en faveur d'une meilleure gouvernance mondiale. Au lieu de quoi, le gouvernement Bush cède souvent aux mots d'ordre simples, voire simplistes : il devient l'ultime arbitre du bien et du mal, ce qui est bon pour lui doit l'être pour le reste du monde.

Cette politique suscite des discussions vives aux Etats-Unis et des rejets encore plus vifs dans l'opinion publique mondiale. Là où il faudrait des règles et du dialogue, elle encourage le désordre et les tensions. Les pays du Sud se rebellent, le fossé semble s'élargir entre les deux rives de l'Atlantique.

La refondation de la social-démocratie passera d'abord par l'Europe. Là est la forme moderne de notre vieil internationalisme, le cadre d'un socialisme pour aujourd'hui, c'est-à-dire d'une société solidaire en économie de marché.

L'échelon européen n'a pas vocation à répondre à tous les problèmes mais, devant les enjeux de la gouvernance internationale – paix et sécurité, régulation du capitalisme, aide et développement, environnement et biens publics mondiaux –, l'Europe constitue le bon échelon d'intervention et de représentation.

> Dans nos systèmes complexes, il faut inventer des combinaisons dynamiques entre plusieurs partenaires – marché, Etats, société civile – plutôt que de chercher à assurer l'hégémonie de l'un sur tous les autres

On le voit en matière commerciale et dans le domaine de la politique de la concurrence : quand l'Europe avance unie, quand elle se dote des moyens de parler d'une seule voix, elle pèse. Lorsque le commissaire européen compétent parle au nom de l'Europe unie à l'OMC, il parvient à imposer aux Etats-Unis un nouveau cycle commercial du développement. Quand il bloque, sous le contrôle des tribunaux, la fusion entre General Electric et Honeywell, l'Europe est entendue. Et l'émergence d'une position européenne commune sur le conflit irakien devrait pouvoir inciter les Etats-Unis à évoluer.

A condition qu'elle s'en donne les moyens, nous pensons que l'Europe – renforcée par son prochain élargissement – peut devenir demain l'avocat crédible et écouté d'une nouvelle gouvernance mondiale.

Certes, de l'autre côté de l'Atlantique, on cherche parfois à discréditer un tel modèle : si l'Europe défend un mode de relations et de redistribution internationales moins discrétionnaire que les Etats-Unis, ce serait parce qu'elle constituerait une puissance fatiguée ; notre multilatéralisme ne serait que la stratégie du faible.

En réalité, même étendue à 25 ou 27, l'Europe n'a pas vocation à devenir un empire, et d'ailleurs tant mieux, puisque tous les empires finissent par périr !

L'Europe, une puissance faible ? Au contraire, nous voyons ce qu'elle peut d'ores et déjà dans la sphère économique ! Puissance douce, *soft power*, comme diraient les Anglo-Saxons ? Dans un monde voué au contrat et à la règle, négocier, c'est déjà beaucoup. Mais l'Europe est bien davantage, le multilatéralisme constitue un pari sur ce que pourrait être le monde à horizon de vingt ou trente ans.

Un monde qui se structurera autour de quatre ou cinq grands ensembles régionaux, dont l'Europe. Un monde où les opinions publiques se feront mieux entendre et où seules les valeurs justes, celles qui correspondent à l'intérêt du plus grand nombre, seront réellement légitimes.

Dans ce monde-là, le droit aura besoin de la force pour se faire respecter, mais la force sans le droit sera vouée à l'échec : telle est notre vision.

C'est bien en ce sens que la social-démocratie doit prendre appui sur l'Europe. Hommes et femmes de gauche, nos valeurs sont porteuses de ce modèle de civilisation.

La droite européenne se trouve, elle, dans une situation différente. Rompant avec la démocratie-chrétienne, qui n'est plus que l'ombre d'elle-même, la droite est en effet traversée par deux tendances qui l'éloignent d'un idéal européen et coopératif : le localisme ou le populisme. Avec, en toile de fond des choix conservateurs, une volonté de passer de l'économie de marché à la société de marché.

En Italie, cela donne une formule mêlant localisme et populisme. Chez nous, c'est un cocktail libéral-autoritaire dont le coût social – hausse du chômage et augmentation des inégalités – risque de se faire fortement sentir dans les mois à venir.

Dans ce contexte, les socialistes européens doivent peser sur la présente Convention sur l'avenir de l'Europe. C'est en tant que socialistes et non d'abord en tant que Français, Allemands, Espagnols ou Danois que nous devons nous faire entendre sur des sujets urgents : les conditions sociales pour une nouvelle étape de la construction européenne, la garantie des services publics (*« services d'intérêt général »*), la réforme de la politique agricole commune, la clarification institutionnelle.

Au-delà, nous devons préparer ensemble le prochain grand rendez-vous politique des citoyens de l'Union : les élections européennes de 2004. A cette occasion, il nous faudra définir un manifeste commun qui devra préciser le rôle de l'Europe dans la globalisation : en termes d'aide au développement et de défense, en matière d'environnement, pour la promotion des droits sociaux, pour la définition des biens communs et des services publics, cette plate-forme devra assigner à notre Union quelques objectifs simples et réalistes, susceptibles de rallier une majorité d'Européens.

Il nous faudra préciser les étapes nouvelles à franchir pour atteindre ces objectifs : une seule représentation européenne dans les institutions financières internationales ; des facilités commerciales accrues pour les pays les plus pauvres ; des investissements européens conjoints en matière de défense ; une européanisation progressive des politiques d'immigration et d'aide au développement ; de nouvelles instances internationales pour assurer l'équilibre planétaire, à l'instar de l'Organisation mondiale de l'environnement dont nous devons prendre l'initiative.

Pour élaborer un tel manifeste, nous devons intensifier nos contacts et nos échanges entre socialistes européens. Le Parti des socialistes européens a organisé récemment une première rencontre à Copenhague. Cette démarche est la bonne. D'autres rendez-vous suivront, prochainement à Varsovie, puis ailleurs. Nous devons dialoguer avec les forces vives du progrès et de la démocratie : syndicats, associations, organisations non gouvernementales, intellectuels, créateurs, hommes et femmes de culture.

Un an et demi à peine nous sépare des prochaines élections européennes. Le rendez-vous est important pour l'avenir de la social-démocratie et pour l'Europe.

Fuyant les divisions, les surenchères et les réflexes de repli qui sont fréquents au lendemain des défaites, les socialistes français doivent prendre toute leur place. C'est-à-dire tenir leur rôle de catalyseur, surmonter les difficultés et les querelles de chapelle pour tourner leur regard vers un horizon commun.

Parce que nous sommes profondément européens et profondément socialistes, c'est le sens de l'appel que nous lançons aujourd'hui ensemble : *« Socialistes de toute l'Europe, unissez-vous ! »*

Laurent Fabius, Pierre Mauroy et Michel Rocard

Le grand écart de M. Poutine

IL SUFFIT de lire les réactions officielles à l'étranger, après le dénouement de la prise d'otages à Moscou, pour se convaincre que Vladimir Poutine a gagné sa place dans le concert des dirigeants du monde civilisé. Il s'était déjà rallié à la lutte antiterroriste, au lendemain du 11 septembre 2001, en déclarant sa solidarité avec les Etats-Unis avec une rapidité qui avait surpris jusqu'à son propre entourage. Il en touche aujourd'hui une fois encore les dividendes, même si sa condamnation des attentats contre New York et Washington n'était pas purement tactique. Le président russe a fait le choix d'une alliance stratégique avec l'Occident, et en particulier avec les Américains, parce qu'elle lui paraissait le meilleur moyen pour la Russie de retrouver son statut international. Il renonçait au suivisme brouillon qui avait marqué les premières années de la Russie postcommuniste ainsi qu'à l'utilisation du pouvoir de nuisance dont disposent toujours les plus faibles, et, a fortiori, à la politique d'opposition systématique caractéristique de l'URSS.

Ce choix ne date d'ailleurs pas du 11 septembre 2001. Quelques mois plus tôt, lors de leur première rencontre à Ljubljana, Vladimir Poutine et George W. Bush s'étaient promis de réaliser *« quelque chose de vraiment historique »* dans les relations entre les deux pays, en définissant un *« nouveau cadre stratégique »*. Le chef du Kremlin ne pouvait que se féliciter de ces bonnes dispositions américaines que les Russes (et avant eux les Soviétiques) ont cru longtemps déceler dans les administrations républicaines et qui tranchaient avec le désintérêt pour la Russie manifesté par George W. Bush avant son élection. Pour la reconstruction interne et le rétablissement externe de la Russie, qui semblent être ses objectifs prioritaires, Vladimir Poutine a besoin des Américains. Il avait besoin d'un accord sur la réduction des armements nucléaires pour ne pas être obligé de continuer à entretenir à grands frais un arsenal pléthorique et en mauvais état. Il a besoin de leur appui pour entrer dans l'Organisation mondiale du commerce, afin d'attirer les investissements et s'ouvrir des marchés.

Il a renoncé à s'accrocher à des traités datant de la guerre froide, comme le traité ABM sur les missiles antibalistiques, dont les Etats-Unis voulaient sortir. Il a refusé de livrer des batailles d'arrière-garde contre la défense antimissile ou l'élargissement de l'OTAN parce qu'il les savait perdues d'avance. Il a préféré tirer profit d'un rapprochement avec l'Alliance atlantique avec la création du Forum OTAN-Russie. Alors qu'il y a quelques années encore la perspective d'une entrée dans l'OTAN d'anciennes républiques soviétiques (comme les républiques baltes) aurait déclenché une crise entre Moscou et les Occidentaux, Vladimir Poutine se contentera de manifester sa désapprobation en n'assistant pas au sommet atlantique de Prague, le mois prochain. De même que les Occidentaux sont convaincus que la Russie ne représente plus une menace directe, Vladimir Poutine sait que, pour la Russie, la menace ne vient pas de l'Ouest. Il la voit plutôt sur les frontières du sud-est, où s'agitent des mouvements fondamentalistes musulmans.

C'est la raison pour laquelle le président russe n'a pas eu de difficulté à soutenir la guerre contre Al-Qaida et les talibans en Afghanistan et à donner son feu vert à l'installation de forces américaines en Asie centrale. En Géorgie, la présence des Etats-Unis paraît plus inquiétante pour les Russes, mais elle peut contribuer à la stabilisation de la petite république caucasienne. Or, avec son réalisme froid, Vladimir Poutine est en droit de penser que l'instabilité est plus dangereuse que le voisinage américain. S'il parvient à convaincre George W. Bush que les indépendantistes tchétchènes et l'organisation Ben Laden sont deux faces d'une même menace terroriste – et il est en bonne voie d'y parvenir –, il peut compter sur les Américains pour l'aider à couper les Tchétchènes de leurs bases arrière en Géorgie.

CONCENTRATION DU POUVOIR

Lors du sommet américano-russe de Moscou, en mai dernier, George W. Bush et Vladimir Poutine ont solennellement affirmé que les Etats-Unis et la Russie partageaient les mêmes valeurs. Le dirigeant libéral Gregory Iavlinski s'en est félicité : *« Nous avons maintenant la même table de multiplication »*, a-t-il déclaré, tout en soulignant la contradiction entre l'orientation résolument occidentale de Vladimir Poutine à l'extérieur et la poursuite, pour ne pas dire l'aggravation, d'une politique autoritaire à l'intérieur. Sans doute les méthodes sont-elles plus subtiles qu'au temps de l'URSS. Les pressions indirectes ont remplacé l'usage de la force pure. Mais la transformation démocratique a tendance à marquer le pas. La Douma est aux ordres, les élections arrangées. Les gouverneurs locaux élus ont été coiffés par des super-préfets nommés par le centre. Les médias, surtout audiovisuels, ont été placés sous le contrôle du Kremlin. L'indépendance de la justice reste une chimère... Vladimir Poutine voulait rétablir l'autorité de l'Etat ; il a surtout renforcé la concentration du pouvoir autour de l'administration présidentielle au profit des organes de sécurité qu'il continue à choyer comme sa maison mère.

Ce grand écart est-il encore longtemps tenable ? La Russie ne serait pas le premier Etat menant une politique extérieure plutôt pro-occidentale, tout en bafouant à l'intérieur les principes élémentaires de la démocratie. Le problème est que les Russes ont d'autres ambitions. Ils veulent être reconnus et acceptés dans la communauté des pays « civilisés » et leurs partenaires leur accordent volontiers cette distinction sans être trop regardants sur le respect des règles du jeu. Sans l'indifférence des Occidentaux, Vladimir Poutine ne pourrait pas continuer à mener la guerre en Tchétchénie en utilisant des moyens et des méthodes que les observateurs indépendants s'accordent à classer dans la catégorie des crimes contre l'humanité. Sans leur complaisance, il ne pourrait se présenter comme un héraut de la civilisation, tout en consolidant en Russie un régime autoritaire où les *« organes »* héritiers du KGB tiennent à nouveau le haut du pavé, ce qui explique, en passant, qu'on n'y attache pas un grand prix à la vie humaine. Les dirigeants occidentaux qui se précipitent pour distribuer à Vladimir Poutine des brevets de bonne conduite ne servent pas la cause de la démocratisation de la Russie qui leur tient apparemment à cœur. Ils confortent le président russe dans son obstination à poursuivre en Tchétchénie une guerre qui ne manque pas d'avoir des conséquences négatives sur la société russe. Au lieu de lui rappeler que l'intégration de la Russie dans la communauté internationale comporte aussi des obligations.

Daniel Vernet

Sans anesthésie PAR PANCHO

Pays-Bas, un « modèle » en crise

CINQ MOIS après des élections qui avaient bouleversé un paysage longtemps immuable, les Pays-Bas replongent dans une profonde crise. Jan Peter Balkenende, le premier ministre inexpérimenté d'une coalition qui devait rompre avec les « années Wim Kok » et le modèle social-démocrate, jugé défaillant par une majorité de Néerlandais, ne sera jamais parvenu à concilier les intérêts contradictoires des chrétiens-démocrates, des libéraux et des membres de la liste Pim Fortuyn.

Le chef du gouvernement a cru, à tort, qu'il pouvait négocier un programme avec les populistes et n'est jamais parvenu à faire respecter un minimum d'ordre au sein du gouvernement où, très vite, la LPF s'est divisée.

Parti protestataire et anti-establishment né de l'imagination d'un homme incarné en messie du *« gouverner autrement »*, la LPF a implosé avant que ses partenaires aient pu définir comment ils allaient prendre en compte le vote protestataire exprimé de manière spectaculaire par la population le 15 mai dernier. Un électeur sur six avait, à l'époque, voté pour les héritiers de Pim Fortuyn – assassiné le 6 mai —, qui critiquaient, en bloc, les défaillances des services publics, les carences de la politique d'intégration, la tolérance affichée par leur pays dans une série de domaines ou la montée de la criminalité. Plus généralement, une forte proportion de Néerlandais, libérés par le discours iconoclaste et démagogique de Fortuyn, exprimaient un malaise social que les observateurs étrangers ont encore des difficultés à comprendre. Parce qu'ils ont depuis longtemps été plus impressionnés par les performances économiques du « modèle des polders » que par la rancœur sourde que masquaient le consensus et le style bien élevé du système politique néerlandais.

Côté face, les Pays-Bas présentent toujours un bilan irréprochable : un taux record de créations d'emplois (1,2 million de postes entre 1994 et 2002, dans un Etat de 16 millions d'âmes), un chômage quasi inexistant, un surplus budgétaire, une fiscalité à la baisse, etc. Ce succès d'une gestion qui avait su concilier le moins d'Etat et le maintien des acquis sociaux impressionnait beaucoup d'Européens et même l'ex-président américain Bill Clinton, qui lâcha un jour à Wim Kok, ancien premier ministre et incarnation de la social-démocratie du Nord : *« Tu as été le meilleur, tu as réalisé la troisième voie avant même que nous en parlions. »*

THÈMES EXPLOSIFS

Côté pile, le bilan est plus contrasté. La machine publique a tardé à se moderniser. Les chemins de fer sont vétustes, les noms de près de 200 000 Néerlandais figurent sur les listes d'attente des hôpitaux, la police et la justice sont jugées inefficaces, le système d' incapacité de travail (WAO) évite artificiellement à 900 000 personnes de figurer sur les listes de chômeurs. La longue tradition d'accueil du pays, refuge pour les huguenots comme pour les juifs, est mise à mal. Et la *gedoogbeleid*, terme intraduisible qui évoque une application minimale des sanctions, est désormais jugée indéfendable par divers courants, qui réclament une révision des lois sur la drogue, l'euthanasie ou la prostitution.

Jan Peter Balkenende a ramassé l'ensemble du dossier en une formule : *« Le rétablissement des normes et des valeurs »*, vaste programme qu'il n'a fait qu'ébaucher, mais qui traduit, de manière évidente, l'influence des thèmes que le tribun Fortuyn a instillés dans le débat néerlandais. De quoi rendre un peu plus amers des centaines de milliers d'électeurs qui, aujourd'hui, sont persuadés que celui qu'ils appelaient *« notre Pim »* avait décidément raison, mais que ses successeurs n'ont pas été à la hauteur de l'héritage qu'il leur léguait.

« Désormais, celui qui mobilisera les insatisfaits pourrait le faire d'une manière bien plus violente que Fortuyn », diagnostique un commentateur. En effet, les sondages d'opinion qui prédisent une quasi-disparition du courant populiste ne rassurent pas tout le monde à La Haye, où l'on redoute que le modèle soit désormais celui du conflit dans un pays où les partis traditionnels répondent mal au principal reproche qui continue de leur être adressé : celui de gouverner entre eux, de privilégier la gestion au détriment de la politique.

Même s'ils tourneront probablement la page de la LPF lors des prochaines élections, au mois de janvier prochain, les Néerlandais n'en auront donc pas fini pour autant avec la version postmoderne d'un phénomène d'autant plus difficile à contrer qu'il ne peut pas être ramené à un avatar de l'extrémisme de droite classique. Avec ses formules à l'emporte-pièce (*« A votre service », « Les Pays-Bas sont pleins », « L'islam est une culture arriérée »*), Fortuyn a imposé dans le débat politique de son pays un autre mode d'expression, mais il a surtout joué avec des thèmes explosifs. Il a lié explicitement les questions de l'insécurité, de la religion et de l'immigration et ramené la gestion publique à une sorte de prestation offerte à un citoyen-consommateur qu'il convient de satisfaire à tout prix. *« Le peuple est bon, mais le gouvernement ne vaut rien »*, répètent encore ses partisans, que les partis classiques, ainsi que la plupart des médias néerlandais, tout à la fois interloqués et fascinés par Fortuyn, ont tardé à démentir.

L'ensemble de l'Europe gagnerait sans doute à s'interroger sur le phénomène populiste néerlandais, qui semble présenter, en une sorte de dangereux condensé, toutes les frustrations, questions et tensions que l'on rencontre dans de nombreux pays. Il faut relever également qu'il aura suffi de voir les populistes vociférer pour que les Pays-Bas, pro-européens par tradition, remettent un moment en cause, non seulement le montant de leur contribution budgétaire à l'Union, mais aussi la politique agricole commune et l'élargissement.

L'histoire politique néerlandaise a beau indiquer cet Etat ne déteste rien moins que les ruptures et les révolutions, ce qui s'est déroulé depuis quelques mois à La Haye a visiblement beaucoup pesé sur le cours de la paisible démocratie néerlandaise. *« Fortuyn n'aura pas réformé les Pays-Bas, mais sa mort aura fait des Pays-Bas un tout autre pays »*, écrivait un journal après l'assassinat du leader populiste. *« Un pays qui, dans son ensemble, a besoin aujourd'hui d'une visite chez le psychiatre »*, ajoute un éditorialiste du quotidien *De Volkskrant*. La périlleuse catharsis à laquelle il se livre n'est effectivement pas exempte de dangers.

Jean-Pierre Stroobants

Le Monde
ÉDITORIAL

A la soviétique

RIEN n'a donc changé à Moscou. Confrontées à l'ignominie d'une prise d'otages, les autorités russes ont réagi « à la soviétique ». L'assaut lancé, samedi matin 26 octobre, contre le théâtre moscovite où une cinquantaine de terroristes tchétchènes retenaient quelque 800 personnes, a tourné au carnage. Lundi, on comptait 117 morts parmi les otages, outre la quasi-totalité du commando tchétchène. Seuls deux des otages ont été tués par balles. Les autres ont succombé aux effets du gaz utilisé par les forces spéciales russes. Près de 400 rescapés étaient hospitalisés, dont plusieurs dizaines, sinon plusieurs centaines, dans un état grave – gazés eux aussi.

Tout dans cette affaire rappelle l'ère soviétique. L'objectif, d'abord. La priorité pour Vladimir Poutine n'est pas la vie des otages. Le président russe veut avant tout rétablir « l'ordre » : c'est le pouvoir du Kremlin qui est défié, et rien ne compte plus que de le rétablir. La manière, ensuite. L'emploi brutal de la force : les forces spéciales ont reconnu avoir « surdosé » les quantités de gaz utilisées pour saturer le théâtre. Le secret aussi : quarante-huit heures après le drame, les autorités se refusaient toujours à dire quel type de gaz elles avaient employé. Nombre de médecins se sont plaints – se plaignent encore – de ne pouvoir soigner les rescapés faute de connaître la nature de la substance qu'ils ont ingérée. Toutes les hypothèses courent, toutes vraisemblables, et notamment celle d'un gaz interdit par la convention sur les armes chimiques. Questions terribles encore : pourquoi interdit-on aux familles de venir voir les blessés ? pourquoi se refuse-t-on à la moindre précision sur les séquelles possibles de l'inhalation de ce gaz ?

Opacité, obsession du secret militaire, mensonges d'Etat, manipulation de l'opinion, mépris absolu de la vie humaine : la marque du soviétisme est là. Pour un moment peut-être, M. Poutine verra son image renforcée dans l'opinion russe. Ailleurs, le président ne sort pas grandi de cet épisode sinistre : il confirme son profil d'autocrate sans scrupule. Si elles se comportent ainsi à Moscou, on imagine la manière dont usent les forces spéciales russes en Tchétchénie... Certains dirigeants occidentaux ne se sont pas grandis non plus, qui ont jugé devoir féliciter M. Poutine.

Il faut que ceux-là comprennent qu'il y a une opinion internationale informée. Elle sait les nécessités de la lutte contre l'islamisme radical. Mais il ne sert à rien – sinon à galvauder les mots et leur sens – d'insulter son intelligence en continuant à lui servir la soupe rhétorique indigeste que l'on paraît tant apprécier à la Maison Blanche et au Kremlin : le combat contre le terrorisme justifierait tout, les amalgames et le refus de traiter les conflits régionaux – au Cachemire, au Proche-Orient, en Tchétchénie. Cette opinion sait que, si Saddam Hussein est coupable de crimes contre l'humanité contre ses Kurdes, alors Vladimir Poutine l'est aussi pour le traitement infligé à la Tchétchénie. Ce qui est en jeu, c'est la crédibilité de la lutte antiterroriste.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux**.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde*, Société des Cadres du *Monde*, Société des Employés du *Monde*, Fonds commun de placement des personnels du *Monde*, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde*, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde*.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIFS

SEXUALITÉ. Le directeur de recherche au CNRS tétraplégique dont nous avons publié le portrait dans *Le Monde* du 23 octobre se nomme René-Claude Lachal, comme indiqué en page intérieure, et non René-Paul Lachal, comme écrit en « une ».

POITIERS. Le nom de notre correspondant à Poitiers (Vienne) s'orthographie Alain Defaye, et non Defaille, comme indiqué dans *Le Monde* du 23 octobre.

PAUILLAC. Dans l'article sur le transport des éléments de l'A-380 *(Le Monde* du 23 octobre) nous avons situé Pauillac sur l'estuaire de la Gironde, ce qui est vrai, mais en amont de Bordeaux, ce qui est contraire à toutes les lois d'écoulement des fluides.

MAURICE FRÉCHURET. Le nouveau directeur du CAPC de Bordeaux, commissaire de l'exposition sur l'art des années 1970, présentée actuellement au CAPC (*Le Monde* du 26 octobre), est Maurice Fréchuret, et non Freychuret.

CHINE. Le groupe séparatiste musulman de l'extrême ouest de la Chine contre lequel des mesures antiterroristes ont été prises par Washington (*Le Monde* du 26 octobre) est originaire de la province du Xinjiang, et non du Zhejiang, comme écrit par erreur.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

AUTOMOBILE

PSA Peugeot-Citroën devait annoncer, lundi 28 octobre, la construction d'une nouvelle usine d'assemblage. Le site d'implantation sera choisi au début de 2003 pour un début de **PRODUCTION EN 2006.** Le constructeur français hésite entre quatre pays : Pologne, République tchèque, Slovaquie et Hongrie. **3 000 EMPLOIS** seront créés. PSA n'avait plus construit seul d'usine en Europe depuis l'ouverture de celle d'Aulnay-sous-Bois, en 1977. Le groupe veut augmenter ses capacités industrielles afin d'atteindre l'objectif de production de **4 MILLIONS DE VÉHICULES PAR AN** à l'horizon 2006. Cette décision tranche avec la situation de la plupart des autres constructeurs, qui sont en train de réduire leurs capacités. PSA a aussi annoncé de nouveaux investissements en **CHINE** où il compte produire à terme 300 000 véhicules.

PSA décide de construire une nouvelle usine en Europe

Le constructeur veut investir 700 millions d'euros dans un nouveau site basé en Europe centrale. Les capacités industrielles du groupe, qui a doublé ses ventes en cinq ans et s'est fixé pour objectif de produire 4 millions de véhicules par an à l'horizon 2006, sont quasiment saturées

ALORS QUE l'industrie automobile européenne doute de ses capacités de rebond en 2003, PSA Peugeot-Citroën affiche un optimisme à toute épreuve. Le groupe automobile français devait annoncer, lundi 28 octobre, la construction d'une nouvelle usine d'assemblage en Europe. *« Nous avons pris la décision d'augmenter la capacité de notre outil industriel pour atteindre l'objectif de 4 millions de véhicules que nous nous sommes fixé à l'horizon 2006 »,* a expliqué au *Monde* Jean-Martin Folz, président de PSA.

L'implantation géographique de cette nouvelle usine sera décidée au début de 2003. Le groupe prospecte dans plusieurs pays d'Europe centrale : Pologne, République tchèque, Hongrie et Slovaquie. L'idée de construire une nouvelle usine en France a été rapidement écartée du fait de l'écart de compétitivité avec l'Europe centrale. *« Le faible coût du travail dans ces pays est évidemment un facteur déterminant, mais ce n'est pas le seul,* précise cependant M. Folz. *D'autres critères comme la logistique sont à prendre en compte. Nous avons également la volonté de déplacer le centre de gravité du groupe vers l'Est afin de nous positionner de façon idéale par rapport aux opportunités commerciales qu'offrent ces marchés. »* A la veille de leur entrée dans l'Union européenne, PSA a fait de ces pays l'une des trois priorités du groupe à l'international, avec le Mercosur et la Chine. La part de marché de PSA en Europe centrale est d'ailleurs passée de 5 % à 12 % en l'espace de cinq ans.

2,82 MILLIONS DE VÉHICULES PRODUITS EN EUROPE EN 2001

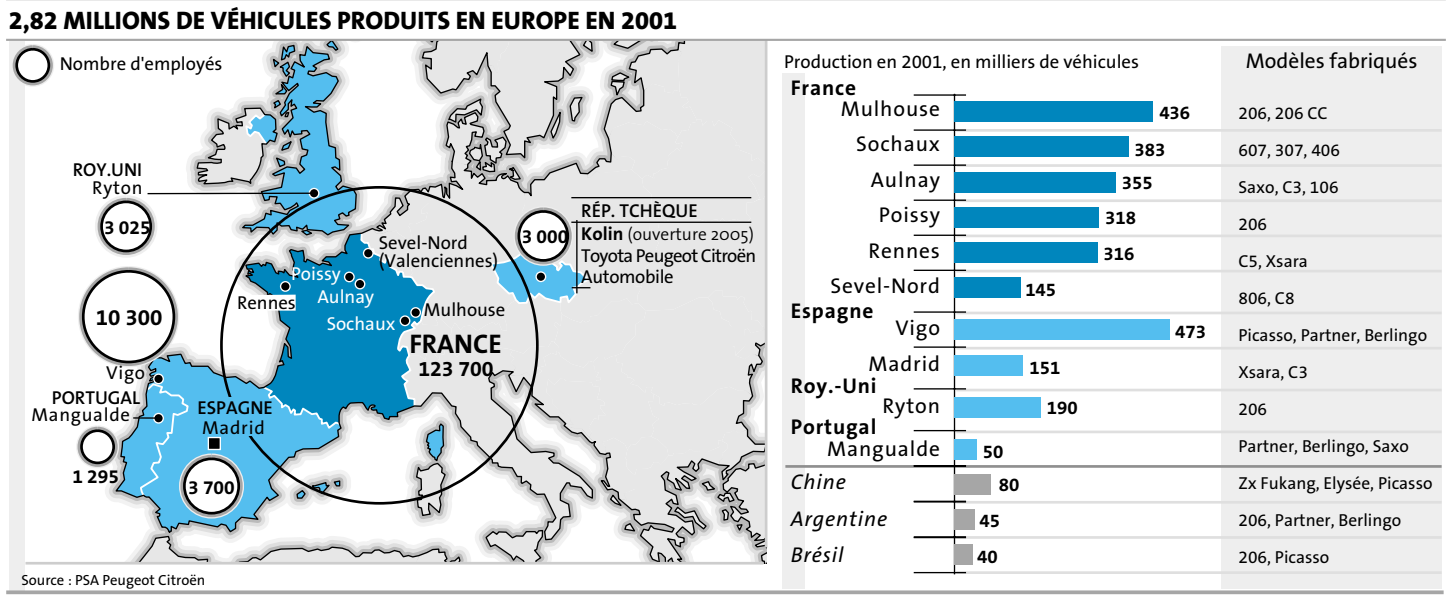

Source : PSA Peugeot Citroën

Le nouveau site, qui tournera dans un premier temps avec deux équipes de travail, aura une capacité de 300 000 voitures par an, ce qui en fera l'une des plus grosses usines du groupe, équivalant à Poissy, Rennes ou Aulnay. PSA a prévu d'y créer 3 000 emplois. La production, qui débutera en 2006, sera dédiée aux petits modèles, comme la C3 ou la future 107 qui seront commercialisés dans toute l'Europe.

SATURATION EN EUROPE

Le projet représente un investissement de 700 millions d'euros, somme à comparer aux 3 milliards que le groupe consacre chaque année au développement de nouveaux modèles et à la modernisation de son outil industriel.

La décision de construire une nouvelle usine en Europe constitue un événement majeur pour le groupe. La dernière installation d'un site sans aide d'un partenaire remonte à 1977, date à laquelle PSA avait ouvert Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), après avoir quitté le quai de Javel, à Paris, à la suite du rachat de Citroën. La construction de Sevel-Nord, près de Valenciennes (Pas-de-Calais) est plus récente (1994), mais elle a été réalisée en partenariat avec Fiat pour y produire des monospaces (806 et Evasion, aujourd'hui remplacés par 807 et C8).

Ces dernières années, le groupe a surtout concentré ses efforts hors d'Europe. Une usine située au Brésil, à Porto Real, a été inaugurée en 2001. Un deuxième projet est en cours en République tchèque, à Kolin, avec la construction d'un site avec le japonais Toyota, destiné à produire à partir de 2005 de petites voitures. Enfin, de nouveaux investissements viennent d'être réalisés en Chine.

Le problème est que les neuf usines européennes d'assemblage de PSA sont aujourd'hui au bord de la saturation. Depuis que Jean-Martin Folz a pris les rênes du groupe, à la fin de 1997, les ventes des marques Peugeot et Citroën ont quasiment doublé et devraient atteindre 3,25 millions cette année. Depuis trois ans, PSA est le constructeur qui enregistre les plus forts taux de croissance du secteur, lui permettant de consolider sa place de numéro deux européen avec 15 % de part de marché.

MALGRÉ LA FLEXIBILITÉ

Jusqu'à présent le groupe a réussi à assumer cette croissance sans augmenter ses capacités industrielles installées. PSA s'est contenté de rajouter des équipes de production supplémentaires. Le groupe a ainsi embauché en trois ans au total près de 50 000 personnes. Mais l'exercice atteint ses limites. Selon l'indice Harbour, utilisé pour mesurer le taux d'utilisation des capacités industrielles des constructeurs, les usines du groupe tournent à 114 % contre 69 % en 1997.

Théoriquement, le constructeur avait encore la possibilité de pousser un peu plus son outil de production en faisant tourner la totalité de ses usines le week-end et en août, comme c'est déjà le cas à Ryton (Royaume-Uni) ou à Mulhouse (Haut-Rhin), où est fabriquée la 206. Si le groupe généralisait ces mesures, il pourrait atteindre son objectif de fabriquer 4 millions de voitures à l'horizon 2006 (*Le Monde* du 28 septembre). Mais cela reste une hypothèse d'école. *« Utiliser davantage nos capacités en Europe représente des inconvénients sur le plan social, économique et humain »*, reconnaît M. Folz.

En France, les 35 heures ont déjà accru la flexibilité des horaires. Le groupe sait qu'il n'a pas intérêt à pousser la logique jusqu'au bout, en généralisant par exemple le travail du week-end, *« qui ne correspond pas aux attentes de certains salariés »,* reconnaît M. Folz.

Sur le plan économique, un appareil industriel qui tournerait à plein régime implique également un nombre non négligeable d'heures supplémentaires. Enfin, la production en flux tendu représente un risque sur le plan de la maintenance et de l'approvisionnement.

Au regard des objectifs ambitieux du groupe, la décision de construire cette nouvelle usine paraît évidente. Mais elle comporte une part de risque évidente si la croissance des ventes de PSA venait à s'essouffler.

Stéphane Lauer

Depuis dix ans, Volkswagen est très présent à l'Est

FRANCFORT
de notre correspondant

De tous les constructeurs allemands, Volkswagen est celui qui a le plus vite redécouvert l'est du continent européen. Dès décembre 1990, un an après la chute du rideau de fer, le groupe a mis la main sur le constructeur Skoda, à la faveur des privatisations tchèques. Volkswagen, premier constructeur européen, dispose désormais d'usines en République tchèque, en Slovaquie, mais aussi en Pologne, en Hongrie et en Bosnie.

Il s'agit bien sûr de produire au cœur de marchés considérés comme très porteurs, mais aussi de profiter de coûts de main-d'œuvre très compétitifs. La filiale haut de gamme Audi a ainsi ouvert en 1994 une importante usine de moteurs à Györ, dans l'ouest de la Hongrie, à quelques kilomètres de la frontière : l'unité emploie désormais près de 5 000 personnes, et fournit quasiment tous les modèles de la marque.

Depuis 1998, le site fabrique même des milliers d'exemplaires de l'Audi TT, un véhicule sportif très vendu en Allemagne. En 2001, les ouvriers de Györ ont même commencé à produire des A3. Plus récemment, Volkswagen a annoncé son désir de délocaliser une partie de la production espagnole des Seat Ibiza vers son usine de Bratislava, en Slovaquie. Le projet, qui s'accompagne de suppressions d'emplois, fait frémir le gouvernement espagnol : Madrid dénonce les avantages fiscaux dont bénéficient les investisseurs allemands et a menacé de bloquer les négociations d'élargissement de l'Europe à la Slovaquie.

Les autres constructeurs allemands sont beaucoup moins présents en Europe centrale et orientale. Mercedes en est même absent. BMW a, lui, ouvert récemment un site d'assemblage en Russie, en lien avec un partenaire local.

Philippe Ricard

Les autres constructeurs réduisent leurs capacités de production

LA DÉCISION de PSA Peugeot-Citroën tranche avec la morosité actuelle du secteur. Le marché européen affiche depuis le début de l'année un recul de 3,7 %, qui pourrait atteindre 5 % fin décembre. Même si les constructeurs allemands et Toyota se portent bien, l'heure est plutôt aux réductions de capacité.

▶ **Fiat.** Le groupe italien est le plus mal en point des constructeurs européens. Il vient d'annoncer une gigantesque restructuration qui vise à réduire de 20 % ses capacités industrielles. Confronté à la forte chute de ses parts de marché et à de lourdes pertes, Fiat a été contraint d'annoncer en septembre la suppression de 8 000 emplois. Le site d'Ares, près de Milan, perdra la moitié de ses effectifs. L'usine sicilienne de Termini Imerese, près de Palerme est promise à la fermeture.

▶ **Opel.** Le partenaire et futur repreneur de Fiat, l'américain General Motors, n'est pas mieux loti. Sa filiale européenne, Opel, doit réduire ses effectifs de 2 500 personnes d'ici à la fin 2003. Opel a notamment annoncé une réduction de sa production dans deux usines assemblant l'Opel Astra (à Bochum, en Allemagne, et Anvers, en Belgique). L'usine Vauxhall, près de Luton, en Grande-Bretagne, a définitivement fermé ses portes cette année.

▶ **Ford.** La filiale européenne du constructeur américain est également en pleine restructuration. L'usine britannique de Dagenham a été fermée cette année, entraînant la suppression de 1900 emplois.

▶ **Matra.** La filiale automobile du groupe Lagardère est dans une mauvaise passe. Matra Automobile a du mal à faire face au transfert de la production de l'Espace vers l'usine Renault de Sandouville (Seine-Maritime). Aujourd'hui Matra ne fabrique plus que l'Avantime, à des cadences très faibles. La firme de Romorantin (Loir-et-Cher) a annoncé le 24 octobre la suppression de 400 emplois. L'avenir de Matra Automobile reste d'autant plus incertain que Lagardère, qui souhaite s'en séparer, n'a toujours pas trouvé de repreneur.

▶ **Renault.** Les ventes du constructeur français, dans l'attente de la montée en puissance de sa nouvelle Mégane, reculent de 3,7 % depuis le début de l'année. Le groupe a annoncé en septembre la suppression de 900 postes d'intérimaires à l'usine de Sandouville.

▶ **Mitsubishi.** Le constructeur japonais contrôlé par l'allemand DaimlerChrysler pourrait supprimer 700 emplois au sein de sa filiale aux Pays-Bas, NedCar, d'ici à 2006.

S. L.

Le groupe français veut repartir à la conquête du marché chinois

Après une décennie décevante, PSA relance ses investissements mais son partenaire est également celui de Nissan

PÉKIN
de notre envoyé spécial

PSA Peugeot-Citroën a décidé de donner un nouveau coup d'accélérateur en Chine. Le constructeur français veut vendre à terme 300 000 voitures par an et s'est fixé un objectif de 15 % de part de marché. Pour y parvenir, le groupe a annoncé, vendredi 25 octobre, un élargissement de sa coopération avec son partenaire chinois, Dongfeng Motors.

REPORTAGE

On estime à 30 millions le nombre de Chinois pouvant s'acheter une voiture

Sous les lambris du palais de l'Assemblée du peuple à Pékin, situé sur la place Tiananmen, les présidents des deux groupes, Jean-Martin Folz et Miao Wei, ont signé un accord donnant naissance à une nouvelle société : Dongfeng Peugeot Citroën Automobiles, qui vise à renforcer la présence de Citroën en Chine et permettre le retour de la marque Peugeot, à partir de 2003.

Cet accord prolonge celui que Dongfeng et Citroën ont signé voilà dix ans. Une décennie qui a connu des hauts et des bas : le constructeur français ne gagne de l'argent en Chine que depuis 1999. Car malgré un marché qui a crû en moyenne de 17 % par an depuis 1992, Citroën commençait à s'essouffler. Sa part de marché est tombée à 7,4 % en 2001 contre 8,5 % l'année précédente. *« Nous n'avions jusqu'à présent qu'un modèle, fabriqué dans des volumes relativement faibles, ce qui rendait nos coûts de production élevés. Tout cela a ralenti notre croissance »,* explique Miao Wei, président de Dongfeng. *« Le marché chinois n'a pas évolué comme nous le prévoyions,* admet Jean-Martin Folz, *nous avons sans doute perdu un an avant de prendre les bonnes décisions pour profiter pleinement de la croissance. »*

Citroën a notamment pâti de son absence dans le haut de gamme, qui a constitué l'essentiel de la croissance du marché chinois ces dernières années. Le constructeur a commencé à redresser la tête cette année grâce au lancement consécutif de son petit monospace, Picasso, et surtout de l'Elysée, une berline développée sur la base de la ZX, qui était jusqu'à présent le seul modèle vendu par Citroën en Chine, sous le nom de Fukang. Grâce à cette gamme enrichie, Citroën est en train de reconquérir le terrain perdu, pour occuper en septembre 8,8 % du marché grâce à une croissance de ses ventes de 47,4 %. *« Nous devrions atteindre les 80 000 voitures vendues »,* affirme Bernard Delpit, directeur général adjoint de Dongfeng Citroën.

DEUX NOUVEAUX MODÈLES

Mais le potentiel du marché chinois – on estime à 30 millions le nombre de personnes ayant les moyens de s'acheter une voiture à plus ou moins court terme – attire de plus en plus les convoitises des constructeurs étrangers. Si Volkswagen, qui détient un peu moins de 50 % du marché, reste indétrônable, PSA cherche à distancer le reste du peloton, d'où un renforcement de ses investissements.

Près de 123 millions d'euros vont être injectés dans la nouvelle entreprise commune, dont 77 millions d'euros pour PSA. A l'issue de cette augmentation de capital, le constructeur détiendra 32 % de l'ensemble (contre 26,9 % auparavant), à égalité avec Dongfeng, le reste étant détenu par des banques chinoises. Les deux partenaires sont convenus de rapidement racheter la part des établissements financiers pour se retrouver à la fin de 2003 à 50/50.

Sur le plan industriel, le groupe s'apprête à lancer, d'ici à 2004, deux nouveaux modèles, qui seront fabriqués dans son usine de Wuhan (province de Hubei). Dès 2003, Peugeot fera son retour sur le marché chinois avec sans doute une version rallongée de la 307 adaptée spécifiquement pour la Chine. PSA compte aussi produire en 2004 un nouveau modèle Citroën, qui devrait lui permettre d'atteindre une production de 150 000 voitures par an. Le site de Wuhan devrait enfin accueillir dans les prochaines années la plateforme servant de base à la petite Citroën C3. A moyen terme, le groupe veut produire 300 000 véhicules par an.

Cette montée en puissance de PSA intervient juste au moment où Dongfeng vient de signer un autre accord avec le japonais Nissan. Même si chez PSA on assure que les relations avec Dongfeng restent inchangées, le constructeur français devra compter avec un sérieux concurrent qui a annoncé qu'il allait investir près de 1 milliard d'euros en Chine.

S. L.

Le retour de Peugeot après un premier échec

PSA n'a pas que de bons souvenirs en Chine. Quelques vieilles Peugeot 504 break circulant dans les rues de Pékin rappellent que le groupe a eu une première vie dans ce pays avant l'accord Dongfeng-Citroën. En 1985, Peugeot avait signé un partenariat avec la municipalité de Canton, pour vendre des véhicules destinés essentiellement à l'administration chinoise. Mais, au début des années 1990, le gouvernement de Pékin décide de restructurer l'industrie automobile autour de trois grands pôles : FAW, basé à Pékin, SAIC, à Shanghaï, et Dongfeng, à Wuhan. C'est un coup fatal pour le projet cantonais et Peugeot finira, en 1997, par quitter le marché chinois. Si les 100 000 voitures fabriquées pendant cette période ont laissé un souvenir de robustesse, les démêlés avec l'administration chinoise n'ont pas été oubliés. *« Les Chinois ont la mémoire longue, la réimplantation de Peugeot en Chine prendra du temps »,* estime Pierre Letocart, chef de la mission économique à Pékin.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL (SUISSE)
met au concours un poste de

PROFESSEUR ORDINAIRE DE PSYCHOLOGIE DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS
7 heures d'enseignement comprenant notamment la psychologie du personnel/psychologie des ressources humaines, la psychologie des organisations et des séminaires dans ce domaine.

Entrée en fonctions : **1er octobre 2003.**
Date de remise des dossiers de candidature : **30 novembre 2002.**
Renseignements : prof. Ernest Weibel, avenue du 1er Mars 26, CH-2000 Neuchâtel ; tél. : 0041/32/718.12.00

Le gouvernement japonais a du mal à faire accepter son plan d'assainissement du système bancaire

Heizo Takenaka, ministre de l'économie, a dû repousser d'une semaine la présentation de son traitement de choc du bilan des banques, qui risque de provoquer des faillites en chaîne

TOKYO
de notre correspondant

La victoire du parti gouvernemental aux élections partielles du dimanche 27 octobre, où il a remporté cinq sièges sur sept, donnera assurément au premier ministre Junichiro Koizumi un coup de pouce pour faire avancer sa politique d'assainissement du système financier, bloquée la semaine dernière par une levée de boucliers des milieux bancaires, de l'opposition et d'une partie de la majorité.

Ces succès électoraux, marqués par un taux de participation très faible, sont loin d'apparaître comme un vote de confiance pour le premier ministre. M. Koizumi aura fort à faire pour soutenir son ministre de l'économie et des services financiers, Heizo Takenaka, auteur du plan contesté d'apurement des mauvaises dettes des banques évaluées à 42 000 milliards de yens (345 milliards d'euros).

Menacé de poursuites judiciaires par l'Association des banquiers, objet d'une motion de censure déposée par l'opposition qui l'accuse d'avoir aggravé la crise bancaire en alarmant inutilement l'opinion et qui demande sa démission, déstabilisé enfin par une fronde des caciques du parti gouvernemental, M. Takenaka, « tsar » de la finance nippone, est aussi l'objet depuis quelques semaines d'un déchaînement de la presse hebdomadaire. Dans sa dernière livraison, l'hebdomadaire à scandale *Shukan Post* reprend avec force détails la rumeur selon laquelle l'ancien professeur à l'université Keio, qui a aussi enseigné à Harvard, aurait transféré huit fois sa résidence en huit ans pour ne pas payer les impôts locaux sur un appartement de 170 millions de yens qu'il possède à Tokyo.

Les hebdomadaires économiques, tels que *Nikkei Business* ou *Diamond*, dénoncent ses déclarations contradictoires et ses volte-face qui, selon leur confrère *Toyo Keizai*, ont provoqué l'inquiétude de l'opinion et des marchés.

L'opération « Haro sur Takenaka » est vraisemblablement pilotée en sous-main par les adversaires d'un ministre, issu du privé et sans base politique, qui a décidé de croiser le fer en accélérant l'apurement des mauvaises créances des banques. Mais M. Takenaka est surtout critiqué sur le fond pour ne pas avoir mis en place de filet social destiné à amoindrir les chocs que sa politique va entraîner en termes de faillite et d'emplois.

LEVÉE DE BOUCLIERS

La levée de boucliers qu'a provoquée cette politique a en tout cas contraint M. Takenaka à ajourner d'une semaine la présentation de son rapport intérimaire sur les mauvaises créances. Bien que M. Koizumi ait déclaré que la politique définie par son ministre serait maintenue, le report des mesures annoncées a entamé la crédibilité du cabinet. Compte tenu de l'opposition qu'il suscite, le plan révisé, qui sera présenté à la fin de la semaine, risque d'être moins incisif que ne le voulait M. Takenaka.

Si les analystes économiques sont d'accord sur la nécessité d'apurer le bilan des banques – un problème qui s'éternise en dépit d'injections de fonds publics –, les avis sont en revanche partagés sur la méthode. Initialement, M. Takenaka prévoyait de contraindre les banques à une meilleure évaluation de leurs mauvaises dettes. Il entendait notamment restreindre l'utilisation de la méthode de calcul des impôts différés sur les provisions passées sur ces dettes. Ces nouvelles règles entraîneront inévitablement une baisse de leur ratio de solvabilité.

M. Takenaka prévoyait aussi une injection de fonds publics assortie d'une prise en compte de la responsabilité des banquiers dans le marasme actuel, un aspect qui avait été négligé lors des interventions précédentes de l'Etat. Ses contradicteurs craignent que, contraintes brutalement d'assainir leurs comptes, les banques commencent par couper les crédits aux entreprises en difficulté et conduisent celles-ci à la faillite, mettant au chômage des milliers d'employés.

Devant la vigueur de l'opposition à sa politique, M. Takenaka a annoncé qu'il proposerait un plan d'ensemble de stabilisation du système bancaire, assorti de mesures destinées à remédier aux effets négatifs sur les entreprises et sur l'emploi. Le plan sera vraisemblablement étalé sur une période de deux ans au lieu d'un an.

Philippe Pons

La crainte d'une nationalisation rampante

Les quatre « méga-banques » japonaises pourraient attaquer en justice le projet gouvernemental de restructuration du secteur au motif qu'une inévitable injection de fonds publics pourrait les rendre « *virtuellement publiques* ». En se fondant sur des rapports réalisés par deux courtiers américains, la presse japonaise estime qu'environ 6 000 milliards de yens (49,36 milliards d'euros) de fonds publics seront nécessaires pour faire repasser le taux de solvabilité des banques au-dessus de 10 %.

L'édition en ligne du *Nihon Keizai Shimbun* du vendredi 24 octobre rapporte que les quatre plus grandes banques japonaises – Mizuho Holdings, Sumitomo Mitsui Banking, UFJ Holdings et Mitsubishi Tokyo Financial – envisagent de publier un communiqué commun pour protester contre le plan controversé de réforme bancaire.

La direction de M6 admet avoir coupé un passage de « Culture Pub »

L'émission a fêté ses quinze ans

DIMANCHE 27 octobre, l'émission « Culture Pub » a fêté ses quinze ans d'antenne sur M6. Un record. Pourtant, les relations ne sont pas au beau fixe entre l'équipe de Christian Blachas, qui produit le magazine, et la direction de la chaîne. Le ton est même monté d'un cran il y a une semaine. La raison : une coupe pratiquée par M6 dans un sujet sur le discours publicitaire des constructeurs automobiles, souvent tentés de suggérer le plaisir de la vitesse. Près d'une minute trente sur les cinq minutes trente a été retranchée avant la diffusion, dimanche 20 octobre.

« Le ton ironique, la manière de rajouter des commentaires derrière les déclarations des personnes interviewées m'ont paru inappropriés, raconte Mike Le Bas, directeur des magazines de M6. *Ce traitement ne me semblait pas convenable. Or la cassette de l'émission ne m'est parvenue que vendredi soir, et je n'ai eu le temps de la visionner que samedi. Je me suis donc retrouvé seul dimanche à tenter d'alléger ce sujet qui avait dépassé la dose du supportable. »* Assurant n'avoir pas le temps matériel de refaire le montage, il a donc décidé de trancher dans le vif. M. Le Bas précise toutefois en avoir référé à Thomas Valentin, vice-président du directoire de M6.

L'extrait que les téléspectateurs n'ont pas vu évoquait la façon dont les constructeurs automobiles contournent parfois les règles de déontologie établies par la profession dès 1988 – qui leur fait obligation de ne pas valoriser la vitesse ou la puissance d'un véhicule – et que le Bureau de vérification de la publicité (BVP) est chargé de faire appliquer. La mise en demeure du Conseil supérieur de l'audiovisuel en 1998, qui condamnait un dérapage publicitaire de la firme allemande Audi, a contribué à renforcer la vigilance du BVP. Les équipes de « Culture Pub » expliquaient alors que, si les constructeurs avaient levé le pied dans les écrans publicitaires, ils trouvaient d'autres approches pour évoquer la vitesse, que ce soit via des spots diffusés par Internet, à l'instar de ce qu'a réalisé BMW, ou au cinéma, avec l'exemple de la Peugeot du film *Taxi*.

TURBULENCES IDENTIQUES

Les journalistes de « Culture Pub » évoquaient aussi les libertés prises dans certaines publicités avec le code de la route et interrogeaient Joseph Besnaïnou, directeur général du BVP, sur une annonce Citroën où l'on voit un aveugle piloter la voiture. M. Besnaïnou précise qu'il a demandé au constructeur d'ajouter une personne aux côtés de l'aveugle, même si cette présence est peu visible à l'écran. Enfin, M. Le Bas a supprimé du reportage une question sur le financement du BVP, à laquelle M. Besnaïnou répondait : *« Nous sommes financés par les télévisions, les annonceurs et les agences de publicité. »* « *Tout le monde le sait* », rétorque M. Le Bras.

Ce n'est pas la première fois qu'une controverse de ce type agite l'émission. Il y a deux semaines, un sujet sur le groupe nucléaire Areva avait suscité des turbulences identiques. *« Depuis un an ou deux, l'espace de liberté dont on disposait s'amenuise, alors que la tension sur les marchés publicitaires s'accroît »*, concède M. Blachas. La société qu'il dirige a renouvelé son contrat avec M6 en août pour un an. Mais elle a appris peu après que « Culture Pub » ne serait plus diffusée chaque semaine mais trois fois par mois. La direction de M6 a promis à M. Blachas de combler le manque à gagner par des commandes pour les chaînes Première ou Téva.

Laurence Girard

La convention collective contre le contrat de travail ?

La renégociation des accords sur les 35 heures va illustrer la réversibilité de certains avantages

EXPERTISE
Droit du travail

LA NÉGOCIATION collective n'est pas toujours favorable au salarié. Poursuivant leur montée en puissance, les partenaires sociaux veulent désormais faire la loi du travail et, alternance oblige, le nouveau gouvernement veut lui aussi privilégier le contrat collectif, censé être plus adapté et souple. Si ce débat entre loi et convention collective passionne la France d'en haut, les salariés regardent avec un intérêt mêlé de crainte l'articulation entre convention collective et contrat de travail, qui les concerne plus directement.

A titre d'exemple, si la somme en bas à droite de la fiche de paye évolue, nombre d'entre eux y voient une modification fautive de leur contrat. Or tout dépend de la source exacte de l'avantage visé. En France, il n'existe pas d'incorporation des avantages conventionnels dans le contrat de travail. Et la cascade de renégociations sur le temps de travail générées par la future loi Fillon va l'illustrer.

Si c'est exclusivement la norme collective qui est modifiée, comme dans l'arrêt Air France du 17 septembre 2002, à propos d'une augmentation de la durée du travail, *« la transformation d'un statut collectif résultant des modifications apportées au règlement du personnel n'emporte pas en soi modification du contrat de travail »*. La Cour de cassation confirme ainsi sa politique équilibrée, opposant rigidité du contrat individuel et flexibilité du statut collectif. Si, par exemple, les partenaires sociaux réduisent par avenant une prime ou un congé conventionnels, l'employeur peut appliquer immédiatement la convention puisque les contrats individuels ne sont pas touchés. Et les éventuels réfractaires seront déçus : s'ils refusent de travailler aux nouvelles conditions, un licenciement pour faute peut être prononcé. Exception : les quelques initiés sociaux ayant eu la sagesse de faire contractualiser à temps les avantages conventionnels menacés de disparition.

Les « trente glorieuses » avaient créé une grande illusion : celle d'une négociation collective toujours plus favorable au salarié. C'était se méprendre sur le rôle de la croissance ayant financé ce progrès social sans précédent et sur ce principe limité au concours entre normes.

Or depuis 1982, la négociation collective a changé de nature : elle n'est plus exclusivement orientée vers de nouveaux « avantages », mais elle permet aussi ces « contreparties » évoquées par le code du travail (par exemple 35 heures avec maintien du salaire contre annualisation). Ces accords de gestion, donnant-donnant classiques en matière de réduction du temps de travail, sont nécessairement globaux, et beaucoup plus complexes, donc fragiles sur le plan juridique. D'où des contentieux tactiques quelquefois engagés plusieurs années après : la CGT a ainsi contesté en octobre l'accord PSA sur les 35 heures, signé le 4 mars 1999.

IMPOSER DES SUJÉTIONS

Ces accords conduisent souvent par ailleurs à un « conflit d'impérativités » entre convention collective et contrat individuel. Car en réaction à la politique jurisprudentielle faisant du contrat un inexpugnable donjon, les entreprises, portées par la vague du « tout est contrat », ont signé des accords permettant par exemple d'imposer au salarié des sujétions. *« Le contrat de travail, qui ne comportait aucune clause relative aux astreintes, n'avait pas été modifié par la mise en œuvre de la convention collective des entreprises de dépannage de matériel thermique et frigorifique »*, énonçait ainsi la chambre sociale le 13 février. Le silence du contrat vaudrait donc acceptation de normes conventionnelles moins favorables, mais à la condition que *« le salarié ait été informé, au moment de son engagement, de l'existence de la convention collective et mis en mesure d'en prendre connaissance »* (26 septembre 2002).

Cette solution est-elle applicable aux salariés embauchés avant la signature de l'accord ? Non, a rappelé la Cour le 27 juin : *« La mobilité géographique instituée par la convention signée en 1972 ne pouvait être imposée à un directeur embauché en 1969. »* Cet arrêt rend toutefois les conventions de moins en moins collectives : si les embauchés doivent s'y soumettre, les salariés en poste peuvent en refuser les sujétions... tout en exigeant les contreparties obtenues pour l'ensemble du personnel.

Jean-Emmanuel Ray
Professeur de droit à l'université Paris-I (Panthéon-Sorbonne)

INDUSTRIE

■ **BOSCH : le deuxième équipementier automobile mondial** n'atteindra pas ses objectifs de résultats en 2003, a indiqué le PDG de Bosch, Hermann Scholl, au Financial Times du lundi 28 octobre.

SERVICES

■ **DEUTSCHE TELEKOM : l'opérateur allemand de télécommunications** a dévoilé dans un courrier interne la répartition des suppressions d'emploi au sein de sa filiale T-Systems, selon *Les Echos* du 28 octobre. Sur les 3 500 suppressions de postes envisagées d'ici fin 2003, 1 000 concerneraient les activités internationales.

■ **AIR FRANCE : le syndicat national des pilotes** de ligne a retiré le préavis de grève qui courait du 1er au 4 novembre.

FINANCE

■ **BANQUES : plusieurs banques d'affaire américaines,** notamment Goldman Sachs et Morgan Stanley, envisagent, selon Reuters, de réduire de moitié, voire de supprimer les bonus de leurs salariés.

■ **GERLING : le réassureur allemand en difficulté** a annoncé lundi qu'il allait se concentrer sur ses activités, rentables, de réassurance-vie et d'assurance directe. N'yant pu trouver un repreneur, il va céder ses autres activités, notamment la réassurance-dommages et risques.

■ **ANALYSTES : les principales banques d'affaires de Wall Street** doivent répondre cette semaine à la proposition des autorités de régulation du secteur financier et de l'Etat de New York de créer un consortium d'analyse financière indépendant, le *« conseil de supervision »*. Selon le *Wall Street Journal*. les banques financeraient le budget de 1 milliard de dollars de cet organisme et devraient payer 1 milliard de dollars d'amendes pour les litiges liés à leurs analyses financières.

Compaq | business

Compaq EVO N1005v
- Processeur AMD Athlon™ XP 1700 + Mobile avec technologie PowerNow™ !
- Microsoft® Windows® XP Professionnel
- Mémoire 256 Mo DDRAM extensible à 1024 Mo
- Disque dur 20 Go
- Ecran à matrice active 14,1 " TFT XGA
- DVD 8X
- LAN/Modem

1 399 €ht
Prix promotionnel généralement constaté

AMD Athlon XP

Les PC de Compaq utilisent la version légale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell

EXIGEZ PLUS ET PAYEZ MOINS GRÂCE À AMD ET MICROSOFT® WINDOWS® XP PROFESSIONNEL.

Difficile de trouver un ordinateur portable plus fiable que le Compaq EVO N1005v. Il est équipé de Microsoft® Windows® XP Professionnel et du processeur AMD Athlon™ XP Mobile qui lui permettent de bénéficier des toutes dernières technologies au meilleur prix, en toute sécurité.

Appelez le 0 825 371 361 (0,15 €ttc/min) en précisant le code "A0809"
ou rendez vous sur
www.hp.com/fr/offrespme-pmi

COMPAQ
une marque du groupe hp

©Hewlett-Packard Company 2002. Tous droits réservés. HP Invent est une marque déposée de Hewlett-Packard. Microsoft® et Windows® sont des marques déposées de Microsoft® Corporation. ©2002 Advanced Micro Devices, Inc. Tous droits réservés. AMD, le logo AMD en forme de flèche, AMD Athlon™, AMD PowerNow™ et leurs associations sont des marques d'Advanced Micro Devices, Inc. Compaq Computer Corporation est une filiale à 100% de Hewlett-Packard. ®2002. Compaq Computer France - Groupe HP. Offre valable du 15 octobre 2002 au 10 novembre 2002 dans la limite des stocks disponibles chez les revendeurs participant à l'opération. Chaque revendeur est libre de fixer ses propres prix. Compaq est susceptible de modifier les configurations et les prix présentés dans ce document sans préavis. **Offre réservée aux professionnels.**

Comment la télé-réalité a métamorphosé la télévision

Les mêmes émissions faisant appel à des anonymes sont diffusées d'un bout à l'autre de la planète. Elles n'ont pas grand-chose à voir avec la « vraie vie », mais sont devenues une manne financière pour les chaînes commerciales. Le mouvement s'est amplifié depuis trois ans

CETTE ANNÉE, M6 a enchaîné, dans une quasi-indifférence, « Loft Story » en avril et en mai, « Opération séduction » au début de l'été, et « Popstars », jeudi 17 octobre. Après « Koh-Lanta » et « L'Île de la tentation », TF1 continue d'attirer les foules avec sa « Star Academy ». Même la chaîne Histoire diffusera, à partir du 11 novembre, un programme qui plongera, nous promet-on, les participants dans les conditions de vie des « poilus » : « La Tranchée ». Et ce n'est qu'un début.

Dans les prochains mois, une nouvelle génération de programmes dits de « télé-réalité » déferlera sur nos écrans : selon nos informations, M6 mettrait la dernière main à une émission, produite par Endemol, dont le nom de code est « Je veux maigrir » (six personnes essaieront six régimes différents) ; et TF1 affine son « Fear Factor », un programme qui mettra les concurrents à l'épreuve de leurs propres phobies. Même Canal+, qui pour l'instant s'y refuse encore, n'exclut pas d'avoir recours à ce type de programme, *« s'il est dans la tonalité de la chaîne »*, selon une porte-parole. Seule France Télévisions semble, après quelque hésitation, encore se tenir à l'écart d'un phénomène qui, en trois ans, a métamorphosé la télévision.

La télé-réalité s'est installée, sans doute va-t-elle durer. D'où vient-elle ? Comment joue-t-elle avec l'idée de réalité ? La France est-elle un cas à part ? Avec l'aide du cabinet indépendant The Wit, spécialisé dans la veille internationale de programmes télévisés, *Le Monde* a mené l'enquête pour tenter d'identifier l'ADN de ces émissions. Et d'envisager leur avenir.

INGRÉDIENTS « DRAMATIQUES »

Premier constat : la télé-réalité n'a pas grand-chose à voir avec la réalité. C'est un concept commercial. Le terme « télé-réalité » (traduction de *real-life soap*) est tiré de l'argumentaire utilisé par le producteur Endemol lorsqu'en 1999 il vend son premier programme, « Big Brother » (dont l'avatar français est « Loft Story »), à la chaîne privée Veronica, aux Pays-Bas. Le concept voyage, les traductions hasardeuses se multiplient. *« Il s'agit plutôt de programmes avec des vraies gens, au sens d'anonymes »*, affirme Bertrand Villegas, cofondateur de The Wit.

La télé-réalité emprunte historiquement au genre documentaire. Elle a d'abord été diffusée sur les chaînes publiques anglo-saxonnes avant de devenir l'apanage des télévisions privées commerciales, qui l'ont progressivement déconnectée de la « vraie vie ». Afin d'en accroître l'audience, les producteurs, à mesure qu'ils se faisaient une spécialité du genre, ont introduit des ingrédients « dramatiques » successifs. La télé-réalité est désormais scénarisée.

Le premier programme de télé-réalité, baptisé « An American Family », a été diffusé en 1973 sur la chaîne publique PBS. Il s'agissait de filmer sur une longue période la « vraie » vie de « vraies » gens, et de la raconter en plusieurs épisodes. Le concept du documentaire intimiste filmant des anonymes plaît et se propage. En 1974, « The Family » débarque en Grande-Bretagne, sur la BBC ; en 1992, on le retrouve avec « Sylvania Waters » en Australie (ABC) et au Royaume-Uni, encore sur la BBC, qui ne cesse plus de diffuser de tels programmes. En 1996, l'audience atteinte par « Airport » permet aux premiers anonymes – en l'occurrence un jeune steward –, d'accéder à une notoriété qui dépasse le seul contexte de l'émission. Les visages s'étalent dans la presse. Et les chaînes comprennent qu'il y a davantage à gagner.

Encore faut-il entretenir la flamme. Les personnes sont, alors, sorties de leur environnement et placées dans un lieu contrôlé par la production. Le genre perd de son naturel, de sa spontanéité, n'a plus grand-chose à voir avec le document. Il devient divertissement.

C'est la chaîne MTV qui, aux Etats-Unis, lance en 1992 l'émission « The Real World » : sept jeunes partagent un appartement pendant trois mois.

Le deuxième virage est pris en 1997 lorsque l'ancien chanteur Bob Geldof propose « Expedition Robinson » à la télévision suédoise : le divertissement devient jeu. Les candidats s'éliminent entre eux, le gain en argent est très élevé. Deux ans plus tard, l'émission « Big Brother », proposée aux Pays-Bas, introduit le « temps réel » par la diffusion en direct. Les télévisions renouent, alors, avec l'argument de « la vie réelle ». Même si les émissions sont toujours coupées et montées.

En 1999, la télé-réalité, toujours avec « Big Brother », devient interactive. Les téléspectateurs votent par téléphone, SMS et courriels. La même année, « Popstars » connaît sa première vie en Nouvelle-Zélande. Les ingrédients de la télé-réalité sont, cette fois, appliqués aux émissions de variétés.

Ce faisant, la télé-réalité change de statut. Ce n'est plus un programme comme un autre, mais une activité à part entière qui, au côté de la traditionnelle publicité, génère d'importantes recettes pour les chaînes, grâce aux produits dérivés. Désormais, les téléspectateurs mettent la main au porte-monnaie. Il faut les séduire avec des règles marketing strictes. *« Dans la télévision d'aujourd'hui, le marketing est un élément important »*, reconnaît Etienne Mougeotte, directeur de l'antenne de TF1. Et ça marche. Le genre plaît à un public international de plus en plus nombreux. *« Les gens réels ont pris une place à la télé »*, constate M. Villegas. La recherche de proximité n'aurait-elle pas de limite ?

« DES VALEURS POSITIVES »

The Wit mentionne l'émission « Masterplan », qui débute au Portugal. Elle filme des individus soumis aux ordres d'un « grand maître », le public vote et élimine. Depuis quinze jours, en Argentine, « El candidato de la gente » applique, lui, les principes de la télé-réalité à la politique. Il faut devenir un « bon » candidat pour conquérir le budget – payé par la chaîne – d'une campagne législative. Un projet similaire est en préparation aux Etats-Unis pour la présidentielle de 2004. Des concepts d'avenir ?

« La télé-réalité politique, c'est moins divertissant et porteur d'audience qu'un concours de talent musical », estime M. Villegas. A TF1, on promet de ne diffuser que des programmes *« qui véhiculent des valeurs positives »*. Car c'est la vision d'anonymes prenant symboliquement le pouvoir à la télé qui a transformé un mirage cathodique en lame de fond.

Florence Amalou

« The Wit » recense tous les programmes

La société française indépendante The Wit (World Information Tracking) a été fondée en décembre 1995 par Virginia Mouseler, diplômée en philosophie et psychanalyse, et Bertrand Villegas, diplômé de l'IEP Paris. Elle dispose d'une base internationale de programmes télévisés, alimentée par des correspondants dans 30 pays. The Wit recense de façon exhaustive, dans un rapport mensuel confidentiel acheté par les opérateurs audiovisuels français, européens et américains, les programmes télévisés diffusés dans le monde.

Une attention particulière est accordée aux magazines, documentaires, séries, émissions de divertissement, jeux, talk-shows et fictions télévisées mis à l'antenne par des télévisions opérant sur des marchés majeurs ou remarqués pour leur capacité à innover.

Les données exclusives fournies par The Wit au *Monde* proviennent d'une surveillance spécifiquement consacrée à la télévision réalité, réalisée sur 137 chaînes de télévision hertziennes et 44 chaînes de télévision diffusées par satellite et/ou par câble.

« SURVIVOR », UN CONCEPT QUI A FAIT LE TOUR DU MONDE

Années de la première diffusion du programme par pays

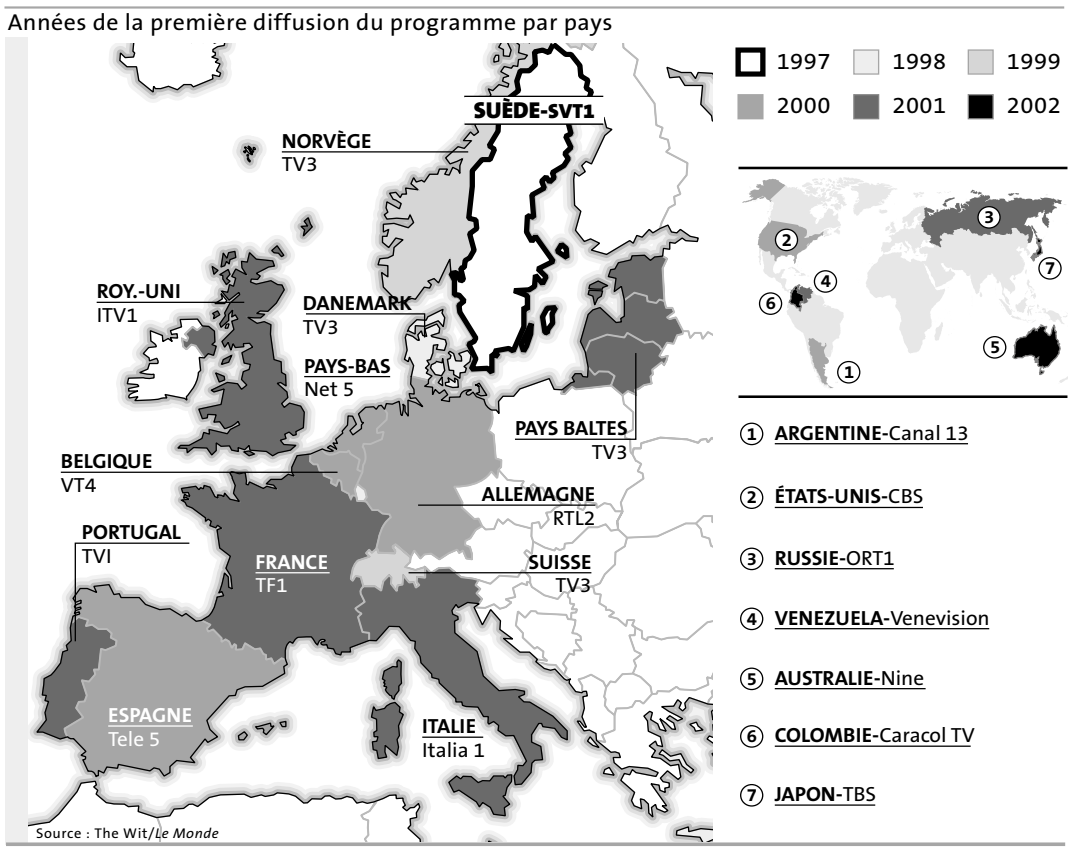

Source : The Wit/*Le Monde*

CINQ SÉRIES. DE 1973 À 1999, DE PLUS EN PLUS DE SCÉNARIOS, DE PLUS EN PLUS D'ENJEUX

PHOTOS D. R.

An American Family (PBS, 1973)
filme « la vraie vie de vrais gens » et la raconte en plusieurs épisodes.

L'ANCÊTRE. Diffusée aux Etats-Unis de janvier à mars 1973 sur la chaîne publique PBS, « An American Family » est une série documentaire-feuilleton qui montre, en plusieurs épisodes, la vie d'une famille californienne aisée, la famille Loud vivant à Santa Barbara.

La vie quotidienne des parents et de leurs cinq enfants a été filmée en 1971 pendant sept mois, représentant 300 heures de film, dont ont été tirés 12 épisodes d'une heure. C'est le premier « docu-soap » centré sur l'observation réaliste d'une famille d'anonymes dans ses conditions de vie réelles. Dans le deuxième épisode, la mère apprend que son fils est homosexuel ; dans le 8e épisode, elle divorce ; dans le 9e, son mari déménage.

Cette première expérience a été suivie de projets inspirés du même modèle. « The Family » est diffusée sur la chaîne publique BBC, en 1974, au Royaume-Uni. La vie quotidienne de la famille ouvrière Wilkins, installée à Reading, donne lieu à 12 épisodes pendant trois mois. Plus tard, en 1992 et sur la chaîne publique australienne ABC (puis sur la BBC), le programme « Sylvania Waters » adopte le même principe en 12 épisodes de 30 minutes. Cette fois, ce ne sont plus des ouvriers, mais une riche famille australienne, avec à sa tête un couple divorcé, qui est au centre du feuilleton.

Quatre ans plus tard, toujours sur la BBC1 au Royaume-Uni, la série « Airport » s'intéresse à une micro-société. Les caméras filment la vie de plusieurs personnes travaillant dans un aéroport. La série, à succès, est encore diffusée en 2002.

The Real World (MTV, Etats-Unis, 1992)
est le premier feuilleton-documentaire qui suit la vie quotidienne d'inconnus auxquels on demande de vivre ensemble.

LE PRÉCURSEUR. Diffusé avec succès depuis 1992 sur la chaîne musicale américaine MTV, « The Real World » est le premier « feuilleton-documentaire » qui filme des anonymes en dehors de leur cadre de vie réel. La production décide de sélectionner des participants qu'elle déplace et installe dans un lieu commun de vie non fermé. Ils vivent ensemble mais poursuivent, presque normalement, leur rythme quotidien individuel. C'est leur réaction à ce nouveau contexte qui crée le ressort dramatique.

Sept jeunes adultes recrutés par casting, identifiés à l'antenne par leurs prénoms comme des héros de feuilleton, cohabitent ainsi pendant trois mois. Cette période est résumée en 13 épisodes de 30 minutes. Les participants peuvent être filmés partout 24 heures sur 24.

La production paie leurs frais courants et les filme pendant qu'ils cherchent du travail – souvent dans le show business –, des partenaires, ou ne font rien. La première année, ils vivent dans un loft à New York. La suivante, un nouveau groupe habite une maison sur la plage de Venice en Californie. En 1995, les sept participants installés à Londres viennent de plusieurs pays (Australie, Etats-Unis, Royaume-Uni, Allemagne).

En 2002, ils sont à Las Vegas et se livrent à tous les excès. En 2003, ils seront à Paris, pour la première fois dans un pays non anglophone. Les participants n'ont rien à gagner, sinon la notoriété.

Par ailleurs, en 1995, les producteurs de « The Real World », Bunim-Murray, ont lancé « Road Rules » sur le même modèle mais avec deux différences : les jeunes voyagent et ils ont des défis à relever.

Expedition Robinson (SVT1, 1997)
est le premier feuilleton-documentaire fondé sur le jeu, avec l'élimination progressive des concurrents et un enjeu monétaire élevé.

FONDAMENTAL. En septembre 1997, la chaîne publique suédoise SVT est la première au monde à diffuser « Expedition Robinson », qui deviendra en France, quatre ans plus tard, « Koh-Lanta ». L'idée est née dans la tête de deux Anglais, Charlie Parsons et son associé, l'ancien chanteur Bob Geldof. Il s'agit d'un jeu d'aventures, filmé comme un feuilleton-documentaire.

Seize candidats, huit hommes et huit femmes, qui ne se connaissent pas, sont envoyés pendant une quarantaine de jours sur une île déserte, avec le strict minimum. L'île est recouverte d'une végétation luxuriante, le climat est chaud et humide. Les candidats, âgés de 22 à 72 ans, sont obligés de se regrouper pour « survivre ». Ils doivent construire un abri, trouver de quoi se nourrir, s'habiller, et s'entraider. Ils n'ont pas de contacts avec le monde extérieur. Ils n'ont le droit d'apporter avec eux qu'un seul vêtement ou objet personnel.

Les épreuves de jeu leur permettent de gagner certains privilèges et d'adoucir leurs conditions de vie. L'enjeu est élevé : de 30 000 euros à l'origine du jeu, il atteindra trois ans plus tard, dans la version britannique, 1,5 million d'euros. Pour s'approprier ce pactole, les candidats doivent s'éliminer mutuellement en votant contre leurs propres coéquipiers.

Ils peuvent être filmés vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Mais leur aventure de quarante jours est résumée en treize épisodes de soixante minutes. Ce jeu est devenu un phénomène mondial depuis son succès aux Etats-Unis, où est actuellement diffusée sa cinquième version.

Big Brother (Veronica, Pays-Bas, 1999)
est le premier « feuilleton-documentaire » diffusé en temps réel.

EN DIRECT. En septembre 1999, la chaîne privée néerlandaise Veronica lance « Big Brother ». C'est un succès immédiat.

A la différence d'« Expédition Robinson », tournée et montée plusieurs mois avant sa diffusion, « Big Brother » se déroule en temps quasi réel. Les épisodes racontent les événements qui se déroulent la veille, le jour même, ou en direct. Une dizaine de candidats – cinq hommes et quatre femmes âgés de 25 à 44 ans qui ne se connaissent pas – vivent ensemble pendant une centaine de jours, coupés du monde extérieur dans une maison préfabriquée. Ils doivent subvenir à leurs propres besoins, comme par exemple, fabriquer eux-mêmes leur pain.

A l'origine, le producteur Endemol vend cette émission comme un *« feuilleton de la vie réelle »*, avec un objectif : le retour à l'essentiel des relations humaines. Grâce à ses dizaines de caméras omniprésentes, « Big Brother » observe le jeu, en dehors du contexte social habituel, d'individus de plusieurs générations, motivés par un enjeu fort. A la fin, un seul candidat gagne entre 100 000 et 150 000 euros.

Les présélections pour l'élimination sont faites par les candidats eux-mêmes, puis les téléspectateurs choisissent, par téléphone, celui qui sera exclu. Le temps réel permet ainsi une interactivité avec les téléspectateurs.

« Big Brother » inspirera, en France, « Loft Story » en 2001. La version américaine a sa spécificité, qui la rapproche de la narration des séries de fiction : depuis deux ans, les épisodes ne sont plus quotidiens et les téléspectateurs ne votent plus.

Popstars (TV2, Nouvelle-Zélande, 1999)
l'enjeu n'est plus financier, il s'inscrit dans un projet de carrière.

PROFESSIONNEL. En avril 1999, la chaîne publique néo-zélandaise TV2 a diffusé la première version de « Popstars » qui sera adapté en France, par M6, deux ans plus tard. Il s'agit d'un « feuilleton-documentaire » consacré au recrutement, à la formation et au lancement d'un groupe de musique pop. Le concept se nourrit des émissions classiques de variétés, auxquelles on applique un traitement « télé-réalité » dans son aspect documentaire et feuilleton.

Une douzaine d'épisodes racontent les castings organisés à travers le pays, la sélection des membres du futur groupe par des professionnels, leur formation, l'enregistrement de leur premier disque, le tournage de leur premier clip, leur premier concert et leurs premiers succès. A la différence d'une série documentaire classique, « Popstars » crée spécifiquement le groupe – formé de cinq membres, capables de chanter, de danser et de supporter le stress occasionné par la célébrité –, pour les besoins du programme. Il s'agit donc d'un jeu s'inscrivant dans la tradition des concours de jeunes talents.

Les gagnants reçoivent une formation et des revenus proportionnels à la réussite commerciale de leur travail. La puissance et la répétition de l'exposition télévisée des artistes lancés assurent généralement des ventes de disques très volumineuses et très rapides. La combinaison du vote des téléspectateurs et l'enjeu musical de « Popstars » ont donné naissance à « Star Academy », diffusée sur TF1 depuis 2001.

En 2002, le concours de talents s'étend dans le monde à tous les genres : acteurs, sportifs, hommes politiques.

Les magazines « Popstars » et « Star Academy », nés des émissions du même nom (respectivement M6 et TF1) se vendent par centaines de milliers d'exemplaires. Le second continuait de se vendre même après l'arrêt de l'émission.

Disques, magazines... les produits dérivés sont une source de revenus majeure pour TF1 et M6

Les ventes générées par « Popstars » (M6) dépassent les recettes publicitaires. Cette diversification amène les chaînes à valoriser leurs marques, sur le modèle de la grande distribution

LES PRODUITS dérivés liés aux émissions de télévision, qui se résumaient il y a quelques années aux tee-shirts, sont aujourd'hui une véritable industrie. Disques, vidéos, jeux de société, magazines, SMS, audiotel, et appels téléphoniques, tous surtaxés, sans parler des vêtements, des accessoires (bijoux, montres, agenda électronique...), des serviettes-éponges, de la vaisselle, etc. En tout, il en existe plus d'une centaine. Ils représentent une manne considérable pour les chaînes de télévision comme M6 ou TF1.

Pour certaines émissions, les recettes liées aux produits de diversification ont dépassé les recettes publicitaires classiques. C'est le cas pour « Popstars » (M6), et c'est une première. Une aubaine à l'heure où le marché publicitaire est atone. TF1 n'est pas en reste, mais la proportion est différente car les recettes publicitaires sont supérieures à celles de M6.

Les chiffres sont éloquents. Depuis décembre 2001, le magazine éponyme de l'émission de TF1 « Star Academy » s'est vendu à 1,3 million d'exemplaires (170 000 en moyenne chaque mois), celui de « Popstars » (M6), à 150 000 exemplaires. Les L5, groupe de cinq chanteuses, formé lors de la première édition de *Popstars,* ont vendu 3 millions de leur premier disque, qui a battu le record des meilleures ventes en une semaine (224 500), et leur deuxième disque, lancé le 8 octobre, s'est situé en deuxième meilleure vente pour sa deuxième semaine, à 250 000 disques vendus. Mieux que « Loft Story 2 », qui avait quand même vendu 1,2 million de disques au total. « Loft Story 1 » avait suscité 22,5 millions d'appels téléphoniques, ce qui représente plus de 11 millions d'euros de recettes. Sans parler des jeux. Celui de la première édition de « Star Academy » s'est vendu à plus de 80 000 exemplaires, de fin 2001 à fin août 2002, soit un peu plus de 3 millions d'euros de chiffre d'affaires. Ce jeu se place à la seizième place des ventes de jeux de société, selon le classement de la société NPD, spécialisée dans l'univers du jouet, qui qualifie ce chiffre de *« belle performance »*.

TF1 comme M6 sont avares de chiffres. *« C'est une activité qui a un sens économiquement »*, confie pudiquement Hubert Taieb, directeur de TF1 Licences. La diversification, qui n'englobe pas seulement les produits dérivés, représente 40 % du chiffre d'affaires total du groupe TF1 et 39 % chez M6. Les produits dérivés liés aux émissions de télévision représenteraient 30 % à 40 % des recettes totales, estime

> « Chaque produit crée de la promotion pour les autres, c'est un cercle vertueux »
>
> **LE DIRECTEUR DE M6 INTERACTIONS**

Serge Schick, directeur de V2voove Médias, cabinet de conseil spécialisé dans les marques médias. A TF1, *« les trois albums et douze singles de "Star Academy" génèrent plus de 50 % du chiffre d'affaires semestriel de Une Musique (12,1 millions d'euros en tout)* ». Pour M6, les seuls produits dérivés (11 millions de produits vendus), logés dans M6 Interactions, représentent 90 millions d'euros de chiffre d'affaires au premier semestre.

La rentabilité de ces produits est impressionnante, même si les chaînes doivent partager les recettes avec les partenaires, comme Universal et Endemol pour les disques, les opérateurs de téléphonie pour les SMS, etc. L'avantage pour les chaînes est évident : il s'agit de diversifier les sources de revenus. « *Au-delà de l'aspect financier, la diversification liée à la télé-réalité a mis les opérateurs dans une logique de valorisation de la marque, comme dans la grande distribution. Les produits dérivés et les émissions s'auto-entretiennent, en termes de chiffre d'affaires, de notoriété, et d'image de marque. Cette diversification amène aussi à repenser le management, qui doit réfléchir en amont et en un temps très court* », souligne M. Schick.

« Chaque produit crée de la promotion pour les autres, c'est un cercle vertueux, note Régis Ravanas, directeur de M6 Interactions. *La diversification a deux objectifs, créer des revenus supplémentaires et prolonger la marque sur d'autres supports.* » Le succès de L5 perdure alors que la première édition de *Popstars* s'est arrêtée il y a un an. Le magazine *Star Academy* était encore vendu à 150 000 exemplaires alors que la première édition de l'émission était arrêtée depuis plusieurs mois. D'ailleurs, « *le succès des disques comme L5 amène les maisons de disques qui n'ont pas d'accord avec TF1 ou M6 à se poser des questions* », constate M. Schick.

Certes, l'activité de licences et de produits dérivés existait avant la télé-réalité. TF1 a démarré il y a une dizaine d'années avec « Ushuaïa » en développant, avec L'Oréal, une gamme de produits de beauté et d'hygiène. En tout cas, ce mouvement ne fait que croître. Fort du succès du jeu « Qui veut gagner des millions ? », meilleur jeu en 2001, et dont 200 000 boîtes ont été vendues, TF1 a lancé en juin 2001 un département dédié aux jeux de société, TF1 Games, qui, explique Yann Labasque, son responsable du développement, *« décline le concept d'une émission de télévision en jeux et lance aussi des jeux sans lien avec les émissions. TF1 veut se positionner sur le jeu de façon durable ».*

Pascale Santi

Endemol France, numéro un du secteur

Le producteur phare de TF1 et de M6 a financé sa croissance grâce au succès de « Loft Story »

DEPUIS DEUX ANS, le nom est sur toutes les lèvres des acteurs du paysage audiovisuel français. Le lancement de « Loft Story », au printemps 2001, a assis la renommée d'Endemol France, filiale de la société de production néerlandaise Endemol, elle-même propriété de l'opérateur espagnol de téléphone Telefonica. *« Cela a participé à la notoriété de notre société »*, admet Axel Duroux, président d'Endemol France. Une société créée en janvier 2001, trois mois seulement avant le démarrage du « Loft ».

Pourtant, Endemol France n'est pas née avec la télé-réalité. C'est en 1998 que le producteur d'origine néerlandaise fait ses premiers pas en France. Cette année-là, Endemol fait les yeux doux à Case Production, société de l'animateur-producteur Arthur et de son complice Stéphane Courbit, qui produit notamment « Les enfants de la télé » ou « La fureur du samedi soir ». Le duo est séduit et vend, très cher, 50 % des parts de Case Production. Endemol devient ASP Endemol. Trois ans plus tard, Endemol va ajouter à la fortune d'Arthur et Courbit en leur versant, dit-on, quelques centaines de millions de francs pour *« le rachat complet de Case Production »*. Cette opération aboutit à la naissance d'Endemol France en janvier 2001.

Depuis les premiers contacts avec Case Production jusqu'à la reprise totale de cette société, Endemol France aura constitué autour d'elle une véritable flottille de sociétés de production. La filiale française aura ainsi avalé tour à tour 100 % d'Hubert Productions, producteur du « Bigdil », de La boîte 2 Prod – un fournisseur de programmes pour les chaînes thématiques –, de la société Miss France et aussi de NAO, spécialiste de la programmation musicale des émissions d'Endemol comme « Star Academy ».

Endemol France a aussi pris la moitié des parts de PAF Productions, société de Marc-Olivier Fogiel, animateur ou producteur de trois émissions sur France 3, et de La Société du spectacle, créée par Karl Zéro, animateur et producteur sur Canal+ du « Vrai faux journal » et du « Journal des bonnes nouvelles ». Le producteur travaille avec toutes les chaînes, à l'exception de France 2.

Même avec « Loft Story » et « Star Academy », la télé-réalité ne serait que la cerise sur le gâteau. *« La télé-réalité ne représente que 12 % à 15 % de notre chiffre d'affaires »*, précise M. Duroux, qui refuse de préciser la contribution de ces émissions au bénéfice net du groupe. En 2001, Endemol France – qui contribuerait à elle seule à un tiers des bénéfices nets de sa maison mère –, a réalisé un chiffre d'affaires de 914 millions d'euros. Si la télé-réalité n'est pas la première source de revenus d'Endemol France, elle a tout de même permis à l'entreprise d'inverser son rapport de forces avec les chaînes de télévision.

« PRODUIT PIONNIER »

Quinze jours après les débuts du « Loft » sur M6, TF1, qui se positionnait alors comme un adversaire déclaré de la télé-réalité, a avalé son chapeau et s'est engagée à verser 38,11 millions d'euros par an pendant cinq ans à Endemol France pour être approvisionnée en programmes de télé-réalité. Aujourd'hui, TF1 est le premier client d'Endemol France (qui lui fournit plus de 500 heures de programmes). Ce chiffre devrait encore croître avec, notamment, la mise à l'antenne d'émissions quotidiennes dont la rentabilité repose sur les appels téléphoniques surtaxés des téléspectateurs.

Grâce au succès de « Loft Story », Endemol France est devenu le premier producteur national d'émissions de divertissement en France. *« Le "Loft" a été un produit pionnier. Il a débloqué les choses »*, remarque M. Duroux. Le jeu a notamment permis l'arrivée de « Star Academy » et d'autres programmes de télé-réalité, telle « La loi de la peur », attendue dans les prochains mois sur TF1.

Pour l'heure, la société de production entend être *« présente sur de nouveaux secteurs, comme l'interactivité, en produisant des émissions qui ne seront pas destinées à la télévision* stricto sensu ». Avec, par exemple, des programmes pour les téléphones mobiles. *« Notre ambition est de fabriquer des contenus à base de divertissements pour tous les supports »,* prévoit M. Duroux. La croissance pourrait aussi passer par le rachat de concurrents, comme Expand, le numéro deux français et filiale de Vivendi Universal. Enfin, le dernier axe de développement sera la production de fictions. Jusqu'à présent, *« nous avons fait le choix tactique »* de ne pas en produire, alors que les autres filiales d'Endemol France en ont à leurs catalogues, précise le patron de l'entreprise.

Guy Dutheil

Du « Bigdil » au « Vrai journal »

Endemol France a produit 1 166 heures de programmes pendant la saison 2001-2002. Sur TF1 : « Les enfants de la télé », « 120 minutes de bonheur », « Rêve d'un jour », « La fureur du samedi soir » (Case Production) ; « Star Academy », « Allô Quizz » (ASP Productions) ; « Attention à la marche » (DV Prod), « Le Bigdil » (Hubert Productions), « Election de Miss France » (Miss France). Sur France 3 : « On en rit encore », « Les années Splendid », (La Boîte 2 prod) ; « On ne peut pas plaire à tout le monde », « Témoin extraordinaire », « Décrochez vos vacances », « Le fabuleux destin de... » (PAF). Sur Canal+ : « Le vrai journal », « Le journal des bonnes nouvelles » (La société du spectacle) ; « Quizzshow » (Niouprod). Sur M6 : « Loft Story », « Opération Séduction » (ASP Endemol) ; « Les moments de vérités » (Usual).

TROIS QUESTIONS À... PATRICK ZELNIK

1 Vous présidez l'Union française des producteurs indépendants et dirigez le label Naïve. Comment jugez-vous la force de frappe de TF1 et de M6 qui, grâce à leurs émissions « Star Academy » et « Popstars », écoulent des quantités impressionnantes de disques ?

Je ne suis pas gêné par le fait que des émissions de télévision lancent des artistes. Cela existe depuis les années 1960 aux Etats-Unis, autant dire depuis toujours. Sur le plan artistique ? On n'est pas obligé de regarder. Le problème, c'est la place qu'on accorde à ces produits, dans les magasins, sur les radios et les télévisions.

Ce qui est choquant, c'est de constater que ces produits-là évincent les musiciens et les interprètes qui ont effectué des longues tournées pour atteindre leur public. Ils freinent tous les nouveaux talents, qui ne disposent plus d'espace pour se faire connaître ou présenter leurs œuvres.

2 La mécanique promotionnelle se décline à l'infini. En quoi ce phénomène influe-t-il sur la stratégie des maisons indépendantes ?

Le coût de la promotion de ces tubes portés par la télévision peut être estimé à plusieurs millions d'euros, sans compter évidemment le budget des émissions elles-mêmes. Actuellement, les vingt premières ventes de disques résultent toutes de partenariats croisés, de concentrations horizontales et d'intégrations verticales. Il y a des mariages consanguins dans tous les sens entre diffuseurs et producteurs.

Il faudrait une forme de régulation, car il n'y a plus d'égalité de chances entre un petit et un gros projet. C'est la mort de la diversité culturelle.

3 Certains disent pourtant que tous ces produits issus de la télé-réalité contribuent à la bonne santé retrouvée du disque.

Prétendre que « Star Academy » et compagnie vont sauver le marché de la musique, c'est faux. Ces émissions le transforment, c'est tout. Le fait que ses promoteurs s'en vantent, c'est de la provocation. Nous sommes engagés dans une démarche masochiste qui transforme le disque en un produit comme un autre. On vend la musique comme une lessive. C'est la suprématie du marketing, dont les budgets se voient multipliés par cinq, sept, mille !

Ce phénomène va s'essouffler, ce n'est pas une stratégie du long terme. Car finalement, c'est le disque lui-même qui est déprécié.

Propos recueillis par Martine Valo

Djalil, 23 ans, encore « au pays de ses rêves »

Grâce à « Star Academy », il a signé un contrat de chanteur avec Universal Music

« STAR ACADEMY » a changé sa vie. Il n'était pourtant pas le grand vainqueur de l'émission. Djalil, 23 ans, originaire de Créteil en Ile-de-France, ancien barman, a été éliminé dans les premières semaines de « Star Academy » (première saison, automne-hiver 2001).

PORTRAIT

Amateur de black soul, il rêve de devenir chanteur depuis qu'il a 7 ans

Plutôt réservé, rêveur et sensible, il n'avait pas le profil du gagnant. Ni dans l'attitude ni dans l'esprit. Pour percer, il ne suffisait pas d'avoir une belle voix, il fallait aussi soigner son image auprès du public. Et le côté people l'a toujours agacé. *« Moi je ne suis pas très soirée, même si j'ai bossé dans le monde de la nuit, en fait je me lasse de la course à la médiatisation »*, explique-t-il. Il a d'ailleurs très vite compris que la gagnante serait Jennifer, au même titre qu'Emma pour la deuxième saison. Ces deux jeunes filles, coquettes et compétitives, attirent les adolescentes de 15 ans qui s'identifient à elles. Lui n'était là que pour réussir dans le secteur de la musique.

Cet échec relatif n'a pourtant pas sonné le glas de sa carrière musicale. Bien au contraire. Sa sortie du « château » a été l'occasion d'un nouveau départ.

Si Djalil critique l'univers paillettes de « Star Academy », il avoue que les équipes qui les managent sont professionnelles et discernent les amateurs opportunistes des travailleurs talentueux. *« Cette émission est un bon tremplin pour des jeunes doués et motivés qui n'ont aucune connexion dans le milieu, et parce que, derrière ce show télévisé, il y a une major : Universal. »* Il dit comprendre les artistes qui dénigrent la puissance du système. *« J'ai été le premier à le critiquer »,* mais estime que l'expérience lui a été positive.

« LES PIEDS SUR TERRE »

Une fois les castings « bidons » oubliés, les suites semblent plus sérieuses : *« Il ne faut pas croire qu'une fois à la télé, tout est dans la poche. Il faut ensuite faire ses preuves et ne pas abandonner. »* Grâce à sa détermination, il a su s'imposer dans un secteur qu'il pensait fermé. *« Avant l'émission, j'étais prêt à partir aux Etats-Unis, puis, grâce à "Star Academy", une porte s'est ouverte, et je suis prêt à tout pour qu'elle ne se referme pas. »*

Hanté par le cauchemar de revenir à sa vie antérieure où il travaillait dans un bar, de 18 heures à 4 heures du matin, uniquement pour subvenir à ses besoins, il ne lâche rien. Avec Universal, il a pu sortir au printemps, pendant la tournée de « Star Academy », un single intitulé *Au pays de mes rêves,* vendu à 70 000 exemplaires.

Fort de ce succès, il prépare un autre single pour cet hiver, qui pourrait être suivi d'un album. Nicolas Gauthier, chef de produit de la filiale AZ d'Universal, dont dépend Djalil, contrairement aux autres « académiciens » rattachés à Mercury, aurait insisté pour qu'il poursuive son parcours solo.

Devenir chanteur est un rêve de gosse pour cet amateur éclairé de black soul. *Aux pays de mes rêves* est une chanson qu'il a composée dans sa jeunesse et qui ne doit sa sortie qu'à sa notoriété télévisuelle. Aujourd'hui, il s'en sert pour réaliser ses rêves tout en gardant *« les pieds sur terre »*. Ses parents sont fiers de lui. Ses compagnons de télé-réalité, Olivia et Patrice, le trouvent à la fois rebelle et poète. Le système aurait pu le détruire. Son élimination l'a fait rebondir.

Olivia Delaittre

SALONS HAUT DE GAMME
La Semaine du Canapé 1-2-3 ou 4 Places, Sur Mesure
OUVERT LE 1er NOVEMBRE
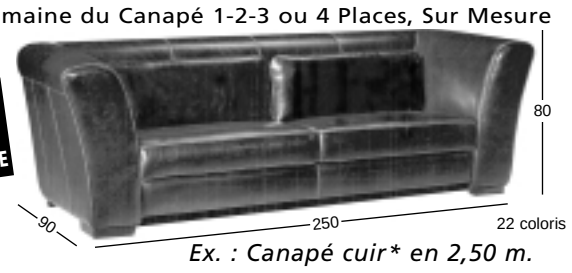

Ex. : Canapé cuir* en 2,50 m.
Prix : 2000 €uros jusqu'au 16 NOV. 02
meubles Decor Actuel
80, rue Claude-Bernard 75005 PARIS - Tél. 01.45.35.08.69
* Cuir vachette, fleur corrigée, structure bois massif et particules ; suspensions sangles élastiques, mousse polyurethane haute résilience.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
1 Asie centrale : le nouveau « Grand Jeu »
2 L'Irak face à une guerre annoncée
... et
3 Les clés de l'info
Notre dossier : Islam et musulmans de France
Numéro de novembre - 16 pages - 2,10 €

LA TENDANCE FINANCIÈRE

La Bourse japonaise en plein brouillard

L'INDICE Nikkei a terminé en très légère hausse, lundi 28 octobre, à 8 757,51 points, lors d'une séance peu active. Les incertitudes entourant les mesures actuellement à l'étude pour liquider les mauvaises créances, mais aussi l'attente des résultats semestriels en fin d'après-midi de Sony et Honda ont inhibé les investisseurs. L'annulation au dernier moment, mardi 22 octobre, de la publication des conclusions de l'équipe d'experts rassemblée par le ministre de l'économie Heizo Takenaka pour trouver des solutions au casse-tête financier dans lequel se débat le Japon a quelque peu refroidi ceux qui comptaient sur des mesures radicales – et pénalisé les valeurs bancaires *(lire page 19)*.

Depuis le couac de mardi, la presse japonaise s'est largement étendue sur les négociations en cours dans les coulisses du microcosme politico-économique. Vendredi, les patrons des sept grandes banques ont publié un communiqué commun pour signaler leur opposition à certaines des mesures prévues par M. Takenaka, notamment sur les reports fiscaux. Le ministre de l'économie souhaite soumettre les grandes banques au régime comptable américain, qui limite à 10 % des actifs les reports fiscaux.

Les banquiers, qui ont menacé d'engager une action en justice, devaient rencontrer aujourd'hui pour la deuxième fois le patron de la Financial Supervisory Agency (FSA) et ministre de l'économie pour tenter d'infléchir sa position. En outre, M. Takenaka souhaite forcer les banques qui recevraient des fonds publics à séparer leurs actifs en deux : une partie saine, dont la gestion irait à de nouvelles équipes dirigeantes – sur le modèle de la Shinsei Bank, la banque de crédit à long terme nationalisée en 1999 puis revendue à un fonds américain. Une partie « malade », c'est-à-dire comportant des créances à des entreprises en difficulté, serait purgée via la RCC, la structure de défaisance actuellement en place, avec le soutien de la Development Bank of Japan, une institution publique en charge de réhabiliter les sociétés en dépôt de bilan.

Brice Pedroletti

INDICE NIKKEI

En points, à Tokyo

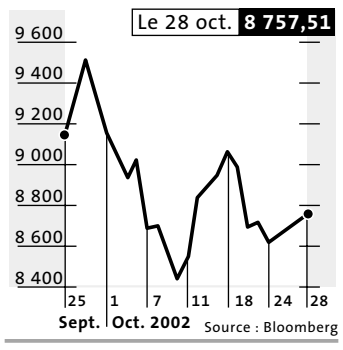

Malgré les crises, les marchés émergents tentent toujours les investisseurs

CHRONIQUE DES MARCHÉS

L'ÉLECTION du candidat de gauche Luis Inacio Lula da Silva à la présidence de la République brésilienne a été précédée d'une tempête spéculative sur la devise, le real, sur la Bourse de Sao Paulo et sur le marché obligataire. Les craintes des investisseurs se sont néanmoins modérées, dans les dernières semaines, Lula s'engageant à appliquer une politique budgétaire *« orthodoxe »*. Malgré leurs risques et la crise boursière planétaire, les marchés émergents restent un actif de diversification toujours apprécié des gérants de portefeuille.

« PEUR ET CONVOITISE »

Ces derniers jours, la perspective de la victoire de Lula n'a pas empêché une remontée des marchés. En effet, l'indice Bovespa de la Bourse de Sao Paulo a franchi, vendredi 25 octobre, la barre des 10 000 points, à 10 014,82 points, contre un plancher à 8 224,61 points le 16 octobre. Le real, lui, cotait 3,72 real pour 1 dollar, contre 4 reals pour 1 dollar, le 10 octobre.

La Bourse de Sao Paulo affiche cependant une baisse de 26,24 % depuis le début de l'année et le real de 38 % face au dollar. Certains gérants restent néanmoins à l'affût du moindre signal positif. Comme l'explique Richard Graham, responsable de la clientèle institutionnelle chez Baring Asset Management : *« Il s'agit d'un cas typique d'envie et de peur* [greed and fear], *les deux sentiments entre lesquels naviguent les marchés. La dette du Brésil offrait ces derniers jours 28 % de rémunération annuelle. C'est énorme et cela reflète un grave risque de non-paiement de cette dette. Il faut attendre le catalyseur qui permettrait que cela change, provoquant une forte hausse du marché obligataire. Est-ce que Lula va mener une politique pragmatique ? Va-t-il s'entendre avec le Fonds monétaire international ? Va-t-il maintenir le patron de la banque centrale ? »* La dette brésilienne est libellée pour un tiers en dollars, un tiers à taux flottant et un tiers en devise locale. La chute du real a donc aggravé la situation des finances publiques, mais elle a donné un ballon d'oxygène aux secteurs exportateurs, comme la sidérurgie et les matières premières. *« La monnaie brésilienne, en termes de parité de pouvoir d'achat, est devenue l'une des moins chères du monde avec celles d'Afrique du Sud et d'Indonésie »*, explique Stéphane Mauppin, gérant d'actions émergentes chez Fortis Investment Management (FIM).

INDICE BOVESPA

En euros à Sao Paulo

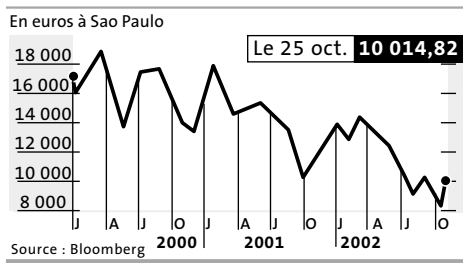

GAINS DE PARTS DE MARCHÉ DE L'ASIE

La zone où est né le concept de marché émergent, l'Asie du Sud-Est, fortement tournée vers l'exportation, est pénalisée par la baisse de régime de la croissance mondiale. Pour cette raison, FIM a réduit son exposition à cette zone, il y a deux mois. A l'inverse, Florent Bronès et François Lemoine, responsables de la stratégie boursière de BNP Paribas, recommandent de privilégier l'Asie, excepté le Japon : *« Nous ne pensons pas qu'il y aura un découplage entre les marchés émergents asiatiques et les autres marchés boursiers mondiaux. Cependant, ils devraient avoir de meilleures performances. »* Ils notent que les exportations asiatiques sont toujours en forte hausse, ce qui traduit des gains de parts de marché et illustre la croissance de l'économie chinoise. D'autre part, ils estiment que, compte tenu de la situation des sociétés cotées sur les Bourses d'Asie du Sud-Est, *« elles sont encore meilleur marché qu'au pire de la crise asiatique »*. Spécialiste de l'Asie, M. Graham souligne aussi l'amélioration graduelle du gouvernement d'entreprise et de la transparence des sociétés en Asie.

IMPACT DE L'ÉLARGISSEMENT EUROPÉEN

En Europe de l'Est, le sentiment des gérants et des analystes est encore plus optimiste. Une étude récente du courtier Goldman Sachs a ainsi récemment estimé que le *« potentiel d'appréciation »* des Bourses d'Europe de l'Est atteignait 40 % à 60 % d'ici à l'entrée de ces pays dans l'Union européenne, prévue en 2004. L'optimisme sur la région est en tout cas partagé par Mathieu Nègre, gérant chez FIM. Il déclare avoir pris un *« très gros pari »* sur la Bourse russe, dominée par les sociétés de pétrole, de matières premières et d'électricité, qui bénéficient de la bonne tenue des cours mondiaux. M. Nègre relève des améliorations dans le gouvernement d'entreprise. Selon lui, *« certaines entreprises se font aussi coter à Londres et à New York et attirent des investissements à long terme des fonds de pension américains »*, même si nombre d'entre eux n'ont pas le droit d'investir dans ces actifs à risques.

Adrien de Tricornot

LES BOURSES DANS LE MONDE 28/10, 12h04

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	**3193,63** *28/10*	2,95	**5467,31** *19/3*	**2519,30** *9/10*	**17,20**
	Euro Neu Markt Price IX	**468,68** *28/10*	3,19	**1212,43** *4/1*	**349,01** *8/10*	
AUTRICHE	Austria traded	**1059,00** *28/10*	0,87	**1368,18** *2/5*	**991,22** *10/10*	**12,90**
BELGIQUE	Bel 20	**2004,02** *28/10*	1,54	**2906,75** *24/4*	**1752,31** *9/10*	**11,30**
DANEMARK	Horsens Bnex	**204,12** *28/10*	2,36	**280,92** *26/3*	**180,39** *11/10*	**12,80**
ESPAGNE	Ibex 35	**6230,50** *28/10*	2,27	**8608,50** *4/1*	**5266,89** *10/10*	**16,80**
FINLANDE	Hex General	**6166,67** *28/10*	2,59	**9224,38** *4/1*	**4711,08** *24/7*	**16,70**
FRANCE	CAC 40	**3145,82** *28/10*	2,91	**4720,04** *4/1*	**2612,03** *10/10*	**17,20**
	Mid CAC	**1409,26** *28/10*	1,11	**2176,89** *2/4*	**1233,19** *10/10*	**17,80**
	SBF 120	**2205,18** *28/10*	2,75	**3263,90** *28/3*	**1847,00** *10/10*	**17,20**
	SBF 250	**2096,34** *28/10*	2,34	**3081,89** *28/3*	**1767,51** *10/10*	**17,10**
	Indice second marché	**1791,11** *28/10*	0,58	**2567,01** *15/5*	**1646,41** *10/10*	**12,20**
	Indice nouveau marché	**514,73** *28/10*	1,37	**1175,41** *7/1*	**433,89** *10/10*	
GRÈCE	ASE General	**1761,29** *25/10*	-0,90	**2655,07** *3/1*	**1704,70** *9/10*	**13,30**
IRLANDE	Irish Overall	**4116,85** *28/10*	0,52	**6085,02** *18/1*	**3325,62** *25/10*	**10,30**
ITALIE	Milan Mib 30	**23814,00** *28/10*	1,38	**33548,00** *17/4*	**20542,00** *10/10*	**19,00**
LUXEMBOURG	Lux Index	**716,04** *25/10*	1,14	**1169,47** *14/1*	**642,21** *11/10*	**12,10**
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	**339,13** *28/10*	2,60	**531,45** *18/4*	**282,79** *24/9*	**14,00**
PORTUGAL	PSI 20	**5383,85** *28/10*	1,81	**7998,50** *4/1*	**4937,16** *30/9*	**14,90**
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	**4117,90** *28/10*	1,65	**5362,29** *4/1*	**3609,89** *24/9*	**14,90**
	FTSE techMark 100 index	**685,40** *28/10*	2,09	**1569,61** *4/1*	**590,02** *10/10*	
SUÈDE	OMX	**504,93** *28/10*	1,90	**878,88** *4/1*	**413,98** *10/10*	**21,70**
EUROPE						
HONGRIE	Bux	**7150,15** *28/10*	1,64	**9019,42** *7/5*	**6546,35** *26/7*	**9,70**
ISLANDE	ICEX 15	**1305,93** *25/10*	-0,20	**1413,85** *21/3*	**1141,82** *28/12*	
POLOGNE	WSE Wig 20	**1154,42** *28/10*	1,11	**1486,22** *28/1*	**1026,65** *26/7*	**19,80**
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	**427,60** *25/10*	-0,95	**479,39** *10/5*	**384,60** *2/1*	**11,90**
RUSSIE	RTS	**348,94** *25/10*	0,12	**425,42** *20/5*	**256,75** *28/12*	
SUISSE	Swiss market	**4967,00** *28/10*	0,56	**6740,60** *17/5*	**4333,10** *10/10*	**21,50**
TURQUIE	National 100	**10437,84** *28/10*	0,25	**15071,83** *8/1*	**8514,03** *3/7*	**19,50**
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	**444,11** *25/10*	1,51	**471,33** *6/2*	**267,73** *14/6*	**23,60**
BRÉSIL	Bovespa	**10014,82** *25/10*	2,20	**14495,28** *18/3*	**8224,61** *16/10*	**8,90**
CANADA	TSE 300	**6405,87** *25/10*	1,09	**7992,70** *7/3*	**5678,27** *10/10*	**18,40**
CHILI	Ipsa	**78,62** *25/10*	0,38	**109,73** *28/12*	**74,86** *16/10*	**14,00**
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	**8443,99** *25/10*	1,52	**10673,09** *19/3*	**7197,49** *10/10*	**18,90**
	Nasdaq composite	**1331,13** *25/10*	2,50	**2098,87** *9/1*	**1108,48** *10/10*	**40,10**
	Nasdaq 100	**995,55** *25/10*	3,18	**1710,22** *9/1*	**795,25** *8/10*	**40,20**
	Wilshire 5000	**8450,64** *25/10*	1,67	**10983,40** *19/3*	**7273,39** *10/10*	
	Standards & Poors 500	**897,65** *25/10*	1,72	**1176,96** *7/1*	**768,63** *10/10*	**18,30**
MEXIQUE	IPC	**5905,58** *25/10*	-0,04	**7611,12** *11/4*	**5500,75** *5/8*	**11,70**
ASIE-OCÉANIE						
AUSTRALIE	All ordinaries	**2989,80** *28/10*	0,75	**3443,89** *14/2*	**2842,60** *10/10*	**15,80**
CHINE	Shangaï B	**132,49** *25/10*	-3,99	**172,33** *31/12*	**121,08** *23/1*	**18,90**
	Shenzen B	**205,96** *25/10*	-2,18	**267,75** *31/12*	**182,42** *23/1*	**13,20**
CORÉE DU SUD	Composite	**655,88** *25/10*	0,14	**943,53** *22/4*	**576,48** *11/10*	
HONG KONG	Hang Seng	**9853,74** *28/10*	1,35	**12020,45** *17/5*	**8779,33** *10/10*	**14,10**
	All ordinaries	**4284,72** *28/10*	1,15	**5277,35** *17/5*	**3857,01** *10/10*	
INDE	Bombay SE 30	**346,32** *25/10*	-0,94	**415,77** *5/4*	**333,54** *31/12*	
ISRAËL	Tel Aviv 100	**326,89** *27/10*	-0,52	**468,92** *7/1*	**325,26** *16/10*	
JAPON	Nikkei 225	**8757,51** *28/10*	0,36	**12081,42** *27/5*	**8197,21** *10/10*	**22,40**
	Topix index	**872,13** *28/10*	0,03	**1144,02** *27/5*	**814,70** *10/10*	**27,40**
MALAISIE	KL composite	**662,78** *28/10*	1,08	**816,94** *23/4*	**621,09** *15/10*	**14,40**
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	**732,53** *25/10*	-0,04			
SINGAPOUR	Straits Time	**1477,99** *28/10*	0,40	**1848,98** *5/3*	**1326,35** *25/9*	
TAÏWAN	Weighted	**4601,37** *28/10*	0,82	**6484,93** *22/4*	**3845,76** *11/10*	**23,70**
THAILANDE	Thaï SE	**357,42** *28/10*	2,57	**430,67** *14/6*	**301,17** *28/12*	
AFRIQUE						
AFRIQUE DU SUD	All share	**9655,40** *28/10*	0,39	**9991,25** *11/9*	**9082,12** *10/10*	**9,70**
COTE D'IVOIRE	BRVM	**66,58** *24/10*	-0,31	**77,45** *31/12*	**66,51** *16/9*	

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Lundi 28 octobre 12h04

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	**2520,80**	2,60
AUTOMOBILE	**177,94**	2,54
BANQUES	**197,54**	2,59
PRODUIT DE BASE	**153,17**	1,87
CHIMIE	**253,56**	2,12
TÉLÉCOMMUNICATIONS	**315,87**	2,79
CONSTRUCTION	**161,89**	1,69
CONSOMMATION CYCLIQUE	**86,89**	3,69
PHARMACIE	**354,40**	1,84
ÉNERGIE	**272,50**	1,02
SERVICES FINANCIERS	**168,21**	1,77
ALIMENTATION ET BOISSON	**214,47**	0,67
BIENS D'ÉQUIPEMENT	**241,82**	1,85
ASSURANCES	**174,52**	3,28
MÉDIAS	**157,40**	2,90
BIENS DE CONSOMMATION	**271,22**	0,94
COMMERCE ET DISTRIBUTION	**231,58**	1,91
HAUTE TECHNOLOGIE	**274,61**	4,20
SERVICES COLLECTIFS	**214,61**	1,91

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	**14,57**	4,37
AEGON NV	NL	**12,95**	2,61
AIR LIQUIDE	FR	**132,10**	1,15
ALCATEL A	FR	**4,15**	6,41
ALLIANZ N	AL	**107,15**	5,06
AVENTIS	FR	**60,50**	2,02
AXA	FR	**14,69**	4,33
BASF AG	AL	**37,22**	2,68
BAYER	AL	**19,08**	3,58
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	**14,30**	2,29
BBVA	ES	**9,77**	3,28
BNP PARIBAS	FR	**39,74**	5,08
BSCH	ES	**6,49**	3,84
CARREFOUR	FR	**46,05**	2,02
DAIMLERCHRYSLER N	AL	**37,49**	3,59
DANONE	FR	**129,50**	0,70
DEUTSCHE BANK AG	AL	**43,97**	1,55
DEUTSCHE TELEKOM	AL	**11,50**	3,14
E.ON	AL	**48,12**	1,24
ENDESA	ES	**10,36**	3,08
ENEL	IT	**5,02**	1,01
ENI SPA	IT	**13,90**	0,72
FORTIS	BE	**18,08**	3,49
FRANCE TELECOM	FR	**11,41**	7,14
GENERALI ASS.	IT	**17,62**	1,44
ING GROEP CVA	NL	**17,41**	4,25
KONINKLIJKE AHOLD	NL	**12,33**	0,65
L'OREAL	FR	**76,55**	1,32
LVMH	FR	**44,05**	2,37
MUENCHENER RUECKV	AL	**134,98**	3,62
NOKIA OYJ	FI	**17,41**	3,75
PINAULT PRINTEMPS	FR	**72,50**	4,47
REPSOL YPF	ES	**11,46**	1,78
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	**17,93**	4,85
ROYAL DUTCH PETROL	NL	**43,78**	1,34
RWE	AL	**32,18**	0,88
SAINT GOBAIN	FR	**20,58**	3,16
SANOFI-SYNTHELABO	FR	**61,75**	1,06
SANPAOLO IMI	IT	**6,32**	2,27
SIEMENS	AL	**45,26**	5,30
SOCIETE GENERALE A	FR	**51,50**	3,21
SUEZ	FR	**17,34**	7,17
TELECOM ITALIA	IT	**8,16**	0,99
TELEFONICA	ES	**9,63**	3,55
TIM	IT	**4,99**	2,04
TOTAL FINA ELF	FR	**138,00**	0,80
UNICREDITO ITALIAN	IT	**3,77**	0,53
UNILEVER CVA	NL	**62,40**	0,65
VIVENDI UNIVERSAL	FR	**13,18**	4,69
VOLKSWAGEN	AL	**38,30**	2,16

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

25/10 : 116 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
HELKON MEDIA	0,09	80,00
AECO	0,21	50,00
BROKAT TECHNOLOGIE	0,03	50,00
CARRIER ONE	0,03	50,00
UMS	2,70	23,29
DIGITAL ADVERT	0,43	22,86
SZ TESTSYSTEME	0,57	21,28
Plus mauvaises performances		
LETSBUYIT.COM	0,01	-50,00
WALTER BAU-AG	1,10	-45,00
ELSA AG	0,08	-33,33
RHEIN BIOTECH NV	20,22	-32,60
WWL INTERNET	0,07	-30,00
PFLEIDERER AG	4,25	-18,27
CPU SOFTWAREHOUSE	0,50	-16,67

LONDRES

25/10 : 1860 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
PACE MICRO TECH	0,24	41,18
BRITISH ENERGY	0,12	12,20
EMBLAZE SYSTEMS	0,72	9,09
IBLOOM.EUROP.CYCL.	4,74	5,57
THE BIG FOOD GROUP	0,40	5,26
MYTRAVEL GROUP	0,20	5,26
DE VERE GROUP	2,93	4,56
Plus mauvaises performances		
BRITISH BIOTECH	0,03	-7,41
BALTIMORE TECHNOL	0,05	-6,96
AGGREKO	1,14	-5,99
BTG PLC	1,05	-5,62
CORUS GROUP	0,44	-4,86
SCHRODERS NON VTG	5,16	-4,63
CAPITA GRP	2,19	-4,59

TOKYO

28/10 : 726 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
FUJITA	63,00	21,15
CHODAI	290,00	18,37
DAIKO DENSHI TSUSH	198,00	17,86
KANDA TSUSHIN KOGY	60,00	17,65
YODOGAWA STEEL WOR	300,00	17,65
TOHO ACETYLENE	82,00	15,49
OKAYA ELECTRIC IND	147,00	13,08
Plus mauvaises performances		
NARASAKI SANGYO	152,00	-21,65
NIPPON SEIRO	63,00	-18,18
BENESSE	1387,00	-17,78
GIKEN KOGYO	85,00	-15,00
OIZUMI	576,00	-14,79
PLAT'HOME	105,00	-13,22
SKYMARK AIRLINES	97000,00	-11,01

PARIS

25/10 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ERICSSON B	0,74	8,82
INFOGRAMES ENTERT	2,48	5,53
FRANCE TELECOM	10,65	4,41
ALTADIS	21,57	3,85
PINGUELY-HAULOTTE	3,20	3,56
REMY COINTREAU	31,50	3,55
NEXANS	12,90	3,20
Plus mauvaises performances		
SAINT GOBAIN	19,95	-10,94
OBERTHUR CARD SYST	1,42	-10,13
SOPRA GROUP	15,45	-6,93
BULL	0,41	-6,82
GENESYS	2,45	-6,13
ALTRAN TECHNOLOGIE	4,35	-6,05
NRJ GROUP	16,50	-5,44

NEW YORK

Séance du 25/10

NYSE

1326 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	127,73	1,59
AM INTL GRP	65,41	1,95
ALCOA	23,27	2,56
AOL TIME WARNER	14,70	1,03
AMERICAN EXPRESS	33,13	1,75
AT & T	13,34	1,75
BANK OF AMERICA	69,82	1,96
BOEING CO	30,32	1,24
BRISTOL MYERS SQUI	24,15	-0,08
CATERPILLAR	41,45	0,83
CITIGROUP	35,70	2,97
COCA-COLA	46,97	0,17
COLGATE PALMOLIVE	55,77	0,67
DOW CHEMICAL	26,75	7,13
DUPONT DE NEMOURS	41,65	2,33
EASTMAN KODAK	34,54	1,20
EXXON MOBIL	35,11	1,27
FORD MOTOR	8,72	-1,58
GENERAL ELECTRIC	26,24	0,92
GENERAL MOTORS	35,54	-0,25
GILLETTE CO	28,77	2,31
HEWLETT PACKARD	14,62	5,94
HOME DEPOT INC	30,58	2,31
HONEYWELL INTL	23,88	1,44
IBM	74,56	3,41
INTL PAPER	36,50	-0,92
JOHNSON & JOHNSON	57,76	0,09
J.P.MORGAN CHASE	20,37	3,40
LUCENT TECHNOLOGIE	0,96	-2,04
MC DONALD'S CORP	18,50	-1,12
MERCK AND CO	52,91	4,79
MOTOROLA	8,90	1,83
NORTEL NETWORKS	1,79	7,19
PEPSICO	44,19	-0,87
PFIZER INC	31,90	4,35
PHILIP MORRIS COS	42,59	-0,72
PROCTER AND GAMBLE	88,70	-0,11
SBC COMMUNICATIONS	24,97	-2,65
TEXAS INSTRUMENTS	15,50	6,24
UNITED TECHNOLOGIE	61,95	2,40
VERIZON COMM	36,57	-0,87
WAL-MART STORES	57,33	1,52
WALT DISNEY COMPAN	17,98	3,33

NASDAQ

1472 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	11,96	0,17
AMAZON.COM	19,30	-2,82
AMGEN INC	49,79	2,28
APPLIED MATERIALS	14,51	6,93
BED BATH & BEYOND	37,29	3,50
CISCO SYSTEMS	11,78	0,26
COMCAST A SPECIAL	23,85	2,76
CONCORD EFS	16,81	3,70
DELL COMPUTER	29,04	2,29
EBAY	61,99	-0,13
FLEXTRONICS INTL	8,44	-0,83
GEMSTAR TV GUIDE	3,57	18,60
GENZYME	27,52	2,72
INTEL CORP	16,59	6,14
INTUIT	49,93	0,58
JDS UNIPHASE	2,20	-9,09
LINEAR TECHNOLOGY	28,54	5,66
MAXIM INTEGR PROD	31,85	6,45
MICROSOFT	52,68	2,83
ORACLE CORP	10,26	4,06
PAYCHEX	30,07	7,58
PEOPLESOFT INC	17,72	0,28
QUALCOMM INC	36,52	3,19
SIEBEL SYSTEMS	7,47	7,33
STARBUCKS CORP	23,93	6,59
SUN MICROSYSTEMS	2,88	5,11
VERITAS SOFTWARE	16,57	7,11
WORLDCOM	0,10	5,56
XILINX INC	19,90	2,95
YAHOO INC	14,92	-0,93

MARCHÉ DES CHANGES 28/10, 12h04

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,80234	**0,97465**	1,54710	0,66377
TOKYO (¥)	124,63500		**121,50475**	192,86926	82,75063
PARIS (€)	1,02600	0,82300		1,58735	0,68110
LONDRES (£)	0,64637	0,51849	**0,63000**		0,42906
ZURICH (FR. S.)	1,50655	1,20845	**1,46830**	2,33070	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4299	7,4366
COURONNE NORVÉG.	7,3715	7,3851
COURONNE SUÉDOISE	9,0734	9,0839
COURONNE TCHÉQUE	30,6722	31,1754
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7506	1,7531
DOLLAR CANADIEN	1,5223	1,5236
DOLLAR HONGKONG	7,5984	7,6042
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	1,9971	1,9994
FORINT HONGROIS	240,7937	241,6485
LEU ROUMAIN	32577,0000	32643,0000
ROUBLE	30,9372	30,9628

EURO à 6 mois

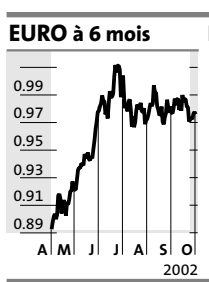

EURO à 5 jours

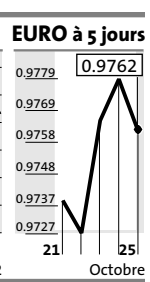

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 28/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,27	4,66	5,10
ROYAUME-UNI	3,64	3,99	4,75	4,70
ITALIE	3,29	3,27	4,82	5,28
ALLEMAGNE	3,29	3,27	4,56	5,13
JAPON	0,05	0,07	1,04	1,71
ÉTATS-UNIS	1,78	1,82	4,08	5,25
SUISSE	0,62	0,76	2,78	3,46

MARCHÉS A TERME LE 28/10, 12h04

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	3102,00	3145,00	102749
EURO NOTIO.	12/2		91,11	0
EURO ST. 50	9/2		2472,00	2105
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,80	110,64	709414
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,96	96,92	588515
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8295,00	8435,00	31563
S. & POORS	12/2	879,00	898,50	560218

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

LUNDI 28 OCTOBRE 12h04

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	**10180,00**	0,00
OR FIN LINGOT	**10290,00**	-0,10
ONCE D'OR EN DOLLAR	**311,75**	-0,11
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	**59,60**	0,51
PIÈCE 20 FR. SUISSE	**59,20**	-0,50
PIÈCE UNION LAT. 20	**59,10**	-1,17
PIÈCE 10 US$	**195,00**	0,00
PIÈCE 20 US$	**374,00**	-2,86
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	**382,25**	0,26

DENRÉES

LUNDI 28 OCTOBRE 12h04

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	**410,00**	-0,43
CACAO ($ NEW YORK)	**2028,00**	-0,88
CAFE (£ LONDRES)	**713,00**	-0,70
COLZA (€ PARIS)	**274,00**	0,00
MAÏS ($ CHICAGO)	**250,25**	0,00
ORGE (£ LONDRES)	**57,00**	-1,28
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	**0,98**	2,17
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	**192,10**	0,00
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	**169,70**	-0,64

MÉTAUX

LUNDI 28 OCTOBRE 12h04

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	**1337,00**	0,83
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	**1338,52**	0,48
CUIVRE COMPTANT ($)	**1529,00**	0,99
CUIVRE À 3 MOIS ($)	**1545,04**	1,04
ETAIN COMPTANT ($)	**4310,00**	0,12
ETAIN À 3 MOIS ($)	**4339,90**	0,18
NICKEL COMPTANT ($)	**7145,00**	1,93
NICKEL À 3 MOIS ($)	**7080,00**	1,95
PLOMB COMPTANT ($)	**420,00**	2,31
PLOMB À 3 MOIS ($)	**428,49**	1,08
ZINC COMPTANT ($)	**776,50**	1,70
ZINC À 3 MOIS ($)	**787,50**	1,26
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	**4,41**	0,99
PLATINE À TERME ($)	**586,50**	1,09

PÉTROLE

LUNDI 28 OCTOBRE 12h04

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	**26,69**	0,19
WTI (NEW YORK)	**26,95**	-4,33
LIGHT SWEET CRUDE	**26,95**	-4,43

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Lundi 28 octobre 11h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR ◗	34,64	33,29	4,06	-15,16	49,00	26,75	1,05	12040
AFFINE	39,99	40,00	-0,03	8,37	40,05	30,34	1,40	3610
AGF ◗	33,18	31,97	3,78	-38,44	58,50	22,75	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM ◗	10,75	10,05	6,97	-34,61	21,19	7,09	0,10	3112
AIR LIQUIDE ◗	132,40	130,60	1,38	-5,36	160,00	111,60	3,20	12007
ALCATEL A ◗	4,16	3,90	6,67	-78,33	21,62	2,05	0,16	13000
ALCATEL O	2,75	2,72	1,10	-64,37	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM ◗	4,31	3,95	9,11	-63,09	15,24	3,25	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. # ◗	4,92	4,35	13,10	-90,30	66,40	2,53	0,20	3463
ARBEL#	2,17	2,19	-0,91	-30,00	7,50	1,62	0,53	3588
AREVA CIP	143,00	142,00	0,70	-10,34	201,00	116,00	6,20	4524
ASF ◗	24,14	24,39	-1,03	n/d	28,20	22,51	n/d	18415
ATOS ORIGIN ◗	33,00	30,45	8,37	-55,13	94,40	21,50	n/d	5173
AVENTIS ◗	60,60	59,30	2,19	-24,01	85,95	47,60	0,58	13046
AXA ◗	14,68	14,08	4,26	-37,45	26,09	8,80	0,56	12062
BACOU DALLOZ	n/d	89,00	n/d	1,13	138,00	68,00	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA	130,00	129,80	0,15	7,34	147,00	121,00	7,58	12018
BEGHIN SAY ◗	36,70	36,50	0,55	-10,04	45,90	35,20	1,70	4455
BIC ◗	32,10	31,97	0,41	-16,31	44,66	31,00	0,36	12096
BNP PARIBAS ◗	39,64	37,82	4,81	-21,11	61,85	27,50	1,20	13110
BOLLORE ◗	251,00	249,00	0,80	4,49	262,00	225,50	3,50	12585
BOLLORE INV.	44,99	45,00	-0,02	-12,38	55,00	35,23	0,25	3929
BONGRAIN	41,40	40,00	3,50	-8,00	59,80	35,96	1,45	12010
BOUYGUES ◗	27,70	26,78	3,44	-24,72	38,95	20,40	0,36	12050
BOUYGUES OFFS.	60,08	60,08	n/d	50,01	62,00	38,60	1,10	13070
BULL# ◗	0,44	0,41	7,32	-64,22	1,36	0,34	n/d	5260
BURELLE (LY)	61,50	61,50	n/d	23,91	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS ◗	14,40	13,51	6,59	-61,65	51,00	9,06	n/d	12074
CANAL + ◗	4,10	4,13	-0,73	14,52	4,79	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI ◗	22,91	21,27	7,71	-71,75	90,70	12,85	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE ◗	27,19	27,40	-0,77	-9,36	39,48	20,10	0,80	3962
CARREFOUR ◗	46,14	45,14	2,22	-20,99	58,80	36,33	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	46,09	45,00	2,42	-26,25	67,30	42,50	1,58	12113
CASINO GUICHARD ◗	63,10	61,25	3,02	-27,17	89,90	58,55	1,54	12558
CASTORAMA DUBOIS ◗	66,55	66,40	0,23	n/d	69,00	60,95	n/d	12420
CEGID (LY)	37,50	38,60	-2,85	-52,13	90,50	34,01	2,30	12470
CEREOL ◗	n/d	32,30	n/d	13,53	36,40	28,00	0,65	4456
CFF.RECYCLING	39,00	38,51	1,27	-2,50	49,88	35,00	2,08	3905
CHARGEURS	22,44	22,00	2,00	-10,20	30,66	21,50	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR ◗	34,08	32,98	3,34	-1,13	47,63	24,21	0,50	13040
CIC -ACTIONS A	120,00	120,00	n/d	-0,41	135,00	118,10	2,36	12005
CIMENTS FRANCAIS ◗	47,10	47,15	-0,11	-1,87	53,50	46,02	1,40	12098
CLARINS ◗	33,35	32,80	1,68	-47,39	72,50	26,11	0,65	13029
CLUB MEDITERRANEE ◗	24,21	23,00	5,26	-40,95	56,40	17,32	1,00	12156
CNP ASSURANCES ◗	35,60	35,15	1,28	-0,28	43,98	31,50	1,39	12022
COFACE SVN CA ◗	n/d	42,99	n/d	-9,30	64,00	40,01	1,47	12099
COFLEXIP	80,00	85,00	-5,88	-49,68	172,00	77,00	0,31	13064
COLAS	67,70	67,40	0,45	6,86	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	35,75	35,75	n/d	-20,02	46,90	31,00	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE ◗	17,21	16,28	5,71	-3,26	24,70	13,46	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,20	16,09	0,68	11,41	16,80	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS ◗	36,23	35,35	2,49	-3,38	48,80	27,65	0,75	18420
CS COM.ET SYSTEMES	n/d	6,80	n/d	-18,07	12,25	5,76	n/d	7896
DANONE ◗	129,20	128,60	0,47	-5,69	150,40	109,40	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	318,50	300,00	6,17	0,47	425,00	281,10	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES ◗	21,85	20,80	5,05	-59,53	59,40	15,19	0,33	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	14,20	14,20	n/d	-1,38	16,90	13,00	0,55	12423
DEVEAUX(LY)#	66,00	66,00	n/d	-18,01	78,00	54,85	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	78,75	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	4,60	4,44	3,60	-38,58	11,48	3,43	0,61	12133
DYNACTION	n/d	24,00	n/d	-10,78	32,40	17,50	0,50	13035
EIFFAGE ◗	74,50	73,50	1,36	8,91	97,40	67,00	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	21,40	20,74	3,18	-4,88	24,95	17,51	1,50	3571
ELIOR SVN SCA ◗	4,90	4,70	4,26	-39,20	9,88	3,13	0,07	12127
ENTENIAL(EX CDE)	29,06	29,11	-0,17	14,63	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	14,61	14,11	3,54	-57,77	39,80	13,90	0,60	13175
ESSILOR INTL ◗	41,73	41,00	1,78	22,91	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	81,00	82,10	-1,34	0,99	96,80	78,00	3,25	12066
EULER ET HERMES ◗	19,14	19,05	0,47	-53,72	46,13	16,00	1,40	12130
EURAZEO ◗	43,97	43,75	0,50	-27,79	60,80	38,03	1,00	12112
EURO DISNEY SCA ◗	0,52	0,51	1,96	-40,90	1,21	0,40	n/d	12587
EUROTUNNEL ◗	0,76	0,72	5,56	-32,74	1,18	0,67	n/d	12537
FAURECIA ◗	42,44	41,40	2,51	-28,06	61,40	33,00	0,91	12114
F.F.P. (NY) ◗	102,00	99,50	2,51	5,10	132,50	82,00	2,20	6478
FIMALAC ◗	26,52	26,40	0,45	-34,19	50,50	23,66	1,40	3794
FINAXA	55,40	55,80	-0,72	-30,00	107,50	33,50	2,24	3313
FONC.LYON.#	27,00	26,90	0,37	1,12	32,60	25,00	1,00	3340
FRANCE TELECOM ◗	11,39	10,65	6,95	-74,63	48,16	6,75	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	105,00	105,00	n/d	5,05	120,00	91,80	2,22	12185
GALERIES LAFAYETTE	112,60	110,00	2,36	-26,35	168,90	96,00	0,90	12124
GAUMONT #	42,00	41,00	2,44	1,94	53,70	39,00	0,57	3489
GECINA ◗	95,15	95,80	-0,68	3,98	104,00	85,60	3,60	13151
GENERALE DE SANTE	10,12	9,64	4,98	-29,52	17,85	8,50	n/d	4447
GEOPHYSIQUE ◗	18,09	17,40	3,97	-48,68	50,05	13,35	1,22	12016
GFI INFORMATIQUE ◗	3,97	3,67	8,17	-67,05	13,34	2,14	0,15	6337
GRANDVISION CA# ◗	17,61	17,60	0,06	15,47	20,10	15,05	0,30	5297
GROUPE GASCOGNE	71,50	71,45	0,07	-3,63	86,00	66,80	2,70	12441
GROUPE PARTOUCHE #	70,00	70,00	n/d	-5,72	84,20	57,35	0,80	5354
GUYENNE GASCOGNE ◗	78,90	79,00	-0,13	-7,17	92,95	74,00	1,70	12028
HAVAS ◗	4,34	4,10	5,85	-46,61	11,00	2,80	0,17	12188
IMERYS ◗	122,00	121,40	0,49	13,17	139,00	98,00	3,70	12085
IMMEUBLES DE FCE	n/d	22,00	n/d	n/d	25,00	19,80	0,30	12037
IMMOBANQUE NOM.	126,50	126,90	-0,32	n/d	132,50	118,00	7,92	5793
INFOGRAMES ENTER. ◗	2,71	2,48	9,27	-79,07	15,98	1,06	n/d	5257
INGENICO ◗	7,57	7,31	3,56	-63,14	25,90	5,13	0,15	12534
JC DECAUX ◗	11,70	11,65	0,43	-6,77	15,40	9,06	n/d	7791
KAUFMAN ET BROAD	17,95	18,00	-0,28	8,78	23,63	15,27	0,92	12105
KLEPIERRE ◗	112,50	112,50	n/d	4,84	134,60	108,20	3,10	12196
LAFARGE ◗	74,05	72,40	2,28	-29,40	111,20	67,00	2,30	12053
LAGARDERE ◗	45,08	44,01	2,43	-4,08	54,85	35,50	0,82	13021
LEBON (CIE)	n/d	54,40	n/d	8,36	59,00	48,75	2,30	12129
LEGRAND ORD.	128,10	127,20	0,71	-11,04	180,00	118,00	0,93	12061
LEGRAND ADP	109,00	105,90	2,93	-12,09	143,20	101,10	1,49	12528
LEGRIS INDUST. ◗	20,10	20,58	-2,33	-8,63	25,39	18,01	0,70	12590
LIBERTY SURF	2,18	2,20	-0,91	-23,50	3,80	2,15	n/d	7508
LOCINDUS	29,49	29,50	-0,03	-6,38	35,97	25,81	8,76	12135
L'OREAL ◗	76,85	75,55	1,72	-5,00	88,30	60,55	0,54	12032
LOUVRE #	54,05	55,00	-1,73	-13,93	83,40	50,00	1,30	3311
LUCIA	9,62	10,79	-10,84	-26,00	14,13	9,10	1,83	3630
LVMH MOET HEN. ◗	44,10	43,03	2,49	-3,50	61,60	31,61	0,53	12101
MARIONNAUD PARFUM ◗	39,28	38,25	2,69	-27,79	57,60	34,01	n/d	6494
MATUSSIERE FOREST.	5,38	5,39	-0,19	-39,48	9,85	4,77	0,22	6057
MAUREL ET PROM	20,85	21,10	-1,18	34,51	24,99	15,10	0,91	5107
METALEUROP	1,80	1,89	-4,76	-41,55	4,90	1,59	0,61	12038
MICHELIN ◗	29,42	29,12	1,03	-20,59	45,05	24,50	0,85	12126
MONTUPET SA	14,32	14,70	-2,59	37,29	16,40	9,12	0,17	3704
NATEXIS BQ POP. ◗	74,90	73,00	2,60	-22,70	97,50	70,00	2,50	12068
NEOPOST ◗	35,85	35,65	0,56	9,56	44,50	31,40	n/d	12056
NEXANS ◗	12,84	12,90	-0,47	-20,78	24,90	9,15	0,43	4444
NORBERT DENTRES.	23,80	23,85	-0,21	6,48	29,69	16,80	0,60	5287
NORD-EST	18,00	18,11	-0,61	-33,55	27,90	15,11	0,40	12055
NRJ GROUP ◗	17,09	16,50	3,58	-18,38	26,00	12,60	0,28	12169
OBERTHUR CARD SYS. ◗	1,53	1,42	7,75	-82,90	9,40	1,19	n/d	12413
ORANGE ◗	6,19	6,01	3,00	-39,19	10,74	4,19	n/d	7919
OXYG.EXT-ORIENT	72,70	72,60	0,14	2,68	85,20	66,50	15,50	3117
PECHINEY ACT ORD A ◗	30,80	30,78	0,06	-46,80	63,80	24,50	1,00	13290
PECHINEY B PRIV.	30,80	30,45	1,15	-43,38	59,60	26,40	1,79	3640
PENAUILLE POLY.# ◗	6,24	5,39	15,77	-84,20	45,59	3,23	0,28	5338
PERNOD-RICARD ◗	104,20	102,30	1,86	19,77	106,90	81,30	1,00	12069
PEUGEOT ◗	43,58	42,40	2,78	-8,73	60,80	32,20	1,15	12150
PINAULT-PRINT.RED. ◗	72,85	69,40	4,97	-49,61	154,69	53,90	2,30	12148
PLASTIC OMN.(LY)	72,95	72,00	1,32	23,64	96,00	59,05	1,20	12457
PROVIMI ◗	14,40	14,50	-0,69	-32,45	24,70	14,10	0,20	4458
PSB INDUSTRIES LY	74,80	73,05	2,40	-16,42	92,70	70,80	3,80	6032
PUBLICIS GR. SA # ◗	23,50	22,59	4,03	-21,00	39,90	16,70	0,22	13057
REMY COINTREAU ◗	31,75	31,50	0,79	27,66	35,00	24,87	0,90	13039
RENAULT ◗	49,85	48,79	2,17	25,85	57,45	34,60	0,92	13190
REXEL ◗	35,10	34,30	2,33	-46,77	75,40	25,50	2,22	12595
RHODIA ◗	6,72	6,56	2,44	-25,16	12,40	5,75	0,12	12013
ROUGIER #	49,00	48,00	2,08	-14,11	66,50	48,00	3,00	3764
ROYAL CANIN	n/d	n/d	n/d	-100,00	145,90	130,50	1,10	3153
RUE IMPERIALE (LY)	125,10	127,90	-2,19	-19,29	182,00	117,20	21,19	12400
SADE (NY)	50,90	48,25	5,49	10,65	57,50	45,20	2,80	12431
SAGEM S.A. ◗	70,80	71,00	-0,28	2,98	75,50	50,30	0,60	7327
SAINT-GOBAIN ◗	20,45	19,95	2,51	-51,73	49,05	19,71	4,50	12500
SALVEPAR (NY)	44,07	44,13	-0,14	-12,29	58,10	41,00	1,50	12435
SANOFI SYNTHELABO ◗	62,15	61,10	1,72	-25,83	84,30	49,78	0,66	12057
SCHNEIDER ELECTRIC ◗	48,29	47,41	1,86	-10,57	59,85	37,16	1,60	12197
SCOR SVN ◗	10,59	9,60	10,31	-70,09	46,80	6,50	0,30	13030
S.E.B. ◗	86,30	84,50	2,13	37,74	96,05	61,00	2,00	12170
SEITA	56,60	58,45	-3,17	17,42	64,80	45,10	1,84	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	16,65	16,70	-0,30	4,58	18,50	15,33	1,48	12599
SIDEL	44,49	40,80	9,04	-11,02	53,00	27,01	n/d	13060
SILIC	153,60	153,60	n/d	-2,04	189,00	148,00	7,10	5091
SIMCO ◗	84,00	82,60	1,69	n/d	84,00	82,70	n/d	12180
SKIS ROSSIGNOL	8,97	9,07	-1,10	-38,05	15,90	8,40	0,28	12041
SOCIETE GENERALE ◗	51,80	49,90	3,81	-17,58	81,40	36,71	2,10	13080
SODEXHO ALLIANCE ◗	23,10	22,08	4,62	-51,88	49,70	18,11	0,56	12122
SOMFY (EX DAMART)	105,00	104,00	0,96	56,81	109,00	66,04	3,80	12049
SOPHIA ◗	29,05	29,00	0,17	-3,74	32,98	27,66	1,52	12077
SOPRA GROUP CA# ◗	16,40	15,45	6,15	-57,68	59,20	10,01	0,80	5080
SPIR COMMUNIC. # ◗	83,40	84,00	-0,71	6,92	91,00	66,80	3,00	13173
SR TELEPERFORMANCE ◗	19,76	19,25	2,65	-15,91	29,68	12,96	0,18	5180
STERIA GROUPE #	10,25	9,70	5,67	-65,60	38,80	4,80	0,18	7291
SUCR.PITHIVIERS	n/d	366,00	n/d	-4,98	445,00	360,00	13,00	3331
SUEZ ◗	17,25	16,18	6,61	-49,26	34,90	13,18	0,71	12052
TAITTINGER	n/d	109,50	n/d	-15,70	159,50	106,60	2,45	3720
TECHNIP-COFLEXIP ◗	59,00	57,20	3,15	-60,66	162,90	49,00	3,30	13170
TF1 ◗	27,59	26,55	3,92	-2,81	36,88	19,57	0,65	5490
THALES ◗	29,00	27,51	5,42	-25,16	46,20	24,50	0,70	12132
THOMSON ◗	18,91	17,76	6,48	-45,18	37,15	12,05	n/d	18453
TOTAL FINA ELF ◗	138,50	136,90	1,17	-13,65	179,40	121,20	3,80	12027
TRANSICIEL # ◗	6,58	5,85	12,48	-81,03	40,56	2,80	0,55	6271
UBI SOFT ENTERTAIN ◗	11,75	10,30	14,08	-68,66	39,97	7,12	n/d	5447
UNIBAIL (CA) ◗	58,60	58,30	0,51	2,71	70,90	54,00	1,70	12471
UNILOG ◗	32,41	30,35	6,79	-52,58	90,00	14,08	0,45	3466
VALEO ◗	30,05	29,85	0,67	-32,92	53,00	23,00	0,70	13033
VALLOUREC ◗	54,15	54,20	-0,09	1,69	71,40	43,80	2,10	12035
VINCI ◗	59,40	58,95	0,76	-9,78	74,90	55,35	1,70	12548
VIVARTE	30,62	31,40	-2,48	-4,66	36,00	29,30	1,98	13041
VIVENDI ENVIRON. ◗	24,45	23,40	4,49	-33,99	38,76	17,18	0,55	12414
VIVENDI UNIVERSAL ◗	13,10	12,59	4,05	-78,69	64,40	8,62	1,00	12777
WANADOO ◗	3,49	3,41	2,35	-38,01	6,70	2,94	n/d	12415
WENDEL INVEST. ◗	20,10	19,05	5,51	n/d	36,40	16,57	2,20	12120
WORMS & CIE NOM	16,73	16,49	1,46	-14,20	21,02	14,50	0,56	6336
ZODIAC ◗	19,80	19,52	1,43	-2,89	28,85	16,82	5,20	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ALTADIS ◗	21,77	21,57	0,93	14,09	24,63	17,55	0,28	12975
AMADEUS PRIV. A ◗	4,60	4,45	3,37	-29,98	8,44	3,26	0,05	12823
ARCELOR ◗	11,39	11,19	1,79	n/d	16,69	8,40	n/d	5786
B.A.S.F. # ◗	37,27	36,72	1,50	-11,87	49,90	30,12	1,03	12807
BAYER # ◗	19,27	18,34	5,07	-45,11	40,52	17,05	0,71	12806
DEUTSCHE BANK # ◗	44,83	42,90	4,50	-43,50	82,60	35,67	1,03	12804
DEXIA ◗	10,57	9,97	6,02	-34,75	18,95	8,22	0,36	12822
EADS(EX-AERO.MAT.) ◗	11,57	11,06	4,61	-15,17	18,45	8,67	0,38	5730
EQUANT N.V. ◗	3,64	3,34	8,98	-72,95	14,95	2,26	n/d	12701
EURONEXT N.V ◗	21,19	21,20	-0,05	-0,28	25,00	17,78	0,26	5777
GEMPLUS INTL ◗	0,76	0,79	-3,80	-73,23	3,08	0,37	n/d	5768
NOKIA A ◗	17,43	16,85	3,44	-39,26	30,32	10,55	0,27	5838
ROYAL DUTCH # ◗	43,97	43,13	1,95	-22,38	63,15	39,38	0,54	13950
ROYAL PHILIPS 0.20 ◗	18,00	16,89	6,57	-45,58	36,07	12,51	0,27	13955
SIEMENS # ◗	44,50	42,90	3,73	-39,94	79,75	30,50	0,74	12805
STMICROELECTRONICS ◗	19,88	19,10	4,08	-44,85	39,70	11,10	0,03	12970
TELEFONICA # ◗	9,60	9,01	6,55	-34,15	15,32	7,31	0,28	12811
UNILEVER NV # ◗	62,50	61,65	1,38	-5,15	72,40	48,85	0,80	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ERICSSON # ◗	0,77	0,74	4,05	-82,25	4,79	0,36	0,04	12905
GENERAL ELECT. # ◗	27,11	26,92	0,71	-41,24	47,80	21,53	0,16	12943
HSBC HOLDINGS ◗	11,49	11,24	2,22	-13,73	14,10	10,10	0,21	12976
I.B.M # ◗	76,60	75,05	2,07	-45,20	141,90	54,65	0,13	12964
KINGFISHER SICO ◗	3,51	3,50	0,29	-27,62	5,27	2,51	0,05	22046
MERCK AND CO # ◗	55,05	52,95	3,97	-18,80	73,20	38,00	0,31	12909
NESTLE SA NOM. # ◗	216,70	214,80	0,88	-9,33	272,90	186,50	2,84	13911
PHILIP MORRIS # ◗	43,99	43,75	0,55	-16,20	62,25	36,00	0,56	12928
SCHLUMBERGER # ◗	41,36	41,11	0,61	-35,27	70,95	33,87	0,19	12936
SONY CORP. # ◗	45,40	43,86	3,51	-12,01	65,45	40,11	0,09	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

25/10 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
NETGEM	1,82	85,71
SQLI	0,53	23,26
LA TETE DS NUAGES#	1,17	18,18
LYCOS EUROPE	0,33	13,79
SOFT COMPUTING #	4,15	12,16
ILOG #	4,80	10,60
EFFIK #	12,00	10,19
GENERIX #	10,00	9,89
SWORD GROUP	33,50	9,48
BVRP ACT.DIV. #	5,65	7,82
BAC MAJESTIC	0,28	7,69
PROSODIE #	11,95	7,66
CHEMUNEX	0,30	7,14
CAST #	1,50	7,14
Plus mauvaises performances		
MILLIMAGES	3,50	-30,00
CALL CENTER ALL.	2,64	-19,51
IB GROUP	1,30	-12,75
REPONSE #	4,95	-12,39
ALTI #	2,71	-9,67
ESKER #	2,00	-9,09
GAUDRIOT #	21,62	-8,97
STELAX #	0,21	-8,70
CEREP #	8,60	-8,41
DMS #	8,55	-7,97
MEDCOST #	0,70	-7,89
GENUITY A-REGS 144	0,13	-7,14
GUYANOR ACTION B #	0,15	-6,25
GENESYS #	2,45	-6,13
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,39	-2,50
DMS #	8,55	-7,97
FIMATEX #	2,37	-4,44
GAUDRIOT #	21,62	-8,97
GENESYS #	2,45	-6,13
GL TRADE #	37,25	-1,97
HIGH CO.#	17,50	2,64
HIGHWAVE OPTICAL	0,59	-1,67
ILOG #	4,80	10,60
INFO VISTA	1,64	3,80
IPSOS #	56,45	0,27
MEDIDEP #	14,70	0,00
MILLIMAGES	3,50	-30,00
NETGEM	1,82	85,71
NEURONES #	3,02	-0,66
NICOX #	16,39	-0,06
PROSODIE #	11,95	7,66
SOI TEC SILICON #	2,86	-3,05
VALTECH	0,41	-4,65
WAVECOM #	36,00	-2,70

www.volkswagen.fr

Le minimum quand on porte des costumes sur-mesure, c'est d'avoir les sièges qui vont avec.

Sièges 18 points de réglage
Phaeton. Peut-on encore parler d'automobile ?

Castrol 36 15 volkswagen (0,02 € l'accès, 0,20 € la minute). 0 825 02 25 25 (0,15 € la minute).

(Publicité)

SECOND MARCHÉ

25/10 : volume d'échange non disponible

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
SERF #	1,85	44,53
CHAINE TRAME	2,13	42,00
CORNEAL LABO.	12,65	19,34
SOGECLAIR	7,50	18,11
S.T. DUPONT #	5,48	9,16
MEDASYS DIGIT.SYS#	0,88	8,64
FAROS NOM.	2,80	7,69
SII	11,85	7,53
MARIE BRIZARD	60,00	7,14
ETAM DEVELOPPEMENT	13,50	7,14
HENRI MAIRE (LY)	8,00	6,52
NETRA SYSTEMS	3,60	6,51
CIE FIN.ST-HONORE	116,90	6,08
ASSYSTEM #	14,95	4,91
Plus mauvaises performances		
APS #	4,64	-32,66
EURALTECH	2,90	-20,55
EURODIRECT MARKET.	10,01	-17,34
POUJOULAT ETS (NS)	30,00	-14,29
CEGEDIM #	26,00	-13,33
TEAMLOG #	2,44	-12,86
ACCES INDUSTRIE	0,37	-11,90
KINDY #	1,29	-11,64
SAIRP COMPOSITES #	8,09	-10,11
FLO (GROUPE) #	9,90	-9,59
SPORT ELEC SA	9,85	-9,05
TEAM PARTNERS GRP#	1,27	-8,63
BOIZEL CHANOINE#	32,00	-8,05
GUY COUACH	4,35	-7,45
Plus forts volumes d'échange		
ALTEN (SVN) #	6,69	-4,43
APRIL S.A.#(LY)	16,60	-0,18
BENETEAU #	37,00	1,98
BOIRON (LY)#	73,05	-2,08
BONDUELLE	67,00	1,36
CAMAIEU	35,54	3,01
CEGEDIM #	26,00	-13,33
ETAM DEVELOPPEMENT	13,50	7,14
GRAND MARNIER	7410,00	-0,68
HERMES INTL	147,20	-1,87
LECTRA (B) #	3,35	-1,47
M6-METR.TV ACT.DIV	22,84	-4,15
MR BRICOLAGE	21,00	-0,05
PIERRE VACANCES #	62,50	-3,10
PINGUELY HAULOTTE	3,20	3,56
RALLYE	31,59	-1,59
RODRIGUEZ GROUP #	46,80	0,24
SECHE ENVIRONNEM.#	37,90	-1,07
STALLERGENES	26,25	0,34
STEF-TFE #	53,70	0,00

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 28/10 à 11h

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI – www.agipi.com 01 40 08 93 00			
AGIPI ACTIONS	18,78	25/10	-29,66
AGIPI AMBITION	20,90	25/10	-17,78
BNP PARIBAS – 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) www.bnpparibas-am.fr			
BNP ASSOC.PREMIERE	10031,04	27/10	2,53
BNP EURIBOR ASSOC.	53360,80	27/10	2,71
BNP MONE C.TERME	2571,41	27/10	2,53
BNP MONE EURIBOR	19058,42	27/10	2,67
BNP MONE PLACEM.C	2814,00	27/10	-79,53
BNP MONE TRESORE.	11492,14	24/10	-85,33
Fonds communs de placements			
BNP MONE ASSOCIAT.	1879,71	27/10	2,32
Banque populaire Asset Management – www.bpam.fr 01 58 19 40 00			
FRUCTI CAPI	116,85	27/10	4,07
FRUCTI EURO PEA	159,38	27/10	-34,32
FRUCTI FCE ACTS.C	101,84	27/10	-31,94
FRUCTIDOR	38,34	27/10	0,39
FRUCTIFRANCE C	53,63	27/10	-34,78
PLANINTER	297,10	27/10	-30,25
Fonds communs de placements			
FRUCTI EURO 50	59,58	25/10	-38,97
FRUCTI PROFIL 3	178,22	24/10	-4,37
FRUCTI PROFIL 6	180,36	24/10	-12,60
FRUCTI PROFIL 9	166,13	24/10	-23,22
FRUCTI VAL. EURO.	71,10	27/10	-27,44
CAISSE D'EPARGNE – Sicav en ligne 08 36 68 09 00 (0,34 €/min)			
ECU.EXPANSIONPLUSC	43,27	13/10	2,07
ECUR.1,2,3..FUTURD	34,28	27/10	-31,80
ECUR.ACT.EUROP.C	12,73	27/10	-27,14
ECUR.ACT.FUT.D/PEA	41,37	27/10	-34,40
ECUR.CAPITAL.C	46,44	27/10	4,92
ECUR.DYNAMIQUE + D	29,41	27/10	-30,57
ECUR.ENERGIE D	32,49	27/10	-25,13
ECUR.EXPANSION C	15235,30	27/10	2,71
ECUR.INVEST.D/PEA	35,80	27/10	-30,93
ECUR.MONETAIRE C	229,10	27/10	1,99
ECUR.MONETAIRE D	187,88	27/10	0,41
ECUR.OBLIG.INTER.C	177,72	27/10	0,65
ECUR.TECHNOLOGIESC	23,02	27/10	-40,13
ECUR.TECHONOLGIESD	22,95	27/10	-41,14
ECUR.TRIMESTR.D	276,76	27/10	1,18
EPARCOURT-SICAV D	28,38	27/10	-0,42
GEOPTIM C	2462,30	27/10	5,08
Fonds communs de placements			
ECUR.EQUILIBRE C	34,86	27/10	-7,09
ECUR.VITALITE C	32,31	27/10	-20,21
ECUREUIL PRUDENCEC	35,12	27/10	1,47
ECUREUIL PRUDENCED	34,27	27/10	1,24
NECTRA 2 C	974,06	27/10	-4,55
NECTRA 2 D	974,06	27/10	-4,55
NECTRA 5 C	875,16	27/10	-13,80
NECTRA 5 D	875,16	27/10	-13,80
NECTRA 8 C	768,21	27/10	-23,90
NECTRA 8 D	768,21	27/10	-23,90
CDC IXIS Asset Management – www.cdcixis-am.fr			
Multi-promoteurs			
LIV.BOURSE INV.D	124,08	24/10	-31,55
NORD SUD DEVELOP.C	529,80	24/10	2,25
NORD SUD DEVELOP.D	389,87	24/10	-2,49
CRÉDIT AGRICOLE ASSET MANAGEMENT – 08 36 68 56 55 (0,34 €/min)			
ATOUT CROISSANCE	269,91	25/10	-21,11
ATOUT EUROPE	364,32	25/10	-29,26
ATOUT FCE ASIE	54,12	25/10	-29,93
ATOUT FRANCE C	130,44	25/10	-33,76
ATOUT FRANCE D	116,00	25/10	-33,75
ATOUT FRANCE EUR.	115,44	25/10	-35,13
ATOUT FRANCE MONDE	30,72	25/10	-31,65
ATOUT MONDE	35,99	25/10	-32,17
ATOUT SELECTION	68,42	25/10	-34,73
CA AM ACT. FRA. C	222,91	25/10	-33,83
CA AM ACT. FRA. D	180,63	25/10	-34,77
CA AM ACTIONS ASIE	14,13	25/10	-20,21
CA AM ACTIONS USA	29,25	25/10	-29,26
CA AM CONVERT.EURO	391,74	25/10	-11,22
CA AM INDICIA EURO	66,78	24/10	-40,93
CA AM INDICIA FRA.	228,75	24/10	-38,76
CA AM OBLIG.INTER.	205,35	25/10	9,42
CAPITOP EUROBLIG C	106,36	25/10	4,87
CAPITOP EUROBLIG D	84,40	25/10	0,86
CAPITOP MONDOBLIG	48,94	25/10	8,46
Fonds communs de placements			
ATOUT VALEUR	51,97	24/10	-33,52
CA AM ACT. RESTR.	177,15	24/10	-33,53
CA AM ACT.FONC.EUR	88,22	25/10	-5,28
CA AM MASTER ACT.	27,25	23/10	-33,84
CA AM MASTER DUO	11,55	23/10	-18,60
CA AM MASTER OBL.	30,62	23/10	-0,74
CA AM MASTER PEA	8,20	23/10	-34,03
CAPITOP MONETAIREC	196,55	29/10	1,95
CAPITOP MONETAIRED	186,33	29/10	1,94
CAPITOP REVENUS	171,81	25/10	0,00
OPTALIS DYNAMIQUEC	14,15	24/10	-23,96
OPTALIS DYNAMIQUED	13,08	24/10	-25,04
OPTALIS EQUILIBREC	16,20	24/10	-13,87
OPTALIS EQUILIBRED	14,53	24/10	-15,12
OPTALIS EXPANSIONC	10,22	24/10	-31,27
OPTALIS EXPANSIOND	9,81	24/10	-32,39
OPTALIS SERENITE C	17,41	24/10	-3,00
OPTALIS SERENITE D	15,15	24/10	-3,93
PACTE SOLIDAR.LOG.	79,80	22/10	3,67
PACTE VERT TIERS-M	85,00	22/10	3,68
CREDIT LYONNAIS ASSET MANAGEMENT – www.clamdirect.com			
EURCO SOLIDARITE	232,50	24/10	3,14
MONELION JOUR C	502,79	24/10	2,09
MONELION JOUR D	423,43	24/10	2,09
SICAV 5000	107,68	25/10	-33,02
SLIVAFRANCE	173,53	25/10	-37,05
SLIVARENTE	38,62	24/10	-2,22
SLIVINTER	107,54	25/10	-30,93
TRILION	726,27	25/10	-2,87
Fonds communs de placements			
ACTILION DYNAMI.C	134,22	25/10	-26,17
ACTILION DYNAMI.D	123,67	25/10	-27,78
ACTILION EQUIL.C	150,57	25/10	-13,55
ACTILION EQUIL.D	137,70	25/10	-15,44
ACTILION PEA DYNAM	48,07	25/10	-27,58
ACTILION PEA EQUI.	133,89	25/10	-19,31
ACTILION PRUDENCEC	171,08	25/10	-1,30
ACTILION PRUDENCED	157,12	25/10	-2,73
INTERLION	246,80	25/10	4,94
LION ACTION EURO	62,36	25/10	-31,02
LION PEA EURO	63,12	25/10	-31,00
CIC BANQUES – www.cic-am.com			
CIC CONVERTIBLES	4,83	25/10	-11,86
CIC COURT TERME C	34,92	25/10	1,74
CIC COURT TERME D	26,79	25/10	-1,28
CIC ELITE EUROPE	87,21	25/10	-33,92
CIC EPARG.DYNAM.C	2109,16	24/10	1,59
CIC EPARG.DYNAM.D	1576,29	24/10	-3,73
CIC EUROLEADERS	249,09	25/10	-36,72
CIC FINUNION	183,62	25/10	3,43
CIC FRANCE C	23,17	25/10	-34,32
CIC FRANCE D	22,95	25/10	-34,94
CIC MONDE PEA	17,24	25/10	-38,47
CIC OBLI C T.D	141,44	25/10	-90,11
CIC OBLI LONG T.C	16,10	25/10	4,07
CIC OBLI LONG T.D	15,09	25/10	-1,24
CIC OBLI M T.C	37,06	25/10	3,23
CIC OBLI M T.D	26,62	25/10	-0,11
CIC OBLI MONDE	133,89	25/10	-1,93
CIC ORIENT	132,91	25/10	-15,99
Fonds communs de placements			
CIC AMERIQUELATINE	101,78	25/10	0,00
CIC DOLLAR CASH	1440,43	25/10	0,00
CIC ECOCIC	331,54	25/10	0,00
CIC EURO OPPORT.	16,69	25/10	-45,93
CIC FRANCEVALOR C	24,14	25/10	-35,03
CIC FRANCEVALOR D	24,14	25/10	-35,03
CIC GLOBAL C	197,15	25/10	-19,80
CIC GLOBAL D	197,15	25/10	-19,80
CIC HIGH YIELD	369,56	18/10	-8,87
CIC JAPON	5,99	25/10	-23,49
CIC MARCHES EMERG.	82,62	25/10	-26,22
CIC NOUVEAU MARCHE	2,64	25/10	-52,00
CIC OR ET MAT	116,03	25/10	0,00
CIC PEA SERENITE	173,18	25/10	1,87
CIC PIERRE	33,06	25/10	0,00
CIC PROF.DYNAMIQUE	17,92	24/10	-23,67
CIC PROF.EQUILIB.D	14,97	24/10	-19,90
CIC PROF.TEMPERE C	135,33	24/10	-0,34
CIC TAUX VARIABLE	203,98	25/10	3,25
CIC TECHNO.COM	33,14	25/10	-58,66
CIC USA	12,86	25/10	-29,87
CIC VAL.NOUVELLES	184,30	25/10	-35,19
Crédit Mutuel FINANCE			
CM EUR.TECHNOLOG.	2,05	25/10	-52,70
CM EURO PEA C	14,49	25/10	-33,22
CM FRANCE ACTIONSC	22,54	25/10	-34,61
CM MID-ACT.FRA	23,22	25/10	-23,34
CM MONDE ACTIONS C	218,41	25/10	-30,77
CM OBLIG.CT C	171,07	25/10	3,37
CM OBLIG.LONG T.	110,00	25/10	5,76
CM OBLIG.MOYEN T.C	358,55	25/10	5,03
CM OBLIG.QUATRE	167,65	25/10	2,23
CM OPTION DYNAM.C	22,88	25/10	-25,87
CM OPTION EQUIL.C	48,28	25/10	-9,99
Fonds communs de placements			
CM OPTION MODER.	19,27	25/10	-0,46
Legal & General – www.lgfrance.com			
STRATEG.IND.EUROPE	133,88	24/10	-34,53
Fonds communs de placements			
STRATEGIE CAC	3947,01	24/10	-33,75
STRATEGIE IND.USA	6570,15	24/10	-30,58
LA POSTE – www.lapostefinance.fr – Sicav Info Poste : 08 92 68 50 10 (0,34 €/min)			
ADDILYS C	110,04	27/10	2,33
ADDILYS D	106,78	27/10	0,09
AMPLITUDE AMERIQ.C	18,71	27/10	-26,92
AMPLITUDE AMERIQ.D	17,88	27/10	-27,91
AMPLITUDE EUROPE C	22,07	27/10	-31,69
AMPLITUDE EUROPE D	20,74	27/10	-32,98
AMPLITUDE FRANCE C	56,58	27/10	-31,26
AMPLITUDE FRANCE D	55,68	27/10	-32,36
AMPLITUDE MONDE C	162,70	27/10	-27,22
AMPLITUDE MONDE D	144,47	27/10	-27,96
AMPLITUDE PACIFI.C	12,31	27/10	-17,59
AMPLITUDE PACIFI.D	11,61	27/10	-18,68
ELANCIEL EUROD PEA	63,50	27/10	-35,21
ELANCIEL FR.D PEA	26,33	27/10	-34,13
EM.EUROPOSTE D PEA	19,80	27/10	-34,68
ETHICIEL C	80,51	27/10	-21,52
GEOBILYS C	128,28	27/10	5,05
GEOBILYS D	115,77	27/10	3,98
INTENSYS C	21,17	27/10	2,16
INTENSYS D	17,46	27/10	-0,84
KALEIS DYNAM.FCE C	60,97	27/10	-23,33
KALEIS DYNAM.FCE D	60,31	27/10	-23,33
KALEIS DYNAMISME C	176,53	27/10	-19,39
KALEIS DYNAMISME D	170,57	27/10	-19,39
KALEIS EQUILIBRE C	184,45	27/10	-9,09
KALEIS EQUILIBRE D	177,49	27/10	-9,09
KALEIS SERENITE C	185,44	27/10	-3,49
KALEIS SERENITE D	178,07	27/10	-3,49
KALEIS TONUS C	48,07	27/10	-30,88
KALEIS TONUS D	47,48	27/10	-30,88
LIBERT.ET SOLIDAR.	97,93	27/10	-3,37
OBLITYS C	118,11	27/10	3,61
OBLITYS D	114,47	27/10	2,02
PLENITUDE D	32,10	27/10	-23,93
POSTE GESTION C	2694,95	27/10	2,50
POSTE GESTION D	2290,48	27/10	-1,72
POSTE PREM. C	7316,75	27/10	2,45
POSTE PREM.1AN C	43765,27	27/10	2,58
POSTE PREM.2-3ANSC	9615,68	27/10	4,18
PRIMIEL EURO C	43,93	27/10	-18,77
PRIMIEL EURO D	43,18	27/10	-18,80
REVENUS TRIMESTR.D	787,89	27/10	-0,14
SOLSTICE D	363,51	27/10	0,23
THESORA C	195,90	27/10	3,27
THESORA D	161,41	27/10	1,93
TRESORYS C	48986,50	27/10	2,71
Fonds communs de placements			
DEDIALYS FINANCE	58,37	27/10	-27,77
DEDIALYS MULTI SEC	46,04	27/10	-26,41
DEDIALYS SANTE	73,19	27/10	-19,02
DEDIALYS TECHNO.	17,96	27/10	-48,28
DEDIALYS TELECOM	28,12	27/10	-40,20
OBLITYS INSTIT.C	102,93	27/10	4,00
POSTE EURO CREDIT	103,56	27/10	0,00
POSTE EUROPE C	97,63	27/10	5,06
POSTE EUROPE D	92,43	27/10	4,29
POSTE PREM.8ANS C	210,89	27/10	5,83
POSTE PREM.8ANS D	190,12	27/10	5,82
REMUNYS PLUS	105,51	27/10	1,95
Société Générale Asset Management – www.sgam.fr			
CADENCE 1 D	155,86	25/10	-0,51
CADENCE 2 D	155,39	25/10	0,55
CADENCE 3 D	153,60	25/10	0,49
CONVERTIS C	194,15	25/10	-14,97
INTEROBLIG C	60,75	25/10	2,35
INTERSELECTION F.D	53,02	25/10	-29,17
SELECT.DEFENSIF C	185,61	25/10	-3,66
SELECT.DYNAMIQUE C	184,84	25/10	-22,56
SELECT.EQUILIBRE 2	145,43	25/10	-13,49
SELECT.PEA 1	155,70	25/10	-24,03
SELECT.PEA DYNAM.	99,55	25/10	-29,79
SG FRANCE OPPORT.C	290,89	25/10	-31,29
SG FRANCE OPPORT.D	272,37	25/10	-31,29
SOGEFAVOR	58,39	25/10	-41,63
SOGENFRANCE C	286,68	25/10	-38,44
SOGENFRANCE D	257,12	25/10	-38,73
SOGEOBLIG C	119,05	25/10	4,96
SOGEPARGNE D	43,97	25/10	-0,96
SOGEPEA EUROPE D	145,74	25/10	-34,66
SOGINTER C	32,99	25/10	-37,63
Fonds communs de placements			
SOGESTION C	38,98	24/10	-18,67
SOGINDEX FRANCE	350,05	24/10	-32,89
F&C			
Fonds communs de placements			
F&C EURO HI.YLD.BD	11,37	25/10	0,00
F&C EUROPEAN EQTY	11,18	25/10	0,00
F&C GLOBAL EQTY	10,75	25/10	0,00
F&C STERLING DISTN	5,96	25/10	0,00
F&C US SMALL CAP	39,94	25/10	0,00

AUJOURD'HUI

SPORTS

La saison de **SKI ALPIN** s'est ouverte sur le glacier de Sölden (Autriche), samedi 26 et dimanche 27 octobre. Le slalom géant masculin a été enlevé dimanche par l'Autrichien Stephan Eberharter, champion olympique de la spécialité et vainqueur du classement général de la Coupe du monde 2001-2002, devant le Français **FRÉDÉRIC COVILI**. Celui-ci semble avoir bien digéré sa victoire au classement final de la dernière Coupe du monde de géant et son échec aux Jeux olympiques de Salt Lake City, en février. Samedi, le **GÉANT FÉMININ**, disputé sous des bourrasques de vent et dans des conditions de sécurité incertaines, a été le cadre d'une première : trois skieuses – la Norvégienne Andrine Flemmen, l'Autrichienne Nicole Hosp et la Slovène Tina Maze – ont terminé **PREMIÈRES EX AEQUO**, dans le même temps.

Frédéric Covili débute la saison en arrivant deuxième au géant de Sölden

Ski alpin • En ouverture de la Coupe du monde, le Français, meilleur géantiste sur l'ensemble de la saison précédente, s'est placé, dimanche 27 octobre, juste derrière le vainqueur, Stephan Eberharter, champion olympique de la discipline

SÖLDEN (Autriche)
de notre envoyée spéciale

Dans un sourire de gamin timide, Frédéric Covili le reconnaît : il *« commence à être fier »*. Campé, dimanche 27 octobre, sur la deuxième marche du podium du slalom géant d'ouverture de la Coupe du monde de ski alpin, entre l'Autrichien Stephan Eberharter, champion olympique de la spécialité, et le Suisse Michael Von Gruningen, vainqueur de la Coupe du monde de géant en 1997 et 2001, le skieur des Menuires a lu du respect dans les yeux de ses rivaux.

« Déjà l'année dernière... », rappelle-t-il. Dans le portillon de départ, revêtu du dossard rouge de leader de la Coupe du monde de géant, conquis grâce à sa victoire au classement final de l'épreuve la saison dernière, Frédéric Covili n'avait qu'à se laisser aller à ses doux souvenirs pour dompter la légère angoisse de la reprise. L'Autriche lui a toujours réussi. En 2001, il s'était adjugé à Sölden le premier géant de la saison en surprenant tout le monde. Cette fois, il n'est *« que deuxième »* mais *« content »*.

En 2001, il avait remporté en Autriche le premier géant de la saison en surprenant tout le monde

« J'aurais dû skier plus vite sur le bas de la première manche », enchaîne immédiatement ce perfectionniste âgé de 26 ans. Raccourci d'une dizaine de secondes lors de la première manche à cause du vent soufflant à l'endroit du départ initial, le parcours a été raboté d'autant – et pour des raisons identiques – pour la deuxième manche. L'épreuve d'endurance s'est donc muée en un sprint qui ne pouvait plus se gagner que sur l'engagement dans la pente.

« Eberharter s'est mieux adapté que moi », reconnaît Frédéric Covili. Sur le glacier de Rettenbach, accessible en voiture et équipé d'une luxueuse tribune permanente digne d'une installation olympique, l'Autrichien était à son affaire. Seize-mille personnes étaient montées, dimanche, pour se masser, à pied ou à ski, sur les 340 mètres de dénivelé du parcours du géant masculin. Initialement installée à 3 030 m d'altitude, l'aire de départ promettait une course intense et physique pour des équipes qui ont passé l'été sur des neiges douces et des pentes courtes.

« Cet été, nous n'avons pas eu de très bonnes conditions, confirme Frédéric Covili, *et j'avais quelques doutes sur mon ski. Ces deux bonnes manches m'ont apporté la confiance dont j'avais besoin pour la suite. J'ai mis beaucoup de temps à récupérer de la saison dernière. J'étais très fatigué physiquement et mentalement. Je suis quelqu'un qui intériorise beaucoup. Or, jusque-là, je ne connaissais pas la victoire. Du coup, ça bouillonnait drôlement. A l'été, j'avais très envie de reskier, mais je me sentais fatigué. J'ai eu beaucoup de sollicitations : la saison s'est terminée début avril, mais je ne suis parti en vacances qu'un mois plus tard, pour reprendre l'entraînement physique fin mai. »*

L'appréhension du début de saison dissipée, Frédéric Covili peut se concentrer sur la tournée américaine, qui devrait débuter à Park City le 21 novembre. Le site des épreuves de ski alpin des Jeux olympiques de Salt Lake City – pour lequel il s'enveloppera avec l'équipe de France dès le 13 novembre, après un stage de quatre jours à Tignes – ne lui avait pas souri en février 2002. A l'époque, déjà revêtu du dossard rouge de leader de la Coupe du monde de géant, le Français comptait parmi les favoris. Mais, très affecté par l'hospitalisation de son frère myopathe, qui souffrait de déshydratation à la suite de son voyage aux Etats-Unis, il n'avait pu obtenir mieux que la quinzième place.

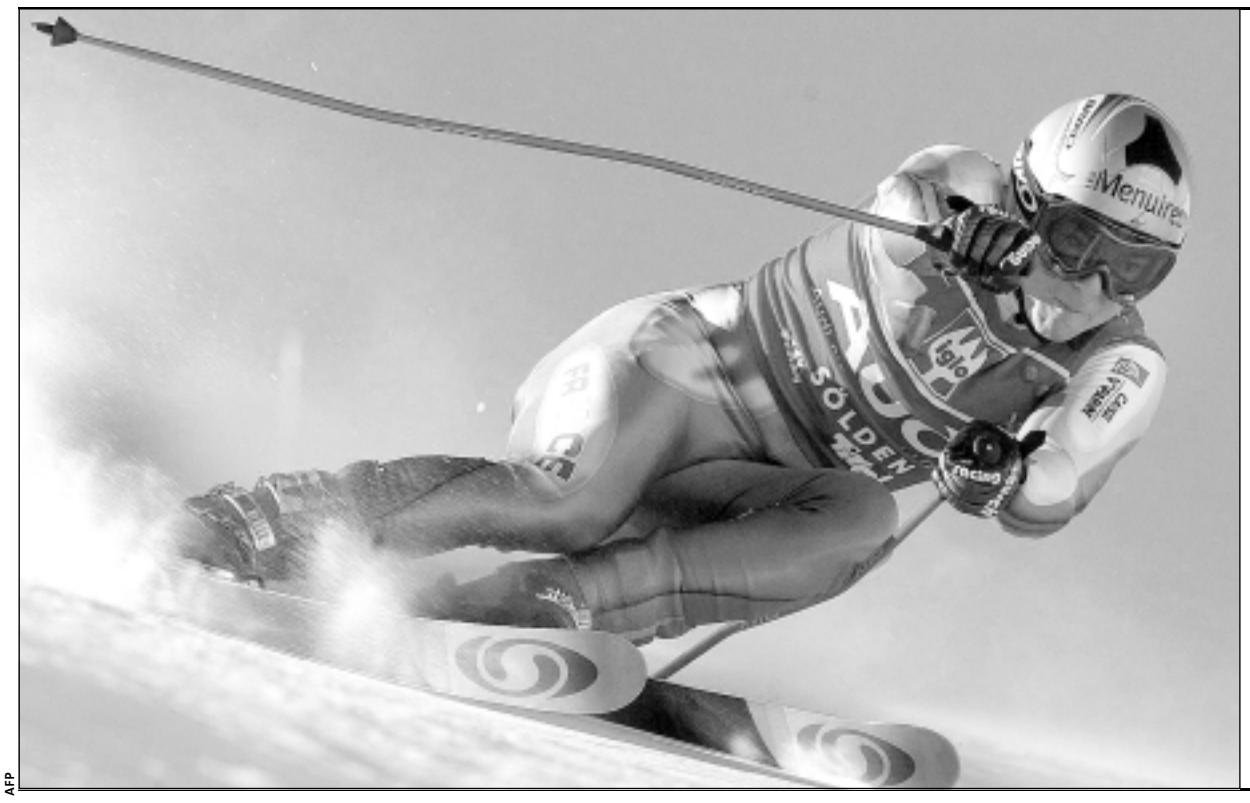

AFP

Le Français Frédéric Covili, sur les pentes du glacier de Sölden (Autriche), a commencé sa saison de slalom géant par une excellente performance, sur la lancée de son titre de vainqueur de la Coupe du monde de la spécialité. A 26 ans, il est le chef de file d'une équipe de France de ski alpin qui a retrouvé, depuis les jeux de Salt Lake City, sa place parmi les nations-phares de la discipline.

« J'essaierai d'aller chercher la victoire, promet-il, *mais cette piste ne m'a jamais réussi. »* Il décidera également sur place de s'essayer ou non au super-G. *« Je vais en faire à Tignes avec les descendeurs, avant de partir*, dit-il. *C'est super pour l'entraînement, ça me fait progresser en géant. Mais je n'ai pas forcément envie de perdre de l'énergie dans une autre discipline où je suis moins fort. Pour l'instant, j'ai besoin de skier sur de la neige à canons en retestant du matériel. J'ai envie d'aller chercher la Coupe du monde et de bien me placer aux championnats du monde de Saint-Moritz* [en février]. *»*

« Il est d'une solidité édifiante, constate Gilles Brenier, le patron de l'équipe de France masculine. *Il montait en puissance depuis quinze jours et il a placé le coup d'accélérateur au bon moment, c'est la marque des grands. »* A Sölden, dimanche, Gilles Brenier n'a pas versé de larme, comme cela avait été le cas une année auparavant, à l'occasion de la victoire de Frédéric Covili. Le ski alpin français a retrouvé depuis les Jeux de 2002 un rang qui l'autorise à revendiquer davantage : Gilles Brenier a donc préféré souligner la solidité de son groupe de géantistes.

Vincent Millet, Joël Chenal et le champion olympique de slalom Jean-Pierre Vidal se sont respectivement classés 12e, 13e et 26e, après une première manche prometteuse. *« Ils ont commis la même faute à l'entrée du plat*, explique Jean-Pierre Molli, entraîneur des géantistes français avec Maurice Adrait et Severino Bottero. *A cet endroit, il ne fallait pas suivre les traces des autres, mais en chercher de différentes. Il faut oser retarder l'entrée dans la courbe, mais c'est difficile dès que la piste a un peu marqué, car il faut aller jusqu'à un point où on a la sensation qu'on va passer au milieu de la porte. »* Frédéric Covili, lui, a assimilé cette technique et apprivoisé les portes.

Patricia Jolly

Deux étapes en France : Val-d'Isère et Chamonix

● **Les championnats du monde** de ski alpin constitueront le principal rendez-vous de cette saison post-olympique. Ils sont fixés du 2 au 16 février à Saint-Moritz, en Suisse.
● **Après Sölden,** la Coupe du monde fait une pause, et doit reprendre à Park City (Etats-Unis) le 21 novembre. Elle s'achèvera du 12 au 16 mars 2003 avec les finales, disputées à Lillehammer (Norvège).
● **Deux épreuves** de Coupe du monde sont prévues en France : du 12 au 15 décembre, Val-d'Isère (Savoie) accueillera comme de coutume son Critérium de la première neige. Les femmes devraient disputer un géant et un super-G, les hommes une descente et un géant. La Coupe du monde masculine doit faire également étape à Chamonix (Haute-Savoie), les 11 et 12 janvier 2003, pour une descente et un slalom.

Le dossier Cavagnoud transmis à la justice française

SÖLDEN
de notre envoyée spéciale

Le 29 octobre 2001, la descendeuse Régine Cavagnoud percutait à pleine vitesse l'entraîneur allemand Markus Answander lors d'un entraînement commun aux équipes de France et d'Allemagne, sur le glacier de Pitzal (Autriche). Un an après son décès, survenu deux jours après l'accident, l'enquête, bouclée par la justice autrichienne, pourrait être rouverte en France. Le procureur saisi de l'affaire à Innsbruck a en effet décidé en juin 2002 de laisser à la justice française la responsabilité d'engager ou non des poursuites contre Xavier Fournier et David Fine, les membres de l'encadrement français présents sur les lieux de l'accident, en renvoyant le dossier dans l'Hexagone.

Selon *Libération* du samedi 26 octobre, le dossier devrait être transmis au parquet de Bonneville (Haute-Savoie), et les parents de Régine Cavagnoud pourraient décider de se porter partie civile. Le parquet aura alors la possibilité de classer l'affaire sans suite, de demander un complément d'enquête à l'Autriche ou encore d'ouvrir une information judiciaire avec nomination d'un juge d'instruction. Joint dimanche 27 octobre, Gilbert Garetta, vice-président de la Fédération française de ski (FFS) et président délégué pour les affaires juridiques, affirmait ne disposer quant à lui *« d'aucun nouvel élément »*.

Markus Answander, l'entraîneur allemand blessé lors de l'accident, réclame pour sa part des dommages et intérêts à la FFS. Un accord à l'amiable entre les deux parties constituerait une reconnaissance implicite de la responsabilité des membres de l'encadrement de la FFS dans l'accident. Cette éventualité étant très improbable, Markus Answander devra vraisemblablement porter sa requête devant les tribunaux.

P. Jo.

TROIS QUESTIONS À... PATRICK LANG

1 Le géant féminin du samedi 26 octobre a été disputé dans de violentes bourrasques de vent, après trois reports successifs dans la journée. Selon le coordinateur de presse de la Fédération internationale de ski (FIS) que vous êtes, les conditions de sécurité étaient-elles réunies ?

La condition essentielle requise est la sécurité des athlètes. On s'assure qu'il n'y a pas de danger d'accident dû à un vent trop violent, à une mauvaise visibilité, à une neige trop molle ou qui ne tiendrait pas, ou à une température susceptible d'incidences sur le matériel ou les organismes. A cause du vent, le départ a été installé plus bas que prévu initialement, ce qui a causé un retard dans l'organisation de la course et pour la télévision, mais il n'y a pas eu d'improvisation. C'est une procédure clairement définie. Les sites de compétition sont visités deux fois par an et deux aires de départ sont systématiquement prévues pour pouvoir pallier ce type de problème. C'est un jury de trois personnes – le directeur de course, un délégué technique et un assistant – qui décide de faire partir la course, en prenant aussi en compte les conditions d'équité sportive pour les concurrents. Les entraîneurs des équipes n'ont qu'une voix consultative.

2 De quel recours dispose un athlète qui considérerait le départ de la course comme déraisonnable ou dangereux ?

Les skieurs signent en début de saison un engagement qui stipule qu'ils prennent le départ des courses en acceptant les conditions dans lesquelles elles se déroulent et qu'ils ne peuvent se retourner ensuite contre les organisateurs par le biais d'une procédure civile. Leur seul recours est le Tribunal arbitral du sport (TAS). C'est une disposition qui date des années 1990, après le grave accident survenu dans la descente de Kitzbühel à un skieur canadien qui avait finalement obtenu un dédommagement financier après un arrangement à l'amiable.

3 Aurait-on fait partir le géant féminin de samedi dans un pays drainant moins d'enjeux économiques et médiatiques pour le ski alpin que l'Autriche ?

Pour cette épreuve d'ouverture de la Coupe du monde, qui se déroule sur glacier, le règlement de la FIS stipule que la course ne peut être reportée à une autre date du calendrier. Or ce sont des épreuves qui mobilisent beaucoup d'argent et de moyens télévisuels. Le départ a été donné et certains s'en sont plaints, mais nous avons eu la chance de voir la course se terminer par un gag [la Norvégienne Andrine Flemmen, l'Autrichienne Nicole Hosp et la Slovène Tina Maze ont réalisé le même temps et ont été classées premières ex-aequo], une première en Coupe du monde, et il n'y a pas eu d'accident. De toute façon, le ski est un sport de plein air, forcément soumis aux aléas de la météo.

Propos recueillis par P. Jo.

Les caprices du vent pénalisent le déroulement de la Coupe Louis-Vuitton

Voile • Depuis le début des éliminatoires de la Coupe de l'America, huit des vingt journées de régates ont dû être annulées

AUCKLAND
de notre envoyé spécial

Ah ! c'est sûr ils sont beaux... Mais ils sont fragiles, trop fragiles. Les bateaux de la Coupe de l'America ont une fâcheuse tendance à rester au port lorsque le vent se lève ou se fait attendre : un comble pour des voiliers. Depuis le 1er octobre, date du début de la Coupe Louis-Vuitton (éliminatoires de la Coupe de l'America), huit journées de régates sur vingt ont dû être annulées. Dès le 2 octobre, le programme a dû être repoussé de deux jours. La cause de ce retard ? Une brise trop forte. Pas une tempête, encore moins un cyclone mais un vent soufflant par moments à plus de 55 km/h. A peine de quoi ébouriffer un Breton... La situation a empiré par la suite : depuis le vendredi 25 octobre, les voiliers ont été privés de navigation durant quatre jours consécutifs. Conséquence : mardi 29 octobre, huit régates doivent se disputer, le double de ce qui se fait normalement. Les Français du Défi Areva vont ainsi affronter dans la même journée les Italiens de Prada Challenge et les Britanniques de GBR Challenge. Une épreuve pour les hommes, mais aussi pour le matériel.

ÉCONOMISER DU POIDS

Les Class America ont des formes fines et pures. Manœuvrables, ils virent de bord comme tournent les toupies. Pour économiser un maximum de poids au-dessus de la surface de l'eau (21 des 25 tonnes du poids réglementaire sont concentrées dans le bulbe de quille), les architectes n'utilisent que des matériaux composites (carbone ou Kevlar), légers mais cassables. Au moindre mouvement, ces bateaux craquent de toutes parts. Lors de la dernière édition, *Young America* s'était même brisé en deux.

Le règlement est très strict. *« Le bateau de course qui donne le départ de chaque régate possède un anémomètre situé en haut d'une perche à 10 mètres au-dessus du niveau de l'eau*, explique Marcus Hutchinson, une des « bibles vivantes » de la Cup. *Si, dans une période d'un quart d'heure, le vent souffle à plus de 19 nœuds (35 km/h) pendant au moins cinq minutes, la régate est annulée. Et si, lors de la course, la brise passe la barre des 23 nœuds (42,6 km/h), les arbitres arrêtent la régate en levant le drapeau "N" à damier bleu et blanc. En cas de pétole, les marins restent aussi sur leur base. Aucun départ n'est donné si Eole ne souffle pas au moins à 7 nœuds (13 km/h).* » Ce règlement a sa logique.

« Lorsque la Coupe Louis-Vuitton commence au mois d'octobre, nous sommes au début du printemps austral, à une période où les dépressions sont souvent nombreuses, ajoute Marcus Hutchinson. *Mais lors des quinze jours de la finale de la Coupe de l'America, en février, nous serons en plein été et le vent sera beaucoup plus faible. L'objectif principal des éliminatoires est de sélectionner le challenger qui a le plus de chances de battre le defender qui a remporté la précédente édition de la Cup. Sans les limites de vent, qui ont été instaurées en 1999, les architectes des syndicats qui participent à la Coupe Louis-Vuitton seraient obligés de construire des bateaux plus résistants et plus lents. Leurs chances de remporter la Coupe de l'America seraient alors très limitées. »*

Cette réglemenation très stricte est un calvaire pour les spectateurs qui viennent au bout du monde pour assister à des régates, et pour les chaînes de télévision qui se retrouvent avec des heures de programmes à combler. Lors des éliminatoires en 2000, près de 30 % des régates ont été repoussées. *« On pourrait faire des bateaux plus résistants*, note Dennis Conner, quadruple vainqueur de la Cup. *A Perth, nos voiliers naviguaient sans problèmes avec des vents de 35 nœuds. Mais on ne va pas fabriquer des bateaux capables de régater sous 40 nœuds lorsque le règlement impose une limite de 25 nœuds. »* Ce sacro-saint règlement pourrait bien être changé pour la prochaine édition. En attendant, les amateurs de voile doivent prendre leur mal en patience et espérer que le vent ne soit pas capricieux.

Frédéric Therin

Grâce à Ronaldinho, le Paris-SG a signé une victoire plus que symbolique face à l'OM

Football • Sur leur pelouse, les Parisiens ont infligé une rude défaite aux Marseillais (3-0). Auteur de deux buts, le joueur brésilien a été le grand animateur de son équipe

« JE VEUX marquer l'histoire du club, mais je veux garder à l'esprit que la seule manière de le faire, c'est en gagnant le titre. » Auteur de deux buts samedi 26 octobre face à Marseille, Ronaldinho, dont la prestation a atteint des sommets de maturité technique, a offert au Paris-SG bien plus qu'une simple victoire. En s'imposant sur le score sans appel de 3 buts à 0 dans ce qui constituait le choc de cette 12e journée du championnat de France, le club de la capitale s'est hissé à la deuxième place du classement de la Ligue 1. Il a surtout infligé à son rival historique une leçon de réalisme. Il faut remonter à janvier 1978 pour trouver un si large succès du Paris-SG devant Marseille (5-1).

« Ce n'est pas grave de perdre à Paris, à condition que ce soit les armes à la main. Dans un grand match comme celui-là, on ne peut pas jouer comme on l'a fait, a sèchement regretté Alain Perrin, entraîneur de l'OM. *J'ai eu honte de la prestation de mon équipe. A 2-0, nous avions le choix entre prendre une correction ou essayer de revenir. Nous avions encore le temps. Nous aurions dû être plus combatifs en première période. C'est ce qui fait la différence entre une équipe qui joue le titre et une petite équipe de L1... Je ne sais pas si Franck Lebœuf aurait eu le pouvoir de transformer les agneaux que nous étions en lions. »*

Par leur lucidité et un choix tactique privilégiant le secteur offensif (Lionel Potillon remplacé par Bartholomew Ogbeche après trente minutes de jeu), les Parisiens ont maîtrisé la rencontre, même si leur victoire ne s'est profilée qu'après deux buts sur coups de pied arrêtés, plutôt chanceux pour le premier et contestable pour le second. Ronaldinho a ouvert le score sur coup franc (15e) avant d'inscrire sur penalty son quatrième but de la saison (37e), après une faute peu évidente du gardien olympien Vedran Runje sur Ogbeche. Martin Cardetti a porté l'estocade (81e), et rejoint ainsi Benjani, Juninho et Shabani Nonda en tête du classement des buteurs (7 buts).

INSTINCT ET CRÉATIVITÉ

Leader du championnat au terme de sa démonstration de force, le Paris-SG a ainsi signé sa troisième victoire consécutive et son sixième match sans défaite en championnat.

Par sa clairvoyance, ses accélérations fulgurantes et ses dribbles chaloupés, Ronaldinho s'est illustré aux quatre coins du terrain. En homme de devoir, le Brésilien a d'abord été très attentif aux consignes de son entraîneur. On l'a vu haranguer ses partenaires, les encourager ou les replacer selon les consignes qu'il allait recueillir auprès de Luis Fernandez. Une fois la victoire scellée, et avec davantage d'espace, l'animateur a laissé libre cours à son instinct et sa créativité. A chaque toucher de balle, il s'est mis à briller par sa technique parfois insolente, son altruisme et sa spontanéité. *« Il y avait un artiste sur le terrain*, s'est félicité Luis Fernandez. *Ronaldinho a montré ce qu'était un champion du monde. Il y a du génie en lui. Il a été parfait, exceptionnel. »*

Le contexte sulfureux de la rencontre n'a apparemment pas eu d'emprise sur l'ancien joueur de Porto Alegre, arrivé au Paris-SG au début de la saison 2001-2002. A 22 ans, Ronaldinho aurait pourtant pu être déstabilisé, notamment lorsque, à la 55e minute, il s'est approché du quart de virage des supporteurs marseillais afin de tirer un corner. Il a alors reçu toute sorte de petits projectiles. Un pétard a même éclaté près de son visage. Seule l'intervention d'Alain Perrin a permis que les choses se calment et que le jeu reprenne.

Protégé par trois stewards, le Brésilien s'est élancé pour tirer son corner, sans le moindre signe d'agacement ou de crainte. *« Je n'ai pas eu peur sur le coup. J'ai simplement entendu un grand bruit derrière moi*, se souvient-il. *Comme je ne comprenais pas ce que c'était, je me suis jeté à terre. Après, bien sûr, j'ai perdu un peu de concentration et de confiance au moment de frapper le corner. C'est pour ça que je l'ai complètement raté »*, racontait-il, avec un sourire gêné.

Sur la qualité de sa prestation et les éloges de Luis Fernandez, le champion du monde est resté humble. *« C'est toujours très flatteur de pouvoir entendre les félicitations de son entraîneur*, a t-il déclaré *Mais je suis encore loin d'être un génie, un joueur hors classe. Il me reste même pas mal d'heures d'entraînement avant d'y parvenir. »*

Pierre Lepidi

61 interpellations, 35 blessés, 5 gardes à vue

Plusieurs incidents ont éclaté en marge du match Paris-SG - Marseille, classé à haut risque, malgré l'importance du dispositif de sécurité mis en place. Au total, la police a procédé à 61 interpellations, dont 24 font l'objet de procédures judiciaires pour actes de violence, a indiqué la préfecture de police. Les services de secours ont effectué 35 interventions pour blessures auprès des supporteurs des deux camps. Avant le coup d'envoi, plusieurs centaines de hooligans parisiens ont jeté des projectiles sur les forces de l'ordre, qui ont répliqué à coups de grenades lacrymogènes et de lances à eau. Après la rencontre, de brèves échauffourées survenues aux abords du Parc des Princes ont été rapidement maîtrisées. Cinq personnes ont finalement été placées en garde à vue, trois pour jets de projectiles, une quatrième pour jet de fumigène et une cinquième, en état d'ébriété avancé, pour outrage et rébellion. Un dispositif de sécurité renforcé, mobilisant 2 000 policiers et gendarmes et deux magistrats, avait été déployé.

Le paradis perdu des supporteurs munichois

BERLIN
correspondance

Un autre pacte de stabilité européen part à vau-l'eau... Celui, non écrit mais tout aussi contraignant, en vertu duquel le Bayern Munich s'engage auprès de l'Europe du football à figurer chaque année parmi les huit meilleures équipes de la Ligue des champions. Tout comme le ministre des finances Hans Eichel, qui a dû reconnaître mi-octobre auprès de ses collègues de l'Union européenne que l'Allemagne ne respecterait pas cette année le sacro-saint critère de déficit public découlant du traité de Maastricht, l'entraîneur bavarois Ottmar Hitzfeld voit poindre la mise au ban continentale de son équipe. Cette saison, seule la malheureuse formation du Spartak Moscou a fait pis que le Bayern, dernier du groupe G avec un misérable point. Et, mardi soir à La Corogne, le vainqueur de l'édition 2001 n'aura d'autre choix que de l'emporter pour tenter d'éviter un incroyable faux pas : en vingt participations à la Ligue des champions ou à celle de son aïeule de la Coupe des champions, le Bayern n'a échoué qu'une seule fois au premier tour. C'était il y a plus de 30 ans, en 1969, contre le club français de Saint-Etienne.

Cette année, pourtant, on avait promis le paradis aux supporteurs munichois. *« Nous avons le meilleur effectif de toute notre histoire »*, avait imprudemment lancé le président du directoire Karl-Heinz Rummenigge. Un recrutement de prestige et l'engagement à long terme de généreux parrains expliquaient cet optimisme. Envieux de la qualité du jeu produit par l'éternel second du championnat, Leverkusen, le Bayern a d'abord fait venir deux piliers du club rhénan : le milieu de terrain Michael Ballack, 26 ans, meilleur joueur de champ allemand actuel, et l'ailier polyvalent brésilien Zé Roberto. Un autre grand espoir de la nation, l'ex-meneur de jeu de Berlin Sebastian Deisler, 22 ans, a aussi rejoint les bords de l'Isar. Blessé, il ne devrait reprendre qu'en janvier. Montant de l'investissement total : 24,7 millions d'euros, soit près de 25 % des sommes engagées par l'ensemble des 18 équipes de la Bundesliga.

DES INVESTISSEMENTS TRÈS IMPORTANTS

Comparées à la chute de 20 % du montant des droits télévisés liée à la faillite du groupe Kirch, les dépenses bavaroises ont fait sensation. Avec Deutsche Telekom (120 millions d'euros sur six ans), le constructeur automobile Audi (5 millions d'euros par an) et l'équipementier sportif Adidas (10 % du capital de la nouvelle SA Bayern, soit 75 millions d'euros), le club dix-sept fois champion d'Allemagne a trouvé sponsors à sa mesure. Seulement 3e en 2002 derrière Dortmund et Leverkusen, l'opulent Bayern ne pouvait formuler d'autres objectifs qu'un 18e trophée national et un parcours brillant en Ligue des champions. Avec trois points d'avance sur Dortmund en Bundesliga, malgré une anicroche contre Hanovre samedi (3-3), la mission nationale est pour l'heure accomplie.

Mais trois défaites contre le Milan AC et La Corogne ont coupé les ambitions européennes. La faute essentiellement à une absence de défense collective : *« Tout le monde a oublié que la base du succès c'est la défense. Il ne s'agit pas seulement de faire les beaux devant*, a tonné le gardien Oliver Kahn. *On joue un football naïf. Les exigences d'un foot de rêve n'étaient et ne sont pas acceptables. Nous ne sommes pas le Real. Nos forces ont toujours été les vertus allemandes : combat et discipline. C'est avec ces valeurs qu'on a gagné en 2001. »* Du bout des lèvres, les dirigeants commencent à regretter de ne pas avoir recruté un défenseur de la carrure du Milanais Alessandro Nesta. Ils se mettent aussi à évoquer un *« miracle »*, *« l'aide de Dieu »* ou la vente de joueurs cet hiver. Si l'équipe ne se classe pas mieux qu'à la 4e place, synonyme de non-participation à la Coupe de l'UEFA, le manque à gagner s'élèverait à 15 millions d'euros. Bref, une certaine rhétorique du désespoir s'empare des supporteurs munichois, que les succès et les largesses de leur équipe leur avaient, jusqu'alors, fait ignorer.

Louis Rigal

Andre Agassi et Lleyton Hewitt briguent la place de numéro 1

Tennis • L'Open de Paris-Bercy pourrait être le théâtre d'une lutte au sommet

ANDRE AGASSI n'en fait pas mystère et c'est là la marque des grands champions que de pouvoir ainsi affirmer leurs ambitions : le Kid de Las Vegas ne pense qu'à une chose, devenir le numéro un mondial à l'issue de cette saison. Sur son chemin, Lleyton Hewitt, actuel leader du classement, est le seul adversaire en mesure de le malmener. L'Australien ne dispose que d'une petite avance de 43 points sur l'Américain, un écart qui pourrait s'anéantir dans le cas d'une victoire ou d'une bonne place d'Andre Agassi à l'Open de Paris qui devait débuter lundi 28 octobre au Palais Omnisport de Paris-Bercy (POPB).

Quoiqu'il arrive, l'un et l'autres, intouchables, sont d'ores et déjà assurés d'être présent à Shanghaï (Chine) du 11 au 17 novembre, lors de la Masters Cup. Cette dernière épreuve de l'année réunit les sept meilleurs joueurs mondiaux et le vainqueur d'un tournoi du Grand chelem le mieux placé, à condition qu'il fasse impérativement partie des 20 premiers.

C'est une lutte par tournois interposés que se livrent les deux hommes depuis quelques semaines. Vainqueur après Miami et Rome de son troisième tournoi Masters Series de l'année à Madrid, dimanche 21 octobre, suite au forfait en finale du Tchèque Jiri Novak, Andre Agassi, 32 ans, avait du mal à contenir son impatience avant le rendez-vous parisien. *« Je suis plus déterminé que jamais à m'améliorer encore*, a affirmé le joueur américain qui, de surcroît cette année, a remporté les trophées de Scottsdale et de Los Angeles. *Vraiment, je suis très excité de voir comment l'année se terminera. Finir n°1 récompense un grand travail, je veux gagner chaque match que je joue. »*

L'enjeu collectif de l'épreuve ne remettant pas en question ses objectifs sportifs individuels, le jeune papa avait préféré déclarer forfait plutôt que de disputer la demi finale de Coupe Davis perdue face aux Français il y a quelques semaines, sur la terre de Roland Garros. Une manière aussi de souffler avant d'affronter les ultimes épreuves de la saison.

Si la victoire madrilène a confirmé le bien fondé de ce calcul, la prestation de l'Américain au tournoi de Saint Pétersbourg la semaine dernière – remporté par le numéro 1 français, Sébastien Grosjean – et à celui de Stockholm où dans les deux cas il n'a pas dépassé le deuxième tour, peut avoir quelques raisons de l'inquiéter.

DUEL À DISTANCE

De son côté, Lleyton Hewitt n'est pas mieux loti. Il a, plus encore, réalisé une mauvaise opération dans son duel à distance avec l'Américain. Eliminé lui aussi au 2e tour du tournoi de tennis de Stockholm, il s'est incliné, mercredi 23 octobre, face au Néerlandais Raemon Sluiter (3-6, 3-6) après avoir sauvé trois balles de match. *« Cela ne m'inquiète pas »*, a commenté laconiquement après sa défaite le dernier vainqueur de Wimbledon. Lleyton Hewitt, qui avait dû déclarer forfait au Masters Serie de Madrid, officiellement en raison d'une angine, n'était pas, de fait, au mieux de sa forme. *« Je ne me sentais pas à 100%, mais ça va mieux »*, a expliqué le jeune Australien, 21 ans, qui cette saison, a également remporté le Masters Serie d'Indian's Well et les tournois de San Jose et du Queen's Club.

L'autre raison que pourrait avoir le jeune Australien de s'inquiéter est que le tournoi de Bercy ne lui a pas vraiment souri ces dernières années. Lors de ses deux dernières apparitions au POPB, il n'était jamais allé au-delà du troisième tour. Les pronostics vont donc aller bon train : à raison de 100 points pour le vainqueur, et, notamment, de 70, 45 et 25 points, respectivement pour le finaliste, les demi-finalistes et les quarts de finalistes, les progressions d'Andre Agassi et de Lleyton Hewitt vont, à n'en pas douter, faire l'objet de multiples spéculations.

Ces calculs devront aussi tenir compter de Sébastien Grosjean. Le Français, vainqueur à Bercy en 2001 et qui montre depuis peu un net regain de forme, aura à cœur de défendre son titre le couteau entre les dents.

Jean-Jacques Larrochelle

■ **Alors que ses deux récentes victoires** au tournoi de Moscou et de Lyon en faisait l'une des attractions de l'Open de Paris, Paul-Henri Mathieu ne jouera pas à Bercy. Le joueur français de 20 ans, qui bénéficiait d'une wild card, a dû déclarer forfait suite à une déchirure abdominale contractée, samedi 26 octobre alors qu'il s'entraînait avec l'Américain Andre Agassi.

Les « Frenchies » d'Angleterre rêvent de retrouvailles avec le XV de France

Rugby • Bernard Laporte leur a rendu visite

LONDRES
de notre envoyé spécial

Dans le corridor qui relie les vestiaires à la pelouse de Vicary Road, l'antique stade que l'équipe des Saracens partage avec les footballeurs de Watford, Thomas Castaignède, Christian Califano, Abdelatif Benazzi et Franck Tournaire, 227 sélections internationales à eux quatre, ont rejoint Bernard Laporte. Quelques flashes ont crépité pour immortaliser ce conciliabule inédit. En trois années d'activité, c'était la première fois, dimanche 27 octobre, que le sélectionneur du XV de France traversait la Manche pour observer le comportement des « Frenchies ».

Jusqu'à présent, l'entraîneur des Bleus pratiquait l'inspection à distance, se procurant les résultats des tests physiques des joueurs français évoluant dans le championnat anglais et les vidéos des rencontres qu'ils disputaient. Bernard Laporte pouvait aussi compter sur l'avis de David Ellis, son spécialiste de la défense, employé à l'année par le club de Gloucester.

Prévue de longue date, sa venue dans la banlieue nord de Londres à l'occasion du match Saracens-Leicester, l'affiche de la septième journée du championnat anglais, était de toute évidence assez peu désintéressée. Mercredi 30 octobre, Bernard Laporte doit en effet livrer la liste des joueurs retenus pour les test-matches qui opposeront successivement les Français aux Sud-Africains (le 9 novembre au Stade-Vélodrome de Marseille), aux Néo-Zélandais et aux Canadiens, (les 16 et 23 novembre au Stade de France).

« Je suis pas venu voir un joueur en particulier mais me rendre compte tout simplement de leur état de forme », a lâché le sélectionneur national, avant d'affirmer qu'il lui manque à ce jour un trois-quarts centre capable de suppléer Tony Marsh ou Damien Traille, ainsi qu'un pilier polyvalent. Cela tombait plutôt bien puisque l'entraîneur des Saracens, l'ancien capitaine all-black Wayne Shelford, avait titularisé Thomas Castaignède (à l'arrière) et Christian Califano, qui, après une déchirure des ligaments de la cheville gauche, découvrait dimanche les joies de la Zurich Premiership (dénomination du championnat anglais).

Chargé de disloquer la défense de Leicester, Abdelatif Benazzi n'a quant à lui disputé que la deuxième mi-temps face aux champions d'Europe et d'Angleterre en titre. Lesquels avaient décidé de laisser leur recrue Franck Tournaire sur le banc. Au lieu du duel attendu Califano-Tournaire, on n'eut donc droit qu'à une accolade entre les deux anciens comparses de première-ligne (à Toulouse et au sein du XV de France) dans la haie d'honneur qui clôt traditionnellement les matches outre-Manche.

REVUE DES CADRES

Cette revue des cadres jouée sur air de retour en grâce a surpris les principaux intéressés. La veille du match, Thomas Castaignède n'osait pas croire en ses chances de réintégrer l'équipe de France. *« Après ma blessure, j'ai pensé que jamais je ne remarcherais correctement, que jamais je ne pourrais rejouer au rugby. Alors, même si je ne me suis pas trop mécontent de mon début de saison, je ne veux pas brûler les étapes »*, expliquait-il.

A ses côtés, Christian Califano tenait un discours tout aussi prudent. A son retour de Nouvelle-Zélande, sans passer par la case Toulouse où il était attendu par des dirigeants qui assuraient qu'un contrat en bonne et due forme le liait toujours à leur club, le premier Français à avoir disputé le Super 12 a rejoint les Saracens, club du magnat de l'immobilier Nigel Wray. En cette année de préparation de la Coupe du monde 2003, les anciens Toulousains ont choisi, au contraire d'Olivier Brouzet, qui a quitté Northampton pour Montferrand, de ne pas regagner la France.

« Après mes démêlés avec le Stade toulousain, qui doivent se régler devant les prud'hommes, il valait mieux que je m'expatrie », affirme Christian Califano. *« Moi, c'est avec la Fédération française de rugby que j'ai eu maille à partir*, reprend Thomas Castaignède. *Elle n'a pas voulu prendre en charge ma convalescence après ma rupture du tendon d'Achille. Je me suis senti abandonné et cela ne m'a pas donné envie de revenir. Bien heureusement, deux ans plus tard, tout cela est en train de se résoudre. »*

« Après quatre opérations, dix-huit mois de galère, une place de remplaçant serait déjà une très belle victoire », reconnaît l'arrière des Saracens, qui a prouvé dimanche qu'il n'avait rien perdu de sa capacité d'accélération dans les intervalles. Le magnifique essai qu'il a inscrit n'a cependant pas empêché son équipe d'être battue sur son terrain par Leicester (26-18). Si Bernard Laporte déplorait une première mi-temps *« moyennasse »*, il s'avouait conforté par la suite d'une rencontre disputée sous un vent violent. *« J'ai vu un Cali assez présent, accrocheur en défense, et un gros match de Thomas »*, concluait le sélectionneur. Les rappellera-t-il pour autant au sein du XV de France ?

François Aubel

Agen vire en tête à mi-parcours

Les matches aller du Top 16 de rugby se sont achevés samedi 26 et dimanche 27 octobre. Si aucune équipe n'est sortie invaincue de ces premiers matches, Agen, privé cette saison de Coupe d'Europe, les a particulièrement bien négociés, n'encaissant qu'une seule défaite face à Narbonne lors de la journée d'ouverture. Dans la poule 2, les Agenais ont battu samedi le Stade toulousain (27-19), leurs dauphins au classement, qu'ils devancent désormais de trois points. Dans la poule 1, Biarritz, vainqueur de Montauban (30-12), et le Stade français, victorieux de Bourgoin (20-12), se partagent la première place, deux points devant Montferrand.

DÉPÊCHES

■ **ATHLÉTISME : l'ancien champion de France du javelot Michel Macquet est décédé**, dimanche 27 octobre, à l'âge de 70 ans. Il avait battu le record de France du javelot à treize reprises. En 1961, il l'avait porté à 83,36 m, un record qui a tenu dix-huit ans.

■ **BOXE : la Française Myriame Lamare s'est adjugé le titre mondial amateurs** (– 63,5 kg), dimanche 27 octobre à Antalya (Turquie), en battant en finale la Turque Yasemin Ustalar.

■ **RUGBY : Agen et son troisième ligne Thierry Labrousse ont déposé plainte conjointement, samedi 26 octobre, contre le talonneur du Stade toulousain Yannick Bru**. Ils l'accusent d'avoir donné un coup de tête au joueur agenais après la rencontre du championnat de France entre Agen et Toulouse et de lui avoir fracturé le nez. Bernard Lapasset, président de la Fédération française de rugby, a décidé de priver Yannick Bru des tests automnales du XV de France.

■ **Le joueur du Stade français Patrick Tabacco,** victime d'une entorse à la cheville gauche face à Bourgoin, dimanche 27 octobre, est forfait pour les trois tests-matches de novembre de l'équipe de France.

■ **LOTO : résultats des tirages n° 86 effectués le 26 octobre 2002. Premier tirage :** 7 ; 16 ; 20 ; 26 ; 31 ; 46 ; numéro complémentaire : 39. Rapports pour 6 numéros : 972 098,00 € ; 5 numéros et complémentaire : 20 066,70 €; 5 numéros : 1 020,20 € ; 4 numéros et complémentaire : 45,20 € ; 4 numéros : 22,60 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,60 € ; 3 numéros : 2,30 €. **Second tirage :** 9 ; 19 ; 22 ; 24 ; 36 ; 47 ; numéro complémentaire : 29 Rapports pour 6 numéros : 2 097 694,00 € ; 5 numéros et complémentaire : 20 066,70 € ; 5 numéros : 939,00 € ; 4 numéros et complémentaire : 39,20 € ; 4 numéros : 19,60 € ; 3 numéros et complémentaire : 4,00 € ; 3 numéros : 2,00 €.

AUJOURD'HUI SPORTS

Auxerre reprend la tête, le Paris-SG se replace

L'AJ AUXERRE a profité du match nul concédé par Nice sur son terrain devant Lens (0-0), samedi 26 octobre, pour reprendre la première place du championnat de France de Ligue 1, une semaine seulement après l'avoir cédée. Un but d'Olivier Kapo (67e), suite à une action collective devant la surface de réparation rennaise, a permis aux hommes de Guy Roux de décrocher cette victoire. La rencontre phare de la 12e journée entre le Paris-SG et Marseille a cette année tenu ses promesses. Ronaldinho, auteur de deux buts, a été l'un des grands artisans de la réussite (3-0) des joueurs de la capitale, qui se retrouvent, avec un point de retard, dans le sillage des leaders bourguignons. Lyon, qui a enlevé un précieux succès à Ajaccio (0-1), s'est emparé de la 4e place. Samedi 2 novembre, les Lyonnais recevront les Niçois, désormais troisièmes. En bas de tableau, Troyes (19e) s'est rassuré quelque peu en décrochant un match nul encourageant (2-2) à Montpellier (18e).

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE FOOTBALL DE L1, 12e JOURNÉE

Les résultats

				Spectateurs
Bordeaux	2	2	Monaco	27 929
Darcheville (74e), Savio (67e)			Giuly (20e), Nonda (44e)	
Paris-SG	3	0	Marseille	41 949
Ronaldinho (15e, 38e s.p.), Cardetti (82e)				
Nice	0	0	Lens	15 767
AC Ajaccio	0	1	Lyon	8 500
			T. Vairelles (32e)	
Auxerre	1	0	Rennes	9 000
Kapo (67e)				
Guingamp	0	1	Sedan	14 380
			Liri (77e)	
Le Havre	1	1	Nantes	11 420
Sinama-Pongolle (76e)			N. Gillet (74e, s.p.)	
Lille	1	0	Sochaux	14 981
Sterjovski (55e, s.p.)				
Montpellier	2	2	Troyes	9 357
F. Silvestre (46e, 76e s.p.)			Baticle (23e), Goussé (63e)	
Strasbourg	2	0	Bastia	11 141
Beye (23e), Laurent (70e)				

Le classement

		Points	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Marqués	Encais.	Diff.	Cartons J	Cartons R
1	Auxerre	24	12	7	3	2	17	10	+ 7	20	2
2	Paris-SG	23	12	6	5	1	21	8	+ 13	36	6
3	Nice	22	12	6	4	2	16	5	+ 11	29	2
4	Lyon	21	12	6	3	3	23	13	+ 10	25	3
5	Marseille	20	12	6	2	4	14	15	- 1	31	1
6	Monaco	19	12	5	4	3	18	12	+ 6	31	4
7	Sochaux	19	12	5	4	3	14	10	+ 4	30	1
8	Strasbourg	19	12	5	4	3	17	19	- 2	36	0
9	Lens	18	12	4	6	2	10	7	+ 3	32	3
10	Lille	17	12	4	5	3	11	12	- 1	27	3
11	Bordeaux	16	12	4	4	4	13	12	+ 1	30	4
12	Guingamp	15	12	4	3	5	17	18	- 1	26	4
13	Bastia	14	12	4	2	6	13	17	- 4	38	5
14	Ajaccio	13	12	3	4	5	9	13	- 4	38	0
15	Sedan	13	12	3	4	5	14	19	- 5	31	2
16	Nantes	12	12	3	3	6	11	16	- 5	28	5
17	Le Havre	11	12	2	5	5	9	17	- 8	35	6
18	Montpellier	10	12	2	4	6	9	16	- 7	28	3
19	Troyes	8	12	1	5	6	8	16	- 8	22	3
20	Rennes	8	12	2	2	8	8	18	- 9	34	2

La phrase : *« Quand on fait tous les efforts en même temps, c'est beaucoup moins fatiguant ! »*, Jean-François Domergue, entraîneur du Havre.

13e journée

Samedi 2 novembre
Lyon-Nice ;
Lens-Auxerre ;
Bastia-Lille ;
Marseille-Montpellier ;
Monaco-Le Havre ;
Rennes-AC Ajaccio ;
Sochaux-Strasbourg ;
Troyes-Guingamp.
Dimanche 3 novembre
Sedan-Paris-SG ;
Nantes-Bordeaux.

Les buteurs

1. Benjani (Auxerre), Juninho (Lyon), Nonda (Monaco) +1 et Cardetti (Paris-SG) +1, 7 buts ;
5.Pauleta (Bordeaux), Anderson (Lyon) ; K. Diawara (Nice), 6 buts.

ALEXANDER DEMIANCHUK /REUTERS

TENNIS
Tête de série n° 3, Sébastien Grosjean a remporté, dimanche 27 octobre, le Tournoi de Saint-Pétersbourg en battant en finale le Russe Mikhaïl Youzhny (7-5, 6-4). Le Français remporte le troisième tournoi de sa carrière, après Nottingham en 2000 et Paris-Bercy en 2001.

MICHEL GANGNE/AFP

RUGBY
Le trois-quart centre agenais François Gelez, à gauche, tente de stopper le deuxième-ligne toulousain Gregory Lamboley, lors de la rencontre Agen-Stade toulousain. Agen remporte le match 27 à 19

JAVIER SORIANO/AFP

FOOTBALL
grâce à un but de Zinedine Zidane (21e), le Real Madrid obtient un match nul (1-1) face à l'équipe de Villarreal et enregistre son cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues.

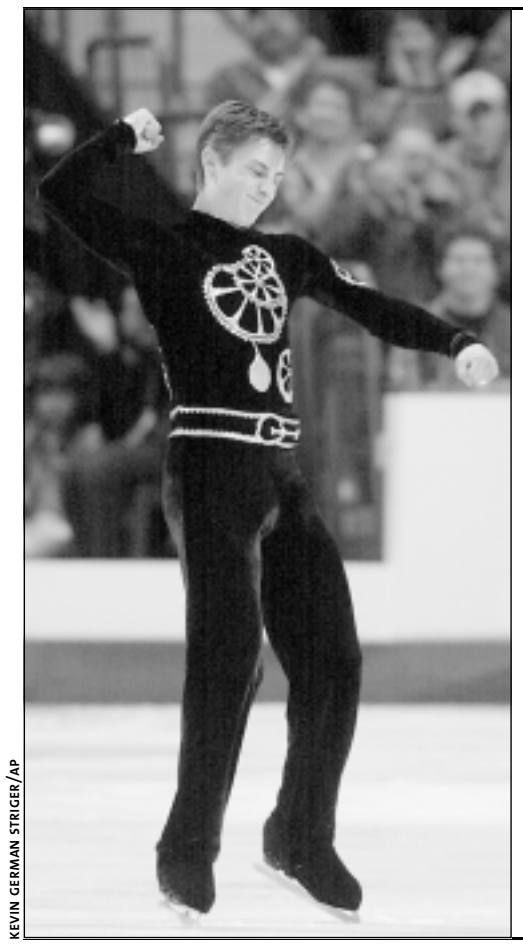

KEVIN GERMAN STRIGER/AP

PATINAGE ARTISTIQUE
Brian Joubert est devenu, dimanche 27 octobre à Spokane (Etats-Unis), le premier Français à remporter une épreuve du Grand Prix chez les hommes.
Le Poitevin de 18 ans, entraîné par Véronique Guyon, a profité du forfait du Russe Alexei Yagudin, le champion olympique, blessé à la hanche lors d'un échauffement
Le mois prochain, la présence de Brian Joubert sera très attendue au Trophée Lalique.

RÉSULTATS

FOOTBALL

France

LIGUE 2 (13e journée)
SAMEDI
Le Mans-Valence 2-0
Lorient-Wasquehal 0-0
Metz-Créteil 1-0
Niort-Beauvais 0-1
Saint-Etienne - Caen 2-1
Gueugnon-Grenoble 1-0
Istres-Laval 3-1
Amiens-Clermont 1-0
Reims-Nancy 1-0
DIMANCHE
Toulouse-Châteauroux 1-0
Classement: 1. Le Mans, 29 pts ; 2. Toulouse, 23 ; 3. Châteauroux, 23 ; 4. Lorient, 21 ; 5. Beauvais, 20 ; 6. Créteil, 19 ; 7. Caen, 18 ; 8. Amiens, 18 ; 9. Laval, 18 ; 10. Metz, 18 ; 11. Niort, 17 ; 12. Wasquehal, 17 ; 13. Grenoble, 16 ; 14. Saint-Etienne, 16 ; 15. Valence, 16 ; 16. Clermont, 16 ; 17. Reims, 13 ; 18. Istres, 13 ; 19. Nancy, 12 ; 20. Gueugnon, 12.

NATIONAL (13e journée)
SAMEDI
Romorantin-Angers 0-1
Alès-Nîmes 1-0
Martigues-Rouen 0-0
Pau-Sète 1-2
Cannes - Viry-Châtillon 3-0
La Roche-sur-Yon - Louhans-Cuiseaux 0-1
Besançon-Trélissac 3-0
Brest-Dijon 3-2
Cherbourg-Beaucaire 6-0
Valenciennes-Angoulême 2-0
Classement: 1. Angers, 31pts ; 2. Besançon, 25 ; 3. Louhans-Cuiseaux, 25 ; 4. Valenciennes, 22 ; 5. Martigues, 21 ; 6. Trélissac , 20 ; 7. Pau, 19 ; 8. Cannes, 18 ; 9. Alès, 18 ; 10. Rouen, 18 ; 11. Dijon, 18 ; 12. Angoulême, 17 ; 13. Brest, 17 ; 14. Cherbourg, 14 ; 15. Nîmes, 14 ; 16. Romorantin, 14 ; 17. Sète, 14 ; 18. La Roche-sur-Yon, 11 ; 19. Viry-Châtillon, 5 ; 20. Beaucaire, 5.

Allemagne

BUNDESLIGA (7e journée)
SAMEDI
Brême-Dortmund 1-4
Bayern Munich-Hanovre 3-3
Hertha Berlin-Leverkusen 1-1
Schalke 04-Nuremberg 1-1
Moenchengladbach-Munich 1860 0-1
Bielefeld-Hambourg 2-1
Stuttgart-Cottbus 0-0
DIMANCHE
Wolfsbourg-Rostock 1-0
(Kaiserslautern-Bochum reporté pour cause de risque tempête)
Classement: 1. Bayern Munich, 23 pts ; 2. Borussia Dortmund, 20 ; 3. Munich 1860, 17 ; 4. Werder Brême, 17 ; 5. Hertha Berlin, 16 ; 6. Schalke 04 Gelsenkirchen, 16 ; 7. Wolfsburg, 16 ; 8. Bochum, 14 ; 9. Stuttgart, 14 ; 10. Bielefeld, 14 ; 11. Hansa Rostock, 13 ; 12. Bayer Leverkusen, 12 ; 13. Hambourg SV, 12 ; 14. Moenchengladbach, 11 ; 15. Nuremberg, 10 ; 16. Hanovre, 9 ; 17. Kaiserslautern, 6 ; 18. Energie Cottbus, 5. Angleterre

PREMIER LEAGUE (11e journée)
SAMEDI
Arsenal-Blackburn 1-2
Birmingham-Manchester City 0-2
Chelsea-West Bromwich 2-0
Liverpool-Tottenham 2-1
Manchester United-Aston Villa 1-1
Middlesbrough-Leeds 2-2
Newcastle-Charlton 2-1
DIMANCHE
Southampton-Fulham 4-2
West Ham-Everton 0-1
(Lundi : Bolton-Sunderland)
Classement: 1. Liverpool, 27 pts ; 2. Arsenal, 23 ; 3. Chelsea, 19 ; 4. Manchester United, 19 ; 5. Tottenham, 19 ; 6. Middlesbrough, 18 ; 7. Blackburn, 18 ; 8. Everton, 17 ; 9. Newcastle, 16 ; 10. Southampton, 16 ; 11. Fulham, 15 ; 12. Leeds, 14 ; 13. Birmingham, 12 ; 14. Aston Villa, 11 ; 15. West Ham, 11 ; 16. Manchester City, 11 ; 17. Charlton, 10 ; 18. West Bromwich, 10 ; 19. Sunderland, 8 ; 20. Bolton, 7.

Espagne

LIGA (7e journée)
SAMEDI
Celta Vigo-Atletico Madrid 0-0
Valence-Athletic Bilbao 5-1
Huelva-Betis 1-1
FC Barcelone-Alaves 6-1
Real Madrid-Villarreal 1-1
Rayo Vallecano-La Corogne 1-2
DIMANCHE
Majorque-Osasuna 2-0
FC Séville-Valladolid 2-1
Malaga-Espanyol Barcelone 3-4
Real Sociedad-Racing Santander 2-1
Classement: 1. Real Sociedad Saint-Sébastien, 17 pts ; 2. Valence, 14 ; 3. Celta Vigo, 14 ; 4. Real Madrid, 12 ; 5. Malaga, 12 ; 6. Deportivo La Corogne, 12 ; 7. Real Majorque, 12 ; 8. FC Barcelone, 11 ; 9. Betis Séville, 10 ; 10. Racing Santander, 10 ; 11. Valladolid, 10 ; 12. Atletico Madrid, 8 ; 13. Rayo Vallecano Madrid, 8 ; 14. Villarreal, 7 ; 15. FC Séville, 7 ; 16. Espanyol Barcelone, 7 ; 17. Osasuna Pampelune, 5 ; 18. Alaves Vitoria, 5 ; 19. Athletic Bilbao, 5 ; 20. Huelva, 2. Italie

Série A (7e journée)
SAMEDI
Chievo Vérone-Milan AC 3-2
Juventus-Udinese 1-0
DIMANCHE
Brescia-Côme 1-1
Inter Milan-Bologne 2-0
Parme-Atalanta Bergame 2-1
Pérouse-Modène 2-0
Plaisance-Empoli 1-2
Reggina-Torino 2-1
Lazio Rome-AS Rome 2-2
Classement: 1. Inter Milan, 16 pts ; 2. Milan, AC 13 ; 3. Juventus Turin, 12 ; 4. Lazio Rome, 11 ; 5. Bologne, 11 ; 6. AS Rome, 10 ; 7. Empoli, 10 ; 8. Parme, 9 ; 9. Chievo Vérone, 9 ; 10. Modène, 9 ; 11. Plaisance, 7 ; 12. Pérouse, 7 ; 13. Udinese, 7 ; 14. Reggina Reggio de Calabre, 5 ; 15. Brescia, 5 ; 16. Côme, 4 ; 17. Torino, 3 ; 18. Atalanta Bergame, 1.

RUGBY

TOP 16 (7e journée)

Poule 1
SAMEDI
Bordeaux-Castres 30-20
Biarritz-Montauban 30-12
Grenoble-Montferrand 21-22
DIMANCHE
Stade français-Bourgoin 20-12
Classement: 1. Biarritz, 17 pts ; 2. Stade français, 17 ; 3. Montferrand, 15 ; 4. Bourgoin, 14 ; 5. Grenoble, 13 ; 6. Bordeaux, 13 ; 7. Montauban, 12 ; 8. Castres, 11.

Poule 2
VENDREDI
Pau - Mont-de-Marsan 34-13
SAMEDI
Agen-Stade toulousain 27-19
Béziers-Narbonne 31-24
Colomiers-Perpignan 14-9
Classement: 1. Agen, 19 pts ; 2. Stade toulousain, 16 ; 3. Perpignan, 15 ; 4. Narbonne, 15 ; 5. Colomiers, 13 ; 6. Pau, 12 ; 7. Béziers, 11 ; 8. Mont-de-Marsan, 11.

PRO D2 (8e journée)
SAMEDI
Tarbes-Aubenas 30-9
Lyon OU-Auch 26-3
Métro-Racing-Tyrosse 39-37
Dax-Marmande 41-18
Brive-Périgueux 18-15
La Rochelle-Bayonne 14-9
DIMANCHE
Montpellier-Toulon 40-17
Albi-Aurillac 25-23
Classement: 1. Brive, 23 pts ; 2. Montpellier, 21 ; 3. La Rochelle, 20 ; 4. Tarbes, 19 ; 5. Bayonne, 18 ; 6. Dax, 16 ; 7. Auch, 16 ; 8. Métro-Racing, 15 ; 9. Lyon OU, 14 ; 10. Tyrosse, 14 ; 11. Aurillac, 14 ; 12. Périgueux, 14 ; 13. Albi, 14 ; 14. Toulon, 13 ; 15. Aubenas, 13 ; 16. Marmande, 12.

BASKET-BALL

PRO A (4e journée)
VENDREDI
Le Havre-Cholet 79-83 a.p.
SAMEDI
Nancy-Limoges 83-77
Hyères-Toulon-Vichy 89-101
Bourg-en-Bresse - Chalon-sur-Saône 81-71
Dijon-Paris Basket Racing 83-75
Roanne-Le Mans 75-111
Villeurbanne-Gravelines 83-60
DIMANCHE
Pau-Orthez - Strasbourg 88-79
Classement: 1. Cholet, Pau-Orthez, Vichy, 8 pts; 4. Le Mans, Villeurbanne, Gravelines, 7 ; 7. Le Havre, Bourg-en-Bresse, 6 ; 9. Limoges, Chalon-sur-Saône, Paris Basket Racing, Dijon, Hyères-Toulon, Nancy, Roanne, 5 ; 16. Strasbourg, 4.

Ligue féminine (4e journée)

SAMEDI
Bourges-Nice 81-69
Valenciennes-Mondeville 108-50
Tarbes-Montpellier 78-59
Stade clermontois - Aix-en-Provence 72-77
Reims - Villeneuve-d'Ascq 62-61
Toulouse-Bordeaux 76-73
Classement: 1. Valenciennes, Bourges, 8 pts ; 3. Tarbes, Aix-en-Provence, Toulouse, 7 ; 6. Bordeaux, 6 ; 7. Nice, Villeneuve-d'Ascq, Reims, Montpellier, Mondeville, 5 ; 12. Stade clermontois, 4.

HANDBALL

DIVISION (17e journée)
VENDREDI
Toulouse-Angers 26-19
SAMEDI
Sélestat-Montpellier 23-26
Chambéry-ACBB 28-22
Dunkerque-Villeurbanne 19-14
Créteil-Ivry 31-24
Paris Handball-Nîmes 29-27
DIMANCHE
Istres-Ajaccio 23-25
Classement: 1. Montpellier, 30pts ; 2. Chambéry, 21 ; 3. Créteil, 20 ; 4. Paris Handball, 18 ; 5. Toulouse, 16 ; 6. Sélestat, 15 ; 7. Dunkerque, 14 ; 8. Nîmes, 14 ; 9. Villeurbanne, 14 ; 10. Angers, 13 ; 11. Istres, 9 ; 12. Ajaccio, 9 ; 13. Ivry, 8 ; 14. ACBB, 7.
DIVISION 1 FÉMININE (8e journée)
SAMEDI
Bondy-Dijon 21-31
Bouillargues-Angoulême 28-23
DIMANCHE
Mérignac-Metz 29-34
Toulon-Nîmes 19-20
Besançon - Issy-les-Moulineaux 27-24
Le Havre-Lyon/Vaulx-en-Velin 27-23
Classement: 1. Metz, 25 pts ; 2. Dijon, 25 ; 3. Besançon, 24 ; 4. Mérignac, 19 ; 5. Nîmes, 16 ; 6. Le Havre, 16 ; 7. Issy-les-Moulineaux, 14 ; 8. Bouillargues, 14 ; 9. Lyon/Vaulx-en-Velin, 13 ; 10. Toulon, 12 ; 11. Bondy, 12 ; 12. Angoulême, 10.

VOLLEY-BALL

PRO A (1re journée)
SAMEDI
Paris-Volley - Avignon 3-0
Rennes-Dunkerque 3-0
Ajaccio-Toulouse 3-1
Sète-Montpellier 2-3
Nice-Cannes 3-2
Tours-Tourcoing 0-3
Poitiers-Asnières 3-1
Classement: 1. Paris-Volley, Rennes, Tourcoing, 2 ; 4. Ajaccio, Poitiers, 2 ; 6. Montpellier, Nice, 2 ; 8. Cannes, Sète, 1 ; 10. Asnières, Toulouse, 1 ; 12. Dunkerque, Avignon, Tours, 1.

PATINAGE ARTISTIQUE

Skate America
Couples
Classement final :
1. Tatiana Totmianina/Maxim Marinin (Rus), 1,5 ; 2. Anabelle Langlois/Patrice Archetto (Can), 3,5 ; 3. Pang Qing/Tong Jian (Chn), 4,0 ; 4. Zhang Dan/Zhang Hao (Chn), 6,0 ; 5. Yuko Kawaguchi/Alexander Markuntsov (Jap), 7,5.
Dames
Classement final : 1. Michelle Kwan (Usa), 1,5 ; 2. Ann Patrice McDonough (Usa), 5,0 ; 3. Elena Liashenko (Ukr), 5,0 ; 4. Jennifer Kirk (Usa), 6,0 ; 5. Ludmila Nelidina (Rus), 6,5.
Messieurs
Classement final : 1. Brian Joubert (Fra), 2,0 ; 2. Alexander Abt (Rus), 3,5 ; 3. Matthew Savoie (Usa), 6,0 ; 4. Zhang Min (Chn), 6,0 ; 5. Michael Weiss (Usa), 8,5.
Danse
Classement final: 1. Elena Grushina/Ruslan Goncharov (Ukr), 2,0 ; 2. Tatiana Navka/Roman Kostomarov (Rus), 4,0 ; 3. Tanith Belbin/Benjamin Agosto (Usa), 6,0 ; 4. Galit Chait/Sergei Sakhnovsky (Isr), 8,0 ; 5. Melissa Gregory/Denis Petukhov (Usa), 10,0.

SKI ALPIN

COUPE DU MONDE, SÖLDEN (AUT)
Slalom géant masculin
Classement : 1. Stephan Eberharter (Aut), 1 min 49 s 47 (59.89 + 49.58) ; 2. Frédéric Covili (Fra), 1 min 49 s 60 (1:00.27 + 49.33) ; 3. Michael Von Gruenigen (Sui), 1 min 49 s 75 (1:00.21 + 49.54) ; 4. Kjetil-Andre Aamodt (Nor), 1 min 49 s 82 (1:00.55 + 49.27) ; 5. Bode Miller (USA), 1 min 49 s 92 (1:00.00 + 49.92) ; 6. Fredrik Nyberg (Suè), 1 min 50 s 13 (1:00.75 + 49.38) ;
7. Massimiliano Blardone (Ita), 1 min 50 s 41 (1:01.21 + 49.20) ; 8. Didier Cuche (Sui), 1 min 50 s 52 (1:00.98 + 49.54) ; 9. Didier Defago (Sui), 1 min 50 s 59 (1:00.62 + 49.97) ; 10. Christoph Gruber (Aut), 1 min 50 s 69 (1:01.42 + 49.27) ; ... 12. Vincent Millet (Fra), 1 min 50 s 91 (1:00.90 + 50.01) ; 13. Joël Chenal (Fra), 1 min 51 s 17 (1:01.04 + 50.13) ; ... 26. Jean-Pierre Vidal (Fra), 1 min 51 s 98 (1:01.61 + 50.37).
Classement général : 1. Eberharter, 100 pts ; 2. Covili, 80 ; 3. Von Gruenigen, 60 ; 4. Aamodt, 50 ; 5. Miller, 45 ; ... 12. Millet, 22 ; 13. Chenal, 20.
Slalom géant féminin
Classement : 1. Nicole Hosp (Aut), 1 min 49 s 91 (54.95 + 54.96), Tina Maze (Slo), 1 min 49 s 91 (54.43 + 55.48), Andrine Flemmen (Nor), 1 min 49 s 91 (53.74 + 56.17) ; 4. Stina Hofgard Nielsen (Nor), 1 min 50 s 21 (54.58 + 55.63) ;
5. Maria Jose Rienda Contreras (Esp), 1 min 50 s 24 (54.33 + 55.91) ; 6. Sonja Nef (Sui), 1 min 50 s 36 (54.38 + 55.98) ; 7. Jessica Lindell-Vikarby (Suè), 1 min 50 s 42 (55.13 + 55.29) ; 8. Alenka Dovzan (Slo), 1 min 50 s 62 (55.08 + 55.54) ; 9. Tanja Poutiainen (Fin), 1 min 50 s 79 (54.05 + 56.74) ; 10. Anja Paerson (Suè), 1 min 51 s 15 (54.63 + 56.62) ; ... 14. Carole Montillet (Fra), 1 min 51 s 49 (55.29 + 56.20) ; ... 24. Christel Pascal (Fra), 1 min 52 s 29 (55.17 + 57.12).
Classement général : 1. Hosp, Maze, Flemmen, 100 pts ; 4. Nielsen, 50 ; 5. Contreras, 45 ; ... 14. Montillet, 18 ; ... 24. Pascal, 7.

TENNIS

QUALIFICATIONS POUR LE TOURNOI DE PARIS-BERCY
Résultats du 2e tour des qualifications :
Kenneth Carlsen (Dan) b. Adrian Voinea (Rou) 7-5, 6-2 ; Anthony Dupuis (Fra) b. Davide Sanguinetti (Ita) 6-3, 6-4 ; Radek Stepanek (Tch) b. Feliciano Lopez (Esp) 6-7, 6-4, 6-4 ; Guillermo Coria (Arg) b. Olivier Rochus (Bel) 7-5, 6-4 ; Todd Martin (USA) b. Jean-François Bachelot (Fra) 5-7, 6-4, 6-1 ; Dominik Hrbaty (Svq) b. Mariano Zabaleta (Arg) 7-6, 5-7, 6-1.
TOURNOI MASCULIN DE BÂLE (Sui)
Demi-finales : David Nalbandian (Arg) b. Roger Federer (Sui) 6-7 (2/7), 7-5, 6-3 ; Fernando Gonzalez (Chi) b. Juan Carlos Ferrero (Esp) 6-4, 4-6, 6-1.
Finale : Nalbandian b. Gonzalez 6-4, 6-3, 6-2.
TOURNOI MASCULIN DE ST-PÉTERSBOURG (Rus)
Demi-finales : Sébastien Grosjean (Fra) b. Karol Kucera (Svq) 6-3, 6-2 ; Mikhail Youzhny (Rus) b. Vladimir Voltchkov (Blr) 6-4, 6-3.
Finale : Grosjean b. Youzhny 7-5, 6-4.
TOURNOI MASCULIN DE STOCKHOLM (Suè)
Demi-finales : Paradorn Srichaphan (Tha) b. Tommy Robredo (Esp) 6-4, 6-7 (5/7), 6-1 ; Marcelo Rios (Chi) b. Hicham Arazi (Mar) 6-3, 7-5.
Finale : Srichaphan b. Rios 6-7 (2/7), 6-0, 6-3, 6-2.

LE CALENDRIER

LUNDI 28 OCTOBRE

Tennis
ATP : Masters Series à Paris-Bercy, jusqu'au 3 novembre **(Sport+, France 2, samedi 2 à 14 h 40, et France 3, dimanche 3 à 15 heures)**

Voile
Coupe Louis-Vuitton (suite du 2e tour) à Auckland (N-Z) **(Paris Première)**
Around Alone, suite de la 2e étape : Torbay (Ang)-Le Cap (AfS)

MARDI 29 OCTOBRE

Football
Ligue des champions (1re phase, 5e journée) avec Lens - Milan AC (Ita) **(Canal+, 20 h 45)**
Coupe de l'UEFA (2e tour aller) avec Djugardens (Suè)-Bordeaux

Volley-ball
Championnat de France ProA messieurs (2e journée)

MERCREDI 30 OCTOBRE

Basket-ball
Euroligue messieurs (4e journée) avec Pau-Orthez - Fortitudo Bologne (Ita) **(Sport+, 20 h 30)**
Euroligue dames (1re journée) avec Tarbes-Podgorica (You) et Bourges-Gdynia (Pol)

Football
Ligue des champions (1re phase, fin de la 5e journée) avec PSV Eindhoven (PB)-Auxerre et Lyon-Ajax Amsterdam (PB) **(TF1, 20 h 45)**

JEUDI 31 OCTOBRE

Automobile
Rallye d'Australie, jusqu'au 3 novembre

Basket-ball
Euroligue messieurs (fin de la 4e journée) avec Villeurbanne-CSKA Moscou (Rus) **(Sport+, 20 h 30)**
Euroligue dames (fin de la 1re journée) avec Valenciennes-Ekaterinbourg (Rus)
Championnat de France ProA (5e journée, match avancé) : Paris Basket-Le Havre

Football
Coupe de l'UEFA (fin du 2e tour aller) avec National Bucarest (Rou) - Paris-SG **(Canal+, 22 h 55)**

Golf
PGA : The Tour Championship à Atlanta (Usa), jusqu'au 3 novembre (Eurosport)
Circuit européen messieurs : Open d'Italie à Ismolas, jusqu'au 3 novembre **(Sport+)**

Patinage artistique
Grand Prix : Skate Canada à Québec, jusqu'au 3 novembre

VENDREDI 1ER NOVEMBRE

Football
Championnat de France Ligue 2 (14e journée, match avancé) : Caen-Le Mans **(Eurosport, 20 heures)**

SAMEDI 2 NOVEMBRE

Basket-ball
Championnat de France ProA (5e journée)
Ligue féminine (5e journée)

Boxe
Championnat d'Europe super-plume : Affif Djelti (Fra/tenant)-Bouziane Oudji (Fra) à Elbeuf

Football
Championnat de France Ligue 1 (13e journée) avec Lyon-Nice (Canal+, 17 h 15)
Championnat de France Ligue 2 (14e journée)
Coupe de France (6e tour), jusqu'au 3
Championnat d'Allemagne (11e journée), jusqu'au 3
Championnat d'Angleterre (12e journée), jusqu'au 3
Championnat d'Espagne (8e journée, jusqu'au 3
Championnat d'Italie (8e journée), jusqu'au 3

Handball
Championnat de France dames (9e journée)

Judo
Championnats de France à Paris, jusqu'au 3 novembre

Rugby
Top 16 (8e journée) avec Toulouse-Perpignan **(Canal+, 15 heures)**
Pro D2 (9e journée), jusqu'au 3 novembre
Test-matches : Argentine-Australie à Buenos Aires **(Sport+, minuit),** pays de Galles-Roumanie à Cardiff

Tennis
Fed Cup (finale) à Maspalomas (Esp), jusqu'au 3 novembre

Volley-ball
Championnat de France ProA messieurs (3e journée)
Championnat de France dames (6e journée)

DIMANCHE 3 NOVEMBRE

Athlétisme
Marathon de New York **(Eurosport, 16 h 30)**

Basket-ball
Championnat de France ProA (5e journée, match décalé) : Le Mans-Villeurbanne
Ligue féminine (5e journée, match décalé) : Bourges-Valenciennes

Football
Ligue 1 (13e journée, matches décalés) : Sedan-Paris-SG **(Foot+ et Superstades, 18 h 30)** et Nantes-Bordeaux **(Canal+, 20 h 45)**

Moto
Vitesse : Grand Prix d'Espagne à Valence **(France 3, 12 h 50 et 13 h 55)**

AUJOURD'HUI

Du soleil sur tout le pays

MARDI 29 OCTOBRE
Lever du soleil à Paris : 7 h 34
Coucher du soleil à Paris : 17 h 34

Les conditions anticycloniques sont installées sur la France. Le flux perturbé circule sur le Pays de Galles et l'Angleterre et ne fait sentir son influence que partiellement sur les côtes de la Manche. La masse d'air se rafraîchit, les gelées matinales sont de retour localement sur le nord-est.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel est par moment nuageux sur le nord du Finistère, des Côtes-d'Armor, de la Manche et du Calvados. Ailleurs, le soleil est plus présent. Le vent de sud à sud-ouest souffle entre 40 et 60 km/h en bord de mer. Les températures maximales sont comprises entre 14 et 17 degrés sur le Cotentin et 17 à 20 degrés sur le reste du grand ouest.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Des bancs de nuages circulent en bordure de Manche. Ailleurs, la journée est ensoleillée. Le vent de sud à sud-ouest est sensible sur les côtes à 50 km/h. Les températures au meilleur moment de la journée s'établissent entre 12 et 15 degrés sur le Nord-Picardie, la Haute-Normandie et les Ardennes, entre 15 et 19 degrés de l'Ile-de-France au Berry.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Les nappes de brouillard formées en fin de nuit se dissipent en matinée et laissent place à un ciel peu nuageux. Le thermomètre indique dans l'après-midi 14 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après dissipation des bancs de brouillard le soleil brille généreusement. Les températures sont très agréables avec 18 à 22 degrés sur le Poitou-Charentes et 21 à 26 degrés sur le Sud-Ouest.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Un franc soleil se montre dès la disparition des brouillards dans les vallées. Les maximales s'étagent de 17 à 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Des entrées maritimes envahissent le Languedoc-Roussillon, alors qu'ailleurs, le soleil se montre généreux. Les températures maximales oscillent entre 19 et 23 degrés.

29 OCT. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE	
Ajaccio	10/22 S
Biarritz	13/25 S
Bordeaux	8/22 S
Bourges	1/18 S
Brest	9/18 N
Caen	7/14 C
Cherbourg	6/14 C
Clermont-F.	0/23 S
Dijon	0/16 S
Grenoble	8/19 S
Lille	5/13 C
Limoges	6/20 S
Lyon	2/20 S
Marseille	6/21 S
Nancy	1/14 N
Nantes	5/18 N
Nice	12/20 S
Paris	5/16 N
Pau	6/25 S
Perpignan	8/18 S
Rennes	5/18 N
St-Etienne	1/21 S
Strasbourg	2/13 N
Toulouse	7/22 S
Tours	3/17 S
FRANCE OUTRE-MER	
Cayenne	21/30 P
Fort-de-Fr.	24/30 S
Nouméa	20/25 P
Papeete	24/30 P
Pointe-à-P.	24/30 P
St Denis Réu.	21/27 S
EUROPE	
Amsterdam	7/11 C
Athènes	15/19 S
Barcelone	15/21 S
Belfast	6/8 P
Belgrade	4/13 S
Berlin	5/9 N
Berne	0/13 S
Bruxelles	5/12 C
Bucarest	3/12 S
Budapest	4/11 S
Copenhague	5/9 N
Dublin	7/11 P
Francfort	3/11 C
Genève	2/17 S
Helsinki	-3/3 N
Istanbul	11/15 S
Kiev	4/7 C
Lisbonne	17/22 S
Liverpool	8/12 P
Londres	9/13 C
Luxembourg	1/11 C
Madrid	8/17 S
Milan	5/16 S
Moscou	3/6 P
Munich	1/9 C
Naples	11/18 S
Oslo	-3/4 N
Palma de M.	11/23 S
Prague	4/8 S
Rome	12/20 S
Séville	13/25 S
Sofia	3/8 S
St-Pétersb.	0/2 N
Stockholm	-2/4 N
Ténérife	23/28 S
Varsovie	4/7 N
Venise	7/17 S
Vienne	3/10 S
AMÉRIQUES	
Brasilia	19/31 P
Buenos Aires	10/21 S
Caracas	26/31 P
Chicago	4/7 P
Lima	16/21 S
Los Angeles	12/17 S
Mexico	10/23 P
Montréal	-4/4 S
New York	4/9 P
San Francisco	11/16 S
Santiago Ch.	9/24 S
Toronto	0/6 P
Washingt. DC	7/10 P
AFRIQUE	
Alger	11/26 S
Dakar	27/28 S
Kinshasa	21/26 P
Le Caire	18/26 S
Nairobi	16/19 P
Pretoria	15/21 P
Rabat	14/27 S
Tunis	16/24 S
ASIE-OCÉANIE	
Bangkok	26/34 S
Beyrouth	19/24 N
Bombay	23/33 S
Djakarta	25/33 P
Dubaï	24/32 S
Hanoï	25/28 P
Hongkong	23/27 S
Jérusalem	14/21 S
New Delhi	17/31 S
Pékin	-1/10 S
Séoul	2/10 S
Singapour	26/30 P
Sydney	15/22 S
Tokyo	10/18 S

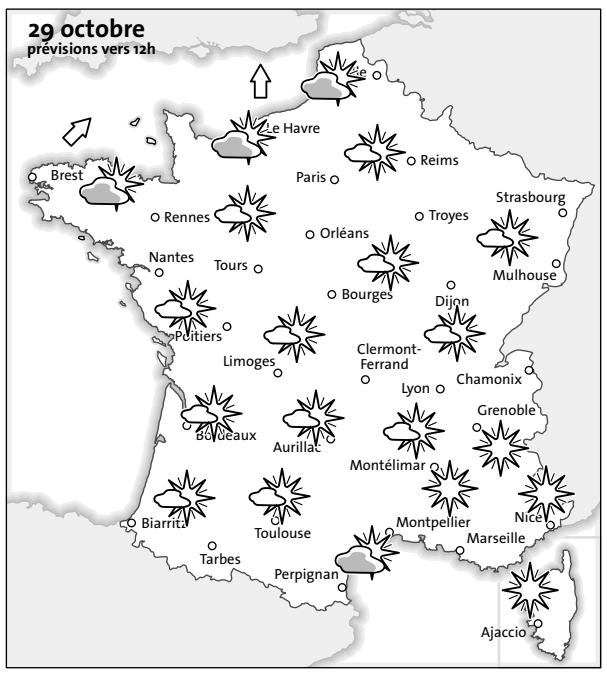

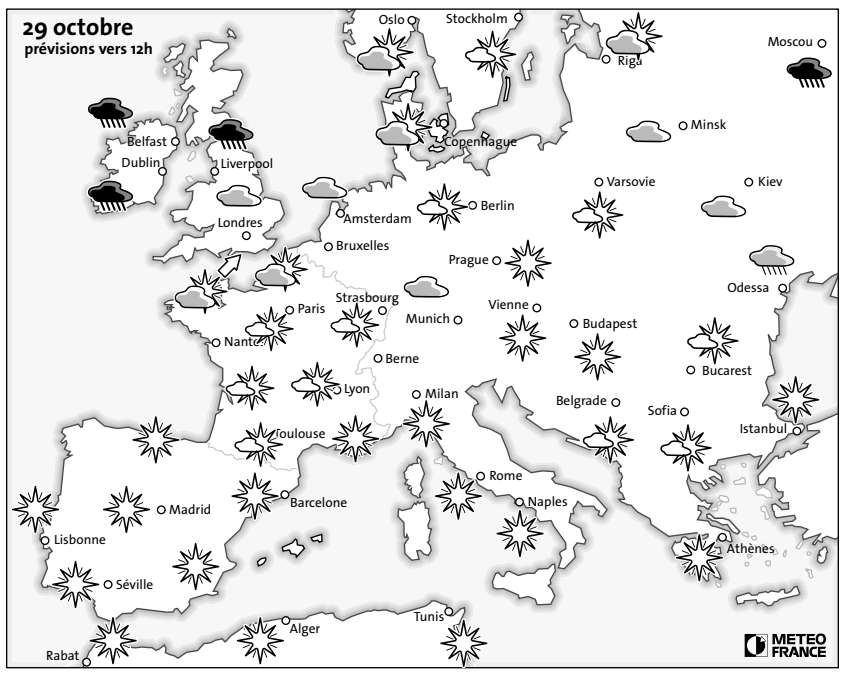

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

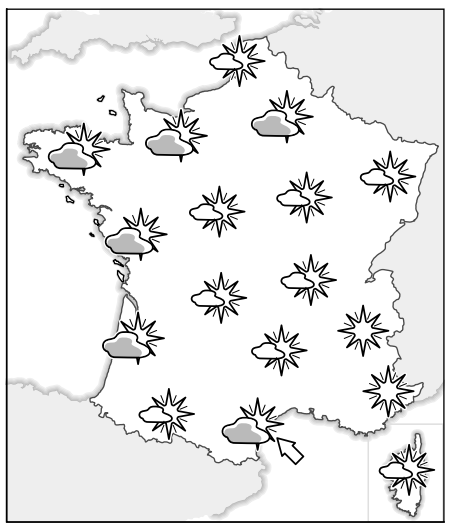

PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE

Tarif Evasion 30
Achetez au moins 30 jours avant,
voyagez à tout petit prix.
Paris/Pau à 41 € ttc aller simple
AIR FRANCE
Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Mercredi 30 octobre

Une perturbation peu active donne de faibles pluies au nord de la Loire ; quelques ondées sont à craindre sur les côtes aquitaines dans l'après-midi. Des entrées maritimes sont attendues sur le Languedoc. Ailleurs, il fait beau.

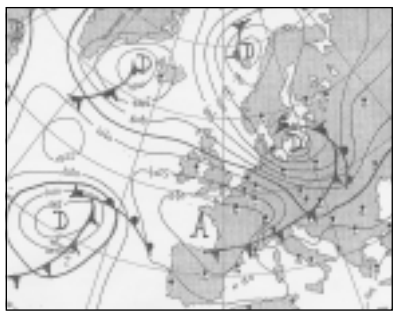

SITUATION LE 28 OCTOBRE À 0 HEURE TU

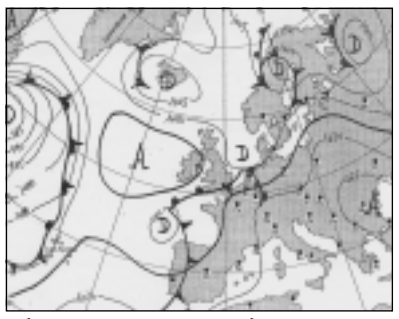

PRÉVISIONS POUR LE 30 OCTOBRE À 0 HEURE TU

Ciel de novembre

ASTRONOMIE
Tous les lundis datés mardi, la vie des astres

SI DE BONNES CONDITIONS sont réunies, le cru 2002 des Léonides devrait être exceptionnel. Cette pluie d'étoiles filantes se produit lorsque la Terre, dans sa course annuelle autour du Soleil, traverse un ou plusieurs nuages de poussières que la comète 55P/Tempel-Tuttle – qui passe dans la banlieue de notre planète tous les trente-trois ans environ – a abandonnés dans son sillage. Entrant dans l'atmosphère à la vitesse faramineuse de 71 kilomètres par seconde, ces particules, dont la masse oscille entre 1 millième de gramme et 1 gramme au maximum, se consument et laissent des traînées de lumière plus ou moins brillantes et persistantes selon leur taille.

Depuis plusieurs années, la prévision du caractère spectaculaire ou non de cette pluie d'étoiles filantes qui semble tomber tout droit de la constellation du Lion (d'où son nom) a énormément progressé. Les astronomes ont réussi à modéliser les passages successifs de 55P/Tempel-Tuttle et à localiser avec une certaine précision les traînées de poussières. Connaissant parfaitement la trajectoire de la Terre, il ne leur reste ensuite plus qu'à déterminer à quelle heure et pour quelle région du monde la pluie sera la plus intense.

Cette année, les principaux « prévisionnistes » sont d'accord entre eux pour annoncer deux pics de belle intensité le 19 novembre. Comme en 2001, la Terre va en effet traverser deux nuages. Le premier, résidu du passage de 1767, donnera, selon les auteurs, de 1 000 à 6 000 étoiles filantes à l'heure et sera visible, à 5 heures du matin (heure de Paris) dans l'ouest de l'Europe et du Maghreb. Six heures et demie plus tard, la Terre traversera le second, produit par les poussières de 1866. Le spectacle, également très intense, se produira au-dessus de l'Amérique du Nord. Dans les deux cas, la Lune, presque pleine, viendra quelque peu gâcher la fête en éclairant le ciel mais, fort heureusement, on pourra lui tourner le dos, car elle se situera assez loin du Lion.

Pierre Barthélémy

★ La 3e édition des Rencontres du ciel et de l'espace, organisée par l'Association française d'astronomie et le mensuel *Ciel et espace*, se tiendra du 9 au 11 novembre à Paris. Le programme prévoit plusieurs débats et conférences ainsi que des animations et des ateliers. Prix d'entrée : 10 €, ou 25 € pour les trois jours. Renseignements au 01-45-89-81-44 ou sur le site Internet www.cieletespace.fr

LUNE DE LA SEMAINE

vendredi 1er novembre (à Paris)

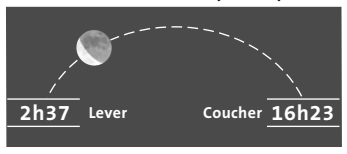

VISER LE LION POUR VOIR LES LÉONIDES

CIEL DU 19 NOVEMBRE À 5 HEURES
(HEURE DE PARIS)

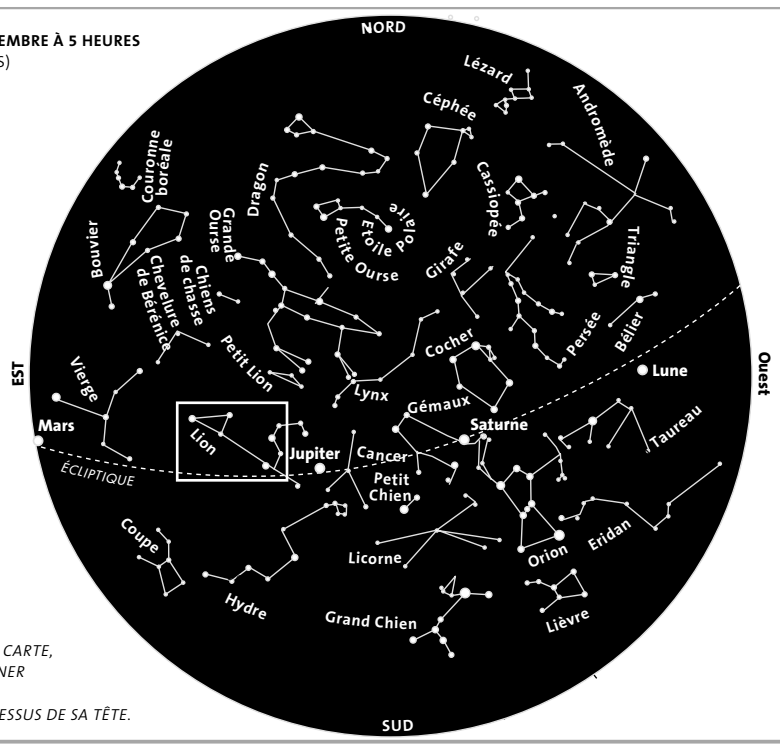

POUR LIRE CETTE CARTE, IL FAUT SE TOURNER VERS LE SUD ET LA METTRE AU-DESSUS DE SA TÊTE.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 02 - 257

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

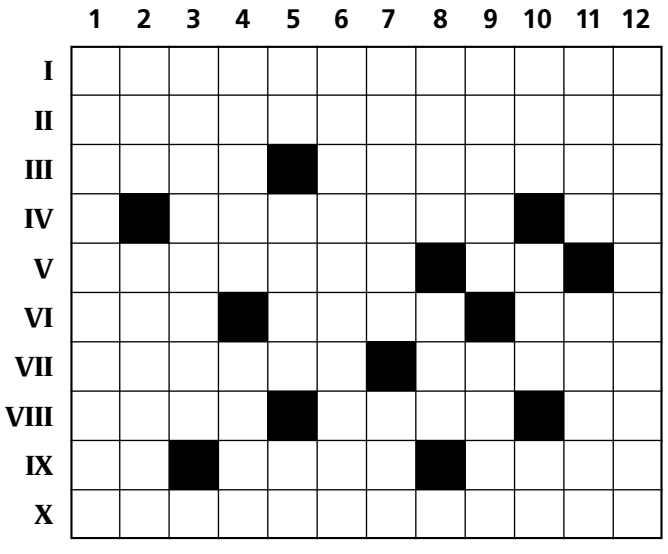

HORIZONTALEMENT

I. Obstacle pour les générations futures. - II. Agréable dans un sens. - III. Alimente les glaciers. Mettre au propre énergiquement. - IV. Donne son accord. Possessif. - V. Qui ne pourront pas se déplacer. Gravé au fronton des édifices. - VI. Née de mère inconnue. Plantés avant de frapper. Lâché dans l'indifférence. - VII. Apprécier à sa valeur. Peut tout absorber. - VIII. Couleur terre. Maître des forges. Passée à l'université. - IX. Chez Lulu. Postsériel italien. Se rendit. - X. Tous les écrits du *Monde* en un seul mot.

VERTICALEMENT

1. Effet sur la toile quand il ne gêne pas le regard. - 2. Paroles et musique pour le vainqueur. Mis à l'écart. - 3. L'avenir lui donne souvent raison. - 4. Le repos du guerrier. Empêcha. - 5. Pris en prise. Soutient dans le coin. Accord dans le Sud. - 6. Débarquèrent en grand nombre. - 7. Un petit plus sur un beau gâteau. Très tôt mise sur tables. - 8. Enfant de cœur. Population africaine. - 9. Ses toiles et ses fêtes sont galantes. A mis de la gelée dans ses cantilènes. - 10. Lettres explosives. Police US. En plaine. - 11. Dans l'ensemble. Admiré. - 12. Chauve-souris.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 256

Horizontalement

I. Gélification. - II. Abomination. - III. Ruban. Sept. - IV. Glènes. Liage. - V. Olé. Tapis. Rm. - VI. Ui. Etiré. Mou. - VII. Ite. Egorgeur. - VIII. Lima. Nu. Pi. - IX. Louise. Série. - X. Energéticien.

Verticalement

1. Gargouille. - 2. Ebullition. - 3. Lobée. Emue. - 4. Iman (main). Air. - 5. Finette. Sg. - 6. In. Saignée. - 7. Cas. Prou. - 8. Atelier. Si. - 9. Tipis. Grec. - 10. Iota. Me. Ri. - 11. On. Groupie. - 12. Lémurien.

AFFAIRE DE LOGIQUE N° 297

Le carré de Lucifer

SI VOUS vous présentez aux portes de l'Enfer, vous êtes voué à un séjour de 666 ans dans son antre diabolique, à moins que... Lucifer ne vous propose, s'il vous trouve sympathique, de diminuer votre peine !

Il vous fournira alors le carré ci-contre, et il vous donnera 666 secondes pour le remplir.

Dans les 10 cases grises, vous devez inscrire les nombres de 1 à 10, comme il vous plaira (chacun une fois).

Vous remplirez alors le carré de Lucifer comme une table d'addition ou de multiplication, à la différence que l'opération utilisée sera moins courante : le nombre figurant au bord de la ligne sera élevé à la puissance

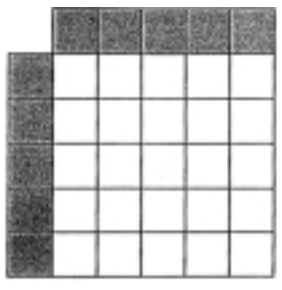

du nombre figurant au bord de la colonne. Ainsi, à l'intersection de la ligne commençant par « 3 » et de la colonne commençant par « 5 », vous écririez 243 ($3^5 = 3 \times 3 \times 3 \times 3 \times 3 = 243$).

Vous ferez alors le total des 25 nombres figurant dans les cases blanches : ce sera le nombre de secondes de remise de peine.

Quel est le séjour minimum en Enfer ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen d'après une idée de P. Kamoun
© POLE 2002

Solution dans *Le Monde* du 5 novembre.

Chaque jeudi
avec Le Monde
DATÉ VENDREDI
LE MONDE DES LIVRES

Solution du jeu n° 296 paru dans *Le Monde* du 22 octobre.

Richard a répondu à 98 questions et Sophie à 99.

En appelant D les dizaines et U les unités du nombre N de coups joués par l'un des protagonistes, on parvient à une équation en nombres entiers assez complexe, mais que les spécialistes savent résoudre : l'égalité

- du nombre de pièces,

$$45\,D + \frac{U\,(U+1)}{2}$$

- et du nombre de billets,
$5\,D\,(D-1) + D\,(U+1)$.

Mais il est plus simple de dresser un tableau, pour constater que le nombre de pièces, en avance, n'est rattrapé par le nombre de billets que pour N = 98 (441 pièces et 441 billets) et N = 99 (450 de chaque).

Au-delà, il est clair que le nombre de billets ajoutés à la cagnotte sera toujours supérieur au nombre de pièces.

LARRY BURROWS COLLECTION

JAMES NACHTWEY/VU

A gauche, pendant la guerre du Vietnam, en 1966, l'opération « Prairie » vue par Larry Burrows. A droite, le regard de James Nachtwey sur la Tchétchénie (ici, Grozny), qu'il a sillonnée de 1996 à 1999.

Le Britannique Larry Burrows, qui a couvert le Vietnam de 1962 à 1971, y laissant sa vie, et l'Américain James Nachtwey, qui a suivi les grands conflits de ces dernières années, sont dans l'actualité avec un livre, un film et une exposition. Deux visions opposées de la photographie de guerre

La guerre, les faits et l'émotion

S'IL Y A UNE GUERRE en Irak, l'Américain James Nachtwey en sera. Comme reporter-photographe. Mais il ajoute, mi-amusé, mi-chiffonné : *« Je ne sais pas comment je vais m'y prendre. »* Entendez : le terrain sera verrouillé par les deux camps ; la censure et la propagande piégeront chaque pellicule. Ajoutons que ce n'est pas nouveau. C'est même la règle. La riche iconographie des conflits, depuis les champs de cadavres de la guerre de Sécession, reconstitués par O'Sullivan en 1868, jusqu'à la récente intervention américaine en Afghanistan, est largement bridée par les questions politiques, venant déterminer la scène représentée, jusqu'à son esthétique.

Prenons Larry Burrows (1926-1971) et James Nachtwey, soit deux monstres sacrés d'un genre dont les images, portées par la douleur, la mort, l'émotion, témoignent d'une évolution vertigineuse dans la façon de photographier la guerre. Le premier, britannique, considéré comme le plus important photographe du Vietnam, membre de *Life,* est à découvrir dans un livre richement illustré. Le second, figure majeure de la photo de guerre d'aujourd'hui, sous contrat avec *Time,* auteur des images les plus célèbres de l'explosion des tours du WTC, « acteur » principal du film documentaire *War Photographer*, qui sortira en salles le 25 novembre, expose à la Bibliothèque nationale de France.

« J'ai été influencé par les photographes du Vietnam. Si je fais ce métier, c'est après avoir vu les images de McCullin et de Burrows », dit Nachtwey. Le discours est classique dans la génération post-Vietnam, porté par un soupçon de nostalgie envers une époque mythifiée.

De Burrows, rappelons le profil : gamin de milieu modeste qui s'échappe de l'école, très timide, atteint d'un bégaiement épouvantable, atrocement myope au point d'être réformé de l'armée, sujet au vertige, solitaire dans l'âme ; laborantin pour *Life* à Londres, durant la seconde guerre mondiale, il aurait « bousillé » les négatifs de Capa lors du débarquement en Normandie – ce qui est faux – et revenait de combats violents au Vietnam en disant : *« Ce fut un peu animé. »* Burrows meurt en 1971, quand son hélicoptère est abattu à la frontière avec le Laos, et, un an après, *Life* disparaît à son tour. Il incarne *« le dernier grand photographe de guerre travaillant pour un important magazine d'images »*, écrit David Halberstam, avant que la télévision, débarquant en force au Vietnam, ne transforme la guerre en *« living-room war »* (guerre de salon), selon l'expression de Michael Arlen.

Ouvrons le livre d'images de Burrows, soit neuf ans de Vietnam, de 1962 à 1971. En une journée d'opération, il voit plus de soldats américains à l'œuvre que ne pourra le faire, aujourd'hui, un photographe durant toute sa vie. Différence essentielle. Sûrs de leur bon droit, les Américains offrent aux reporters plus qu'un strapontin dans les hélicoptères – 135 en sont morts, d'avoir vu de trop près la guerre. Burrows vit avec les soldats américains, et ses photos sont un mélange d'*Apocalypse Now* et de *Full Metal Jacket*, les films de Coppola et de Kubrick. Il est là quand les marines débarquent, si jeunes, et encore là quand ils rentrent au pays

Après le Vietnam, surtout depuis une vingtaine d'années, les guerres sont devenues invisibles parce que aériennes, technologiques, à distance et censurées

dans un corbillard. De l'« opération Prairie », en 1966, il montre la boue dans les plaies, les corps engloutis dans une rivière, les visages apeurés ou en sang, les pansements qui colmatent le treillis, un décor de terre grasse et d'arbres éventrés par les mines. Dans *Papa Yankee 13*, il raconte la journée de James Farley, 21 ans, le visage innocent le matin, vieilli par les larmes le soir, après avoir vu son copain d'hélicoptère tomber sous ses yeux.

Burrows est un journaliste qui, hors du Vietnam, prend des photos sans grand intérêt. En revanche, il sait restituer une réalité tonitruante. Dès 1963, il publie quatorze pages dans *Life,* qui montrent que la guerre ne sera pas une partie de plaisir – sur un document, une quinzaine de morts vietcongs gisent dans la boue, près de leur drapeau disloqué, sous le regard détaché de soldats américains, eux-mêmes surveillant des prisonniers.

Les plans ne se gênent pas, il n'y a pas de perspectives puissantes, de décadrages, de lumières dramatisées. Il se laisse porter par les combats, en réalisant des portraits en gros plan sur fond flou et des plans d'ensemble pour donner le décor et le contexte. Il y a peu d'images de victimes civiles, d'enfants. Il traite la guerre, non ses effets. Il est le premier à prendre la mesure de la guerre aérienne – bombes au napalm et au phosphore –, multiplie les prouesses techniques, obtient de pilotes la possibilité d'enlever les deux portes du bombardier afin d'installer son matériel dans le vide. Sa pratique de la couleur marque une rupture. Non pas décorative, non pas du noir et blanc coloré, mais des teintes mates et sourdes qui restituent le climat du pays, les odeurs moites de la guerre.

« Il est aujourd'hui impensable de suivre ainsi l'armée américaine, réagit James Nachtwey, qui tire les conséquences du bouleversement. *Il reste des zones de guerre où on est assez libres, mais il faut trouver autre chose que des combats, montrer la destruction de l'urbanisme, les effets sur les populations. Je veux que les photos provoquent des émotions, suscitent des questions, symbolisent une situation invisible. J'ai dû aussi développer une vision personnelle. »* Dans les photos de Burrows, il n'est pas question d'émotion ou d'image-symbole, simplement de se placer au plus près de l'action – une tradition née avec Capa durant la guerre d'Espagne. Parce que c'était encore possible. Après le Vietnam, surtout depuis une vingtaine d'années, les guerres sont devenues invisibles parce que aériennes, technologiques, à distance et censurées. En revanche, ces mêmes vingt dernières années ont vu se développer l'action humanitaire, le déracinement des populations, les camps de réfugiés.

On est passé d'une photographie de soldats à une photographie de victimes, des faits aux conséquences, d'une photographie d'information à une photographie de sentiments génériques. Une esthétique de la compassion s'est logiquement mise en place, dont Nachtwey est un des représentants les plus aboutis. Certains sortiront secoués de son exposition. Sa *« vision personnelle »*, définie par d'autres comme *« faire de l'art avec la douleur des gens »*, est constituée de cadrages sophistiqués, harmonieux et chaotiques à la fois, où cohabitent plusieurs plans, où un personnage flou vient bousculer le devant de la scène, où la lumière tombe juste. Ce sont d'abord des formes que l'on voit. *« Le cadrage est une vraie question,* dit-il. *Mais ça va si vite... Mes premiers plans sont improvisés, ils traduisent le mouvement. »*

Dans le film qui lui est consacré, on voit Nachtwey calculer sa lumière face à une femme qui hurle sa détresse, puis il déclenche sans arrêt, à quelques centimètres du visage en pleurs. Il faut, pour cela, une double conviction. La première est de croire que les photographes du Vietnam ont *« changé l'opinion publique américaine »* – l'idée est répandue, mais nuancée par les historiens, pour qui l'opinion a basculé surtout parce que les soldats subissaient des revers militaires et des pertes humaines. La seconde est de penser que des photos peuvent encore améliorer le monde. Selon Nachtwey, *« ce lourd défi reste possible »*. Il explique : *« Au Rwanda, quoi qu'on ait pu faire, ce fut un désastre. En revanche, nos photos ont provoqué une mobilisation en faveur des Albanais du Kosovo. »* Pour beaucoup de ses confrères, son angélisme est désarmant. Ou calculé. Son meilleur ami commente : *« James croit que le bien va finir par triompher du mal. »* Et il ajoute : *« Son optimisme lui permet de garder la tête sur les épaules, l'empêche de devenir cynique. »*

Michel Guerrin

L'art s'empare du photojournalisme

JAMAIS SANS DOUTE on n'a pu voir autant d'expositions et de livres sur la photo de guerre, dont les grandes images d'hier et d'aujourd'hui – guerre de 1914, Vietnam, Rwanda, Territoires occupés, Tchétchénie, Bosnie ou Kosovo – sont d'abord destinées aux pages des journaux. Il y a aussi la deuxième vente aux enchères de photojournalisme, qui aura lieu à Drouot le 15 novembre, et dont la couverture du catalogue est une photo du Vietnam par Don McCullin. Ce glissement vers le monde de l'art, classique pour les icônes entrées dans l'histoire, plutôt inédit pour des photos récentes, traduit-il une crise du photojournalisme ? Plutôt un complément, puisque les photographes qui accumulent livres et expositions occupent aussi une place de choix dans la presse. Nachtwey dit que son but premier est de *« publier dans les médias »*, qu'il se sent plus proche de *« la communication que de l'objet d'art. L'exposition permet de toucher un autre public, de mieux exprimer ma relation au monde. Mais l'émotion est la même »*.

Une exposition à Péronne et un livre permettent aussi de découvrir des images de guerre, remarquables et inédites, que Marcel Felser a réalisées durant la guerre de 14-18, et que la presse de l'époque n'a pas publiées. Et pour cause, Felser était photographe amateur et soldat, spécialiste de l'électrification des premières lignes, ce qui lui a permis, en cachette, en dépit des interdictions, de réaliser des images des tranchées et du front adverse. C'est un document précieux qui montre les destructions, les no man's land, et confirme que c'est bien du côté des combattants, munis d'appareils de poche, que l'on trouve des traces visuelles de la guerre de 1914 et non du côté des photoreporters de l'époque, qui ont surtout travaillé pour la propagande.

Le livre, bien plus que le journal, permet encore à Gary Knight, tel un entomologiste, avec une précision visuelle remarquable, de montrer les crimes de guerre de la Serbie de Milosevic au Kosovo, à partir des trois dossiers d'accusation du Tribunal pénal international : les déportations, les meurtres, les persécutions.

Il permet enfin à Alexandra Boulat de rassembler ses nombreux reportages sur le conflit yougoslave, avec des images là encore sobres, factuelles, sans effet superflu.

Au-delà, ces livres et expositions traduisent aussi un changement de mentalité chez les photoreporters. Dans les années 1960-1980, ils brandissaient leurs cartes de presse, affectionnaient les cadrage sans fioritures, ne pensaient qu'au journal. Leur désir de gagner en visibilité, de mettre en avant l'auteur qui est en eux a coïncidé avec un désir du public de découvrir en grand format ou dans des livres une iconographie il est vrai fascinante, dominée par l'émotion, la compassion et le spectacle du monde – des *« images-monuments »*, résume Vincent Lavoie dans livre très instructif, *L'Instant-Monument* (éd. Dazibao, 2001). Il se trouve encore que des grand-messes de l'art contemporain, comme la Biennale de Venise ou la Documenta de Kassel, ont ouvert leurs cimaises à des « tableaux d'histoire » sur le Rwanda, le Kosovo ou l'Afrique du Sud.

Il se trouve enfin que la majorité du photojournalisme adopte les codes de la peinture classique. Les premières photos de Larry Burrows étaient des reproductions de tableaux. Nachtwey a étudié l'histoire de l'art et cite comme principale référence le traitement de la guerre par Goya, sa façon de montrer, au moyen de l'encre ou du détail dépouillé, *« la brutalité de la guerre sans chercher à servir un camp »*. Reste une question que ce dernier se pose sans cesse, comme Burrows en son temps, sans y répondre : *« Est-ce que je tire mes revenus de la misère d'autrui ? »*

M. G.

A voir, à lire

À VOIR

● **James Nachtwey, l'œil témoin,** Bibliothèque nationale de France, site Richelieu, galerie Mansart, 58, rue de Richelieu, Paris-2e, M° Bourse ou Palais-Royal. Tél. : 01-53-79-59-59. Du mardi au samedi, de 10 heures à 19 heures ; fermé le lundi. 5 € et 4 €. Jusqu'au 2 mars 2003.

● **Les Photographies du soldat Marcel Felser,** Historial de la Grande Guerre, château de Péronne (Somme). Tél. : 03-22-83-14-18. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 16 février 2003.

● **Eclats de guerre, d'Alexandra Boulat,** galerie Debelleyme, 112, rue Vieille-du-Temple, Paris-3e. Tél. : 01-42-71-14-02. M° Filles-du- Calvaire. Du mardi au samedi, de 11 heures à 13 heures, et de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 30 novembre.

À LIRE

● ***Vietnam,*** de Larry Burrows, texte de David Halberstam, traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Alice Boucher, éd. Flammarion, 244 p., 65 €.

● ***L'Œil témoin,*** de James Nachtwey, éd. Jean di Sciullo, textes d' Alain Mingam et Thierry Grillet, 192 p., 75 photos, 69 € (79 € à partir du 1er avril 2003).

● ***Un regard sur la Grande Guerre,*** photographies inédites du soldat Marcel Felser, préface et commentaires de Stéphane Audoin-Rouzeau, éd. Larousse, 192 p., 130 photos, 32 €.

● ***Eclats de guerre,*** d'Alexandra Boulat, préface de Bernard-Henri Lévy, éd. des Syrtes, 224 p., 100 photos, 39 €.

● ***Photographies de guerre,*** de Robert Fox, traduit de l'anglais par Rosetta International, éd. Hazan, coll. « Pavés » , 448 p., 450 photos, 30,35 €.

● ***Images de guerres,*** textes collectifs, éd. Filipacchi, « Les trésors des archives de *Paris Match* », 192 p., 32,85 €.

● ***Evidence,*** photos de Gary Knight, textes (anglais) de Anthony Loyd, éd. de MO, non paginé, 60,95 €. Site : www.theevidenceproject.org

DANSE • Les Rencontres de La Villette, rendez-vous des cultures urbaines, se sont ouvertes le 23 octobre avec une création de la compagnie fondée par Christine Coudun et Jean Djemad

Les Black Blanc Beur renversent subtilement les codes du hip-hop

LES BLACK BLANC BEUR ont ouvert le 23 octobre les Rencontres de La Villette, haut rendez-vous des cultures urbaines, avec *Break Quintet*, trente-cinq minutes de danse sur le jazz de Pablo Cueco. Si les mots artiste et citoyen ont encore un sens, Christine Coudun et Jean Djemad, fondateurs de la compagnie, pourraient les incarner. Au moment de l'élection présidentielle et du score de Le Pen le 21 avril, tous les acteurs du monde culturel se sont posé la rude question de leur utilité : à qui s'adressent le théâtre, la musique, la danse, le cinéma, les arts plastiques ? Les effets de manche et les mea culpa ont depuis disparu. Et le train-train a repris.

Jean Djemad, présent à l'Atelier de campagne de Jospin, avait donné au *Monde* un avis sans appel sur l'enfermement des troupes socialistes (*Le Monde* du 11 mai) : lui, avec la chorégraphe Christine Coudun, n'a jamais lâché la réalité du terrain, malgré le succès en 1984 de *J'en ai tout à foutre*, manifeste hip-hop remarqué par le ministre Jack Lang en personne. Malgré *Roma Amor*, fruit d'une collaboration avec le chorégraphe Charles Cré-Ange, qui en 1987 lève en partie l'ostracisme de la danse contemporaine à l'égard du hip-hop.

Christine Coudun et Jean Djemad choisissent pourtant de rester à Trappes, où ils habitent, et à Elancourt, où ils travaillent avec leurs danseurs et les jeunes des quartiers. Disons : travaillaient, car aux lendemains des législatives, ils ont été éjectés de leur local par décision du maire Jean-Michel Fourgous (UMP), et sont en cours de réinstallation à Trappes, où le maire Guy Malandain, PS, n'est autre que le père du chorégraphe Thierry Malandain.

Bref, le hip-hop partant en flèche au tournant des années 1990, les Black Blanc Beur font figure d'ancêtres, et agacent par cette volonté têtue de faire acte politique, en même temps qu'artistique. Les programmateurs cherchent de nouvelles têtes, qui pour la plupart sont passées, un jour ou l'autre, entre les mains de Christine Coudun. Boudée par le milieu hip-hop français, la troupe part danser à l'étranger, notamment en Allemagne. L'arrivée de Le Pen, le vote droitier des quartiers sinistrés donnent malheureusement raison à leur position pugnace – rester ancrés dans les difficultés des banlieues – et repropulse le couple Djemad/Coudun sur le devant de la scène.

Avec une création inattendue. *Break Quintet*, loin des lourds scratchs des DJ hip-hop, se développe sur le jazz fluide de Pablo Cueco, tiré de son album *Sol, Suelo, sombra y cielo*. Il y a trois ans encore, la grande salle de La Villette aurait chahuté méchamment devant un tel mélange. Personne n'a bougé, car le hip-hop évolue à grands pas : Storm joue la vidéo, Farid Berki côtoie l'étoile de l'Opéra de Paris Kader Belarbi, Hamid Benmahi s'essaie avec succès à l'autobiographie.

J. O.

« Break Quintet », cinq danseurs alignant des figures et des enchaînements virtuoses sur le jazz de Pablo Cueco. La danse n'est qu'attente, traversée, changements de direction. Elle ne va nulle part, accumulant les tensions, relançant les enjeux.

TEMPS SUSPENDU

Si personne ne bronche parmi le jeune public de la salle, malgré le jazz, l'éclatement total de l'espace, c'est tout simplement que, dans la pénombre, les cinq danseurs alignent des figures et des enchaînements si virtuoses qu'à chaque fois ils reconquièrent l'attention des sceptiques. Franz Cadiche, Adison Horta de Sousa, François Kaleka, Laurent Kongasio, Lauries, expérimentent pourtant leur première pièce importante. Christine Coudun a trouvé une ligne principale qui est de n'être ni au sol ni debout, mais comme courbée, ou accroupie. Quasiment un renversement des signes du hip-hop, un entre-deux crépusculaire. La danse n'est qu'attente, traversée, changements de direction. Elle ne va nulle part, accumulant les tensions, relançant les enjeux. Ce temps suspendu de *Break Quintet*, en osmose avec la musique, pouvait tout aussi bien ne jamais déboucher, se tenir au bord de l'implosion. La bagarre finale, figure imposée devenue cliché, apparaît comme un gage, inutile, donné à l'origine du hip-hop.

Malgré cette chute, *Break Quintet* participe de ce mouvement qui tend à s'approprier des références chorégraphiques et des stylistiques venues d'autres univers. « *Je me suis beaucoup inspirée du remarquable essai de Laurence Louppe,* Poétique de la danse contemporaine (éd. Librairie de la Danse), afin de trouver des filiations possibles avec ma danse, explique Christine Coudun. *Aujourd'hui, je ne travaille plus avec les jeunes des quartiers que je formais, mais les danseurs viennent à moi. Pour cette création, j'ai eu quatre mois afin de les habituer à de nouvelles manières de bouger. Par exemple, apprendre à se frôler, et non à s'empoigner. Ils sont assidus, sérieux, et participent aux actions et aux stages que nous organisons.* » Les Black Blanc Beur comptent 19 interprètes qui se partagent aussi les pièces au répertoire. En ce moment, Anne N'Guyen et Sadia Lbaz tournent en Espagne le duo *Des Filles*.

Travaux plus jeunes et fragiles que ceux des compagnies A'Corps et Azaria que l'on a également vues en ouverture du programme. La première, venue de Valence, transcende dans *Symbiose* l'idée assez banale du hip-hop mêlé aux claquettes par la présence en scène de l'excellent DJ Nash. La deuxième, menée par l'ex-Black Blanc Beur Claise M'Passi, sauve *L'Ombre d'Achille* du déjà-vu par un sens du rythme jamais démenti. Ces premiers jours de danse se terminaient chaque soir par le concert des Zarmazones, cinq filles très remontées à qui il vaut mieux ne pas raconter que l'égalité homme/femme existe. A venir dès le 30 octobre, le New-Yorkais Archie Burnett, le magnifique, la compagnie Up The Rap, tout droit arrivée de Madagascar et qui déjà excite tous les esprits, Melting Pot, Hakim Maïche, encore un autre rejeton des Black Blanc Beur...

Dominique Frétard

Rencontres de La Villette, jusqu'au 11 novembre. Tél. : 01-40-03-75-75.

CLUBBING • Colette, la créatrice du célèbre magasin parisien, un train et le Culture Club

Une nuit à Gand, pour invités choisis d'une fête trop facile pour être réelle...

UN ALLER-RETOUR Paris-Gand (Belgique) dans la nuit, un TGV Thalys spécialement affrété pour quatre cents invités, une soirée au Culture Club, la plus belle boîte de nuit de cette cité flamande, avec les artistes les plus en vue du moment. Rien à dire, la soirée « Colette Goes to Culture Club » avait de l'allure. Au départ, bien sûr, car à 10 heures, dimanche matin, gare du Nord, les visages étaient joliment défaits. Quoi de plus normal, après une telle nuit.

L'organisatrice de cette joyeuse débauche ? La responsable de cette épopée du clubbing moderne et privilégié ? Colette, la créatrice du célèbre magasin (il faut dire concept store) du même nom, situé rue du Faubourg-Saint-Honoré, à Paris. Un éden de la « branchitude », passage obligé de tout accro à la nouveauté qui, cinq ans après son ouverture, n'a rien perdu de son aura ni de ses envies folles. Certes, l'idée d'affréter un train entier pour aller danser dans un coin d'Europe n'est pas nouvelle, le magazine *Technikart* et l'Eurostar s'étaient associés en 2001 pour organiser une soirée du même acabit. Mais, de l'Opéra Garnier au Palais de Chaillot, les événements Colette ont toujours cette touche d'inédit (ici une programmation musicale exceptionnelle) qui les rend irrésistiblement attrayants.

A 20 heures, les huit voitures s'ébranlent. *« Voiture 7, votre i : poder est Pedro Winter »*, indique un sobre carton glissé dans le filet devant nous. Il s'agit de notre disc-jockey attitré pendant le voyage, en version moderne et parrainée par une marque d'ordinateur. Les invités se détendent, la soirée peut commencer, pour longtemps. En quelques minutes, le TGV se transforme en discothèque géante. Huit salles, huit ambiances. Ici on danse sur du rap, là on discute sur de la pop, ailleurs on revisite quelques classiques du rock.

La voiture 8 est déchaînée, open bar oblige. Rien ne la calmera, si ce n'est une visite aux autres voitures. Ce n'est plus une soirée, mais une colonie de clubbers ravis, infantilisés, assistés, choyés comme jamais qui débarque à Gand, comme à la grande époque des bus qui partaient des Folies Pigalle à Paris pour Bruxelles et ses clubs techno.

Au Culture Club, James Murphy, alias LCD Sound System, patron du label new-yorkais dont tout le monde parle en ce moment, accueille derrière ses platines les premiers arrivants. Chacun prend ses marques. Le club et le bar principal sont au premier étage, surplombés par une baie vitrée qui longe un second bar où deux immenses et surréalistes tables de ping-pong rondes et à filet rotatif trônent. Plus loin, une rangée d'ordinateurs, des bornes de jeux vidéo, mécènes nécessaires à cette récréation collective.

Ici, on danse sur du rap, là, on discute sur de la pop, ailleurs, on revisite quelques classiques du rock

On danse, on se scrute, on se parle, on se filme, on se photographie, témoins et acteurs d'une fête trop facile pour être réelle. Et, pourtant, l'Anglais Trevor Jackson et les Belges de 2 Many DJ's (*Le Monde* du 26 septembre) sont bel et bien là, à rendre hystérique une piste de danse comble. A 6 heures, le *chill-out* (espace de repos) du sous-sol n'a plus rien de l'espace tamisé des débuts.

Les corps fatigués s'y allongent en quête d'un peu de repos. D'autres résistent, face au DJ. Il est temps de partir, de rejoindre ce train qui nous attend le long du quai. Le petit déjeuner est là, devant nous. Le sommeil aussi. Soudain, tout est sage.

Odile de Plas

Aux Rencontres de Beaune, des professionnels inquiets pris dans la tourmente de l'audiovisuel

Le cinéma cherche de nouveaux financiers

BEAUNE
de notre envoyée spéciale

Loin du climat d'autosatisfaction qui y régnait il y a un an, les 12es Rencontres Cinématographiques de Beaune se sont déroulées sous le signe de l'inquiétude : comment préserver la vitalité et la diversité de la production cinématographique française à l'heure où la télévision connaît des bouleversements majeurs, où le cinéma est en proie à d'importants mouvements de concentration, où l'Europe se prépare à un élargissement sans précédent ?

Les turbulences du secteur audiovisuel ont mis au jour les faiblesses d'un système de financement qui dépend pour près de 50 % de la télévision. La crise de Canal+, qui survient en même temps que la déprime du marché publicitaire, et le coûteux lancement de la TNT laissent présager une stagnation de cette manne, voire une moindre volonté des chaînes de financer le cinéma. David Kessler, directeur général du Centre national du cinéma, a indiqué, à l'issue d'un groupe de travail sur *« l'anticipation d'une crise possible »*, quelques pistes de financements alternatifs : extension de l'enveloppe des Sofica (fonds d'investissement fiscalement déductibles), financements régionaux, coproductions européennes, recettes du compte de soutien vidéo, généralisation de la clause de diversité de Canal+ à d'autres sources de financement (*Le Monde* du 23 octobre). Il s'est réjoui des premiers pas dans ce sens que représente la collaboration entre le CNC et le Film Council britannique, ou le nouveau dynamisme de la région Ile-de-France.

Les Rencontres ont montré un regain d'intérêt des banques pour le cinéma. Un représentant de la Banque européenne d'investissement a fait état de la signature avec Coficiné et Cofiloisir de lignes de crédit dédiées à cette industrie. En précisant qu'il s'agit exclusivement de projets *« qui rapportent suffisamment de cash-flow pour rembourser l'investissement initial »*. La Société générale développe des obligations adossées à des films, remboursables en fonction du nombre d'entrées. Un recours accru aux Sofica serait aussi un levier supplémentaire d'intervention des banques.

Alternative possible à la défaillance des télévisions, cette source de financement pose la question de ce que l'on entend par « cinéma ». Comme l'a noté Sue Dunderdale, présidente du syndicat des réalisateurs britanniques, au sujet des abris fiscaux : *« Loin d'être un projet culturel, c'est d'abord un plan d'évasion fiscale »*.

La concentration des entreprises de cinéma est un autre sujet d'inquiétude. Les revenus du cinéma français sont en forte progression mais ils convergent vers les films à gros budgets. Les effets sont désastreux sur la distribution, comme le souligne Margaret Ménégoz, présidente de la Commission d'agrément. Le secteur est asphyxié par la multiplication des sorties en salles, l'accroissement du nombre des copies, l'inflation publicitaire. Le réalisateur et producteur Jacques Fansten s'est étonné quant à lui que les salles, désormais structurées en quasi-duopole autour d'Europalaces et d'UGC, n'aient pas été sollicitées pour financer la production.

Pour Frédérique Dumas (Noé Productions), c'est à l'Etat de réguler la concentration, au plan national avec le droit de la concurrence, et au plan européen en opposant la diversité culturelle au principe de libre circulation. *« C'est sur la scène européenne que se conduisent les vrais débats »*, a confirmé Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture et de la communication, en soulignant que la France devait *« prendre les devants »* et mettre en œuvre *« un dispositif contraignant sur la diversité culturelle »*. Celle-ci doit acquérir force législative dans le cadre de l'Union pour s'imposer par la suite à l'OMC.

DIVERGENCES IRRÉDUCTIBLES

Mais les décisions liées à la culture doivent se prendre à l'unanimité, ce qui conduit à un état de quasi-paralysie. Michel Rocard, qui intervenait comme président de commission au Parlement européen, reste pessimiste quant à la capacité de la France à imposer ses vues. Des divergences qu'il estime irréductibles subsistent entre une tradition française fortement étatiste et celle des pays nordiques, de l'Allemagne, ou de la Grande-Bretagne, attachés au contrat et à la libre association. Face à des partenaires peu enthousiastes sur la diversité culturelle, il a prôné une approche consensuelle.

M. Aillagon n'en a pas moins fortement réaffirmé son engagement : *« Quelle que soit la force de la convention, je crois à la loi* (...) *Il n'y a pas d'action culturelle sans régime d'exception. La diversité s'obtiendra en appliquant des principes d'exception »*. Citant le général De Gaulle – *« Où il y a une volonté, il y a un chemin »* –, le ministre a ajouté : *« Reste à faire naître cette volonté. »*

Isabelle Regnier

L'engagement en Ile-de-France

Dans le cadre de sa politique culturelle, la région Ile-de-France a mis en place en avril 2001 un fonds destiné à financer la production cinématographique dont le budget, a indiqué Jean-Paul Huchon, président de la région, *« a déjà doublé et doit encore progresser »*. Pour 2003, il s'élève à 10 millions d'euros, soit un peu moins de la moitié de l'avance sur recettes, et doit croître encore. Son objectif est double : *« culturel parce que le cinéma est aujourd'hui l'art contemporain par excellence, et économique parce que plus de 90 % des industries techniques sont implantées en Ile-de-France »*. Son but est de prévenir les risques de délocalisation qui pèsent sur les industries techniques françaises. Parmi les 27 projets déjà aidés, on note aussi bien le premier long-métrage de Marina de Van que le nouveau film de James Ivory, ou encore un téléfilm historique sur Jean Moulin.

THÉÂTRE • Un spectacle inclassable, réflexion-performance sur l'homme et la matière

Le secret des « Tas » demeure impénétrable

LE TAS est un drôle d'OTNI – objet théâtral non identifié. Pas vraiment du théâtre, pas vraiment de l'art contemporain... Une sorte de réflexion-performance physique, visuelle et sonore, sans paroles ou presque, autour de la matière et du chaos. Pierre Meunier a travaillé à la confluence du théâtre, du cirque, de la danse et du lyrique, avec Pierre Etaix, Annie Fratellini, Zingaro ou les Dromesko, et son parcours dit bien le désir de sortir des cadres et des catégories classiques, d'inventer autre chose.

D'abord il y a juste sur le plateau noir entouré par les gradins quelques objets – des seaux remplis de pierres, une table, une chaise. Un premier homme arrive, à l'aide d'une poulie, il monte en suspension dans l'air et reste là, dégagé des lois de la gravité. Un deuxième homme s'installe à la table, se met un masque de natation sur les yeux et entreprend frénétiquement de casser un bloc de pierre grise avec un marteau. Le premier homme fait monter les seaux à l'aide de la poulie et commence, lentement, à jeter les pierres dans une grande bâche accrochée au plafond. Le deuxième homme vient s'asseoir dessous, regarde, observe, et finit par crever la bâche, lourde du tas de cailloux, avec un couteau. Les hommes ne (se) parlent pas. Musique symphonique à décorner un troupeau de zébus. On n'en mène pas large.

Puis le premier homme disparaît, un troisième arrive et, avec le deuxième, toujours là, ils vont se confronter chacun à sa manière, chacun à sa matière, l'un en l'éprouvant lourdement, l'autre en la faisant chanter avec légèreté.

TOURNIQUET ET BROUETTE

Par moments, la matière parle d'elle-même, c'est beau comme de l'art contemporain – tempête dans une forêt de feuilles de métal, la poésie est là, brute et opaque comme la pierre. Ou alors la folie de la confrontation de l'homme avec le matériau originel éclate, avec son rêve d'échapper à l'attraction terrestre, et cela donne une version génialement destroy, avec tourniquet et brouette, de ces « merveilleux fous volants avec leurs drôles de machines » ou des machines à voler de Léonard de Vinci. Mais la plupart du temps, *Le Tas* reste aussi impénétrable que le matériau dont il est fait, d'une imperméabilité de pierre qui laisse le spectateur sur le bord du chemin.

Fabienne Darge

***Le Tas*, spectacle de Pierre Meunier. Avec Jean-Louis Coulloc'h et Pierre Meunier.**
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Tél. : 01-43-57-42-14. www.theatre-bastille.com/ Du mardi au samedi à 21 heures, dimanche à 17 heures. Jusqu'au 9 novembre. 19 € et 12,50 €.

Chanson Primeurs de France

MASSY En ces temps de chansons préformatées, un festival comme les Primeurs de Massy n'en prend que plus de valeur. Du 30 octobre au 2 novembre, la cinquième édition de cet événement francilien conforte sa précieuse formule. Sur deux scènes du Centre culturel Paul-Baillart, alterneront vingt groupes ou artistes n'ayant pas plus d'un album à leur palmarès. Certains sont issus de l'autoproduction ou du circuit indépendant, d'autres ont l'appui d'une multinationale du disque. Tous ont pris le parti de cultiver un univers singulier et de l'épanouir sur scène, loin du voyeurisme des caméras et des baudruches industrielles.

La variété des styles est l'autre atout d'un festival que le public a pris l'habitude de fréquenter en confiance, ouvert à la découverte. Beaucoup connaîtront déjà les couplets malicieux de Vincent Delerm, révélé par une chanson, *Fanny Ardant et moi,* et un album éponyme quasiment Disque d'or. Mais la plupart ignorent encore l'énergie décoiffante de Jeanne Cherhal, l'intimisme soul de Sandy Cossett, les ritournelles sautillantes de Roméo, les mélodies africaines de Diogal ou Toma Sidibé, les fusions électroniques de Prohom et Avril (récent prix Constantin) ou la face musicale de l'acteur Melvil Poupaud.

Les Primeurs de Massy seront aussi l'occasion d'observer les premiers pas d'une des belles surprises de la saison, Camille, 24 ans, auteur-compositeur-interprète d'un album, *Le Sac des filles,* d'un séduisant désordre. Malgré son peu d'expérience, cette Parisienne impressionne par son assurance scénique, à l'image d'une voix qui est un beau compromis entre la fragilité des émotions et la puissance du coffre. Assez vite, les bonnes fées se sont penchées sur son berceau. *« Ces chansons ont mis trois ans à naître,* confie-t-elle, *mais avec l'aide d'une éditrice, j'ai pu convaincre assez facilement une maison de disques de me signer un contrat. »* Produit par Source, une filiale de Virgin, l'enregistrement de ce premier album aura subi les aléas de l'apprentissage. *« Au départ, j'imaginais faire un disque folk, très dépouillé, avec un groupe enregistré dans des conditions live. Mais ça n'a pas collé avec le premier producteur. Nous avons ensuite travaillé avec Jacques Ehahart* (producteur du *Jardin d'hiver* de Salvador), *qui nous a emmenés dans différentes directions. Au bout du compte, ces chansons éclectiques montrent quelqu'un qui se cherche. C'est ce qui est intéressant. »*

Accompagnée sur scène par une formation (piano, guitare, contrebasse, batterie) qui privilégie le swing acoustique, Camille flirte sur disque avec la diversité chatoyante de la soul, du folk – ses deux passions originelles –, de la bossa et des comédies musicales américaines. Associant joliment flonflons oniriques et une pointe de Gershwin, la chanson *Paris* a tapé dans l'œil d'une star du clip, Stéphane Sednaoui (complice régulier de Madonna). *« Il a appelé lui même la maison de disques pour réaliser le clip. Il a accepté toutes les limites de temps et de budget. »*

Quelques-unes des meilleures chansons de la demoiselle – *Le Sac des filles, Les Ex* – brillent par leur goût piquant des détails. *« Je possède un petit carnet sur lequel je note des idées, des images, des scènes,* raconte Camille. *Je trouve que les filles observent bien les choses, qu'elles ont souvent une finesse d'analyse pas suffisamment exploitée dans la chanson. »*

Stéphane Davet

Les Primeurs de Massy. Centre culturel Paul-Baillart, 6, allée de Québec, Massy (Essonne). 20 heures. 14 € (forfaits 2 jours : 22 € ; 3 jours : 27 € ; 4 jours : 30 €). Tél. : 01-69-75-12-80. Le 30 octobre : Jeanne Cherhal, Fannytastic, Malia, Diogal, Toma Sidibé. Le 31 : Padam, Camille, Vincent Delerm, Donzella, Orchestre de la Lune. Le 1er novembre : Melvil Poupaud, David Iafore, Prohom, Oshen, Roméo. Le 2 : Sandy Cossett, Alexis HK, Mamani Keita et Marc Minelli, Barsony, Avril. Photo : Camille. © Source.

Electronique

PARIS

DJ Krush

Auteur d'un nouvel album, *Shinsou*, inspiré par les attentats du 11 septembre, ce platiniste japonais continue d'explorer les ressources les plus abstraites du hip-hop et de l'électronique. A la fois glaciaux et envoûtants, ses sombres instrumentaux – parfois interrompus par l'intervention de rappeurs – bâtissent des imaginaires à la frontière du rêve et des cauchemars.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20e. M° Gambetta. Tél. : 01-40-33-30-60. Le 29, à 19 h 30. 20 €.

Musiques

PARIS

Iness Mêzel

Chanteuse à la voix empreinte d'une douceur fluide et gracieuse, entourée de ses musiciens et choristes, elle mène la langue kabyle sur des chemins buissonniers où souffle l'esprit du jazz et quelques autres influences. Une certaine idée du métissage musical, du swing, de la tendresse, de l'intime et de l'exubérance. A découvrir au Petit Journal en attendant la parution de son prochain album (*Len*), et avant un concert au Café de la danse le 22 novembre dans le cadre des Belles Nuits du ramadan.

Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-Mouchotte, Paris-14e, M° Montparnasse-Bienvenüe. Tél. : 01-43-21-56-70. Le 30, à 22 heures. De 16,77 € à 22,86 € (avec consommation).

PARIS

Agwoka

Musique originaire de Guadeloupe, le gwo ka, c'est d'abord le son et l'âme des tambours hier interdits par les maîtres dans les plantations et diabolisés par l'Eglise. Il a survécu à tout et reste un élément fondamental de l'identité guadeloupéenne. De nombreux musiciens en perpétuent l'essence en le croisant à d'autres influences. Ainsi le groupe Agwoka, qui mêle basse, cuivres et claviers aux tambours et au chant. Concert présenté dans le cadre d'un cycle dédié au genre, jusqu'au 2 novembre.

Le Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 01-42-33-37-71. Le 30, à 19 heures. 8 €.

Jazz

PARIS

Jacky Terrasson Trio

Toute une semaine avec le pianiste Jacky Terrasson, à raison de deux concerts par soir, en club. Les amateurs apprécieront. Terrasson mène depuis plusieurs années un beau parcours sur la scène du jazz actuel. Sa connaissance des classiques de l'histoire du jazz, son phrasé de haut vol, sa capacité à transmettre, par la musique, une émotion, son écoute aimante des musiciens avec qui il joue (ici en compagnonnage inventif avec le contrebassiste Sean Smith et le batteur Eric Harland) le placent parmi les grands du jazz.

Au répertoire de ses concerts, de nombreux extraits de son nouvel album *Smile* (Blue Note) et ces accroches vers la chanson française explorées depuis quelque temps.

Sunside, 60, rue des Lombards, Paris-1er. M° Châtelet - Les Halles. Tél. : 01-40-26-21-25. Jusqu'au 1er novembre, à 20 heures et 22 heures. 20 €.

Exposition

PARIS

Sphères

L'exposition « Sphères » est inhabituelle, et fascinante. Elle montre un ensemble exceptionnel d'une cinquantaine de globes célestes réunis depuis plus de trente ans par deux générations de la famille Kugel. Le plus ancien date de l'Antiquité : c'est un des trois exemples connus. L'un des plus récents est un chef-d'œuvre d'horlogerie de la fin du XVIIIe siècle, un des mécanismes les plus complexes jamais conçus, par Antide Janvier. Tous, quelle que soit leur date de création, réunissent le meilleur de la technologie qui leur fut contemporaine et sont somptueusement décorés : ils étaient destinés aux princes de ce monde, qui pouvaient ainsi jeter sur l'univers un regard extérieur, celui des dieux. Et, contemplant la sophistication de ces sphères armillaires, prendre conscience de la mécanique céleste, et de l'insignifiance humaine. Il ne faut surtout pas hésiter à demander des explications aux maîtres des lieux : l'histoire de chaque objet est captivante, et les frères Kugel sont passionnés. Ils ont également édité un catalogue qui est à la fois un bel objet et un ouvrage de référence.

Galerie Jacques Kugel, 279, rue Saint-Honoré, Paris-8e. M° Concorde. Tél. : 01-42-60-86-23. Jusqu'au 31. Entrée libre.

Humour

PARIS

Jean-François Crémont

Jean-François Crémont est un poète du quotidien qui peut être vache. La tête dans les nuages, les yeux posés sur l'actualité, il soliloque, mine de rien. C'est un timide qui ne peut se passer de la scène. C'est dans cette contradiction que réside son originalité. Il est là, voudrait bien être ailleurs, mais, c'est plus fort que lui, il faut qu'il dise mezza voce les embarras du monde et ses ridicules. C'est un épingleur qui a horreur des circuits balisés.

Au Rideau rouge, 3, rue des Déchargeurs, Paris-1er. M° Châtelet. Tél. : 01-42-33-29-20. Le 30 octobre et le 2 novembre, à partir de 20 heures. Entrée libre.

Bertrand Bossard, les armes du rire

Le jeune comédien, formé par Stanislas Nordey, a choisi le mode de la comédie pour évoquer le sort des réfugiés bosniaques

PH. BRAULT

FAIRE RIRE là où ça fait mal, tel est le pari de Bertrand Bossard pour raconter la vie d'un camp de réfugiés bosniaques. De grands aînés avaient montré la voie – Charlot et son *Dictateur* ; plus récemment d'autres s'y sont essayés, comme Fellag avec l'Algérie. L'auteur de *Mon île déserte* est un comédien de 35 ans, un novice plutôt doué dans l'art de la comédie, mais décidé à empoigner les sujets qui blessent. Meurtri, bouleversé, il l'a été par le conflit en ex-Yougoslavie et, à l'instar d'une partie de la jeune génération théâtrale française, il a voulu tenter un geste de solidarité, si minime et dérisoire soit-il.

En 1995-1996, Bertrand Bossard est comédien permanent dans la troupe de Stanislas Nordey, au Théâtre des Amandiers de Nanterre. A ce titre, il intervient dans les sections théâtre du lycée international, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines). *« On venait de jouer avec Stanislas Nordey dans une Croatie en guerre,* raconte-t-il. *On avait rencontré des personnes déplacées : les adolescents nous tenaient des discours étonnamment optimistes. Aussi, face au malaise exprimé par les lycéens français, j'ai eu l'idée de les confronter à la réalité de jeunes plus malheureux qu'eux. »* Le comédien monte un ambitieux projet d'échange théâtral avec des adolescents bosniaques qui vivent dans un camp de réfugiés en Croatie. Faute de structures d'enseignement et, a fortiori, de théâtre, il doit renoncer, mais il fait quand même travailler sur place un groupe de jeunes Bosniaques et Français sur *Quai ouest,* de Bernard-Marie Koltès.

A l'occasion de ces voyages, Bertrand Bossard découvre le camp de réfugiés situé sur l'île croate d'Obonjan, celle qui deviendra l'*« île déserte »* de son nouveau spectacle. En novembre 1996, il y retourne six semaines comme volontaire humanitaire. Dans cet ancien centre de vacances pour jeunes, doté de quatre cents lits, quelque neuf cents réfugiés bosniaques s'entassent. Ils survivent en attendant un visa pour partir à l'étranger, dans des conditions plus que précaires. L'eau et la nourriture sont livrées par bateau, sauf quand la tempête ne permet pas d'accoster. Une seule douche par semaine. Un seul téléphone satellite permettant de communiquer avec l'extérieur. Les repas sont pris en commun dans un réfectoire si petit qu'il faut faire la queue pendant plus d'une demi-heure pour manger. *« J'ai commencé par vivre une semaine de déprime complète,* dit Bertrand Bossard. *Il ne se passait rien, il n'y avait rien à faire. J'ai entrepris un journal de bord, puis cette posture d'artiste m'a paru si malsaine que j'ai jeté mon carnet. »*

Avec les dix volontaires venus des pays de l'Union européenne, Bertrand Bossard gère la vie quotidienne, distribue les produits envoyés par les organisations humanitaires, constitue les dossiers de demandes de visa.

Dans des conditions aussi dures, les réfugiés survivent grâce à la dérision : *« Ce séjour a été l'un des moments les plus difficiles de ma vie, mais aussi l'un des plus drôles. »* Il admire alors l'humour de deux responsables humanitaires, celui très noir d'Amel, lui-même réfugié bosniaque, et celui, *« si britannique »*, de Jonathan, dont il a tiré un personnage de *Mon île déserte* : *« Je les ai vus décrocher un suicidé, un réfugié qui s'était pendu. S'ils n'avaient pas réussi à en rire, ils se seraient jetés à la mer. »* Il décide de créer une vraie fausse télévision « nationale » de l'île, où les réfugiés inventent les informations, la météo, les émissions de détente. La première « émission » a lieu la veille de son départ : 350 réfugiés y assistent. A la deuxième, ils seront 550.

DÉCOUVERTES BRITANNIQUES

Le comédien se promet que s'il raconte un jour sur scène le sort de ces Bosniaques, il le fera par le biais du rire. *« Je n'avais pas encore écrit ma première comédie,* Incredibly incroyable *; je n'osais pas développer mon côté comique. »* Jusque-là, Bertrand Bossard était un comédien *« sérieux »*. Adolescent, le jeune homme, qui vit dans le Poitou, est venu au théâtre par le biais d'une passion pour l'équitation. Cavalier de haut niveau, il se désintéresse de ses études jusqu'à ce que ses parents le remettent sur les rails scolaires. Il s'ennuie tellement au lycée qu'il s'inscrit à l'atelier théâtre. En 1992, il entre dans la troupe de Stanislas Nordey avec *La Dispute,* de Marivaux, qui fera connaître le jeune metteur en scène. Bertrand Bossard participe à ses mises en scène jusqu'en 1998 – les textes de Pasolini, l'impressionnant *Vole mon dragon* d'Hervé Guibert, un spectacle de sept heures joué par des comédiens sourds et entendants... A partir de 1996, il commence à travailler avec Frédéric Fisbach, autre metteur en scène marquant de la jeune génération, sur Claudel et Maïakovski. Il joue encore, cette saison, dans *L'Annonce faite à Marie.*

Mais le jeune homme a un engouement secret pour les langues et l'écriture. Grâce à sa femme, la plasticienne britannique Charlotte Sephton, il découvre, après les Monty Python de son adolescence, les jeunes auteurs de comédies sociales et le nouveau cinéma britannique. C'est en anglais qu'il ose écrire sa première comédie, présentée au Fringe (le off) du festival d'Edimbourg en 1998. Depuis, *Incredibly incroyable* a tourné dans toute la France. La deux centième représentation aura lieu au Théâtre du Rond-Point, à Paris, en avril.

Pour *Mon île déserte*, il emprunte aux humoristes anglais leur sens de l'autodérision : *« Les comiques britanniques se moquent d'eux-mêmes, et non du public »*, estime-t-il. La Grande-Bretagne, c'est encore, à ses yeux, ce pays *« si en avance sur des choses importantes, comme la multiplication de présentateurs noirs ou indiens dans les grandes chaînes de télévision »*. Grand lecteur du jeune théâtre d'outre-Manche, le comédien veut tenter à présent l'expérience de la mise en scène : pour ce premier essai, il a choisi *Gagarine Way,* un texte de l'auteur écossais Gregory Burke, une comédie sociale qui se déroule dans une usine. Elle devrait être présentée sur les scènes françaises en 2003-2004.

Catherine Bédarida

Mon île déserte, de et par Bertrand Bossard. Jusqu'au 10 novembre. Lundi, mardi, vendredi, samedi : 20 heures. Jeudi : 19 heures. Dimanche : 17 heures. Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan. Paris-14e. RER : Cité-Universitaire. 18 € (réduit 9,50 €, 12,50 €) ; lundi, 9,50 €. Tél. : 01-43-13-50-50. Tournée en mars et en avril 2003 à Poitiers, Quimper, Nantes et Annecy.

BIOGRAPHIE

▶ **1967**
Naissance à Libourne.

▶ **1992**
Rejoint la troupe de Stanislas Nordey.

▶ **1996**
« L'Annonce faite à Marie », de Paul Claudel, mise en scène de Frédéric Fisbach.

▶ **1998**
Crée sa première comédie, « Incredibly incroyable ».

▶ **2002**
« Mon île déserte ».

LES GENS DU MONDE

■ Quatre comédiens, dont le Malien **Bakary Sangaré**, ont signé vendredi 25 octobre leur engagement comme pensionnaires de la Comédie-Française. Outre Bakary Sangaré, les trois autres acteurs engagés dans la troupe sont **Madeleine Marion**, **Mathieu Genet** et **Audrey Bonnet**. Au cours de la saison 2002-2003, Bakary Sangaré interprétera le rôle de Papa dans *Papa doit manger*, de la Franco-Sénégalaise **Marie NDiaye,** mis en scène par **André Engel** à la salle Richelieu, du 22 février à juillet 2003.

■ Le cinéaste **Woody Allen,** le dramaturge **Arthur Miller** et le chef d'orchestre **Daniel Barenboïm** figurent parmi les personnalités qui ont reçu, pour 2002, un des prix Princes des Asturies (chaque prix est doté de 50 000 € et d'une sculpture de l'artiste espagnol Joan Miro). Recevant le prix de la Concorde conjointement avec l'écrivain palestinien **Edward Said**, le chef d'orchestre israélien Daniel Barenboïm a dédié leur récompense à *« nos deux peuples, auxquels elle apporte ce sans quoi aucun homme ne peut vivre : l'espoir d'une vie meilleure »*.

■ **David Remnick,** le directeur du magazine américain *The New Yorker*, vient de nommer **Deborah Treisman**, 32 ans, *fiction editor*, c'est-à-dire responsable de tous les textes de fiction, généralement des nouvelles, qui paraissent dans le magazine. Ce poste prestigieux – le *New Yorker* ayant, depuis des années, fait connaître de nombreux écrivains en publiant leurs textes courts – était occupé par **Bill Buford**, 48 ans, qui devient correspondant en Europe pour le *New Yorker.*

■ **Maurice Béjart** a créé, vendredi 25 et samedi 26 octobre à Lausanne, *Mère Teresa et les enfants du monde*, un ballet de jeunes danseurs qui se veut un hymne exubérant à la vie, en hommage à la religieuse de Calcutta. C'était aussi l'occasion pour le chorégraphe français, 74 ans, de lancer La Compagnie M, une nouvelle troupe qu'il a constituée à côté du Béjart Ballet Lausanne et qui est formée de quinze garçons et filles de 17 à 23 ans, issus de son école-atelier Rudra. Ce spectacle autour de **Mère Teresa** sera joué en novembre dans plusieurs villes d'Europe dont Paris (à partir du 18 novembre à l'Opéra-Comique).

■ Le chorégraphe **Angelin Preljocaj** est doublement à l'affiche cet automne. Son *Casanova* est au programme du Ballet de l'Opéra de Paris, tandis que sa compagnie, Centre chorégraphique national, basée à Aix-en-Provence, présente deux de ses créations en Amérique du Nord, dans neuf villes des Etats-Unis et trois villes du Canada. En outre, Preljocaj prépare sa création 2003 avec le groupe versaillais de musique électronique **Air**.

TÉLÉVISION

Les confessions de VGE

A près de 77 ans, vingt-deux ans après avoir quitté les ors de l'Elysée, l'ex-président de la République Valéry Giscard d'Estaing a accepté, à l'automne 2001, de revenir, devant la caméra de William Karel, sur son passé. La silhouette a vieilli mais le visage s'illumine encore pour évoquer, au fil de ce documentaire en deux actes réalisé sur une idée d'Alexandre Adler et de Jean-Marie Colombani – qui mènent les entretiens –, les heurs et malheurs du septennat, le bonheur de l'élection puis la douleur de la disgrâce. Une dizaine d'anciens ministres – Simone Veil, Jean-Pierre Fourcade, Françoise Giroud, Pierre-Christian Taittinger, Lionel Stoleru – se souviennent des moments forts : l'avortement, la majorité à 18 ans..., tandis que des images d'archives illustrent quelques épisodes de ce septennat. Parmi ceux-ci, la démission de Jacques Chirac en 1976, alors premier ministre, annonçant à VGE son intention *« d'ouvrir une galerie d'art »*, ou le dérapage verbal de Raymond Barre en 1980 lors de l'attentat contre la synagogue de la rue Copernic à Paris. Une leçon d'histoire immédiate habilement mise en scène et passionnante.

« VGE, le théâtre du pouvoir », mardi 29 octobre à 23 h 15 et mercredi 30 à 23 h 30 sur France 3. Rediffusion des deux volets à la file dans une soirée spéciale sur Odyssée le 1er novembre à 20 h 45.

MARDI 29 OCTOBRE

▶ **Les accros de la télé**
16 h 35, France 5
Sylvie Durepaire et Jean-François Fournier (écrivain, réalisateur et ex-complice de Pierre Desproges) ont rencontré, pour ce documentaire (52 min), des jeunes et des moins jeunes qui ne sauraient vivre sans petit(s) écran(s). Qu'ils soient fanatiques de feuilletons et séries ou qu'ils voient dans la télévision le moyen de se cultiver.

▶ **« Planète actuelle » : Japop (2/3)**
19 h 45, Planète
Une petite série étonnante (32 × 6 min) sur la sous-culture au Japon. Massimo di Felice nous plonge au sein d'une génération de « mutants » qui pratiquent le culte des héros de mangas, se déguisent en personnages de dessin animé ou de séries télé. Certains rêvent même d'être en plastique... Un portrait d'une génération qui va au plus profond de la société japonaise. Le troisième volet est diffusé mercredi, à 1 heure.

▶ **A l'ombre de la grande Russie : la Finlande et l'Estonie**
20 h 45, Arte
Trois documentaires qui évoquent tour à tour l'Estonie, dont l'entrée dans l'Union européenne est prévue en 2004 ; la Finlande, dont la situation géographique est devenue un avantage, avec 1 300 kilomètres de frontière finno-russe ; enfin, la saga finlandaise de Nokia, téléphone mobile qui s'est imposé sur le marché mondial.

▶ **Conte d'été**
20 h 45, Cinéfaz
Ce troisième film (1995) de la série « Contes des quatre saisons », d'Eric Rohmer, est le portrait ironique d'un garçon empêtré dans trois intrigues sentimentales représentant ses contradictions. Comme toujours, Rohmer a su saisir les comportements et le langage d'une génération au présent.
Avec Melvil Poupaud et Amanda Langlet.

▶ **« Living Stones » : Carthage, ville nouvelle**
20 h 50, Odyssée
Mêlant légende et réalité, la fondation de Carthage, en 814 avant J.-C., fut à l'origine de la civilisation punique, qui, pendant cinq siècles, domina la vie du Bassin méditerranéen. L'intense activité de la ville antique est ici reconstituée à l'aide d'images de synthèse 3D.

▶ **« Mémoires d'immigrés » : Les mères (2/3)**
21 heures, Histoire
Deuxième volet d'un documentaire (1997) de grande qualité réalisé par Yamina Benguigui. Le regroupement familial, à partir de 1974, amène des femmes maghrébines à vivre un changement de vie profond lorsqu'elles arrivent en France. Leurs témoignages, mêlés à des images d'archives, montrent une très grande diversité d'adaptation, entre sentiment d'exil et sensation de liberté. Le dernier volet, *Les Enfants*, est diffusé mercredi à la même heure.

▶ **La Vie privée de Sherlock Holmes**
22 h 30, Paris Première
Une comédie policière brillante et pleine d'humour signée Billy Wilder (1970), qui mène là une réflexion sur la force de l'affect au cinéma. Le célèbre détective inventé par Conan Doyle tombe amoureux...

▶ **Breaking the Waves**
22 h 35, Cinéfaz
Ce film du Danois Lars von Trier fit sensation au Festival de Cannes 1996, où il obtint le Grand Prix du jury, suivi du César du meilleur film étranger 1997. L'histoire, pour le moins surprenante, mêle naturalisme extrême, mysticisme et surnaturel.

RADIO

MARDI 29 OCTOBRE

▶ **Le monde change**
13 h 10, RFI
Que faisons-nous de nos déchets nucléaires ? Dans le cadre de l'émission animée par Patrick Chompré, Laure Ducaroir a enquêté à la Hague, dans l'usine de la Cogema, qui retraite les déchets de plusieurs pays.

▶ **2 000 ans d'histoire**
14 heures, France-Inter
Patrice Gélinet reçoit Brahim Sedouni pour évoquer le sort des harkis.

▶ **La Bande passante**
15 h 40, RFI
Edition spéciale Jane Birkin pour son nouvel album *Arabesques*, qui sort ce jour chez EMI.

▶ **Concert**
20 h 10, France-Inter
Retransmission du concert de Laurent Voulzy en direct du Festival des Nuits de Champagne à Troyes.

▶ **« Fiction » : Perspectives contemporaines**
20 h 30, France-Culture
Christine Goémé propose *Le Sacré Livre de Proutto*, de Roland Topor, enregistré au Théâtre du Rond-Point le 28 septembre.

▶ **Rendez-vous du soir**
20 h 40, Radio Classique
Thème de ce soir : « Gérard de Nerval et la musique ». Avec des œuvres de Berlioz, Weber, Liszt, Meyerbeer, Schubert...

RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 28 OCTOBRE

TF1

16.25 Providence Série (S3). Bas les masques **17.15 Dawson** Série (S1). Rencontre de la deuxième fille ♦ **18.10 Star Academy** En direct **18.55 Le Bigdil** Jeu **19.50 Métiers de campagne** ✪ **19.55 Météo, Journal, Météo.**

20.55 Père et maire CHIPPENDALES Série. Marc Rivière. Avec Christian Rauth, Daniel Rialet, Cécile Auclert, Ginette Garcin, Didier Brice (France, 2002, ♦). 5806409
Le banquet républicain de Grand-Ville se prépare : le secrétaire du maire a pris l'initiative d'organiser en grand secret un spectacle de Chippendales.

22.35 Y'a que la vérité qui compte Magazine présenté par Pascal Bataille et Laurent Fontaine. 927935
0.05 Football Ligue des champions (5e journée, 1re phase) **0.40 Star Academy 1.25 Météo.**

1.30 Sept à huit 5799184 **2.20 Reportages** L'or des terroirs ♦ 9577813 **2.45** ET 4.10 **Histoires naturelles** Saumon de minuit. 4576233. Mouches et coqs de pêche ♦ 2686338 **3.15 Enquêtes à l'italienne** Série (55 min) 1373691.

FRANCE 2

18.00 Parents à tout prix Difficile d'être un bon père ♦ **18.25 Sabrina** La Fièvre acheteuse ♦ **18.50** CD'aujourd'hui Pierre Perret **18.55 On a tout essayé 19.45** C'est pas banal **19.50 Un gars, une fille** ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 Jour après jour TOUT SACRIFIER PAR AMOUR. Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 2888022
Par amour, une femme attend la libération, dans dix-huit ans, d'un détenu ; une autre met son amant marié au pied du mur ; une troisième veut entrer dans les ordres...
23.00 D'ART d'art Les violons d'Ingres 63799.

23.05 Complément d'enquête CHANGER DE VIE. Magazine présenté par Benoît Duquesne. Au sommaire : Rêves embarqués ; Les navetteurs du bonheur ; La clé des champs ; etc. 7424729

0.45 Journal, Météo. **1.10** Tennis Masters Series (1er jour) **2.40 Mezzo** V. Wagner **3.05 J'ai rendez-vous avec vous 3.25** 24 heures d'info, Météo **3.45 Campus, le magazine de l'écrit** Avec Isabelle Adjani (90 min) 363558.

FRANCE 3

18.15 Un livre, un jour *En crabe*, de G. Grass **18.20 Questions pour un champion 18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.10** Loto foot **20.15** Tout le sport **20.20** Le Journal du tennis **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec S. Lama.

20.55 Le Retour de Don Camillo Film. Julien Duvivier. Avec Fernandel, Gino Cervi, Paola Stoppa, Edouard Delmont, A. Rignault. *Comédie* (Fr. - It., 1953, N., ♦). 2102225
Don Camillo s'unit à Peppone pour lutter contre une propriétaire qui ne veut pas céder ses terres.

22.50 Météo, Soir 3.

23.20 La Grande Bagarre de Don Camillo Film. Carmine Gallone. Avec Fernandel, Gino Cervi (It., 1955, N.). 2569567
1.00 Libre court *Doublé.* J.-C. Monod. 8326558 **1.15 Le Fabuleux Destin de...**

1.40 Soir 3 **2.00 France Europe Express** Magazine. 9952900 **3.10 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin** [1/3]. Les Pères. 1376788 ♦ **4.05 Les Secrets de la jungle d'Afrique** [2/4]. Dans le marigot (50 min, ♦) 6887829.

CANAL+

16.35 Grey Owl, celui qui rêvait d'être indien Film. R. Attenborough ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** Météo **18.30 Hyper Show 19.25 Zapping, Journal des bonnes nouvelles, Météo 19.55 Guignols 20.05** H ✪ **20.35 Les Journaux** ✪.

21.00 Le Mexicain Film. Gore Verbinski. Avec Brad Pitt, Julia Roberts, James Gandolfini, J.-K. Simmons, Bob Balaban, Gene Hakman. *Suspense* (Etats-Unis, 2001, ♦) ✪. 52225
Alors qu'un homme recherche un antique pistolet au Mexique, sa petite amie est prise en otage par un truand. Un fantôme essoufflé de la comédie d'aventures burlesque.

23.00 Lundi investigation Z comme Zemour. Documentaire. H. -C. de la Casinière. Magazine présenté par Paul Moreira ✪. 63521
0.00 Quills, la plume et le sang Film. Philip Kaufman. *Drame* (EU, 2000, v.o., ♦) ✪ 135184.

2.00 L'Anglaise et le Duc ■■■ Film. Eric Rohmer. Avec Lucy Russell. *Histoire* (Fr., 2001, ♦) ✪ 27725487. **4.05 La Louve solitaire** ■ Film. Edouard Logereau. Avec D. Gaubert, *Espionnage* (Fr. - It., 1968, 95 min, ♦) ✪ 4236287.

FRANCE 5 / ARTE

17.30 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00 Flash info 19.01** L'Est sauvage Le parc national de Tatra en Slovaquie **19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Spéciale Chine : L'ouverture en beauté. Documentaire.

20.40 Cycle cinéma français des années 1950-1960 — La Princesse de Clèves Film. Jean Delannoy. Avec Marina Vlady, Jean Marais, Annie Ducaux, Jean-François Poron, Lea Padovani. *Drame* (France, 1961, v.o., ♦). 272206
Une adaptation académique du roman de Madame de la Fayette.

22.30 Grand format LE PRÊT, LA POULE ET L'ŒUF. Documentaire. Claude Mouriéras (2002). 6808022
Les rouages du microcrédit tel qu'il se pratique en Ethiopie.

23.55 Court-circuit (le magazine) 910913
0.50 La Guerre de l'opium Film. Xie Jin. Avec Bao Guoan, Su Min. *Histoire* (Chine - EU, 1997). 31006287 **2.35 Why Are You Creative** Umberto Eco. Documentaire (5 min) 31710707.

M6

17.55 Stargate SG-1 Le Chasseur de primes ✪ **18.55 Charmed** Série. Querelles de sorcières ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café 19.50 Voile 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Une soirée très chips ♦.

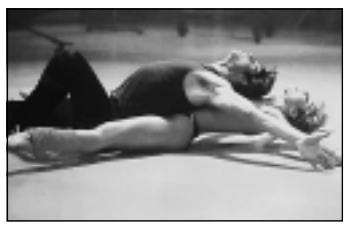

20.50 Staying Alive Film. Sylvester Stallone. Avec John Travolta, Cynthia Rhodes, Finola Hughes, Steve Inwood, Julie Bovasso (EU, 1983, ♦) ✪. 546954
La suite, six ans après, de La Fièvre du samedi soir. *Les deux films viennent, avec* Flashdance, Grease *et* Footlose, *de sortir en DVD chez Paramount (24,99 € le DVD).*

22.40 Flashdance Film. Adrian Lyne. Avec Jennifer Beals, Michael Nouri, Lilia Skala, Belinda Bauer, Kyle T. Heffner (Etats-Unis, 1983, ♦) ✪. 8064664
Soudeuse le jour, danseuse la nuit...

0.25 Los Angeles Heat Série (saison 2). Les Feux de l'intolérance. 5277542 ✪ **1.15 Jazz 6** Joe Lovano Nonet au New Morning. Magazine. 9002184 **2.14 Météo 2.15 M6 Music / Les Nuits de M6** (285 min) 68311875.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.30 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau. Avec Yves Montand, Catherine Deneuve, Luigi Vannucchi (France, 1975, 110 min) ✪ **CC Premier**
14.20 Don Quichotte ■■ Georg Wilhelm Pabst (France, 1933, N., 85 min) ✪ **CC Classic**
15.15 Exodus ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1960, v.m., 215 min). **TCM**
16.40 Barcelona ■ Whit Stillman (Etats-Unis, 1994, v.m., 100 min) ✪ **CC Emotion**
17.20 Europa ■■ Lars von Trier (France - Danemark, 1991, v.o., 110 min) ✪ **Cinéfaz**
18.35 Vivre au paradis ■■ Bourlem Guerdjou (France, 1998, 100 min) ✪ **CC Emotion**
19.20 Les Enchaînés ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1946, N., 100 min) ✪ **Cinétoile**
20.45 Conte de printemps ■■ Eric Rohmer (France, 1990, 105 min) ✪ **Cinéfaz**
21.00 Les Zozos ■■ Pascal Thomas (France, 1973, 110 min) ✪ **CC Auteur**
22.45 Snake Eyes ■■ Abel Ferrara (Etats-Unis, 1993, v.m., 110 min) ✪ **CC Frisson**
23.55 L'Accompagnatrice ■ Claude Miller (France, 1992, 110 min) ✪ **Téva**
0.00 Raspoutine, le moine fou ■ Don Sharp (Etats-Unis, 1966, v.o., 100 min) ✪ **TCM**

DÉBATS

17.10 Le Monde des idées. Thème : un philosophe en politique. Invité : Luc Ferry. **LCI**
18.30 Demos. Interdiction du parti Herri Batasuna en Espagne, la chasse à courre, les inondations en Allemagne, le ciel unique européen. **Public Sénat**
22.10 Forum public. Modigliani au Sénat. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Les seigneurs du Tikal. Nom de guerre : Navajo. Les origines du jeu. **National Geographic**
17.10 Les Lumières du music-hall. Le Poinçonneur des Lilas. Alain Bashung. **Paris Première**
18.50 J'y étais. Invités : Guy Marchand ; Loïc Leferme ; Maître Vergès. **Match TV**
22.10 Art Attack. **Disney Channel**
23.00 Explorer. Animaux intelligents. Terreurs des mers. Phare à emporter. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.00 Jean Tulard. [1/4]. Le bon élève. **Histoire**
17.20 A la gloire des portes. **TPS Star**
17.30 Voyage pratique. La Jordanie. **Voyage**
17.50 La « Nation de l'islam ». **Planète**
18.45 La Peau du foot. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Vienne. **Voyage**
19.30 Le Mystère des Mayas.
19.55 Arlette et Alain.
20.05 Le Monde en guerre. [1/5]. Une nouvelle Allemagne. **Histoire**
20.25 La Guerre culturelle du F. N. **La Chaîne Histoire**
20.45 Les Lions indomptables. **Planète**
21.00 Des ânes en route pour Tombouctou. **Voyage**
21.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [1/3]. Les pères. **Histoire**
22.20 Surfavela. **Planète**
22.30 Les Crocs du serpent. **National Geographic**
22.40 Napoléon. [1/2]. L'irrésistible ascension de Bonaparte. [2/2]. La chute d'un géant. **Odyssée**

DANSE

20.45 Roméo et Juliette. Chorégraphie de Kenneth MacMillan. Musique de Prokofiev. Livret de A. Radlov, d'après la pièce de Shakespeare. Théâtre de la Scala, à Milan, en 2000. Par le Corps de ballet du théâtre de la Scala. Avec Alessandra Ferri (Juliette), Angel Corella (Roméo), Michele Villanova (Mercutio)... **Mezzo**

MUSIQUE

19.15 Beethoven. *Sonates pour cor et piano en fa majeur*, opus 17 et 28. Avec Pierre-Yves Madeuf (cor naturel), Soo Park (piano-forte). **Mezzo**
19.50 Tartini. *Sonate pour violon et piano*, « Le Trille du diable ». En 2000. Avec Ju-Yung Baek (violon), Yoko Kaneko (piano). **Mezzo**
23.00 Prokofiev. *Sonate pour piano n°3 en la mineur*, opus 28. En 2001. Avec Ying Feng (piano). **Mezzo**
23.15 Rickie Lee Jones. Concert. **Mezzo**
1.00 Régis Gizavo en concert. New Morning 1999. **Mezzo**

THÉÂTRE

22.15 La Peur des coups. Pièce de Courteline. **Festival**
22.30 Une lettre bien tapée. Pièce de Sacha Guitry. **Festival**
22.50 Le Chef de gare magnifique. Pièce de Pierre Ferrary et Max Régnier. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.50 Puzzle criminel. Robert Allan Ackerman ✪ **Téva**
22.15 La Voix du sang. Noel Black ✪ **Canal Jimmy**

SÉRIES

19.20 Manimal. Episode pilote [1/8]. **Festival**
19.50 Beverly Hills. Ravages (saison 2). **TF 6**
19.55 Arabesque. La fin d'une légende (saison 11). **TV Breizh**
20.45 New York Police Blues. Témoins gênants. La peur au ventre (saison 8, 17-18/20, v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
22.05 3e planète après le Soleil. Dick for Tat (saison 5, 2/22, v.o.). **Série Club**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Décibels.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Invité : René Girard, pour *La Voix méconnue du réel.*
0.00 Du jour au lendemain. Invité : Matthieu Benezet, pour ***Naufrage, naufrage***.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Festival Octobre en Normandie. Par l'Orchestre du Festival de Budapest : œuvres de Schubert, Mozart, Rachmaninov.
22.00 En attendant la nuit.
23.00 Jazz poursuite. Le big band [1/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Stamitz, Beethoven. 20.40 XIVe Festival international de Colmar. Par Les Virtuoses de Moscou, dir. Vladimir Spivakov : œuvres de Stravinsky, Schoenberg, Mozart.
22.10 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Mendelssohn, Lortzing, Brahms.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

MARDI 29 OCTOBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50 A vrai dire 13.00 Journal, Météo 13.55 Les Feux de l'amour** Feuilleton **14.45 Papa, tu avais promis !** Téléfilm. Christiane Balthasar. Avec Pierre Besson (Allemagne, 2001, ♦) **16.25 Providence** Série. La Médecine romantique **17.15 Dawson** Série. La Fièvre monte le samedi soir ♦ **18.10 Star Academy** En direct **18.55 Le Bigdil** Jeu **19.55 Météo, Journal, Météo.**

20.55 Le Fils du Français Film. Gérard Lauzier. Avec Fanny Ardant, Josiane Balasko, Thierry Frémont, Luca Barbareschi, David-Alexandre Parquier, Daniel Ceccaldi (France, 1999, ♦). 2184829
Un jeune garçon part rejoindre son père chercheur d'or en Amazonie. Une comédie d'aventure désuète.

22.50 Vis ma vie Magazine. Invités : Jean-Pascal ; Philippe Monnet ; Viviane Blassel.
0.40 Vol de nuit L'Histoire. Avec Françoise Chandernagor (*La Chambre*) ; Claude Gauvard (*Dictionnaire encyclopédique du Moyen Age*) ; Philippe Maurice (*Guillaume le Conquérant*) ; Chantal Thomas (*Les Adieux à la reine*) ; Romain Sardou (*Pardonnez-nous nos offenses*) ; Yaguel Didier (*Mes conversations avec la reine*) ; Stéphane Courtois (*Du passé faisons table rase !*).

1.40 Football Ligue des champions. 14956450 **2.15 Star Academy** 1389112 **3.00 Reportages** Mineurs : la dernière descente. 1754740 **3.30 Enquêtes à l'italienne** Série. Le Secret du premier tambour (50 min) 2452127.

FRANCE 2

12.20 Pyramide 12.55 Météo, Journal, Météo **13.55 Inspecteur Derrick** Une affaire énorme **15.00 Le Renard** Série **16.05 Rex** Série **16.55 Un livre, un jour** *Mon quartier*, de Dominique Fabre **17.00 Des chiffres et des lettres 17.35 Le Prince de Bel-Air** Série ♦ ✪ **18.00 Parents à tout prix** Série ♦ **18.25 Sabrina, l'apprentie sorcière** ✪ **18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille** ♦ **20.00** Journal, Météo.

20.55 Le Cinquième Élément ■ Film. Luc Besson. Avec Bruce Willis, Ian Holm, Milla Jovovich, Gary Oldman, Chris Tucker. *Science-Fiction* (France, 1997, ♦) ✪. 2783523
Dans un monde futur, un chauffeur de taxi doit sauver l'humanité. Une superproduction d'anticipation aux péripéties feuilletonesques. Infantile mais mouvementé et coloré.

23.05 Comme au cinéma, l'émission Magazine présenté par Frédéric Lopez. Invités : Samy Nacéri, Jean-Claude Brialy, Jean Reno, Juliette Binoche, C. Mastroianni. Au sommaire : Rencontre exclusive avec Tom Cruise ; Dans la peau de Claude François ; Rêve de mannequins ; etc. 6000523
1.10 Journal de la nuit, Météo **1.30 CD'aujourd'hui 1.35 Tennis** Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (2e jour) 7843479.

3.05 Chanter la vie Avec Dany Brillant, Youssou N'Dour. 4500479 **3.55 24 heures d'info, Météo 4.15 Y'a un début à tout** Magazine. Avec Frank Lebœuf, Linda Lemay, Laurent Ruquier (120 min) 6265189.

FRANCE 3

15.00 Questions au gouvernement ♦ **16.05 Outremers** Les Femmes mahoraises **16.35** TO3 **17.30 Mon Kanar 17.45** C'est pas sorcier Les Grands vaisseaux des rois ♦ **18.15 Un livre, un jour** *La Chute de Berlin*, d'Antony Beevor **18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50** 19-20 de l'info **20.10** Tout le sport **20.20** Le Journal du tennis **20.25** Le Fabuleux Destin de...

20.55 Spéciale Questions pour un champion LE CHAMPION DES CLUBS. Invités : Natasha Saint-Pier, Roch Voisine, Cunnie Williams. 2005368
Les champions de dix clubs hexagonaux (Labarthe-sur-Lèze, Trappes, Istres, Régusse, Calais, Grenoble, Paris, Lucciana, Chatelaillon-Plage et La Tour-du-Crieu) s'affrontent ce soir.

23.15 VGE, le théâtre du pouvoir Documentaire [1/2]. William Karel (France, 2002, ♦). 5649233
Un document en deux parties, la seconde diffusée demain.
0.10 La Case de l'oncle Doc Jérusalem ou les défis du christianisme. Doc. Olivier Mille. 2469769 ♦ **1.10 Ombre et lumière** Invitée : Jane Birkin. 7770127 **1.35 Le Fabuleux Destin de...** Avec : Serge Lama, Inès de la Fressange.

2.00 Soir 3 **2.25 C'est mon choix** Magazine. 72445671 **3.50 La Case de l'oncle Doc** Première classe. Documentaire. Françoise Davisse. 1355295 ♦ **4.45 Côté jardins** Magazine (60 min, ♦) 8096740.

CANAL+

13.30 « Décalage horaire », le making of **13.55 Lumières de Brindisi** Clodovick-Croatie. Film. P. -F. Glaymann ✪ **14.00 Le Lait de la tendresse humaine** ■ Film. D. Cabrera ✪ **15.30 Semaine des Guignols 16.00** Gérard Oury, « Il est poli d'être gai » **16.55 Les Aventures de Rabbi Jacob** Film. G. Oury. Avec L. de Funès ► *En clair jusqu'à 20.45* **18.30 Hyper Show 19.30 Journal des bonnes nouvelles, Guignols.**

20.15 Football LIGUE DES CHAMPIONS Lens - Milan AC (1re phase, 5e journée, gr. G). 20.45 Coup d'envoi en direct de Lens. 926523
Avec leur victoire sur la Corogne (3-1), les Lensois restent dans la course à la qualification. Ils reçoivent des Milanais déjà qualifiés après leur succès sur le Bayern (2-1).
22.45 Football Les autres rencontres. 530184

0.00 Tout près des étoiles ■■ Film. Nils Tavernier. Avec Aurélie Dupont, Marie-Agnès Gillot. *Documentaire* (France, 2000, ♦) ✪. 5356653
Un documentaire minutieux, quoiqu'un peu étouffé par le respect, sur les danseurs étoiles. La recherche d'une simple vérité qui échappe au simple spectaculaire.

1.35 L'Anglaise et le Duc ■■■ Film. Eric Rohmer. Avec Jean-Claude Dreyfus, L. Russell, *Histoire* (France, 2001, ♦) ✪ 70299276 **3.40 Football américain** NFL : Philadelphia Eagles - New York Giants (100 min) 8491740.

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous 13.45 Le Journal de la santé **14.10 Silence, ça pousse** Magazine **14.40 Les Monts de lumière** Documentaire **15.40 Comores, l'archipel de la Lune** Documentaire **16.35 Accros de télé** Documentaire ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.01 Archimède 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage** Spéciale Chine : Les Spéculateurs du pays de Mao. Documentaire.

20.45 Thema - Tchétchénie IL ÉTAIT UNE FOIS LA TCHÉTCHÉNIE. Doc. Nino Kirtadzé (Fr., 2001). 107739368
21.40 Thema - Prisonnier de Caucase Documentaire. Yuri Kchashtchevatski (Allemagne, 2002). 780287
22.35 Thema - Grozny, le 51 Documentaire. Mylène Sauloy (France, 2001). 3100374

23.05 Music Planet 2Nite CRAIG ARMSTRONG ET ARNO. Magazine présenté par Ray Cokes. 1990707
Craig Armstrong a travaillé avec U2, Massive Attack, Texas et composé des musiques pour le théâtre et le cinéma, avant de se lancer dans une carrière solo saluée par la critique. Il s'associe ici au chanteur belge Arno.

0.10 Die Nacht / La Nuit Magazine proposé par Paul Ouazan. 3877585 **1.00 Première séance - Rosetta** ■ Film. Luc et Jean-Pierre Dardenne. Avec Emilie Dequenne (Fr. - Bel., 1999, 90 min). 2517108

M6

12.35 Docteur Quinn L'Affaire Washington [2/2] ✪ **13.35 Un mariage de convenance** Téléfilm. James Keach (EU, 1998, ♦) **15.15 M6 Kid** Yu-Gi-Oh ! ; Funky Cops **16.15 Premiers secours** Série **17.05 Agence tous risques** Série **17.55 Stargate SG-1** Série. Les Démons ✪ **18.55 Charmed** Série ✪ **19.45** ET 20.40 **Caméra café 19.50 Voile 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Une nounou d'enfer** Série ♦.

20.50 Ça me révolte ! Ecole, boulot et banlieue : les délits de sales gueules. Présenté par Bernard de la Villardière. 845184

22.50 « Il » est revenu Téléfilm [1 et 2/2]. T. -L. Wallace. Avec Harry Anderson, Dennis Christopher, Richard Masur, Annette O'Toole (EU, 1990, ♦) ✪. 6514523 - 6794540
Un clown meurtrier, particulièrement pervers, sanguinaire et mystérieux, revient sur les lieux de ses forfaits, bien décidé à les renouveler. D'après un roman de Stephen King.
2.04 Météo.

2.05 Zone interdite Flics de choc. Magazine présenté par Bernard de la Villardière. 7903479 **3.55 Culture Pub** Culture Pub fête ses quinze ans. Magazine. 6833924 **4.45 M6 Music / Les Nuits de M6** (135 min) 40397295.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.00 Rêve de singe ■■■ Marco Ferreri (France - Italie, 1977, 110 min) ✪ **CC Succès**
13.25 Stalker ■■■ Andreï Tarkovski (Urss, 1979, v.o., 160 min) ✪ **CC Auteur**
16.45 Les Godelureaux ■■ Claude Chabrol (France, 1960, N., 100 min) ✪ **CC Succès**
16.50 L'Homme tranquille ■■ John Ford (Etats-Unis, 1952, 130 min) ✪ **Cinétoile**
18.55 Wild Party ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1974, v.o., 110 min) ✪ **CC Succès**
18.55 Prête à tout ■■ Gus Van Sant (GB - Etats-Unis, 1995, v.m., 110 min) ✪ **CC Premier**
19.00 L'Homme de l'Ouest ■■■ Anthony Mann (Etats-Unis, 1958, 105 min). **TCM**
19.15 Zardoz ■■ John Boorman (Grande-Bretagne, 1973, v.m., 105 min) ✪ **CC Frisson**
20.45 Conte d'été ■■ Eric Rohmer (France, 1996, 115 min) ✪ **Cinéfaz**
20.45 Scaramouche ■■ George Sidney (Etats-Unis, 1952, v.m., 120 min) ✪ **TCM**
22.20 Le Sauvage ■■ Jean-Paul Rappeneau (France, 1975, 105 min) ✪ **CC Premier**
22.25 Le Choix des armes ■■ Alain Corneau (France, 1981, 130 min) ✪ **CC Succès**
22.30 La Vie privée de Sherlock Holmes ■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1970, v.o., 125 min). **Paris Première**
0.25 Il Bidone ■■ Federico Fellini (Italie, 1955, N., v.o., 90 min) ✪ **CC Auteur**

DÉBATS

18.30 Studio ouvert. L'industrie de la défense. **Public Sénat**
22.10 Forum public. Qu'attendez-vous de la décentralisation ? Invités : François Marc, Gérard Longuet, Claude Lise. **Public Sénat**

MAGAZINES

17.00 Explorer. Animaux intelligents. Terreurs des mers. Phare à emporter. **National Geographic**
17.05 Les Lumières du music-hall. Laurent Voulzy. Marc Lavoine. **Paris Première**
18.50 J'y étais. Invités : Stanislas Merhar ; Geneviève Jurgensen. **Match TV**
20.45 Un jour, deux stars. Invités : Michèle Torr ; Marc Jolivet. **Match TV**
23.00 Explorer. Piranha. Des grenouilles fragiles. Le silence des lions de mer. **National Geographic**

DOCUMENTAIRES

17.00 Jean Tulard. [2/4]. Le général. **Histoire**
17.30 Voyage pratique. Espagne, Costa Dorada. **Voyage**
18.30 Comme un dimanche... de guinguette. **Voyage**
18.55 Ben Johnson. La descente aux enfers. **Planète**
19.00 Pilot Guides. Le Chili et l'île de Pâques. **Voyage**
19.00 Trois lions dans la nuit noire. **National Geographic**
19.55 Océanide. La basse Californie, terre inviolée. **Odyssée**
20.00 Le Monde en guerre. [2/5]. Sur un fond de guerre. **Histoire**
20.00 Les Aventuriers. Neil Armstrong. **Nat. Geographic**
20.00 Voyage pratique. Italie : la Toscane. **Voyage**
20.45 Halloween, le retour des esprits. **Planète**
20.50 Living Stones. Carthage, ville nouvelle. **Odyssée**
21.00 Mémoires d'immigrés, l'héritage maghrébin. [2/3]. Les mères. **Histoire**
21.35 Les Mystères de l'Histoire. [2/2]. La crise des missiles de Cuba. **La Chaîne Histoire**
22.20 Dopage, le mur du silence. **Planète**
22.25 Biographie. Pythagore. **La Chaîne Histoire**
23.00 Pilot Guides. Londres. **Voyage**
0.00 Le Réseau de la vie. [5/13]. Iguanes marins, immigrés aux Galapagos. **National Geographic**
0.00 Gospel au Mississippi. **Voyage**
0.05 La Dictature de la pensée unique. **La Chaîne Histoire**

SPORTS EN DIRECT

20.45 Football. Ligue des champions. Juventus - Feyenoord. En direct. **Canal + vert**

MUSIQUE

17.30 Francisco Guerrero. Festival des cathédrales de Picardie 2000. **Mezzo**
20.45 Récital Roger Muraro. En 2000. **Mezzo**
21.45 Musique d'Asie centrale. Cité de la Musique, en 1998. Avec Jurabeg Nabiev (chant & tar), Ikram Matanov (qosnay), Abdurakhim Hamidov (dutar), Abduhâshim Isma'ilov (violon ghirak), Baet Khamrakoulov (percussions), Dana Bahram (chant & dombra), Mamado Tavalloev (sitâr), Asalbak Nazriev (daf). **Mezzo**
22.55 Bach. *Préludes et fugues* BWV 886 et 887. En 1985. Avec Jörg Dermus (piano). **Mezzo**
23.30 Classic Archive. Avec Teresa Berganza (soprano), Félix Lavilla (piano), Gerald Moore (piano). **Mezzo**

THÉÂTRE

20.40 La Malibran. Pièce de Sacha Guitry. **Festival**

TÉLÉFILMS

17.15 Adieu marin. Alain Schwartzstein. **Festival**
19.00 A chacun son tour. P. Bogdanovich. **Disney Channel**
20.50 Dans l'enfer de l'alcool. Daniel Petrie. **Paris Première**
22.55 La Colère du tueur. Michael Preece ✪ **TF 6**

SÉRIES

17.10 Deux flics à Miami. Du p'tit lait. **13ème RUE**
18.05 Docteur Quinn. Retrouvailles (saison 4) ✪ **Téva**
18.30 Charlemagne, le prince à cheval. L'empereur. **Histoire**
18.30 Guillaume Tell. La terre promise (saison 2). **TV Breizh**
19.40 Manimal. Un enjeu d'importance [2/8]. ✪ **Festival**
19.55 Arabesque. Mort à Hawaï (saison 11). **TV Breizh**
20.45 That 70's Show. La Saint-Valentin. Kelson top-model (saison 4, v.m.) ✪ **Canal Jimmy**
20.50 Deuxième chance. Dernière représentation. L'heure des adieux (saison 1) ✪ **Téva**
23.25 Homicide. Trahison (saison 5) ✪ **Série Club**
23.40 Sex and the City. La panne (saison 4, v.o.) ✪ **Téva**
0.10 En quête de preuves. L'enlèvement. **13ème RUE**
0.15 Les Chroniques de San Francisco. [8/16] (v.o.) ✪ **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Perspectives contemporaines. *Le Sacré Livre de Proutto*, de Roland Topor.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. *Insulindes* [1/2].
0.00 Du jour au lendemain. Avec Augustina Bessa-Luis, pour *Le Principe de l'incertitude*.
0.40 En écho. Le buveur de lune : Idée fixe.
1.00 Les Nuits de France-Culture.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un mardi idéal. Invités : Inès Mezel ; Henri Texier ; Sandra Moubarak ; Hanta ; etc.
23.00 Jazz poursuite. Le big band [2/4].
0.00 Le Cabinet de curiosités.
1.00 Programme Hector.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Vivaldi, Locatelli, Pugnani.
20.40 Gérard de Nerval et la musique. Œuvres de Berlioz, Weber, Liszt, J. Strauss fils, Schubert, Wagner.
22.35 Les Rendez-vous du soir (suite). *Trois chansons*, de Janequin ; *Deux chansons*, de De Sermisi ; *Trio K 542*, de Mozart ; *Concerto n°8*, de Spohr ; *Iphigénie en Aulide*, de Gluck, *Les Quatre Ages : quasi-Faust*, d'Alkan.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ✪ Accord parental souhaitable ✪ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■■ A ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

CARNET

DISPARITIONS

Adolph Green

Librettiste, comédien et chanteur à Broadway et à Hollywood

***« DE CETTE TÊTE** à la Fernandel (Fernandel : un acteur français avec une tête à la Adolph Green) a surgi, épanoui, un homme qui sortait vraiment de l'ordinaire. Adolph, mon ami, ne change pas de partenaire, pour l'amour du ciel, continue de danser. »* C'est en ces termes que, dans son livre de mémoires, *Off Stage* (Simon and Schuster, 1995), l'auteur, comédienne et chanteuse Betty Comden achève la présentation de son ami et partenaire de plus de soixante ans de carrière (mais à la scène seulement) Adolph Green, avec lequel elle devait signer de fameux livrets, scénarios, paroles et adaptations pour Broadway et pour Hollywood, et qui vient de mourir à son domicile new-yorkais, mercredi 23 octobre, à l'âge de 86 ans.

Leur premier succès public fut la comédie musicale *On the Town* (1944), dont Leonard Bernstein écrivit la musique et dont de nombreux airs devinrent des classiques et même des « standards », interprétés aussi bien par des artistes lyriques que par les chanteuses de jazz. En 1959, Blossom Dearie signait pour le label Verve le programme *Blossom Dearie Sings Comden and Green*, avec d'irrésistibles versions des chansons inoubliables que sont *Lucky to be Me, Some Other Time, Lonely Town* ou *Just in Time*.

Né le 2 décembre 1915 dans le Bronx, Adolph Green était peu connu en France, malgré son rôle principal dans *I Want to Go Home*, d'Alain Resnais (1989) – il est vrai que le film ne rencontra pas le succès. Mais l'auteur, comédien et chanteur, était une figure populaire aux Etats-Unis et dans les pays

REUTERS

anglo-saxons. Séparément, les deux artistes prétendaient n'être capables de rien. Ensemble, tout était possible et « Mr Words and Miss Words », ainsi qu'ils aimaient à se surnommer, firent des étincelles. Même si elles sont moins acérées que celles de Stephen Sondheim, leurs paroles ont une légèreté et une précision qui font mouche.

« ENTERTAINMENT » DE QUALITÉ

Leur ami Leonard Bernstein, avec lequel ils allaient écrire un second succès, *Wonderful Town* (1953), avait rencontré Adolph Green dès 1937 lors d'un camp musical d'été dans les montagnes du Berkshire. Le jeune Adolph devait jouer le rôle du Roi des pirates dans une production de l'opérette *The Pirates of Penzance,* de Gilbert et Sullivan. En une seconde, les deux hommes devinrent des amis pour la vie.

Un an après, Adolph Green fonde avec Betty Comden, Judy Holliday et deux autres partenaires la troupe de cabaret satirique The Revuers, qui se produit pour la première fois en 1939 au fameux club de jazz le Village Vanguard. Leonard Bernstein, encore inconnu, les accompagne souvent au piano dans des numéros musicaux moqueurs et à moitié improvisés dont les mots piquants fusent.

L'un de leurs grands succès était *The Joan Crawford Fan Club*, qui se payait allègrement la tête de la hautaine actrice, et dont quelques minutes sont rééditées sur le disque d'archives consacré à Leonard Bernstein par le label historique Pearl. Les Revuers apparurent aussi dans le film *Greenwich Village* (1944), produit par la Fox, avec Carmen Miranda.

On the Town (1944) les révélera à la fois comme d'excellents librettistes et paroliers mais aussi comme de formidables interprètes, puisqu'ils créèrent sur scène deux des rôles principaux, dont le grand moment est le duo *I Get Carried Away*, qu'ils rechantèrent souvent. Le duo fut rapidement la coqueluche de compositeurs comme Jule Styne et Cy Coleman, avec lesquels ils écriront des succès tels que *Bells are Ringing* (1956), *Do Re Mi* (1960) ou *On the Twentieth Century* (1978).

Leur dernière comédie musicale, *The Will Rogers Follies* (1991) tiendra l'affiche deux ans. Leurs adaptations et leurs scénarios pour les films *Dansons sous la pluie* (1952), de Stanley Donen et Gene Kelly, ou *Tous en scène* (1953), de Vincente Minelli, entre nombreux autres, sont exemplaires de l'héritage qu'ils laissent à l'industrie de l'*entertainment* de haute qualité.

Renaud Machart

Marianne Hoppe

La grande dame du théâtre allemand

LES ALLEMANDS l'appelaient *« la Grande Dame du théâtre. »* Ils lui vouaient une admiration énorme. C'était Marianne Hoppe, la comédienne qui aura régné sur les scènes de son pays pendant presque soixante-dix ans. Mercredi 23 octobre, elle s'est éteinte, à l'âge de 93 ans, à Siegsdorf, un village de Basse-Bavière où elle s'était retirée dans une maison de santé. C'est là qu'elle a été enterrée, vendredi 25 octobre, avant que sa mort ne soit rendue publique. Marianne Hoppe n'aimait saluer que debout. C'était une impératrice.

Elle était montée en scène pour la dernière fois en décembre 1997, au Berliner Ensemble, dans *Monsieur Verdoux*, le film de Charlie Chaplin porté au théâtre par Werner Schroeter. Juste avant, elle avait joué dans *La Résistible ascension d'Arturo Ui*, de Brecht, qui fut la dernière mise en scène de Heiner Müller avant sa mort, en 1995. Dans ce spectacle, le plus marquant de la dernière décennie berlinoise du XXe siècle, Marianne Hoppe interprétait L'Acteur, celui qui apprend le maintien et la diction à Arturo Ui en lui faisant jouer le rôle de Jules César. Comment dire le o de Rome ? Marianne Hoppe était fascinante en sa leçon, qu'elle donnait à Martin Wuttke-Arturo Ui. Non seulement en raison de sa présence irradiante, qui faisait retenir son souffle à la salle dès que l'actrice entrait sur le plateau. Mais aussi à cause de sa diction, légèrement claquante, qui semblait toujours venir du plus profond. Une diction qui restera comme une des plus belles du théâtre allemand.

Marianne Hoppe est née le 26 avril 1909 à Rostock, sur la Baltique, dans une famille de propriétaires fonciers. Elle a tenu son premier rôle à l'âge de 19 ans, sur la scène du Théâtre berlinois de la Jeunesse. Depuis, elle n'a jamais arrêté. Sa carrière épouse l'histoire allemande du XXe siècle, jusqu'en sa période la plus noire. Dans les années 1930, Marianne Hoppe se lie avec Gustav Gründgens, qu'elle épousera. Gustav Gründgens est l'acteur qui a servi de modèle au *Méphisto* de Klaus Mann ; celui qui a *« vendu son âme »* aux nazis, en prenant la direction des Théâtres de Prusse, placés directement sous les ordres de Goebbels. Marianne

AP

Hoppe tourne avec lui de nombreux films de propagande, et elle joue pendant toute la période nazie.

ART PRODIGIEUX

Pourquoi n'a-t-elle pas émigré ? *« Je ne sais pas pourquoi nous ne sommes pas partis... On a son existence, sa famille. Et si on n'est pas menacé par la mort ? Une carrière commence. On prend racine dans une ville. La profession nous assigne à une langue. »*, répondait Marianne Hoppe à Klaus Völker (*Der Tagespiel* du 27 octobre 2002), en terminant par cette phrase : *« Malgré tout, je ne peux pas expliquer. »* En 1947, Marianne Hoppe retrouve Gustav Gründgens, dont elle s'est séparée, sur la scène du théâtre de Düsseldorf. Comme lui, et comme d'autres comédiens qui ont joué à Berlin pendant la période nazie (Bernhard Minetti, par exemple), elle « paye » en travaillant essentiellement dans des théâtres de province. Après Düsseldorf, où elle reste jusqu'en 1955, elle ne se liera presque plus jamais à une troupe. Elle joue sur les principales scènes allemandes et autrichiennes, avec une prédilection pour les rôles sombres, en opposition avec sa nature apparente, tirés de pièces de Jean-Paul Sartre, Tennessee Williams, Ödon von Hovath ou Thomas Bernhard – les deux derniers étant ses auteurs favoris. L'art prodigieux de Marianne Hoppe valut à l'actrice d'être demandée par Robert Wilson ou Heiner Müller, dans les dernières années de sa carrière. Avec Robert Wilson, elle a joué *Le Roi Lear*, en tenant le rôle-titre, à Francfort, en 1990. Ce fut un événement. Avec Heiner Müller, dont toute l'histoire pourtant la séparait, elle a été une inoubliable Merteuil dans *Quartett*, réécriture des *Liaisons dangereuses*. Et elle a donc joué l'Acteur dans *La Résistible ascension d'Arturo Ui*. Quand on lui demandait le secret de son art, Marianne Hoppe répondait : *« S'exercer, s'exercer, s'exercer. »* Jusqu'à pouvoir dire le o de Rome, sur la scène du théâtre de Bertolt Brecht.

Brigitte Salino

■ **LE GÉNÉRAL JACQUES MASSU**, compagnon de la Libération, est mort samedi 26 octobre en son domicile de Conflans-sur-Loing (Loiret) à l'âge de 94 ans (*lire page 14*).

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

AU CARNET DU « MONDE »

Naissance

Quand on la prend dans ses bras,
Qu'on lui parle tout bas,
On voit la vie en rose...

Le 23 octobre 2002,

Sarah

est née.

Ses parents, Caroline Broué et Matthieu Cord, en sont tout retournés.

Mariages

Jean et **Dorothée VEIL**
sont heureux d'annoncer le mariage de leur fille et belle-fille

Isabelle
avec
Marco PERONA,

le 26 octobre 2002.

24, place du Général-Catroux,
75017 Paris.
10, rue d'Alsace,
92300 Levallois-Perret.

Félicitations

Jean Christophe,

Tes parents te félicitent pour ton diplôme d'ingénieur.

Décès

– M. Adrien Azoulay,
son époux,
Daniel et Michaël,
ses enfants,
Mme Jetti Malkin,
sa mère,
Ses frères, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Marianne AZOULAY,
née **MALKIN**,

survenu le 24 octobre 2002, à l'âge de soixante et un ans.

Les obsèques auront lieu le mardi 29 octobre, à 15 h 15, au cimetière parisien de Bagneux, 45, avenue Marx-Dormoy.

65, avenue Niel,
75017 Paris.

– La Fondation nationale Alfred-Kastler (FnAK)
a la douleur de faire part du décès de

Frédéric CARRIÈRE,

victime d'un chauffard, le 19 octobre 2002, dans sa trente-deuxième année.

Elle adresse ses sincères condoléances à sa famille et veut témoigner de sa compétence rare et de sa qualité humaine, mises au service des chercheurs étrangers accueillis en France.

– Pierre Gurewitch et Hélène Siline
ont l'incommensurable douleur de faire part de la disparition tragique de leur fils,

Daniel GUREWITCH,

à l'âge de vingt-huit ans, lors de l'avalanche du 20 septembre 2002, en Ossétie du Nord, pendant le tournage d'un film.

20, rue Miollis,
75015 Paris.

– La galerie L'Ollave, Lyon, France,
en hommage à son cofondateur,

Patrick LELIÈVRE,

absent aux réunions depuis le 23 octobre 2002.

– Sarah,
Claudia, Raphaël, Félicien
ont la tristesse de faire part du décès de

Louis Gilbert PICON,
instituteur (e.r.),

survenu le 24 octobre 2002.

Un moment de recueillement aura lieu le samedi 2 novembre, à 16 heures, au temple de l'Eglise réformée du Vésinet, 1, route du Grand-Pont, Le Vésinet.

6, rue René-Albert,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.

« Qu'importe si je dois mourir demain puisque j'ai vécu aujourd'hui. »

Mme Rosette Saltiel, née de Zara,
Laurence et Olivier,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Maurice Salomon SALTIEL,

survenu le vendredi 25 octobre 2002, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

– Frédéric et Agnès Wolff,
Virginie Wolff,
Ludovic et Christine Wolff,
Aurélie et Philippe Bernard,
ses enfants,
Augustin, Théophile et Hippolyte, Etienne, Philibert et Amicie,
Gauthier et Maud,
ses petits-enfants,
Françoise Wolff,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques WOLFF,
professeur Émérite à l'Université de Paris I - Panthéon-Sorbonne,

survenu à Paris, le 21 octobre 2002, à l'âge de soixante-quatorze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 30 octobre, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, 99, rue Saint-Antoine, à Paris-4e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, à Paris-20e, dans le caveau de famille.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances à l'église.

43, rue Delambre,
75014 Paris.

Cours

Besoin d'aide en informatique ?
Appelez Aldisa
au 01-56-79-70-70.
Formations sur site à Paris ou à domicile.
Dépannage, maintenance.
Installation, réseaux.

Tous les jours dans le « Carnet du Monde » NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES
120 € - 787,15 F TTC
La ligne suppl. : 12 € - 78,71 F TTC
TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 F TTC
La ligne suppl. : 10,00 € - 65,60 F TTC
☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42
Fax : 01.42.17.21.36
e-mail: carnet@mondepub.fr
Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Colloques

– La revue ***Passages*** et l'Association des amis de la revue ***Passages* (ADAPes),** avec la collaboration du ministère des affaires étrangères, du ministère de l'écologie et du développement durable et de l'Ademe, organisent un colloque intitulé : **« L'eau, l'énergie, la santé et le développement durable : quel rôle pour les acteurs privés et publics ? »,** qui aura lieu le **jeudi 7 novembre 2002,** de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30 au Centre de conférences internationales, 5, avenue des Portugais, 75016 Paris.

Intervenants : **Mme Tokia Saïfi, M. Bruno Delaye, M. Jean-Michel Severino, M. Gérard Wolf,** M. Michel Duhen, M. André Gouaze, M. Philippe Hugon, M. Pierre Chevallier, Mme Nathalie Kosciusko-Morizet, M. Sylvestre Poulain, Mme Hanna Simon, M. Christian Stoffaes, M. Pierre Castella, M. Jean-Marie Chevallier, M. Marc Gentilini, M. Jean-François Girard, M. Didier Hamon, M. Robert Mahler, M. Pierre-Yves Madignier, M. Guy Nossent, M. Jianmin Wu et M. Emile H. Malet.

Inscriptions obligatoires
***Passages*-ADAPes.**
Téléphone : 01-45-86-30-02.
Fax : 01-44-23-98-24.
E-mail : passages@club-internet.fr

Formations

La mission formation continue de l'université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille

accueillera, le 4 décembre 2002, la première promotion du

DESS « Coordonnateur de réseaux sanitaires et sociaux ».

Objectifs :
Donner aux personnes ayant ou devant prendre en charge un réseau sanitaire ou social les connaissances et les outils méthodologiques nécessaires à son ingénierie, à sa gestion, à son évaluation.

Public :
Professionnels de la santé ;
Cadres du secteur sanitaire et social ;
Acteurs de la politique de la ville et des collectivités locales.

Conditions d'accès :
Etre titulaire d'un diplôme de niveau bac + 4 ou en avoir obtenu l'équivalence par une procédure de validation des acquis de l'expérience.

Lieu de formation :
Aix-en-Provence.

Rythme :

Sessions bimensuelles de 2 à 4 journées, de décembre 2002 à novembre 2003.

Renseignements :
Anne Dussol ou Myriam Aubert.

Adresse postale :
Mission formation continue,
Université Aix-Marseille-III,
3, avenue Robert-Schuman,
13628 Aix-en-Provence Cedex.
Tél. : 04-42-93-65-80.
Télécopie : 04-42-26-66-11.
E-mail : mission.formation-continue@univ.u-3mrs.fr

Le **CNAM** propose :
• des stages intensifs d'anglais de l'entreprise de 30 heures,
• des cours d'anglais professionnel de 60 heures sur vingt semaines en groupes de niveau.
Informations et inscriptions :
Annick Fitoussi : 01-40-27-21-86.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

Extrait du programme 2002-2003

Séminaires
Jehanne Dautrey : **« Musique et territoire ».**
7 et 21 novembre, 5 décembre, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Armand Hatchuel et Romain Laufer : **« Anthropologie de la valeur : approches philosophiques de la technique, de l'échange et de l'organisation ».**
6 et 13 novembre, amphi B, 18 heures-20 heures, 19 novembre, amphi Stourdzé, 18 h 30-20 h 30, 27 novembre, amphi B, 18 heures-20 heures, 4 et 10 décembre, amphi B, 18 h 30-20 h 30, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.
Victor Kaploun : **« Projet philosophique de Nietzsche : entre la cité antique et l'Europe de demain ».**
5, 12 et 19 novembre, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris-5e.

Colloque
Politique et filiation (V) : politiques de l'amitié : présent, à-venir.
Sous la responsabilité de Robert Harvey, Ann Kaplan et François Noudelmann.
2 novembre, 9 h 30-18 heures, 3 novembre, 9 h 30-13 heures, Stony Brook Manhattan, 401 Park Avenue South, Second Floor, New York.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles). Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.
Consultation du site : www.ci-philo.asso.fr

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)
"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis*, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

LES BALADES D'AUTOMNE

Morbihan, dans les boucles du Blavet

MILAN PRESSE

VILLE d'estuaire, Hennebont (Morbihan) s'est développée sous la triple influence de la mer, des forges et du cheval. Site de premier pont, elle enjambe le Blavet et fut à ce titre très tôt fortifiée pour garantir les échanges avec son arrière-pays. Le départ de cette promenade s'effectue de la porte Broërech, dont les deux tours massives, restes des fortifications érigées au XIIIe siècle, défendent la vieille ville.

Accéder à gauche au chemin de ronde des remparts qui dominent les jardins fleuris à la française et descendre l'escalier qui aboutit sur le parking de la Poterie. Longer le Blavet par le chemin de halage. Détour possible en remontant à droite avant le mur d'enceinte du Haras national pour accéder à un joli point de vue sur la coulée de la rivière descendue du centre Bretagne. Prolonger jusqu'à l'écluse du Polvern.

Franchir la rivière et prendre à gauche en traversant le domaine boisé qui longe la rive droite. Le sentier qui borde les carrières mène jusqu'à l'ancien site gaulois de Polvern.

Une fois la départementale rejointe à la hauteur du Temple, tourner à gauche. Après quelques dizaines de mètres, prendre la direction du Hingair et poursuivre jusqu'à Saint-Caradec, quartier aux ruelles escarpées qui surplombe le Blavet.

S'il ne reste plus de traces du vieux château où résidaient les seigneurs de Kemenet-Héboë, demeure la fontaine où les jeunes filles déposaient des épingles à cheveux pour savoir si elles se marieraient dans l'année. Dans le cimetière qui abrite le tombeau de saint Caradec, venu à la fin du Ve siècle christianiser les environs de ce qui allait devenir la rade de Lorient, se dresse un if planté sous le règne d'Henri IV. Il reste alors à rejoindre la porte Broërech.

De ce circuit, à la hauteur de l'écluse de Polvern, il est possible de rejoindre Inzinzac-Lochrist en longeant le cours d'eau. Là, emprunter la passerelle qui franchit la rivière et suivre la route à droite jusqu'à l'écomusée installé dans les anciennes forges. Pour le retour, revenir sur ses pas et traverser la passerelle. Au barrage, emprunter le chemin d'exploitation sur la droite, jusqu'à l'entrée du massif forestier du Talhouët, puis suivre le sentier jusqu'au parking de la Bergerie.

Christian Campion
(Bretagne Magazine)

PRATIQUE

- Accès : cette promenade assez facile, de 16 kilomètres, s'effectue au départ d'Hennebont, petite ville d'estuaire proche de Lorient.
- Se renseigner : pays d'accueil de la vallée du Blavet, tél. : 02-97-51-09-37 ; office du tourisme d'Hennebont, tél. : 02-97-36-24-52 ; Haras national, tél. : 02-97-36-20-27.
- Adresses : un musée est installé dans les tours de l'ancien château fort, où furent emprisonnés Marion du Faouët en 1746 et le chef chouan Claude Lorcy en 1793. Des objets racontent le passé d'Hennebont, son histoire, ses traditions. Tél. : 02-97-36-29-18.

CARNET DE ROUTE

Shucun, la commune libre des hurluberlus du rock pékinois

PÉKIN
de notre correspondant

Luo Hui s'est taillé la crinière. Ce fut une vraie métamorphose. Il a désormais le crâne piqué d'un épi dru. Il marche dans la ruelle cabossée de Shucun, un drôle de village planté au nord de Pékin, non loin de l'autoroute qui mène à la Grande Muraille. L'endroit tient du havre bohème et du cloaque odorant. Luo Hui marche avec nonchalance, frôle un tas d'immondices à côté duquel s'ébrouent des garçonnets, salue un vendeur de galettes et s'engouffre dans la courette ombragée où il s'est retiré pour vivre sa passion : le rock.

F. B.

Ils sont une petite vingtaine à vivre dans de minuscules pièces.

Cerné par l'herbe folle et les usines désaffectées, le village de Shucun abrite une petite communauté de jeunes Chinois marginaux, chevelus pour la plupart, rockeurs tous. Ils sont une petite vingtaine à vivre dans de minuscules pièces réparties en plusieurs logis. « Communauté » est un bien grand mot, car chacun vit sa vie dans son coin, peu désireux de recréer les obligations d'une commune populaire nouvelle manière. Ce matin du 1er octobre, jour de fête nationale, les hurluberlus de Shucun ont la mine chiffonnée. Le réveil est douloureux. Les bouteilles vides de bière Tsingtao qui jonchent le ciment nu des chambres disent la fièvre de la nuit. Ils ont causé, bu, gratté et chanté jusqu'aux premières lueurs de l'aube.

Le soleil joue maintenant sur les feuilles rousses d'automne et les rockers titubent en peignant leurs longs cheveux de jais. Luo Hui, lui, ne peut qu'effleurer de sa paume un poil ras. Il rigole : *« Il fallait que je me tonde. Sinon, je n'aurais pas pu jouer ce rôle. »* Il a dégoté un petit contrat dans une série télévisée. Il faut bien vivre. En complément, il donne des cours de guitare à des collégiens et il moissonne quelques sous avec son groupe...

Depuis son arrivée à Pékin, en provenance de son Shandong natal, où il se morfondait d'ennui, Luo Hui vivote ainsi à la petite semaine. En 1994, il a vécu l'expérience des squats de Yuanming yuan (le Jardin de la clarté parfaite, ou l'ancien Palais d'été), temple de la contre-culture de l'époque. Il n'y resta que quelques mois, jusqu'à ce que la police chasse du lieu tous ces éléments asociaux dont une partie – les peintres d'avant-garde – se sont ensuite exilés à Tongxian, devenu un très chic village-atelier que convoite le gros capital du marché international de l'art. La bohème de Shucun est moins connue, plus âpre, plus miséreuse, et c'est mieux ainsi aux yeux de ces puristes de l'underground pékinois. Luo Hui édite ses CD, traversés par les sons de Pink Floyd, U2 ou Depeche Mode, tout seul sur son ordinateur. Il est à mille années-lumière des circuits du show-biz.

Xiao Yong, c'est pire encore. Lui, c'est le révolté, l'exalté, irrécupérable à ce stade. Il dit : *« J'aime la liberté. Je vis ma vie comme le rock : libre. Je suis contre l'Etat et la société. »* Bigre ! Sa longue queue de cheval en frissonne dans son dos. Comme Luo Hui, Xiao Yong a fui les frilosités provinciales et Luoyang, une grosse cité du Henan (Chine centrale), pour tenter l'aventure de Pékin... *« Je ne supportais plus la pression de ma famille et de mes professeurs pour exceller à l'école,* dit-il. *Il fallait que je leur fasse plaisir en permanence. Tout ce que je désirais, c'était être libre, vivre comme je l'entendais. Je suis parti. »*

D'abord, Xiao Yong a monté un bar dans sa ville natale. Son côté branché a attiré les quelques étrangers du coin. Mais les autorités l'ont fermé. Officiellement, l'établissement de Xiao Yong ne présentait pas toutes les garanties de sécurité. *« En fait,* précise-t-il, *on n'aimait pas trop que des étrangers fréquentent mon bar. »* Ce fut donc le grand départ pour Pékin, ultime refuge. Xiao Yong s'y épanouit. Bien sûr, il ne vit pas de ses talents de batteur occasionnel et bricole comme tout le monde de menues occupations. Qu'importe : il flotte à Pékin un esprit qui le grise. Lors d'un concert aux Collines parfumées, au printemps, il a grimpé tout nu sur l'estrade et s'est mis à courir en tous sens, pourchassé par les videurs de la sécurité. Il s'est fait éjecter, mais, agile, il a trouvé le moyen de se hisser à nouveau sur les planches et de poursuivre l'exhibition de son anatomie devant un public hilare.

Xiao Yong est un professionnel de la provocation. Il a épinglé sur le mur de sa chambre le drapeau américain. *« Parce que ça me plaît,* dit-il. *C'est joli. »* Il ne faudrait surtout pas y voir un ralliement à l'impérialisme yankee. *« Je suis contre tous les gouvernements de la planète, quels qu'ils soient. Ce sont tous des politiciens qui confisquent les intérêts du peuple. Bush est comme les autres. Je hais sa politique à l'égard de l'Irak. »* Le voilà qui bâille. Xiao Yong peine à récupérer de sa longue nuit de libations et de causeries sur l'Etat, la société, les concerts, le rock, les petits boulots et la *« liberté »*.

Frédéric Bobin

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le sort des Etablissements français de l'Inde

ON DOIT DÉPLORER le ton violent adopté depuis quelques semaines par le gouvernement de New Delhi pour attaquer l'administration française dans les Etablissements français de l'Inde. Ces violences verbales pourraient préluder à une dénonciation unilatérale des accords franco-indiens de juin 1948, stipulant que leur sort serait fixé par référendums ayant lieu aux dates choisies par les conseils municipaux. Il est bien évident que le Parlement et le gouvernement français s'inclineraient devant les résultats des référendums, dussent-ils même être défavorables à l'administration française. Le transfert de Chandernagor s'est déjà opéré dans ces conditions, et le prestige de la France n'est pas lié au maintien de sa souveraineté sur les quatre autres Etablissements où flottent encore les couleurs françaises, qui comptent 300 000 habitants et représentent moins de 1/10 000 de la surface de l'Inde. Et il faut bien supposer que si M. Nehru, premier ministre de l'Inde, rejette maintenant l'idée d'un référendum, c'est qu'il redoute lui-même le verdict d'une population qui reste attachée à la France pour des raisons d'ordre économique certes, mais aussi en vertu d'une longue tradition et de la culture française dont ont bénéficié les élites locales.

(29 octobre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Chat**. Droite-gauche : les nouvelles batailles. Discutez en direct avec Daniel Vaillant, lundi 28 octobre, à 14 h 30, sur *lemonde.fr*.

■ **Emploi.** Offres d'emplois pour les cadres et les jeunes diplômés sur la chaîne Emploi.

■ **Météo.** Au numéro 61761, envoyez par SMS le mot « METEO » suivi de votre numéro de département. Recevez sur votre mobile les prévisions météorologiques sur 24 heures (0,35 €/envoi hors coût d'un SMS).

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 34
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr

▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde

▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr

▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30

▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté dimanche 27-lundi 28 octobre 2002 : 593 697 exemplaires. **1 - 3**

Le Monde www.lemonde.fr

Visions d'Irak

De Bagdad à Tikrit, et jusqu'au Kurdistan irakien, nos envoyés spéciaux ont sillonné le pays de Saddam Hussein, observant la vie quotidienne de la population, constatant ses craintes et parfois ses dérives vers l'islamisme. Une série de cinq reportages.

A partir du mardi 29 octobre, dans Le Monde daté mercredi 30 octobre 2002

Le Monde

ECONOMIE

MARDI 29 OCTOBRE 2002

RÉMUNÉRATION INSUFFISANTE

Marge nette d'intérêts des banques après déduction du coût des mauvaises créances

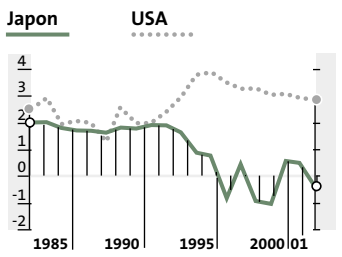

Source : Banque du Japon/Féd.

BOUSSOLE

Le gouvernement de Junichiro Koizumi devra-t-il piocher dans les ressources publiques pour renflouer les banques japonaises ou choisira-t-il de les recapitaliser ? **p. IV**

FOCUS

La rébellion armée dans le nord de la Côte d'Ivoire perturbe le trafic des marchandises. La crise risque de mettre à mal la reprise observée depuis le début de l'année **p. V**

EMPLOI

Les cadres du privé... comme du public s'estiment « mal gérés ». Dans une enquête de la CFDT, ils décrivent un travail toujours plus sous presssion et leur faible implication dans les choix stratégiques. Ils se montrent réservés vis-à-vis de l'actionnariat salarié **p.VI**

OFFRES D'EMPLOI

- Dirigeants p. VII
- Gestion et administration p. VIII
- Carrières internationales p. IX
- Ingénieurs p. X
- Collectivités territoriales p. X et XI

LE SÉNAT ÉTUDIE LE GRAND CHANTIER DE JEAN-PIERRE RAFFARIN. DES ÉLUS REDOUTENT UNE FRANCE À PLUSIEURS VITESSES

La cohésion nationale à l'épreuve de la décentralisation

DES INÉGALITÉS DÉJÀ FLAGRANTES

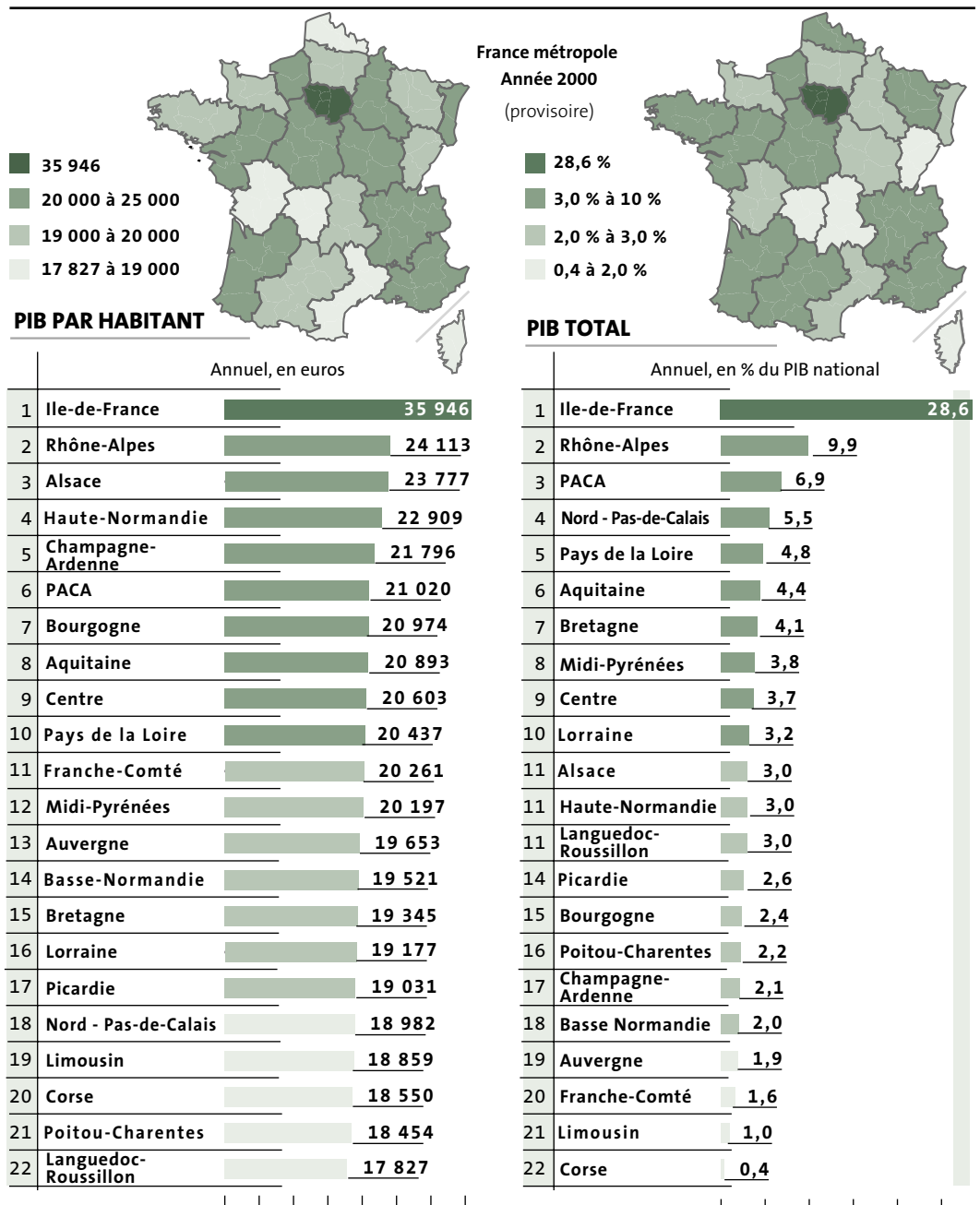

Infographie : Le Monde/source : Insee - Comptes régionaux

Ce 29 octobre, le Sénat entame la discussion en première lecture du projet de loi constitutionnelle organisant la nouvelle phase de décentralisation décidée par le gouvernement et dont le maître d'ouvrage est le premier ministre lui-même. Jean-Pierre Raffarin s'est donné *« cent cinquante jours pour réussir »* une réforme dont il répète urbi et orbi qu'elle est au cœur de l'action de son équipe.

Donc l'organisation de la France sera « décentralisée », malgré l'avis défavorable du Conseil d'Etat. La Constitution contiendra, de surcroît, le principe de subsidiarité et l'assurance d'une autonomie financière des collectivités territoriales de la République, parmi lesquelles figurera officiellement la région.

Comment ne pas approuver le principe du desserrement du carcan centralisateur et, avec, la bouffée d'air frais qui s'annonce ? Les lois Defferre, dont on a célébré au début de cette année le vingtième anniversaire, avaient commencé à mettre fin au règne du jacobinisme et à la tutelle du pouvoir central exercée par les préfets. Les élus de tous bords n'étaient pas satisfaits pour autant. Ils tombaient d'accord pour dire qu'une nouvelle phase de décentralisation était indispensable pour tenir compte des exigences d'une gestion de proximité renforcées par les évolutions institutionnelles de nos voisins.

La méthode Raffarin se veut consensuelle. Elle comprend une période de débats et une autre d'expérimentations ; on ne sait encore si la modification constitutionnelle donnera lieu à un référendum en 2003 ou si elle passera par un vote du Congrès réuni à Versailles. D'ores et déjà, elle suscite des polémiques. Laissons de côté les questions concrètes comme celle de savoir si la gestion du patrimoine forestier doit être confiée aux régions. Entendons plutôt les inquiétudes de ceux qui craignent que le principe républicain d'égalité ne se trouve mis à mal par une décentralisation excessive.

Que disent ces pessimistes ? Que la décentralisation coûte cher : on estime que les lois Defferre se sont traduites par une augmentation de cinq points de produit intérieur brut (PIB) des prélèvements effectués par les collectivités territoriales, soit 8,5 % en 2001 contre 3,5 % en 1980. Toutes les collectivités n'auront pas la possibilité de solliciter leurs habitants pour assurer de nouvelles responsabilités et l'on craint que l'Etat ne transfère pas les ressources correspondantes. Le tiers des régions françaises concentre les deux tiers de la richesse nationale : autrement dit, en renvoyant chaque territoire à ses propres forces, la décentralisation risque d'accentuer les disparités qui sont déjà considérables puisque la richesse fiscale varie de 1 à 908 selon les communes ! La République resterait une, mais se fragmenterait en une multitude d'égoïsmes campés sur leurs acquis.

Jean-Paul Delevoye, ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, ne le nie pas : la décentralisation est porteuse d'inégalités nouvelles. *« Quand vous donnez plus de libertés, les territoires les plus riches deviennent plus riches et les territoires plus pauvres deviennent plus pauvres »*, reconnaît-il. Face à ce risque, l'Etat ne dispose pas *« des indicateurs d'évaluation fiables et fins de la richesse ou de la faiblesse des territoires »*. *« Nous avons de fausses lectures »*, poursuit-il. C'est pourquoi *« la péréquation est en panne »*. La décentralisation en cours impose de *« forger de nouveaux outils : PIB, part des revenus sociaux, pouvoir d'achat des territoires »*, affirme le ministre, qui a confié à la Datar la mission de créer un Observatoire des territoires.

Que répondent les optimistes qui croient à la nécessité de libérer au plus vite les énergies locales ? Que l'égalité actuelle n'est que de façade et qu'un jeune né sur les plateaux de la Margeride (Auvergne) ou en Maurienne (Savoie) a moins de chances d'épanouir ses talents que son contemporain parisien ou lyonnais, et qu'il faudrait faire preuve d'un plus grand volontarisme pour corriger ces injustices. Ils font les comptes des mécanismes de péréquation en vigueur comme la très technique « dotation globale de fonctionnement » qui s'applique mécaniquement en fonction de critères sommaires ; ils constatent que 58 milliards d'euros sont distribués à ce titre chaque année, mais que les fonds redistribués d'une façon *« dynamique »* pour appuyer des projets locaux n'excèdent pas 2,2 milliards d'euros par an, notamment par le biais des contrats de plan. *« Cette disproportion entre les mesures "actives" et les mesures "passives" amène à se demander s'il ne faudrait pas plus d'Etat »*, affirme un proche du premier ministre, qui conclut : *« Lui seul est à même de faire le choix d'une réorientation plus volontariste des moyens financiers »*. Plus de décentralisation suppose aussi plus d'Etat, confirme M. Delevoye : *« Si l'Etat s'engage dans plus de liberté, il faut aussi qu'il s'engage à assumer plus d'égalité. »*

Plus d'Etat ? En ces temps de libéralisme dominant, cette affirmation semble provocatrice, mais elle hante les débats ; elle trotte dans la tête des élus les plus amoureux de leur province, parce que tous savent que l'équilibre de la France dépend de la capacité de son Etat à arbitrer, à trancher et à redistribuer en écoutant les particularismes sans pour autant succomber à ces micro-intérêts forcément contradictoires. Il est le seul garant de l'intérêt collectif.

Finalement, le défi auquel est confrontée la France est comparable à celui qui est consubstantiel à l'Europe : il leur faut, à l'une comme à l'autre, parvenir à respecter les différences et les initiatives sans pour autant déclencher des forces centrifuges qui multiplieraient les injustices et les asymétries. Chacune d'entre elles doit être une et diverse.

> L'équilibre de la France dépend de la capacité de son Etat à arbitrer, à trancher et à redistribuer en écoutant les particularismes sans pour autant succomber à ces micro-intérêts forcément contradictoires

Alain Faujas et Béatrice Jérôme

Le CENTRE SAINT-GOBAIN
pour la recherche en économie
sous la présidence de Robert Solow
organise sa cinquième conférence

Les changements dans l'organisation des entreprises

les 7 et 8 novembre 2002
aux Miroirs: 18, avenue d'Alsace 92096 La Défense 3
métro ligne 1, station Esplanade

Jeudi 7, 9h30
La diversité des organisations productives
Contributeurs:
Jean-Louis Beffa (Saint-Gobain),
Takahiro Fujimoto (Université de Tokyo)
Discutante:
Eve Chiapello (HEC)

Jeudi 7, 14h30
Le lien entre connaissance et incitation dans les entreprises
Contributeurs:
Giovanni Dosi (Université de Pise)
Keith Pavitt (Université du Sussex)
Discutant:
Xavier Ragot (CNRS)

Vendredi 8, 9h30
Études comparées de politiques industrielles
Contributeurs:
Richard Locke (MIT)
Edward Steinfeld (MIT)
Discutant:
Robert Solow (MIT)

Vendredi 8, 14h30
L'émergence d'une nouvelle architecture industrielle
Contributeurs:
Masahiko Aoki (Université Stanford)
Carliss Baldwin (Université de Harvard)
Discutante:
Mari Sako (Université d'Oxford)

pour assister à la conférence, veuillez vous inscrire sur le site
www.centresaint-gobain.org ou contacter le Centre
(courrier électronique : centre@saint-gobain.com - téléphone : 01 49 04 11 00) avant le 31 octobre.
CENTRE SAINT-GOBAIN

QUESTIONS-RÉPONSES

Réforme

1 Pourquoi une deuxième vague de décentralisation, après celle de 1982 ?

Les lois Defferre de 1982 avaient mis fin à la tutelle a priori des préfets et libéré les collectivités territoriales qui ont reçu pleine compétence dans des domaines précis : la construction et l'entretien des lycées pour les régions, l'action sociale pour les départements, les écoles primaires et l'urbanisme pour les communes. Vingt ans de responsabilités ont aiguisé le goût des élus pour l'action et les initiatives. De droite comme de gauche, ils demandaient depuis plusieurs années à pouvoir pratiquer une administration de proximité sans les pesanteurs du centralisme jacobin. Ils réclamaient donc des compétences et des moyens supplémentaires.

Plusieurs événements ont renforcé ce courant décentralisateur : l'impécuniosité croissante de l'Etat qui a cherché à associer les collectivités à ses investissements, une concurrence renforcée entre les territoires pour accueillir entreprises et laboratoires de recherches, l'exemple des pays européens qui ont donné à leurs Länder, régions ou généralités des pouvoirs étendus et quelquefois législatifs, enfin la question corse qui a révélé une demande locale exacerbée d'identité et de pouvoir.

2 Que prévoit le projet gouvernemental ?

Le projet de loi constitutionnelle modifie l'article premier de la Constitution qui définit les valeurs fondatrices de la République. Cet article proclamera désormais que *« l'organisation* [de la République] *est décentralisée »*. Le principe de l'indivisibilité de la République et de l'égalité des citoyens devant la loi reste affirmé.

Quatre niveaux de collectivités territoriales se superposent, puisque la région est officiellement reconnue (art 72 de la Constitution). Des redécoupages territoriaux sont possibles, par exemple la fusion de deux départements ou de deux régions. Le texte prévoit que les collectivités pourront être autorisées par loi ou décret *« à déroger, à titre expérimental, aux dispositions législatives et réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences »*.

L'autonomie financière des collectivités territoriales consacre leur faculté de recevoir *« tout ou partie des impositions de toute nature »*. Elles pourront percevoir des impôts locaux dont elles fixeront le taux et l'assiette, mais aussi se voir transférer une part des impôts nationaux. Il est spécifié que *« tout transfert de compétence entre l'Etat et les collectivités territoriales s'accompagne de l'attribution de ressources équivalentes à celles qui leur étaient consacrées »*. La Constitution améliore la démocratie directe en reconnaissant aux collectivités le droit d'organiser des référendums décisionnels, et non plus consultatifs, sur des questions relevant de leurs compétences. Leurs électeurs se voient attribuer un droit de pétition pour obtenir l'inscription d'un sujet à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante de la collectivité.

3 Dans quels domaines interviendront les expérimentations ?

Dans l'esprit de Jean-Pierre Raffarin, un département pourrait demander à gérer intégralement le RMI ou une région à prendre la direction d'un centre de formation professionnelle. Parmi les compétences qui pourraient être transférées à quelques collectivités avant de l'être à l'ensemble : la construction et l'entretien des bâtiments universitaires, la gestion des personnels chargés de leur maintenance, la construction et l'entretien des routes, des ports et des aéroports, la santé. Une première expérience a débuté, le 6 septembre, avec la signature d'un protocole transférant de l'Etat à la région Alsace la gestion des fonds structurels européens.

4 Quel est l'échéancier de la réforme ?

Le Sénat examine en première lecture, à partir du 29 octobre, le projet de loi constitutionnelle approuvé par le gouvernement le 15 octobre. Des Assises des libertés locales auront lieu dans les vingt-deux régions métropolitaines et les quatre d'outre-mer et permettront la tenue d'ateliers thématiques sur les compétences susceptibles d'être transférées (forêts, patrimoine, routes, RMI, éducation...) Une synthèse aura lieu en mars 2003 dans une grande ville de province. Entre octobre et décembre 2002, les régions doivent faire connaître les nouvelles compétences qu'elles souhaitent expérimenter. Au printemps 2003, une loi organisera le transfert de ces compétences. Enfin, un toilettage législatif des différents textes sur l'aménagement du territoire (loi Voynet, loi Chevènement, loi SRU) interviendra progressivement.

La République « une et indivisible » résistera-t-elle à la décentralisation ?

LA DÉMARCHE DU GOUVERNEMENT REPOSE SUR L'EXPÉRIMENTATION GÉNÉRALISABLE OU RÉVERSIBLE

Jean-Pierre Raffarin l'a voulu ainsi. La réforme de la décentralisation engagée par son gouvernement se doit d'être *« audacieuse »*. L'essentiel est de lancer le mouvement. Et l'intendance suivra... *« Nous sommes peut-être en train de jouer les apprentis sorciers »*, remarque Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales. Si l'entreprise recèle une *« part d' aventure »*, selon lui, l'ambition de la démarche soulève, en tout cas, une interrogation : La France va-t-elle sortir du modèle de la République « une et indivisible » ?

Au sein même du gouvernement, les interprétations divergent. Pour Nicolas Sarkozy, c'est la *« diversité »* qui doit l'emporter. L'organisation *« décentralisée »* de la République, comme le prévoit le gouvernement, peut tout à fait ne plus être celle d'un jardin à la française, régi selon les mêmes règles d'un territoire à l'autre. Le ministre de l'intérieur avait été parmi les rares députés de droite à soutenir le « processus de Matignon » sur la Corse, engagé par le gouvernement Jospin. A ses yeux, le droit à la différence qui est bon pour la Corse l'est aussi pour le reste du pays. *« Une collectivité, dans le cadre de la loi, pourra avoir une organisation, des compétences qui n'appartiendrait qu'à elle »*, indiquait-il à Ajaccio, le 27 juillet 2002. La Constitution au terme de la révision envisagée par le gouvernement prévoira la possibilité pour une collectivité d'obtenir un *« statut particulier »*.

M. Sarkozy se réfère souvent à l'Espagne et à ses *« 17 communautés autonomes, aux compétences très variables »*. *« Croyez-vous que l'autonomie de leurs provinces a empêché nos amis d'Espagne de devenir des grands d'Europe ?,* a-t-il lancé à Nantes, le 18 octobre, devant 1 600 élus, acteurs économiques et sociaux, réunis pour les assises des libertés locales.

En décembre 2001, dans la revue *Pouvoirs locaux* de l'Institut de la décentralisation, M.Sarkozy plaidait déjà pour *« une décentralisation différenciée selon les régions.* (...) *Cette différenciation ne doit évidemment pas conduire à des dérives indépendantistes, mais précisément à les éviter en prenant en compte les spécificités régionales qui sont des réalités irréfutables »,* écrivait-il. Depuis son arrivée place Beauvau, sa vision d'une France plurielle ou *« à la carte »*, diront ses détracteurs, n'a pas varié.

François Fillon, ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité, fait entendre une tout autre musique. Pour ce proche de Philippe Séguin, la nouvelle étape de décentralisation ne doit pas *« démanteler »* le *« modèle »* français fondé sur *« l'idée de la République une et indivisible »*. Intervenant à Nantes, le 18 octobre, il a rappelé que *« l'égalité est constitutive de l'unité nationale »* et s'est déclaré hostile à un *« girondisme extravagant »*. Il s'est dit opposé à déposséder l'Etat pour le seul *« plaisir »* des collectivités locales.

« LIGNE JAUNE »

A cet égard, le droit à l'expérimentation que le gouvernement veut inscrire dans la Constitution doit être, selon M. Fillon, *« le levier d'une modernisation empirique de notre pays »* et non *« l'antichambre d'une France à plusieurs vitesses »*. Quant au modèle espagnol, à ses yeux, il *« pose beaucoup de problèmes aux Espagnols eux-mêmes »*, confiait-il en marge des Assises de Nantes.

M. Raffarin peut apparaître comme une synthèse des deux. En 2001, dans la revue *Pouvoirs locaux*, il écrivait : *« Je suis favorable à un véritable gouvernement régional, mais il y a une "ligne jaune" à ne pas dépasser : c'est la cohérence nationale. »*

Le projet actuel franchit-il la *« ligne jaune »* ? Le projet Raffarin va moins loin que le processus de Matignon sur la Corse qui donnait un début de pouvoir normatif à l'assemblée de l'île. L'actuelle réforme prévoit que seul le Parlement décidera du contenu du « statut particulier » d'une collectivité. C'est aussi lui qui, par ailleurs, autorisera les transferts de compétences et les expérimentations.

Le projet comprend donc des verrous contre d'éventuelles forces centrifuges. *« La nouvelle politique de décentralisation devra commencer par redéfinir des rôles tout en restant conforme au modèle français. Il s'agit davantage de partager les reponsabilités avec l'Etat que d'organiser la partition des territoires »*, écrivait, en avril 2001, M. Raffarin dans *Notre contrat pour l'alternance* (Plon). Dans son esprit, la région est appelée à être *« délégataire »* des compétences de l'Etat. En aucun cas à devenir une sorte de *« nation »*. Pour autant, la perspective d'une France à plusieurs vitesses n'est pas exclue.

La réforme du gouvernement repose sur une clef de voûte : l'expérimentation généralisable ou réversible. Mais les régions qui auront investi dans cette « décentralisation à l'essai » accepteront-elles de renoncer à leur nouvelles compétences, si le Parlement le décide, surtout si elles sont assorties de transferts d'impôts d'Etat comme le prévoit le gouvernement ? Elles auront embauché du personnel, investi des moyens. Comment reviendront-elles dans le droit commun ? Boîte de Pandore, l'expérimentation suscite bien, aujourd'hui, la crainte de nombreux élus.

Béatrice Jérôme

Le Limousin attend, avec prudence, les initiatives

LIMOGES
de notre correspondant

« PAS DE PRÉCIPITATION. » C'est par cette formule lapidaire qu'un permanent du conseil régional limousin résume la position de l'exécutif régional. *« Ce ne sont pas les priorités qui manquent*, ajoute-t-il, *mais on attend de connaître les moyens avant de sortir les calculettes. »* La région la plus pauvre de la France continentale a trop l'expérience d'avoir à payer pour bénéficier avec retard des infrastructures que les régions riches ont obtenues gratuitement : les équipements routiers, l'Internet à haut débit ou la liaison ferroviaire rapide POLT (Paris-Orléans-Limoges-Toulouse) toujours dans les cartons.

Première étape avant de s'engager plus avant : les « assises régionales des libertés locales », le 7 novembre à Limoges en présence de Patrick Devedjian, ministre délégué aux libertés locales. D'ici là, trois ateliers départementaux (Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) auront commencé à réfléchir aux arguments à développer. Le conseil régional a déjà formalisé les siens. Tout en se disant *« disponible pour de nouveaux transferts »*, il est *« vigoureusement attaché »* à quatre préalables : pas de transfert des compétences qui *« touchent à l'unité nationale et à l'égalité des citoyens »* (les programmes et diplômes scolaires, le statut des enseignants) ; une clarification des compétences entre les collectivités ; une déconcentration de l'Etat, avec *« renforcement de l'échelon régional comme espace de coordination des politiques sectorielles »* ; enfin un *« renforcement considérable »* de la péréquation des ressources, sous peine *« d'aggraver les inégalités entre les territoires »*.

TROIS AXES D'INITIATIVE

Une fois posés ces préalables, le conseil régional se dit prêt à *« exercer pleinement sa compétence de chef de file du développement régional »*. Il revendique pour cela trois axes d'initiative : le développement économique, la formation professionnelle, la gestion directe des fonds européens. Lesquels sont encore sous la tutelle de Paris, la région n'en gérant directement que le quart.

Fort logiquement, l'opposition de droite parle d'attentisme et demande des propositions immédiates. La majorité de gauche répond qu'en matière d'initiatives elle n'a pas attendu le projet Raffarin. C'est le président du conseil régional Robert Savy (PS) qui, en 1992, avait fait adopter dans la loi de finances, la création d'un fonds de correction des déséquilibres régionaux. Le Limousin a obtenu pour le contrat de plan Etat-région 2000-2006 un financement à 60 % par l'Etat, alors que la règle commune est le 50-50. Enfin en matière d'expérimentation, c'est sur son insistance que le Limousin avait été admis, en 1998, à tester la régionalisation des transports ferroviaires qui ne devait toucher que six régions à fort maillage urbain (Alsace, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Pays de la Loire, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes). Le Limousin avait emporté le morceau en soulignant l'intérêt d'une expérimentation sur une *« région rurale, à faible densité démographique »*.

Il reste que l'instance régionale n'est pas la seule collectivité à pouvoir prétendre à l'expérimentation. D'autres sont déjà candidates. c'est le cas de la communauté d'agglomération de Brive-la-Gaillarde (Corrèze, 78 000 habitants, la seconde connurbation de la région). Son président Bernard Murat, sénateur-maire (UMP) de Brive, estime que *« les conditions d'émergence d'une ambitieuse réforme de l'organisation territoriale de la France sont aujourd'hui réunies »*, et que l'occasion *« doit être saisie pour ouvrir le grand chantier de la relance de la décentralisation »*.

Georges Chatain

Des responsabilités dans l'éducation, oui, mais sous conditions

LES RÉGIONS VEULENT QUE LES TRANSFERTS DE COMPÉTENCES NE SE FASSENT PAS SANS GARANTIE FINANCIÈRE

Les régions sont quasi unanimes : elles sont prêtes à assumer des compétences supplémentaires en matière d'éducation mais pas à n'importe quel prix. A gauche et à droite, plusieurs présidents de conseils régionaux, mettent un préalable financier à leurs engagements. Ils rappellent *« le marché de dupes »*, dont ils furent, estiment-ils, victimes en 1986, date à laquelle ils sont devenus compétents en matière de construction et d'entretien des lycées sans obtenir des contreparties financières à la hauteur des enjeux.

Pas question de refaire, avec les universités, la même erreur. Et si de nombreuses régions réclament le transfert des constructions universitaires, ainsi que leur maintenance et leur entretien, elles y mettent des conditions. C'est le cas de Jacques Blanc, le président (DL) de la région Languedoc-Roussillon, qui pose comme préalable *« une garantie financière apportée par l'Etat pour la remise à niveau et aux normes du patrimoine bâti et des équipements universitaires dont une part importante souffre de carences notoires »*.

C'est aussi le cas de Jean-Paul Huchon, président (PS) du conseil régional d'Ile-de-France, la première région universitaire avec 500 000 étudiants. *« La région pourrait non pas expérimenter, mais devenir pleinement attributaire »* d'une compétence en matière de constructions universitaires et de vie étudiante, considère-t-il. Mais à condition *« que, compte tenu du délabrement du parc universitaire, un état des lieux préalable soit établi bâtiment par bâtiment et que les transferts financiers soient indexés sur les besoins prévisibles »*. Et de préciser qu'entre les dotations de l'Etat au moment du transfert des lycées et les besoins nécessaires, l'écart allait de un à dix.

Une fois posé ce préalable financier, l'éducation apparaît comme un secteur très convoité par les présidents de région. A côté des constructions universitaires et de la vie étudiante, la formation professionnelle figure parmi les secteurs les plus réclamés. Les régions disposent déjà d'une large compétence sur cette question, mais l'Etat a conservé la responsabilité des formations en direction de certains publics, les plus en difficulté notamment.

POUVOIR ACCRU

Champagne-Ardenne réclame ainsi *« la gestion des dispositifs déjà existants pour les demandeurs d'emploi jeunes ou adultes, de courte ou de longue durée »*. Viennent ensuite, parmi les vœux exprimés par les régions, l'orientation des élèves (l'Aquitaine se prononce, par exemple, en faveur *« d'un institut régional de l'orientation et des métiers »*), un pouvoir accru dans l'élaboration de la carte des formations (implantation d'un lycée, choix des filières...) ou encore la gestion des personnels d'entretien des lycées.

Ces souhaits tous azimuts suscitent de fortes inquiétudes dans le monde de l'éducation, que les propos du ministre de l'éducation nationale, Luc Ferry, repris par le premier ministre, devant les recteurs et les inspecteurs d'académie réunis à la Sorbonne, le 24 septembre, n'ont guère apaisées. Pour Jean-Pierre Raffarin, il faut lancer des expérimentations sans toucher *« aux missions régaliennes de l'Etat »*, c'est-à-dire le choix des programmes, le statut et le recrutement des professeurs ainsi que les diplômes nationaux. *« La décentralisation a permis des progrès, ces vingt dernières années,* estime-t-il. *Et le dossier de l'éducation est celui qui a le plus profité de la coopération entre l'Etat et les territoires. »*

Il n'empêche, jeudi 17 octobre, quelque 50 000 manifestants – enseignants, personnels de service, étudiants – ont défilé dans toute la France à l'appel de la quasi-totalité des fédérations de l'éducation nationale pour dénoncer la politique budgétaire du gouvernement, mais aussi pour exprimer leur méfiance envers la décentralisation. A la fois parce qu'ils ont peur pour leurs statuts ou leur évolution de carrière, qu'ils veulent défendre l'école publique et qu'ils craignent le renforcement des inégalités entre régions riches et pauvres. A Lyon, où la présidente UDF de la région Rhône-Alpes, Anne-Marie Comparini, revendique un très large transfert de compétences, les mots d'ordre des grévistes étaient organisés autour de l'opposition à la *« régionalisation »*.

La gauche a, elle aussi, pris ses distances avec les projets du gouvernement. Les présidents de huit régions de gauche, réunis les 8 et 9 octobre, à l'hôtel de région Midi-Pyrénées, se sont opposés à *« l'expérimentation à tout-va »* qui *« introduit le danger d'une injustice territoriale »* même s'ils revendiquent un transfert de compétences dans cinq domaines, aux premiers rangs desquels *« la formation professionnelle dans son intégralité »* et *« l'investissement dans le domaine de l'enseignement supérieur »*.

Ces inquiétudes sont-elles fondées ? Yves Dutercq, sociologue à l'Institut national de la recherche pédagogique, estimait récemment que le bilan de la première vague de décentralisation qui s'est déjà opérée en matière éducative est *« dans l'ensemble positif »*, tout en précisant que ce mouvement s'est accompagné *« d'un renforcement régulier du pouvoir des recteurs »*. Mais, précisait-il, l'exercice n'est pas exempt de risques : *« surenchère, déséquilibre interrégional, accroissement des inégalités, retour du règne des notables »*.

Autant d'écueils que l'ancien président de la région Poitou-Charentes devenu premier ministre ne peut ignorer.

Martine Laronche

POUR EN SAVOIR PLUS

> **Notre contrat pour l'alternance,** de Michel Barnier, Jacques Barrot, Dominique Perben et Jean-Pierre Raffarin (Plon, 2001, 190 p., 13,60 €).
> **Pour en finir avec la décentralisation,** sous la direction de Charles Floquet (Ed. de l'Aube-Datar, 2002, 226 p., 18 €).
> **La France enfin forte de ses régions,** d'Adrien Zeller (Gualino éditeur, 2002, 296 p., 20 €).
> **Décentralisation et recomposition des territoires : 1982-2002,** sous la direction de Jean-Luc Bœuf (La Documentation française, n° 870, février 2002, 82 p., 7 €).
> **Les Collectivités locales en France,** ouvrage coordonné par Maryvonne Bonnard (La Documentation française, 2002, 152 p., 17 €).

Bernard Soulage, membre du Comité des régions d'Europe

« Nous ne voulons pas d'une France à 36 000 vitesses »

BERNARD SOULAGE

► **1985** Né en 1948, Bernard Soulage devient professeur agrégé des Universités et enseigne, à partir de 1989, à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

► **1986** Il est élu conseiller régional PS de Rhône-Alpes.

► **1993** Déjà membre du conseil national du PS, il est nommé secrétaire national chargé des questions économiques et des infrastructures.

► **1998** Il préside le groupe socialiste et apparentés de Rhône-Alpes et la commission des transports et communication. Depuis janvier 2002, il siège au Comité des régions d'Europe.

Pourquoi les élus, et notamment ceux du Parti socialiste dont vous êtes membre, sont-ils nombreux à se méfier de la nouvelle phase de décentralisation annoncée ?

La critique porte sur les risques en matière d'inégalités territoriales, parce que le projet de loi ne comporte ni garanties de compensation des transferts de compétences, ni mécanisme puissant de péréquation. Prenons l'Allemagne. Aucun des Länder ne peut s'écarter de la moyenne des recettes fiscales de plus de 10 % : tout ce qui est en excédent est redistribué aux autres et Francfort, la collectivité la plus riche du pays, ne garde que le tiers des impôts qui s'y prélèvent. Chez nous, il n'est pas prévu de soumettre à cet écrêtement Paris ou Neuilly !

L'ambition du Parti socialiste est pourtant modeste. Notre objectif serait qu'une collectivité obtienne la moitié de ses recettes de fonctionnement d'une autonomie fiscale, un quart de dotations de l'Etat liées à des mécanismes classiques – comme la population, l'isolement ou le caractère rural – et un dernier quart de mécanismes de péréquation.

Comment expliquer une telle sensibilité à ces inégalités potentielles ?

Parce qu'elles se sont déjà accrues mécaniquement sous l'effet de la décentralisation. La part de l'impôt local dans l'imposition totale a doublé. Par rapport au produit intérieur brut (PIB), il est passé de 3,5 % à 6,5 %. L'élargissement des écarts entre les bases fiscales des collectivités a provoqué une forte poussée des taux d'imposition et rendu inégalitaire l'accès aux services publics. Il faudrait beaucoup plus de péréquation.

Le projet gouvernemental ne le prévoit-il pas ?

Lorsqu'il était président de région, Jean-Pierre Raffarin avait cessé de participer, comme les autres élus de droite, aux travaux de la Commission Mauroy sur la décentralisation, en prétextant que les projets Jospin en ce domaine n'apportaient pas assez de garanties financières. C'est bien pire aujourd'hui. Et nous ne sommes pas rassurés quand nous entendons le ministre délégué au budget et à la réforme budgétaire, Alain Lambert, dire : *« Nous sommes prêts à échanger de la liberté contre de l'argent. »*

Quelles garanties souhaitez-vous obtenir ?

La première garantie serait que l'on procède à un état des lieux et à une remise à niveau avant tout transfert, par exemple pour le patrimoine universitaire, qui est en piteux état.

La deuxième consisterait en une réévaluation contractuelle des charges, sous la surveillance des magistrats des Cours des comptes. La troisième porterait sur la pérennisation et l'indexation des ressources dévolues, comme cela a été fait en matière de décentralisation des services régionaux de voyageurs. Pour les bâtiments universitaires, par exemple, l'indexation pourrait être au moins égale à l'inflation, combinée avec le nombre d'étudiants ou-et le pourcentage de bac + 5, qui exige davantage de mètres carrés.

Pourquoi la possibilité d'expérimentations prévue par le projet de loi ne vous rassure-t-elle pas ?

Parce que nous sommes hostiles à une France à 26 000 ou à 36 000 vitesses ! Nous disons oui à une expérimentation limitée à quelques thèmes précis comme la gestion de l'eau en Bretagne, où la pollution de la nappe phréatique demande une approche régionale, ou encore comme le traitement des déchets d'Ile-de-France. Nous avons, dans le passé, pratiqué avec succès des transferts de compétences en bloc après une expérimentation clairement limitée dans le temps comme pour le RMI ou les transports de voyageurs.

Nous sommes demandeurs de la totalité de la formation professionnelle, mais aussi de celle de l'insertion et de l'orientation des étudiants. Mais dire qu'on va se livrer à une expérimentation en matière de bâtiments universitaires ou de fusion de départements, c'est une plaisanterie, parce qu'il sera impossible de revenir en arrière. Si nous avons bien compris les propos du ministre de l'intérieur, chacun est convié à faire ce qu'il veut dans son coin et nous ne pouvons l'admettre.

Quelle place doit conserver l'Etat dans la pyramide des compétences ?

C'est la grande question. Comment conserver les vertus de la République – l'égalité des chances, la redistribution des richesses, la performance des services publics – tout en décentralisant, en rapprochant du terrain la gestion du quotidien ? Il est bon que les routes échoient aux régions, mais elles doivent se rejoindre, tout de même !

Il est bénéfique que le trafic ferroviaire dépende des régions, mais il ne faut pas que celles-ci excluent les trains de marchandises sous prétexte que les marchandises ne votent pas. La fluidité du marché du travail suppose que les diplômes demeurent nationaux. Un arbitre, l'Etat, est donc nécessaire, qui doit définir les cadres et les schémas qui s'imposeront à la collectivité nationale.

L'exemple de l'Europe peut-il inspirer notre démarche décentralisatrice ?

Nous pouvons en tirer de nombreuses leçons. Tout d'abord, nous constatons qu'il n'existe pas de taille optimale ou d'espace pertinent pour une collectivité territoriale. L'Allemagne compte des entités allant de 300 000 habitants à 17 millions. Ensuite, aucun pays n'a supprimé de niveau d'administration, certains en ayant même rajouté. C'est dire que la France ne fait pas partie des pays qui comptent un trop grand nombre de niveaux de collectivités... Autre leçon : il n'y a pas de grande démocratie décentralisée sans péréquation. On peut avoir une très forte autonomie politique et administrative sans autonomie fiscale : les Basques espagnols prélèvent l'impôt certes, mais ils le reversent à l'Etat.

Même si cette conclusion est un peu amère, on peut dire que la décentralisation ne règle pas tous les problèmes, tant s'en faut. Regardez le débat qui a occupé une bonne partie de la récente campagne législative en Allemagne. Le rapport de Pise *[NDLR : une étude publiée par l'OCDE en décembre 2001, sur l'efficacité de l'enseignement]* avait classé ce pays quatorzième de l'Union sur quinze pour les mauvais résultats de son système éducatif. Nos voisins ont découvert que leurs diplômes ne sont pas valides au niveau national en raison de cursus hétéroclites et que le corps professoral n'est pas mobile. Et tout ça parce que l'éducation est extrêmement décentralisée. Je sais que ce n'est pas dans l'air du temps en France mais, outre-Rhin, on se prend d'intérêt pour notre système tant décrié...

> « Les régions ne plaident plus pour devenir le quatrième pilier de l'Union, mais pour être reconnues comme l'interlocuteur premier entre Bruxelles ou l'Etat central et les citoyens, qu'il s'agisse de fonds structurels ou d'infrastructures »

Enfin, je constate que s'estompe, au niveau de l'Union, l'opposition entre les régions ayant un pouvoir législatif et celles qui n'en ont pas. Au sein du Comité des régions, les régions ne plaident plus pour devenir le quatrième pilier de l'Union, mais pour être reconnues comme l'interlocuteur premier entre Bruxelles ou l'Etat central et les citoyens, qu'il s'agisse de fonds structurels ou d'infrastructures. On ne fera plus passer une ligne de train à grande vitesse nulle part sans travailler ce chantier avec les collectivités territoriales concernées.

Propos recueillis par Alain Faujas

La Catalogne rêve de l'exemple basque

LA RÉGION DE BARCELONE SOUHAITE BÉNÉFICIER D'UN FINANCEMENT PLUS AUTONOME

MADRID
de notre correspondante

Le financement des régions autonomes tel qu'il apparaît dans la Constitution espagnole de 1978 et dans la Loi organique de financement des Communautés autonomes (Lofca) de 1980 repose sur les principes d'autonomie financière et de solidarité, en vue du rééquilibrage territorial et de l'égalité en matière de services publics. Bien qu'assujettie au régime général des dix-sept communautés autonomes, la Catalogne a tenté de se rapprocher de la situation du Pays basque, qui jouit d'une autonomie financière quasi totale.

La *Generalitat* de Catalogne (le gouvernement régional) gère aujourd'hui environ 30 % des dépenses publiques de la région et cherche à *« consolider son autonomie grâce à un modèle de financement à la fois juste et solidaire et qui garantisse les ressources nécessaires à l'exercice de ses compétences »,* selon Francesco Holms, le conseiller d'économie et des finances du gouvernement de Catalogne. Un pari difficile. Le chemin a d'ailleurs été assez cahoteux.

Jusqu'en 1986, le financement était calculé en fonction du coût des services transférés, avec, pour principale source de revenus, les crédits redistribués par l'Etat. Depuis 1982, la Généralité recevait déjà en direct une partie de certains impôts (patrimoine, successions, jeux...), équivalente à 8,5 % de ses ressources. De 1987 à 1991, l'autonomie en matière de dépenses a progressé, les ressources provenant toujours principalement des transferts de l'Etat, sans tenir compte, pour autant, de la capacité contributive de chaque communauté. Comme l'écrit Marianick Ithurralde dans *Le Pays basque, la Catalogne et l'Europe* (Ed. de L'Harmattan, 2002) : *« Les Catalans soutenaient, en gros, que le système de financement qui reposait uniquement sur le principe de solidarité devait enfin introduire une dose d'autonomie financière. »*

La période suivante (1992-2001) a introduit l'autonomie en matière de ressources, avec le prélèvement en direct de 15 % de l'impôt sur le revenu, pourcentage qui est passé, à partir de 1997, à 30 %. Le nouveau régime, entré en application en 2002, permet à la Généralité de faire varier les impôts en accord avec le ministère des finances, de préserver la solidarité, et surtout d'assurer la coresponsabilité, l'une des grandes batailles des Catalans qui, peu bénéficiaires des fonds publics de l'Etat, contribuent en revanche, fortement à l'effort de solidarité envers les régions plus pauvres.

DÉSÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE

Alors que les élus de la Généralité réclament une égalité de traitement pour leurs citoyens, la situation a provoqué un fort déséquilibre budgétaire : en 1998, le déficit de la Catalogne représentait 8,4 % du produit intérieur brut (PIB) régional. Pour reprendre les termes de Marianick Ithurralde, *« la Catalogne refuse que cette notion de solidarité et, en amont, l'existence de déséquilibres territoriaux soient des alibis pour limiter son accès à une véritable autonomie financière ».*

Depuis janvier 2002, l'autonomie financière a été considérablement renforcée : en 1982, 16 % des revenus de la Catalogne provenaient des impôts des Catalans ; ce pourcentage atteint aujourd'hui 86 % (les 14 % restants étant des transferts de l'Etat). Ce « panier » des ressources fiscales se compose de 33 % de l'impôt sur le revenu, de 35 % de la TVA, de 40 % des impôts sur le tabac, l'alcool, les hydrocarbures et de la totalité des impôts sur l'énergie, l'immatriculation des véhicules, le patrimoine, les successions et les donations, les transmissions patrimoniales, les actes juridiques authentiques et les jeux.

En outre, la faculté reconnue au Parlement de Catalogne de moduler les impôts qui financent la région a été élargie : le 22 octobre, l'assemblée a ainsi abaissé de deux points les taxes sur les achats d'habitation principale pour les familles nombreuses et les handicapés.

Mais on ne peut apprécier la décentralisation financière en Espagne sans prendre en compte son aspect « nationaliste » : le 21 octobre, le futur candidat à la présidence de la Generalité – les élections auront lieu en octobre 2003 –, pour Convergencia i Unitat (CiU), le parti nationaliste catalan actuellement au pouvoir, Artur Mas, a réclamé un nouveau statut reconnaissant les *« droits historiques »* de la Catalogne, et, entre autres, un système de financement aussi autonome que celui du Pays basque.

Martine Silber

CHRONIQUE

par **Serge Marti**

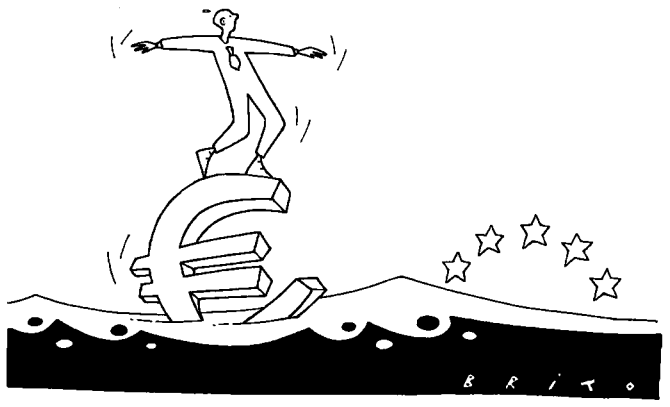

De la souplesse à l'équilibre

« **La longue route** de la stupidité à la stabilité », ainsi était titré un récent commentaire du *Financial Times* consécutif à la petite phrase lâchée récemment par Romano Prodi, le président de la Commission européenne, dans un entretien au *Monde* à propos du côté « stupide » du pacte de stabilité et de croissance. Un qualificatif qu'il justifiait par la rigidité excessive de ce cadre de bonne gouvernance économique auquel les douze pays membres de la zone euro doivent éviter de déroger.

Loin de se rétracter, le président Prodi, qui intervenait quelques jours après devant le Parlement européen, en rajoutait. *« Il ne faut pas appliquer le pacte de façon rigide et intransigeante, en restant sourds et muets face à l'évolution de la situation. C'est cette attitude que j'ai qualifiée et que je qualifie encore de stupide »,* précisait-il.

« INSTRUMENT GROSSIER »

Pour la petite histoire, on retiendra que quarante-huit heures avant la fausse gaffe de M. Prodi, dans une interview accordée au quotidien italien *Il Sole 24 Ore*, Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce international, ne disait pas autre chose en déclarant que *« le pacte de stabilité est un instrument de gouvernance économique grossier qu'il faudra, au moment opportun, remplacer par quelque chose de plus intelligent ».*

A l'époque, la phrase, pourtant explosive, n'avait pas suscité le même tollé. *« Je suis personnellement convaincu que si les Britanniques se décident à adopter l'euro, le pacte devra être modifié pour cette occasion »,* ajoutait même le commissaire Lamy, opposant un autre motif d'insubordination aux avocats du respect intangible du pacte.

Il aura fallu attendre une bonne semaine pour que la Banque centrale européenne (BCE) se décide à réagir en affirmant que *« contrairement aux arguments de ceux qui le critiquent, le pacte fournit suffisamment de flexibilité ».* Tel n'est apparemment pas l'avis de l'éditorialiste du quotidien saumon londonien qui, dans l'article précédemment évoqué, considérait comme *« mort »* l'actuel pacte, invitant *« les gouvernements européens à lui trouver une alternative ».*

MANQUE D'ANTICIPATION

Sale temps, en ce moment, pour les institutions et mécanismes hérités, directement ou indirectement, du traité de Maastricht ! Au moment où la BCE publiait son communiqué défensif pour justifier le fonctionnement du pacte de stabilité, la politique monétaire, conduite par les gendarmes de Francfort depuis un peu plus de trois ans qu'existe la Banque centrale européenne, était soumise au verdict prononcé par deux économistes faisant partie du Conseil d'analyse économique (CAE) : Patrick Artus, directeur des études économiques à la Caisse des dépôts, et Charles Wyplosz, professeur à l'université de Genève.

De cette étude que le « Monde Economie » analysera en détail dans sa prochaine édition, il faut retenir deux choses. D'une part que, selon ces deux rapporteurs, les critiques généralement formulées à l'encontre du manque d'anticipation ou de réactivité de la BCE en matière de taux d'intérêt sont, après examen, *« infondées ».* Même s'il faut inciter la Banque centrale européenne à adopter *« une stratégie de ciblage plus souple »* de l'inflation.

En revanche, et c'est le second point, la BCE qui, depuis sa création, *« n'a pas fait d'erreur majeure mais n'a pas pris de risque »,* continue à s'appuyer sur *« des règles et des comportements adaptés aux années 1980 »,* selon un rapporteur. La Banque centrale européenne jugée obsolète avant d'avoir eu le temps d'exister vraiment ? Non pas. Il s'agit simplement de la faire évoluer, affirment les partisans du changement. Tout comme il convient d'assouplir le pacte de stabilité.

Consultant
un métier qui s'apprend

Cadres, dirigeants, avez-vous pensé à votre seconde vie ? Et si vous songiez au conseil ...

L'IDCE®
le spécialiste de la formation au conseil

vous propose son parcours

" PROFESSIONNEL DU CONSEIL "
(diplôme de " Consultant " homologué par l'Etat au niveau II)

Rentrées le 6 janvier 2003 et le 1er avril 2003
à Angers, Paris et Lyon

Réunions d'information mensuelles dans plusieurs villes de France

Pour tout renseignement, Sonia Raimbault au 0 825 161 333
IDCE® - 106 rue de Frémur - BP 624 - 49006 ANGERS Cedex 01
info@idce.com - http://www.idce.com

BOUSSOLE

EUROPE

LES ADMINISTRATIONS RÉCUPÈRENT 50 % DU PIB

Les recettes des administrations publiques en 2000, en pourcentage du PIB
■ dont impôts sur le revenu et le patrimoine ■ dont cotisations sociales

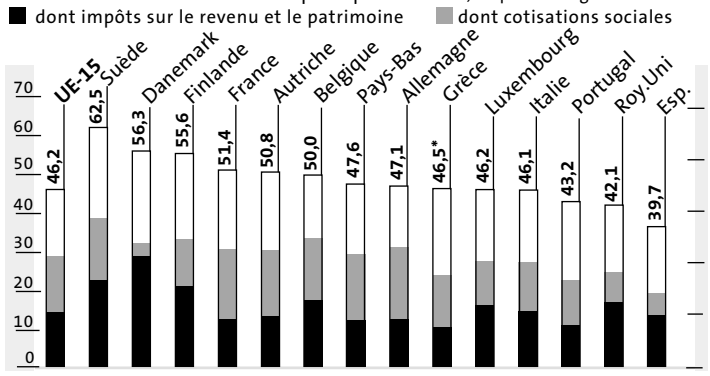

Source : Eurostat *données de 1999

■ LES RECETTES PUBLIQUES représentaient 46,2 % du produit intérieur brut (PIB) de l'Union européenne (UE) en 2000. Cette part varie beaucoup d'un Etat membre à l'autre : en Irlande, elle était, il y a deux ans, de 36,5 %, de 62,5 %, en Suède et de 51,4 % en France. Impôts courants et recettes fiscales constituaient, à eux seuls, plus de 60 % des recettes totales.

■ LES IMPÔTS COURANTS sur le revenu et le patrimoine variaient en 2000 entre près de 10 % dans les pays du sud – Grèce, Espagne, Portugal – et 20 % dans les pays nordiques – Finlande, Suède, Danemark. Dans l'Hexagone, leur part s'élevait à 12,3 %.

■ LES COTISATIONS SOCIALES s'échelonnaient entre 3,3 % du PIB au Danemark et 18,7 % en Allemagne, la moyenne de l'UE s'établissant à 14,4 % du PIB. La France se plaçait deuxième derrière l'Allemagne, avec 18,3 %.

LES INDICATEURS ÉCONOMIQUES INTERNATIONAUX « LE MONDE »/EUROSTAT

	UE 15	EURO 12	ALL.	BELG.	ESPAGNE	FRANCE	ITALIE	PAYS-BAS	ROY.-UNI	E.U.	JAPON
Production industrielle (août 2002, en %) : sur un an	– 1,5	– 0,8	0,5	2,7	– 2,0	– 2,7	– 3,9	– 2,4	– 4,3	n. d.	n. d.
sur un mois	0,3	0,6	2,1	– 1,1	– 0,6	0,3	0,5	– 0,4	– 0,3	n. d.	n. d.
Prix à la consommation (septembre 2002, en %) : sur un an	1,9*	2,1*	1,0	1,2	3,5	1,8*	2,8*	3,7*	1,0	1,8***	– 0,9***
sur un mois	0,3*	0,3*	0,0	0,1	0,3	0,2*	0,5*	1,0*	0,3	0,3*****	0,3*****
PIB en volume (2e trimestre 2002, en %) : sur un an	0,8	0,7	0,1	0,3	2,0	1,0	0,2	– 0,1	1,3	2,2	– 0,7
sur trois mois	0,4	0,3	0,3	0,2	0,4	0,5	0,2	0,1	0,6	0,3	0,6
Déficit public/PIB (en %) 2001	– 0,8	– 1,4	– 2,8	0,4	– 0,1	– 1,4	– 2,2	0,1	0,8	(2000) 1***	(2000) – 7,6***
Dette publique/PIB (en %) 2001	63,1	69,2	59,5	107,6	57,1	57,3	109,8	52,8	39,1	(2000) 59,3***	(2000) 105,4***
Solde commercial extracommunautaire (en milliards d'euros, juillet 2002)	4,2	12,0	10,8**	1,8	– 3,3**	1,3**	1,0**	2,5**	– 5,7	(03/02) – 37,3	(03/02) 3,6
Investissement (FBCF) (2e trimestre 2002, en %) : sur trois mois	– 0,3	– 0,7	– 2,5	1,0 ****	0,8	0,1	– 0,6	– 1,6	– 0,1	– 0,6	– 0,8

* provisoire, ** juin 2002, *** estimations, ****1er trimestre 2002, ***** août 2002.

PAYS ÉMERGENTS

BAHREIN EN QUÊTE D'INVESTISSEURS ÉTRANGERS

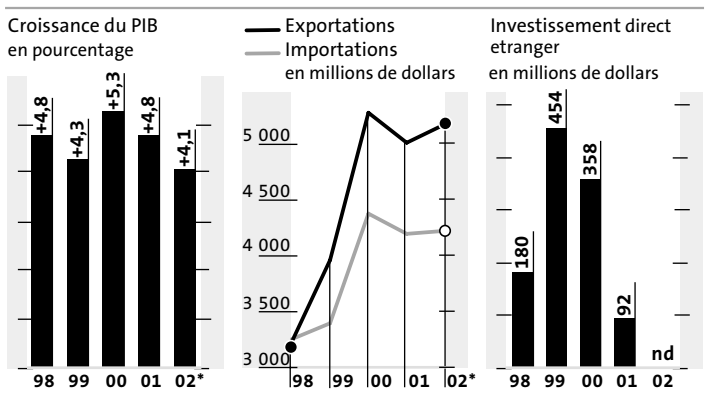

Source : Cnuced *Prévisions

■ LES TENSIONS RÉGIONALES risquent de différer les investissements étrangers directs (IDE) dont a besoin l'économie de Bahreïn pour lutter contre le chômage des nationaux. Même si l'Etat arrive en tête des pays arabes selon le dernier rapport de la Cnuced, leur montant reste faible.

■ MOINS BIEN LOTI QUE LES ÉMIRATS VOISINS en hydrocarbures, Bahreïn s'est lancé depuis 1980 dans une politique de diversification de son économie en devenant la principale place financière offshore de la zone. Avec quelque 170 banques et institutions financières, elle abrite 30 % des actifs des banques du Golfe. (Nord-Sud Export, groupe « Le Monde »).

LES INDICATEURS FRANÇAIS

	Dernier mois connu	Variation sur un an
Consommation des ménages	+ 0,5 % (T2/02)	+ 1,4 %
Taux d'épargne	16,5 % (T1/02)	+ 4,43
Pouvoir d'achat des ménages	– 0,3 % (T1/2002)	– 0,1 *** (T2/2001)
Commerce extérieur (en millions d'euros)	+ 1 588 (août 2002)	+ 3,45
Enquête mensuelle sur le moral des ménages *	– 18 (août)	– 4***
Enquête mensuelle dans l'industrie * opinion des chefs d'entreprise sur les perspectives générales de production	– 26 (septembre)	+ 5** (entre mars 02 et août 02)
Créations d'entreprises	23 245 (09/02)	– 0,5 %***
Défaillances d'entreprises par date de jugement	3 275 (05/02)	+ 6,5 %**

* solde de réponses, CVS, en % ** solde net douze mois auparavant *** en glissement
Source : Insee, Douanes

INNOVATION

UN BON CRÉNEAU POUR LE MARCHÉ DES MOBILES

Entreprises de plus de 10 salariés ayant souscrit des abonnements de téléphones mobiles pour leur personnel (prévision, en pourcentage)

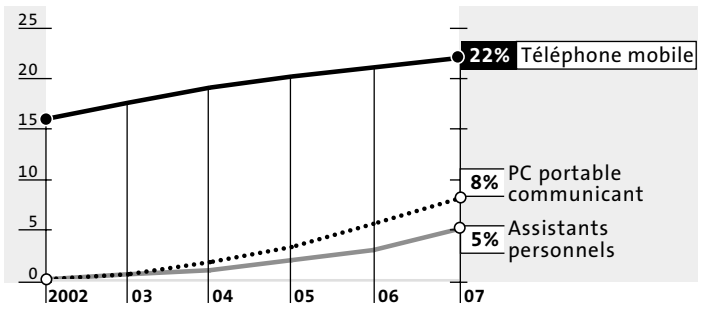

Source : Idate

■ EN 2007, LE MARCHÉ DES MOBILES PROFESSIONNELS atteindra 3,3 milliards d'euros, soit le double de ce qu'il représente en 2002, selon une étude de l'Idate. Ces perspectives de croissance contrastent avec les prévisions relatives au marché du mobile grand public, qui aborde une phase de saturation.

■ LA TRANSMISSION DE LA VOIX en est l'application principale, bien que le transfert de données soit appelé à se développer, pour la consultation de messageries essentiellement, mais aussi pour naviguer sur Internet ou sur l'Intranet de l'entreprise.

Controverse sur la thérapie bancaire au Japon

LE GOUVERNEMENT DE JUNICHIRO KOIZUMI POURRAIT ENVISAGER DE RECAPITALISER CERTAINS ÉTABLISSEMENTS

La conjoncture japonaise tranche moins dans la grisaille actuelle que, il y a peu, lorsque les taux de croissance dans les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) avoisinaient 3 %. De même que la dérive décennale du Nikkei semble moins singulière depuis la glissade du Dow Jones et des indices boursiers européens. Mais ce nivellement ne doit pas faire illusion : le Japon reste bien l'« homme malade » du G7, le groupe des sept pays les plus industrialisés. Pour preuve, le retour au premier plan du dossier bancaire. Il est utile de rappeler que les questions posées sont en 2002 les mêmes que celles adressées au gouvernement de Keizo Obuchi en 1998 : faut-il faire appel aux ressources publiques pour aider les banques à faire face à 52 000 milliards de yens de mauvaises créances (soit près de 450 milliards d'euros et 10 % du produit intérieur brut – PIB) ? Et, dans l'affirmative, faut-il recapitaliser les établissements ou bien procéder à un cantonnement des créances ? Ces questions sont politiquement très sensibles, car les Japonais ont, avec quelques raisons, le sentiment d'avoir déjà payé sous l'administration Obuchi, sans apercevoir l'assainissement annoncé.

Depuis l'arrivée en 2001 de l'actuel premier ministre, Junichiro Koizumi, la ligne d'un apurement en douceur, étalé sur une demi-douzaine d'années, était privilégiée. Mais la profitabilité des banques japonaises est insuffisante pour laisser espérer un « autonettoyage » progressif des bilans. En outre, la fonte des plus-values latentes des banques provoquée par le reflux du Nikkei vers la zone des 8 000 points achève de condamner ce scénario du « fil de l'eau ». Il faut garder en repère que ces plus-values, quasi nulles aujourd'hui, représentaient environ 50 000 milliards de yens en 1990. La conséquence est que si le Nikkei tombait jusqu'à 7 000 points, certaines grandes banques ne se conformeraient plus aux normes de capitalisation nécessaires pour opérer internationalement.

Le marché boursier de Tokyo commence d'ailleurs à réaliser un tri plus fin entre les banques : la Tokyo Mitsubishi inspire, par exemple, une plus grande confiance en raison de la meilleure qualité de l'évaluation et du suivi interne de ses risques.

Le nouveau ministre des affaires financières nommé fin septembre, Heizo Takenaka, aborde, lui, le dossier bancaire dans une optique très volontariste. En rupture avec les usages en vigueur dans l'Archipel, il a même déclaré qu'en *« économie de marché il est normal que des entreprises disparaissent et d'autres croissent »*. Cette position reflète l'analyse des modernes du Parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir, tandis que les anciens alertent sur les coûts sociaux qui résulteraient assez mécaniquement d'une thérapie de choc.

L'objectif défini par le premier ministre est de résoudre le problème des créances douteuses à l'horizon 2004-2005 en réduisant alors leur proportion à 3 % des portefeuilles. La stratégie n'est pas encore clairement établie, mais un cantonnement des dettes pourrait être privilégié, ce qui n'exclut pas de recapitaliser certains établissements au cas par cas pour éviter la diffusion de risques systémiques. Le gouvernement peut, en outre, tabler sur une coordination de ses efforts avec la banque du Japon. Le gouverneur de la banque centrale, Masaru Hayami, a annoncé un plan de rachat des actions détenues par les banques. Deux mille milliards de yens (16 milliards d'euros) d'actions feront l'objet d'une transaction dans les douze prochains mois et seraient conservées jusqu'en 2007 au minimum. La mesure est un symbole, car un volume de 8 000 à 10 000 milliards de yens est jugé nécessaire pour produire des effets durables. Ce symbole n'en est pas moins fondamental puisqu'il confirme que le gouvernement et la banque centrale font cause commune sur cet immense chantier.

S'agit-il d'un changement fondamental dans la gestion de la crise et, au-delà même, dans les règles du jeu en vigueur au sein du système économique nippon ? Il est trop tôt pour en juger, car le vif débat interne au PLD n'est, de toute évidence, pas clos. Le 22 octobre, Heizo Takenaka a dû repousser la publication de ses propositions sur le dossier bancaire, dans l'attente d'un consensus. MM. Koizumi et Takenaka sont violemment critiqués pour leur démarche unilatérale et leur insuffisante prise en compte des effets économiques collatéraux d'une thérapie trop brutale sur le dossier bancaire.

L'heure n'est donc pas à l'application stricte des « dures lois » du capitalisme. On s'en doutait déjà en apprenant que la chaîne de supermarchés Daiei bénéficiera d'un nouveau plan de soutien de 60 milliards de yens organisé par la Banque de développement du Japon. Ce plan fait suite à une première intervention massive de 520 milliards en février. La logique de socialisation des pertes, sous la forme en l'espèce d'une application de la doctrine du *too big to fail* (trop gros pour faire faillite), est ainsi toujours en vigueur.

Les affres des banques japonaises trouvent une forme d'écho dans les difficultés actuelles des banques allemandes. Les problèmes n'ont certes pas la même acuité de part et d'autre. Cette conjonction semble toutefois mettre un terme à la logique de banque « maison » qui a servi de base à la reconstruction de ces deux économies jusqu'à leur apogée dans les années 1980.

Patrice Geoffron
Professeur à l'université Paris-Dauphine

> En « économie de marché, il est normal que des entreprises disparaissent et d'autres croissent »
>
> **HEIZO TAKENAKA, MINISTRE DES AFFAIRES FINANCIÈRES**

UNE RÉMUNÉRATION TOUJOURS INSUFFISANTE

Marge nette d'intérêts des banques après déduction du coût des mauvaise créances, en pourcentage

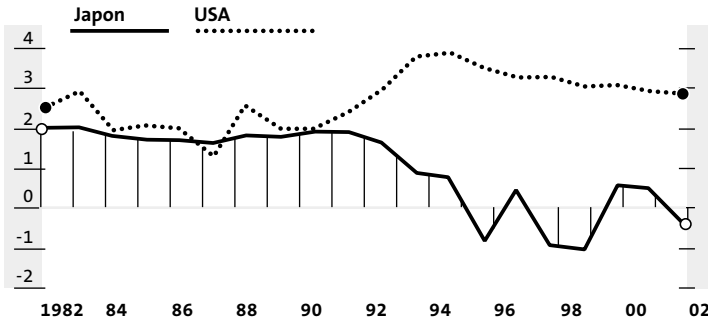

Source : Banque du Japon, Réserve fédérale américaine

L'I.U.T de Villetaneuse
Université Paris 13
Propose 2 formations diplômantes aux salariés (CIF et PF, CTF) et aux demandeurs d'emploi (pré-requis niveau bac+2 et expérience profes. 2 ans minimum)

I.U.T. VILLETANEUSE UNIVERSITE PARIS 13

CONCEPTEUR REALISATEUR MULTIMEDIA
(durée 6 mois dont 8 sem. de stage en entreprise)

CONCEPTEUR DE SITES sur INTERNET et INTRANET
(durée 5 mois dont 4 sem. de stage en entreprise)

- début des cours : **6 janvier 2003**

Information et inscription : Centre de Formation Continue de l'IUT
99, av. JB Clément - 93430 Villetaneuse
Tél. 01 49 40 32 82 et 01 49 40 33 37 - E-mail : secrfc@iutv.univ-paris13.fr
site web : www-fc.iutv.univ-paris13.fr

FORMATIONS AGREES PAR LE FAFIEC et la REGION ILE-DE-FRANCE

L'économie ivoirienne subit déjà les contrecoups de l'insurrection

LE PAYS FOURNIT 40 % DE L'OFFRE MONDIALE DE CACAO. LA RÉBELLION ARMÉE INSTALLÉE AU NORD CONTRIBUE À PERTURBER TRANSPORTS ET APPROVISIONNEMENTS

L'instabilité et l'incertitude sont de retour en Cote d'Ivoire. Depuis la tentative de coup d'Etat du 19 septembre, l'économie ivoirienne est de nouveau mise à mal, et la reprise tant attendue est sérieusement hypothéquée. Car l'année 2002 s'annonçait sous de bons auspices. Les bailleurs de fonds avaient tous renoué leur coopération, qui avait été suspendue après le putsch du général Gueï, en décembre 1999. La France puis l'Union européenne, la Banque mondiale et la Banque africaine de développement (BAD) avaient depuis recommencé leurs concours financiers. Le Fonds monétaire international (FMI) en avait fait autant après l'adoption, en mars, d'un programme d'aide. Par ailleurs, l'activité économique redémarrait. Après avoir enregistré deux années de récession, la Côte d'Ivoire tablait pour 2002 sur une croissance de 3 %.

« Tout le monde y croyait, rappelle un analyste. *Les infrastructures industrielles, les fondamentaux de l'économie, tout était bon. C'était le moment de reprendre position. »* Signe de l'optimisme ambiant, une mission du Medef s'était rendue, en mai, à Abidjan. Et une délégation de chefs d'entreprises britanniques lui emboîtait le pas, en septembre, pendant que le président Gbagbo lançait, à Rome, une offensive de charme auprès des investisseurs italiens. Mais aujourd'hui, après le déclenchement de l'insurrection armée, l'attentisme est de nouveau la règle pour les investisseurs.

L'activité est ralentie à Abidjan. Et toute l'économie subit les contrecoups de la crise, qui dure depuis plus d'un mois. Les rebelles ayant pris le contrôle de la moitié nord du pays, la Côte d'Ivoire est coupée en deux. Les transports routiers sont gravement perturbés, en dépit de la trêve conclue, ce qui, en pleine récolte du cacao, pose de gros problèmes pour acheminer les fèves vers les ports d'Abidjan et de San Pedro. L'équilibre de l'économie est menacé, le cacao représentant 60 % des recettes à l'exportation. Tout le trafic de marchandises est ainsi ralenti ou même stoppé, comme à Bouaké. Or la deuxième ville du pays, qui est aux mains des mutins, est non seulement un nœud de communications mais aussi un important carrefour commercial.

Gérer la crise est donc devenu la première préoccupation des opérateurs économiques, qui ont mis en place, à Abidjan, un comité doté d'un site Internet pour tenter de régler les difficultés rencontrées ou de prévenir le risque de pénuries, notamment de sucre, étant donné que les raffineries se trouvent dans le Nord. Toutefois, l'efficacité de ce comité d'assistance n'est qu'un piètre réconfort. *« On s'installe dans une situation de crise »,* constate Michel Tizon, le président de la Chambre de commerce et d'industrie française.

La crise se répercute dans la région, d'abord dans les pays de l'*hinterland* : le Mali, le Burkina et le Niger, qui sont dépendants de la Côte d'Ivoire pour une bonne part de leurs importations. Le port d'Abidjan est une plaque tournante, et la voie ferrée Abidjan-Ouagadougou sert essentiellement à acheminer hydrocarbures, ciment et céréales vers ces pays enclavés. Or la circulation a cessé sur cette ligne de chemin de fer dès le début de la crise. Les frontières ont été fermées. Le port de Téma, bien que moins bien équipé, constitue une solution de repli, tout comme les ports de Cotonou au Bénin et de Lomé au Togo. Seulement, comme le note un chargeur burkinabé, *« cela occasionne des coûts supplémentaires ».* D'un pays à l'autre, des hausses de prix sont d'ailleurs déjà sensibles. Alors que le prix de la viande a augmenté à Abidjan – bœuf et mouton sont traditionnellement importés du Mali –, celui de la noix de cola, une denrée indispensable pour les cérémonies familiales, s'est envolé au Niger. *« Tout choc conjoncturel en Côte d'Ivoire a des répercussions sur l'ensemble de la zone »,* résume l'économiste sénégalais, le professeur Bouna Niang.

> La crise se répercute dans la région et tout d'abord au Mali, au Burkina et au Niger, dépendants de la Côte d'Ivoire pour une bonne part de leurs importations

L'intégration régionale est d'ailleurs le fondement même de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa). Les huit pays de l'Uemoa (Bénin, Burkina, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo) n'ont pas seulement le franc CFA en commun, ils forment aussi une union douanière. Et le poids de l'économie ivoirienne pèse lourd dans cette zone, dont elle assure 40 % du produit intérieur brut total.

Autre facette de l'interdépendance des économies, des millions de travailleurs immigrés, principalement originaires du Burkina, sont installés en Côte d'Ivoire et font des transferts élevés vers leur pays d'origine. Or, dans le contexte actuel de nationalisme exacerbé, nombre d'entre eux ont été chassés hors d'Abidjan et de l'ouest du pays, tandis que d'autres fuient face à l'insécurité. le Programme alimentaire mondial (PAM) redoute maintenant un exode de millions d'immigrés ouest-africains qui conduirait à *« une crise humanitaire de grande ampleur ».* La Côte d'Ivoire n'est plus un havre de prospérité et de stabilité. Les Etats-Unis et cinq pays européens, dont la Grande-Bretagne, en ont tiré les conséquences en demandant à leurs ressortissants de partir. La France, quant à elle, a déployé une force d'interposition à titre temporaire...

Brigitte Breuillac

INQUIÉTUDE POUR LA RÉCOLTE DU CACAO

Pour la Côte d'Ivoire, qui fournit 40 % de l'offre mondiale de cacao, la hausse des cours devrait être une bonne nouvelle. Alors que les cours s'étaient effondrés de plus de 50 % entre 1998 et 2000, ils se sont envolés cette année, atteignant, en octobre, leur plus haut niveau depuis dix-sept ans. Mais les opérateurs sont sur le qui-vive. *« Les pisteurs* [qui achètent les fèves aux paysans] *ont peur d'aller en brousse »,* constate un petit exportateur. Les routes sont peu sûres. De plus, une incertitude pèse sur la main-d'œuvre disponible.

Des Burkinabés, qui possèdent des cacaoyères ou sont employés comme ouvriers agricoles dans les plantations ivoiriennes, craignent d'être pris pour des insurgés. Et les exactions commises à Daloa, après que les forces loyalistes eurent repris le contrôle de cette ville carrefour pour le transit du cacao, accroissent l'inquiétude.

L'OCDE aux petits soins pour le développement du Sud

L'INSTITUTION NE VEUT PAS RESTER EN MARGE D'UN DÉBAT MONDIAL

Nouveau départ ou enterrement de première classe ? Derrière le faste des dorures, les petits-fours et les conversations policées des diplomates, la célébration du quarantième anniversaire du Centre de développement de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), mercredi 23 octobre, au château de la Muette à Paris avait un avant-goût de veillée funèbre, perceptible dans les propos moins consensuels de certains économistes.

« Cher ami, vous avez juste oublié de convier l'orchestre pour nous jouer un requiem », a lâché Jean Bonvin, ex-président du Centre de développement à son successeur Jorge Braga de Macedo. Cette célébration au cours de laquelle a été présenté un rapport sur l'évolution de la pensée du développement au cours des quarante années d'activité du Centre, « Retour sur le développement », (Ed. OCDE, 319 p, 30 €) coïncide avec le regroupement dans un seul pôle des entités traitant, au sein de l'institution, des questions de développement.

Une réforme voulue par le secrétaire général, le Canadien Donald Johnston, pour montrer que l'OCDE n'entend pas être en reste sur un thème qui s'est imposé sur l'agenda des autres institutions internationales. Au passage, le Centre, créé en 1962, sacrifie la tête de son président qui deviendra, à partir de janvier 2003, « simple » directeur sous les ordres du secrétaire général adjoint Seiichi Kondo. Dans cet univers de fonctionnaires très hiérarchisé, cela n'est pas un détail. Cette présidence symbolisait jusqu'à présent l'indépendance du Centre – d'ailleurs installé loin du chateau – et de ses chercheurs, dont les analyses n'ont pas toujours été dans la ligne du siège.

Cette indépendance de pensée survivra-t-elle à la réforme ? C'est bien sûr le grand point d'interrogation, même si le projet approuvé par le Conseil de l'OCDE, le 12 septembre, en réaffirme le principe. *« Il est important que le Centre conserve son rôle critique à l'égard des pays membres »,* insiste, sceptique, Wilhelm B. Jaggi, le représentant permanent de la Suisse. C'est aussi ce qu'a défendu pour la France l'ambassadrice plénipotentiaire, Joëlle Bourgeois, tout en approuvant l'esprit de la réforme. *« Le développement ne peut plus être que l'une des facettes de la mission de l'OCDE. Il devient l'un des défis centraux posé à ce "club de riches" dont la prospérité paraît désormais solidaire du reste du monde. Et si le Centre est appelé à rejoindre aujourd'hui la famille au cœur de son secteur d'activité consacré au développement, c'est parce que sa spécificité initiale, le dialogue politique* [avec les pays du Sud], *la réflexion sur les phénomènes de développement, doivent se fondre dans une entreprise plus vaste : la reconquête d'une crédibilité sur un sujet que l'OCDE* (...) *ne peut plus se permettre de traiter en marge »*, a-t-elle expliqué dans un discours clôturant la célébration, en précisant : *« Si les politiques* [entre les pays membres] *se doivent d'être cohérentes, la recherche, qui n'a pas de message ou de prescription à délivrer, peut et doit se payer le luxe et la liberté d'esprit ».*

PREMIER PAS

Il n'est pas sûr que les trente pays membres partagent cette approche. Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le Japon ont depuis plusieurs années quitté le Centre, le privant de ses plus grosses sources de financement. Seul l'avenir dira si cette absorption du Centre augure sa lente disparition ou, comme l'espèrent certains, d'un renforcement de son influence. Il deviendrait alors, à l'image par exemple du département de la recherche (DEC) de la Banque mondiale, un gros producteur d'analyses et de doctrine maison. Ce qui, dans l'état actuel de ses moyens – une vingtaine d'économistes, contre plus de cent cinquante à la Banque mondiale –, est peu réaliste.

Quoi qu'il en soit, on ne risque pas grand-chose à parier que cette étape n'est qu'un premier pas. Car derrière cet affichage de l'institution en faveur du développement, la réforme se fait concrètement a minima et ne dissipe pas le sentiment de confusion face, souvent, aux flous des missions et aux chevauchements géographiques des quatre entités appelées à se rejoindre dans le Pôle développement. Le Comité de coopération avec les pays non membres (CCNM), créé peu de temps après la chute du mur de Berlin, était censé s'occuper des économies en transition pour les convaincre d'adopter les recettes qui ont fait le succès des pays riches. Il a, depuis, élargi son champ d'action aux pays émergents et à quelques pays en développement cognant sur le périmètre du Centre de développement. Le Club du Sahel a été conçu comme un forum informel de réflexion sur l'Afrique. Il réalise des études prospectives quand, dans le même temps, le Centre de développement publie un rapport annuel sur « Les perspectives économiques en Afrique ». Le Club s'intéresse aussi à l'efficacité de l'aide au développement, à côté du Comité d'aide au développement, qui regroupe les pays donateurs et examine, tous les ans, la coordination des politiques de coopération.

Le chantier de la cohérence – expression à la mode au château – ne s'ouvrira cependant pas sur ce front. Seiichi Kondo a décidé de marquer sa prise de fonction en lançant un « programme d'examen de la cohérence des différentes directions de l'OCDE », au regard bien sûr du développement. Il ne commence pas par le plus facile car les messages les plus variés circulent selon que l'on s'adresse par exemple à la direction de l'agriculture ou à celle de la coopération. Le reste viendra par la suite. Toujours avec diplomatie bien sûr.

Laurence Caramel

MÉCANIQUE DE L'ÉCONOMIE

par **Jean-Paul Betbèze**

Comment penser 2003 ?

A QUOI DONC va ressembler 2003, avec son cortège de guerres promises, de tensions boursières attendues, de dégradations, craintes de l'emploi et complications de toutes sortes ? Faut-il même y réfléchir puisque l'avenir est imprévisible ?

Si prévoir est une nécessité, il est indispensable de faire la différence entre le domaine des risques – « probabilisables » et mesurables – et celui des incertitudes, qui ne le sont pas.

La logique du risque est celle du cycle, c'est-à-dire du retournement de la conjoncture, sous le double effet de la politique macro-économique actuelle (baisse des taux d'intérêt et déficit budgétaire), et de l'action micro-économique des entreprises, à la recherche de gains de productivité. Il n'est pas possible de penser la conjoncture sans cette figure du cycle, et rien ne permet de croire que sa logique est aujourd'hui prise en défaut. Dès que la conjoncture s'améliorera, il y aura donc, avec la reconstitution des profits, des regains d'investissement physique qui auront été obligatoirement précédés d'un rebond des investissements financiers.

Le vrai point de retournement sera celui où les prix de certains actifs auront été perçus comme excessivement bas, tout comme la fin du boom fut celui où ils avaient été jugés excessivement hauts. Pour déceler les signes d'une amélioration, il ne faut donc pas seulement regarder du côté de la Bourse, des mauvaises nouvelles et des faillites car c'est le passé qui se manifeste encore, avec le poids du passif. Ce dernier pèse sur les actifs, devenus moins rentables, alors que le boom est la phase où les actifs, qui s'accroissent et augmentent de valeur, tirent les passifs : c'est la dette et l'effet levier.

Pour penser 2003, il faut donc regarder du côté des prix des actifs, pour savoir s'ils cessent de baisser. Or, avant de se décider à remonter, la Bourse baisse plus lentement. Une situation qui traduit le fait que certaines entreprises (sous pression bien sûr) vendent des actifs à très bas prix, achetés par des fonds spécialisés qui n'ont pas de problèmes pour lever de l'argent. La phase que nous vivons est celle où les acheteurs traditionnels d'actifs décotés n'en ont plus les moyens (c'est le cas des compagnies d'assurances), ou pas vraiment le désir (comme les banques). Les entreprises en difficulté n'ayant, elles, pas le courage d'affronter les analystes financiers pour expliquer leur situation et demander un sursis. Ce point bas des prix d'actifs donne une nouvelle norme de rentabilité, certes marginale mais très élevée. Elle pèse sur les rentabilités moyennes des concurrents, basées sur des actifs plus chers, ce qui les conduit (au minimum) à une phase de modération salariale. Combinée à des gains de productivité, celle-ci fait remonter les profits unitaires, puis totaux.

Ce moment des rachats est actuellement assez avancé, si l'on regarde les fonds spécialisés qui se sont créés. Nous nous trouvons donc dans une phase de cycle qui est celle de la productivité, dit autrement de la flexibilité du travail. C'est pourquoi cet indicateur est regardé de si près aux Etats-Unis et en Europe. Le profit issu de la productivité du travail permet de compenser le coût des sociétés achetées trop chères. Il permet de financer les déclassements d'actifs.

> « Une guerre gagnée diminuerait la prime de risque donc les taux d'intérêt et ferait monter les Bourses. Elle induirait aussi la baisse du prix du pétrole… »

A cette remontée prévisible du cycle s'ajoutent trois types de facteurs incertains. Le premier tient à la sincérité des comptes, en souhaitant que de nouvelles anomalies ne soient pas découvertes et que la confiance revienne. Le deuxième est lié au dépistage de « bombes à retardement » qui ont proliféré lors de la phase de créativité financière et de recherche de l'impossible rendement à 15 % que nous venons de vivre, les deux étant liés. Les craintes se portent plus particulièrement dans certains secteurs, l'assurance par exemple, qui, en Suisse, a promis de servir un taux hors de proportion avec les rendements courants, ou dans certains pays à l'instar du Japon : il faudra les déterminer, les déminer. Et payer.

Le troisième est la guerre. Les marchés la craignent et l'évaluent, à partir du coût moyen des trois dernières guerres antérieures multiplié par deux (!), soit 200 milliards de dollars. Mais nous ne sommes pas dans le domaine des moyennes et des probabilités. Une guerre gagnée diminuerait la prime de risque donc les taux d'intérêt et ferait monter les Bourses. Elle induirait aussi la baisse du prix du pétrole, un mouvement déjà enclenché qui provoquerait, s'il se confirmait, un choc d'offres très favorable à la reprise.

Jean-Paul Betbèze est directeur des études économiques au Crédit lyonnais.

I.U.T. VILLETANEUSE
UNIVERSITE PARIS 13

LE CENTRE DE FORMATION CONTINUE DE L'I.U.T DE VILLETANEUSE
Université PARIS 13

Ouvre une nouvelle session de son DUT en cycle alterné sur 2 ans

« Gestion des Entreprises et des Administrations, option Ressources humaines »

en janvier 2003, en plan de formation et capital temps formation.
Les cours se déroulent les vendredi et samedi matin à l'IUT.
Inscriptions et sélection dès maintenant au secrétariat de Christiane BUTZBACH :
e-mail : flottes@iutv.univ-paris13.fr - corde@iutv.univ-paris13.fr
tél. 01 49 40 31 32 - tél. 01 49 40 32 82
site web : www-fc.iutv.univ-paris13.fr

Le Monde
EMPLOI

Public et privé : des cadres délaissés

DES CARRIÈRES PEU OU PAS GÉRÉES, UN TRAVAIL TOUJOURS PLUS SOUS PRESSSION, UNE FAIBLE IMPLICATION DANS LES CHOIX STRATÉGIQUES : LE MALAISE DE L'ENCADREMENT EST PASSÉ AU CRIBLE DANS UNE ENQUÊTE DE LA CFDT

Public/privé, même combat ? En tout cas, les deux secteurs sont logés à la même enseigne en matière de gestion des cadres, que la CFDT juge *« assez négligée »*. C'est l'un des constats issus des premiers résultats de l'enquête que le syndicat vient de publier, « Le travail en questions 2002 », menée auprès de 6 500 cadres. Ceux-ci appartiennent, pour le secteur public, à Air France, EDF, France Télécom, La Poste, la RATP, la SNCF et la Snecma. Le privé relève essentiellement de l'industrie et du domaine de la banque-assurance.

« Le plus frappant est la remise en cause de l'idée très répandue qu'il existe une différence entre secteur public et secteur privé, souligne Luc Rouban, directeur de recherche au CNRS-Cevipof. *En revanche, on observe des écarts très importants entre entreprises publiques. »*. Globalement, 62 % des cadres estiment que la gestion de leur carrière est soit inexistante soit insatisfaisante. *« C'est à France Télécom et à La Poste que les cadres s'estiment le moins bien gérés »*, constate la CFDT, tandis que ceux de la RATP semblent les moins insatisfaits. Dans le privé, il n'existe pas de différence entre le secteur industriel et le secteur financier ou de la banque-assurance, les résultats, entreprise par entreprise, n'étant pas encore disponibles.

La CFDT observe toutefois des différences entre privé et public sur un plan, celui de la gestion de la carrière des jeunes cadres. Le taux de satisfaction est faible dans le privé, à 38 %, alors que la gestion des jeunes cadres est jugée *« plutôt »* ou *« très satisfaisante »* à hauteur de 51 % à Air France, de 48 % à EDF, de 44 % à la RATP. France Télécom reste dans le peloton de queue, avec 22 %.

La gestion de la carrière des femmes s'avère également problématique: seuls 34 % des cadres estiment qu'elle est *« plutôt satisfaisante »* à la RATP, taux le plus élevé pour le secteur public. France Télécom a le plus bas résultat, 19 %, presque à égalité avec le mauvais score du privé, qui ne dépasse pas les 20 %. *« Il existe un groupe d'entreprises publiques très modernistes, comprenant Air France, la RATP, la Snecma..., parfois plus modernistes que certaines entreprises privées »*, résume Luc Rouban.

La *« qualité globale de la gestion des cadres »* est perçue aussi négativement dans le public et dans le privé, et ne dépend pas de l'existence d'actes formels de management, tels que l'entretien d'évaluation régulier, qui est généralement obligatoire mais pas toujours pratiqué. Ainsi, seuls 18 % des cadres d'Air France ont un entretien régulier, et 22 % à la RATP, alors que l'appréciation globale de la gestion des cadres est généralement bonne dans ces deux entreprises.

A France Télécom, c'est l'inverse. Dans le secteur public, l'opinion des cadres serait, en fait, liée au statut du personnel, estime la CFDT, constatant que les scores les moins bons se retrouvent dans des entreprises comportant un grand nombre de cadres fonctionnaires, dont l'évolution de carrière dépend davantage de l'ancienneté que de l'évaluation individuelle. Mais cette explication ne convainc pas totalement, puisque l'appréciation globale est aussi mauvaise dans le privé, qui n'a pas de fonctionnaires.

> Seuls 18 % des cadres d'Air France ont un entretien régulier, et 22 % à la RATP, alors que l'appréciation globale de la gestion des cadres est généralement bonne dans ces deux entreprises

Au quotidien, la dégradation des conditions de travail semble être la règle pour tous. 83 % des cadres des entreprises publiques estiment que la pression professionnelle qui pèse sur eux a *« dégradé »* ou *« fortement dégradé »* leur situation depuis deux ou trois ans – notamment à EDF, France Télécom et à La Poste –, et 82,5 % dans le privé. C'est à Air France que la situation s'est le moins dégradée.

En outre, les cadres ne se sentent pas impliqués dans les choix stratégiques de l'entreprise : dans le public, 80,7 % jugent leur implication *« faible »* ou *« très faible »*, et 75,8 % dans le privé. Dans les entreprises publiques, on peut, encore une fois, opposer Air France – où 47 % des cadres pensent ne pas pouvoir peser sur les choix –, à La Poste et à France Télécom, où 63 % et 58 % ont cette opinion. Dans le privé, le contraste se fait entre les entreprises industrielles – 30 % des cadres estiment peser *« moyennement »* sur les choix stratégiques -, et les entreprises de la finance où ce score tombe à 16 %.

Globalement, France Télécom et La Poste se retrouvent donc à la traîne en matière de gestion des cadres. Pour Luc Rouban, les résultats chez l'opérateur illustrent *« les conséquences de la politique menée depuis quelques années par Michel Bon – l'ancien président –, à coups d'internationalisation, de rachats, de réorganisations internes avec des fusions d'agences pas vraiment concertées, etc., au prix d'une certaine coupure entre le gouvernement d'entreprise et une partie des cadres auxquels échappent les choix de la direction. »*

Mais France Télécom n'a pas le monopole de ce malaise qui existe, à des degrés divers, dans l'ensemble du secteur public, aucune entreprise n'ayant des résultats brillants. Pour le chercheur, cette *« coupure »* entre cadres et gouvernement d'entreprise se retrouve aussi dans le privé, au travers des résultats de cette enquête où apparaît un *« mécontentement très fort »* chez les cadres.

Francine Aizicovici

Des électeurs encore fidèles à la gauche

LE 21 AVRIL, L'EXTRÊME DROITE A FAIT UNE PERCÉE CHEZ LES RETRAITÉS

Les cadres ont davantage voté pour la gauche que les employés de bureau, lors du premier tour de l'élection présidentielle de 2002, selon une recherche du CNRS-Cevipof, qui prend en compte les cadres actifs et retraités. Le même scénario s'était produit en 1995, mais sept ans plus tard, l'écart entre ces deux groupes de salariés s'accentue, le vote des employés pour la gauche ayant perdu 9 points en 2002, à 28,4 %, tandis que celui des cadres n'en a perdu que 5, à 35,4 %.

A qui profite le recul de la gauche ? Pas à la droite classique. Les cadres ont en effet moins voté pour elle en 2002 (44 % contre 50,8 % en 1995) mais davantage pour l'extrême droite, qui multiplie pratiquement par trois son score de 1995. Cette forte poussée se vérifie tant chez les cadres du public (on passe de 6,6 % à 14 %) que chez les cadres du secteur privé (de 5 % à 17,4 %). Quant aux employés, ils ont bien davantage voté pour l'extrême gauche, qui double son score entre 1995 et 2002. Celui de l'extrême droite, déjà élevé en 1995, progresse peu, passant de 15 % à 19 %. Le score important de l'extrême droite chez les cadres remet en cause les explications classiques du vote pour ce parti, qui était censé être corrélé par un bas niveau de diplôme, ce qui tend à montrer que le 21 avril a bien constitué un tournant dans l'histoire politique du pays, estime le CNRS-Cevipof.

Le vote de 2002 doit cependant être analysé aussi en fonction de la situation professionnelle. Les cadres actifs ont majoritairement voté pour la gauche, et plus de 7 % d'entre eux pour l'extrême gauche. En revanche, c'est chez les cadres retraités que l'on enregistre un vote important pour la droite et l'extrême droite, le thème de l'insécurité ayant eu sans doute beaucoup plus d'impact chez eux.

La propension relativement importante des cadres à voter pour la gauche s'explique par le fait que *« cette gauche est porteuse de valeurs de libéralisme culturel très développées chez les cadres et ne se positionne plus comme autrefois par un rejet du libéralisme économique. Les privatisations comme l'intégration européenne ont été poursuivies par le gouvernement de Lionel Jospin, ce qui n'avait rien pour déplaire aux cadres »*.

Dans une autre étude publiée par la revue *Commentaire* et réalisée par Bruno Jeanbart, de l'institut CSA, qui porte cette fois sur les cadres actifs et les professions intellectuelles, les résultats sont un peu différents : le vote pour la « gauche non communiste » ne cesse de progresser entre 1988 et 2002. Reste que son score est important, 35 % en 2002. En guise d'explication, l'auteur rappelle la stratégie de « nouvelle alliance » de Lionel Jospin, lancée en 1999 lors de l'université d'été du Parti socialiste de La Rochelle, consistant à faire converger les *« politiques qu'attendent respectivement les exclus, les classes populaires et les classes moyennes »*.

> « D'une certaine manière, ils éprouvent le sentiment d'être des salariés comme les autres »
>
> **BRUNO JEANBART, CSA**

En déclarant, à l'automne 2000, qu'il *« ne faut pas tout attendre de l'Etat »* et que *« ce n'est pas avec la loi que l'on va réguler l'économie »*, il a fait s'estomper les réticences que pouvait susciter la gauche auprès des cadres. Une étude CSA réalisée en janvier 2002 confirme la crédibilité de la gauche gouvernementale dans cet électorat sur les principaux enjeux politiques. Les cadres *« affichent une plus grande confiance en Lionel Jospin qu'en Jacques Chirac en ce qui concerne la résolution des inégalités sociales, la sauvegarde de la protection sociale, la formation des jeune ou la baisse du chômage »*. Il en est de même pour l'augmentation du pouvoir d'achat, la croissance économique, la baisse de la fiscalité...

Autre explication au vote des cadres : *« le désamour qui semble s'être installé, dans le courant des années 1990 »* entre cette catégorie et l'entreprise, sous l'effet de l'accélération des restructurations, des fusions-acquisitions, qui n'épargnent plus les cadres. Lorsque s'achèvent ces années-là, les cadres, *« qui furent dans les années 1980 les fers de lance de la montée en puissance des thèses libérales, rejoignent l'ensemble de la population pour en dénoncer les conséquences et les excès »*. Désormais, ajoute Bruno Jeanbart, *« d'une certaine manière, ils éprouvent le sentiment d'être des salariés comme les autres. »* Au début de l'année 2001, 63 % déclaraient ainsi se sentir *« plutôt proches de l'ensemble des salariés »*.

Les motivations de vote des cols blancs apportent des explications supplémentaires. Si les cadres placent, le 21 avril 2002, la sécurité puis l'emploi en tête de leurs préoccupations, comme l'ensemble des Français, ils défendent aussi leurs spécificités. Ainsi, l'environnement est pour eux un enjeu essentiel, plus que pour la moyenne des électeurs. Ils sont également plus sensibles aux questions d'éducation et de formation. *« Quant aux 35 heures, souvent avancées comme élément d'explication dans l'échec de la gauche à l'élection présidentielle, elles ont incontestablement séduit une fraction non négligeable des cadres »*, qui, depuis la fin des années 1980, dénoncent la dégradation de leurs conditions de travail. Le vote des cadres pour la gauche n'a cependant compensé que très partiellement le recul de l'audience de celle-ci auprès de son électorat naturel, les classes populaires.

F. A.

UNE SITUATION PROFESSIONNELLE QUI SE DÉGRADE

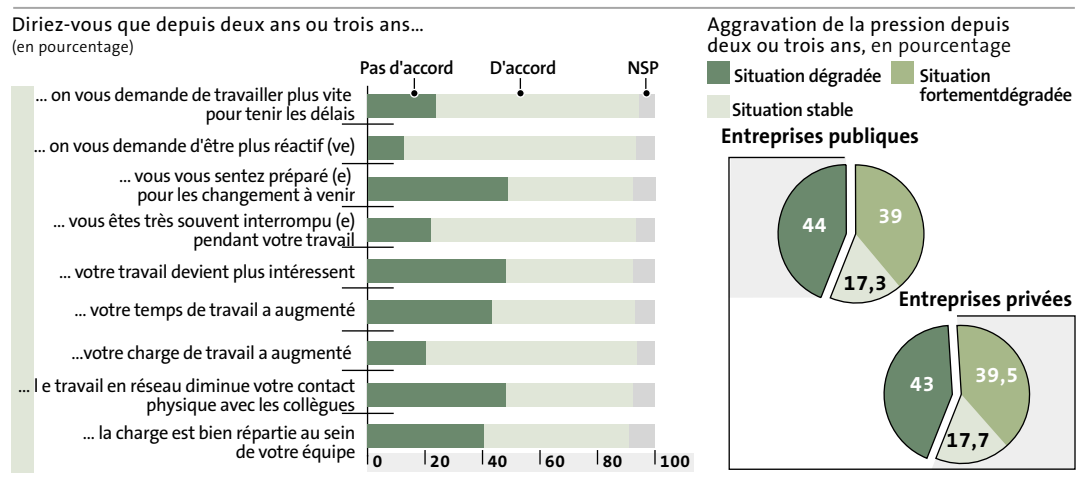

Source : TEQ-CFDT

Les espoirs déçus de l'actionnariat salarié

LES DÉBOIRES BOURSIERS DES COLS BLANCS DE FRANCE TÉLÉCOM N'INFLUENCENT PAS LA MOTIVATION DE CEUX D'EDF NI D'AIR FRANCE

Les turbulences boursières ont calmé les ardeurs des salariés-actionnaires. Dans les entreprises publiques, selon l'enquête de la CFDT menée auprès des cadres et intitulée « Le travail en questions 2002 », seuls 46 % des personnes interrogées estiment l'actionnariat salarié *« globalement motivant »*, contre 62 % dans le privé.

Les jugements exprimés reflètent finalement l'épaisseur ou la minceur du portefeuille en poche. Ainsi les résultats les plus optimistes sont obtenus auprès des cadres d'Air France (66 % d'enthousiastes). Rien d'étonnant, en revanche, qu'à l'autre extrémité de l'échelle on trouve les cols blancs de France Télécom (FT), qui ne sont (plus) que 37 % à être motivés par la démarche. 100 000 salariés de l'opérateur avaient répondu présent pour acheter des titres de leur entreprise, alors portés par une conjoncture euphorique.

La déception est aujourd'hui au rendez-vous, comme en témoigne ce cadre actionnaire depuis 1997 dont la mise de départ de 5 790 euros avait atteint, lorsque les cours de Bourse étaient au zénith, 30 490 euros. Mais, en septembre 2002, la valeur de son investissement, explique-t-il, *« était divisée par dix »*.

PERCEPTIONS DIFFÉRENTES

Résultat étonnant de l'enquête, les déboires des uns ne font pas forcément réfléchir les autres. Ainsi, les salariés d'EDF, alors même que le capital de l'entreprise publique n'est pas encore ouvert, se prononcent à 51 % en faveur de l'actionnariat salarié. 23 % des cadres maison se disent ainsi *« très motivés »*, exprimant de cette manière leur confiance dans leur groupe.

Outre la santé économique des entreprises, les perceptions différentes vis-à-vis de l'actionnariat salarié ou vis-à-vis de l'épargne salariale s'expliquent, en grande partie, par le statut professionnel des cadres, lit-on dans l'enquête de la CFDT. *« Il existe ainsi un écart d'environ 20 points au sein des entreprises publiques entre les fonctionnaires, qui sont 45 % environ à être intéressés par tous ces dispositifs, et les cadres en CDI de droit privé, qui sont séduits à hauteur de 64 %. »*

Si l'on regarde de plus près les motivations qui poussent, en tout cas, les cadres à placer une partie de leurs économies dans leur entreprise, *« le désir de préparer un complément de retraite »* vient largement en tête (30,8 %), suivi par *« l'opportunité fiscale »* (17,8 %) et par *« une obligation d'épargne non choisie »* (16,3 %), motivée, en réalité, par la volonté de ne pas se distinguer négativement auprès d'une direction susceptible de connaître les adhérents et les non-adhérents à la démarche.

Loin derrière, on trouve *« la volonté de participer au capital de son entreprise »* (8,5 %), comme si l'idée d'être partie prenante dans la stratégie – ou tout au moins de pouvoir en dire un mot – s'éloignait elle aussi. Il faut dire qu'un autre item de l'enquête indique que 55,7 % des cadres des entreprises publiques et 48,8 % de ceux du privé estiment *« avoir une implication très faible dans les choix stratégiques »*.

Marie-Béatrice Baudet